

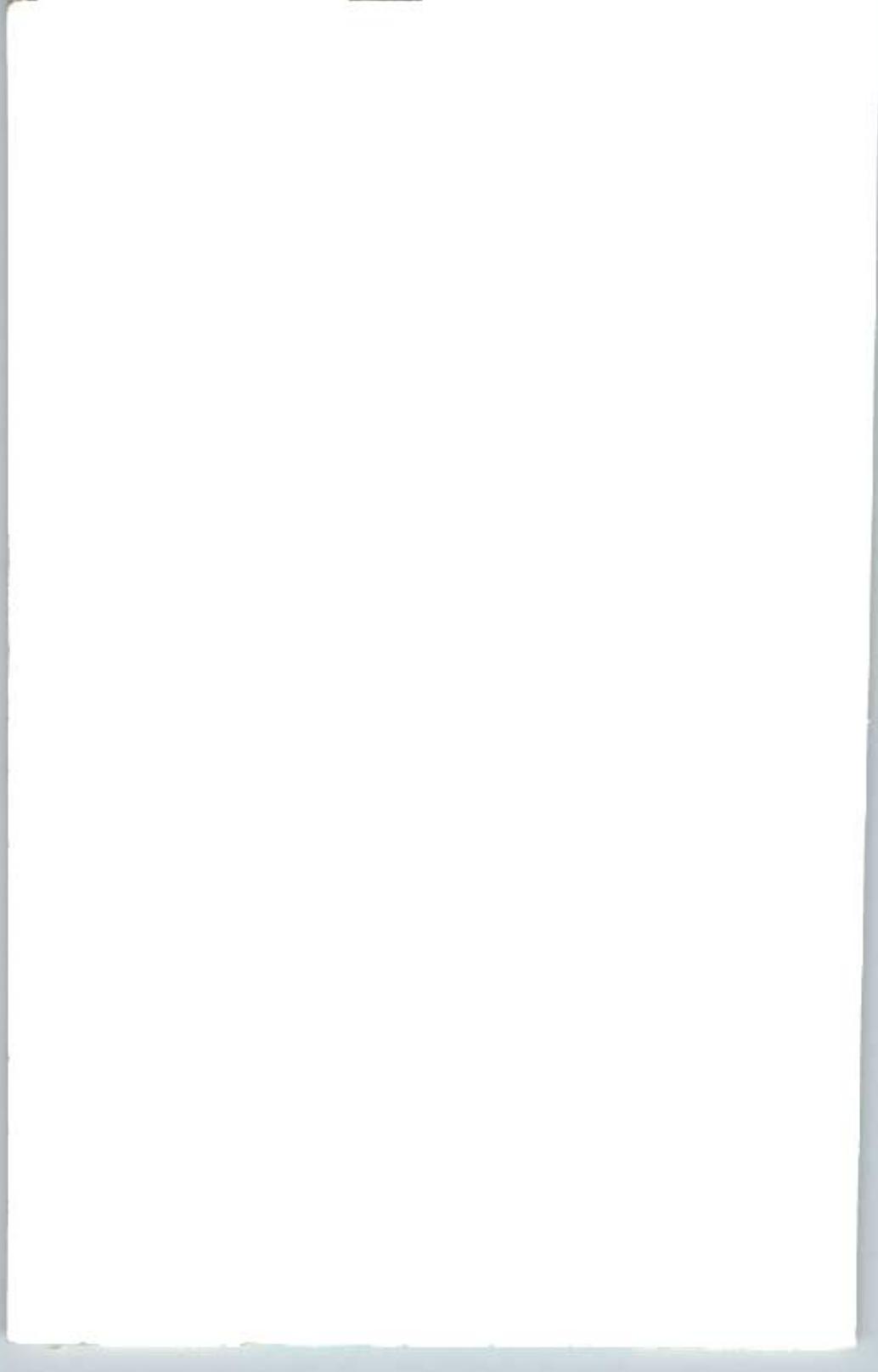


DIMENSION ETHNIQUE DE LA MIGRATION DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

par

Sadio TRAORE

Etudes et Travaux du CERPOD - No 11 - Janvier 1994





DIMENSION ETHNIQUE DE LA MIGRATION DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

par

Sadio TRAORE

Etudes et travaux du CERPOD - No 11 - janvier 1994

Cet ouvrage a été réalisé avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le cadre du *Programme Population et développement au Sahel* (PPDS)

Réalisation technique: Sadio Traoré

ISBN: 2-902221-01-6

ISSN: 1012-7798

A mes enfants

Ibrahima et

Mahamet

Si "rester" a été plus avantageux que
migrer, c'est que le migrant a dû
mourir en cours de route
(proverbe moninké)

TABLES DES MATIERES

	i
TABLE DES MATIERES.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTES DES ANNEXES.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Première Partie: CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL, MÉTHODOLOGIE	
CHAPITRE I: CADRE THÉORIQUE D'ANALYSE.....	9
II.1. L'espace sans frontières de l'économie-monde ou la migration et le développement inégal.....	10
II.2. L'espace domestique ou la migration dans la stratégie des ménages.....	12
II.3. Espace communautaire, espace d'appartenance culturelle et migration.....	13
II.3.1. Espace communautaire et migration.....	13
II.3.2. Espace d'appartenance culturelle et migration.....	16
II.4. Relations entre niveaux d'analyse.....	19
II.4.1. Importance du niveau intermédiaire.....	19
II.4.2. Famille, espace communautaire et appartenance culturelle.....	21
II.4.3. Espace national, espace communautaire et appartenance ethnique.....	23
II.4.4. Économie-monde capitaliste, communautés villageoises et ethniques.....	24
II.5. Conclusion.....	27
CHAPITRE II: DU CONCEPT D'ETHNIE A LA DÉFINITION DES GROUPES...29	29
II.1. Problématique théorique du concept ethnique.....	29
II.1.1. L'ethnie, concept multidimensionnel.....	29
II.1.2. L'ethnie, une construction historique.....	33
II.1.3. Définitions de l'ethnie.....	37
II.2. Définition des groupes étudiés.....	41
II.2.1. Les critères.....	41
II.2.2. Les limites.....	44
II.3. Conclusion.....	45
CHAPITRE III: SOURCES DES DONNÉES ET MÉTHODES D'ANALYSE.....47	47
III.1. Les sources de données.....	47
III.1.1. Les archives coloniales.....	48
III.1.1.1. Objectifs et méthodes d'exploitation.....	48
III.1.1.2. Contraintes politico-administratives.....	49

III.1.2. L'Enquête migration (EMVFS) 1982-83.....	50
III.1.2.1. Contexte général et objectifs.....	50
III.1.2.2. Méthodologie et questionnaires.....	53
III.1.2.2.1. L'enquête de France.....	53
III.1.2.2.2. L'enquête de la Vallée.....	54
III.1.2.2.3. Les questionnaires.....	57
III.1.2.3. Critique des données.....	58
III.1.2.3.1. Erreurs liées à l'échantillonnage.....	59
III.1.2.3.2. Erreurs dues à la période d'enquête.....	60
III.1.2.3.3. Erreurs de déclaration des âges.....	61
III.1.2.3.4. Erreurs inhérentes au type d'enquête.....	62
III.2. Méthode d'analyse des données.....	65
III.2.1. Analyse historique.....	65
III.2.2. Analyse quantitative.....	66
III.2.2.1. Définition des concepts.....	67
III.2.2.2. Méthodes d'analyse.....	70
Deuxième Partie: CONTEXTE HISTORIQUE DES MIGRATIONS SONINKÉ ET POULAR DANS LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL	
CHAPITRE IV: PRÉSENTATION DES GROUPES SONINKÉ ET POULAR ET HISTORIQUE DE LEUR MIGRATION.....	72
IV.1. Introduction.....	72
IV.2. Les groupes et leurs milieux.....	73
IV.3. Organisation socio-économique soninké.....	76
IV.4. Organisation socio-économique poular.....	78
IV.5. Les étapes de l'émigration.....	81
IV.6. La prédominance soninké et poular.....	88
IV.7. Conclusion.....	92
CHAPITRE V: LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES MIGRATIONS SONINKE ET POULAR.....	94
V.1. Introduction.....	94
V.2. La marginalisation régionale.....	95
V.2.1. Les effets du commerce atlantique.....	95
V.2.2. L'expérience agricole et la période transitoire.....	98
V.2.3. L'économie arachidière et la marginalisation du fleuve.....	100
V.3. Les causes spécifiques.....	103
V.3.1. Activités commerciales et mobilité.....	105
V.3.2. Esclavage et mobilité.....	111
V.3.3. Les facteurs écologiques.....	117
V.4. Conclusion.....	125

**Troisième partie: ANALYSE DES MIGRATIONS CONTEMPORAINES
SONINKÉ ET POULAR**

CHAPITRE VI: MIGRATION ET APPARTENANCE ETHNIQUE INTENSITÉ ET FLUX MIGRATOIRES.....	127
VI.1. Introduction.....	127
VI.2. Généralités sur les populations enquêtées.....	129
VI.2.1. Structures par âge et sexe.....	129
VI.2.2. Situation matrimoniale.....	135
VI.2.3. Niveau d'éducation.....	139
VI.2.4. Caractéristiques des ménages.....	143
VI.3.1. Age et sexe du chef de ménage.....	143
VI.3.2. Taille et composition des ménages.....	144
VI.3. Mesure de la migration soninké et poular.....	147
VI.3.1. Passé récent et migration actuelle.....	147
VI.3.2. Les calendriers migratoires.....	157
VI.3.3. Les flux migratoires.....	161
VI.4. Conclusion.....	167
CHAPITRE VII: MIGRATION ET APPARTENANCE ETHNIQUE EFFETS DES CARACTÉRISTIQUES COLLECTIVES.....	171
VII.1. Introduction.....	171
VII.2. Méthode d'analyse et variables.....	172
VII.2.1. Description du modèle tobit.....	176
VII.2.2. Justification théorique du choix des variables.....	178
VII.2.2.1. Migration et structures démographiques des ménages.....	178
VII.2.2.2. Migration et structures socio-économiques des ménages.....	180
VII.2.2.3. Migration et contexte socio-économique du village.....	182
VII.2.3. Les variables retenues.....	185
VII.3. Résultats du modèle de régression tobit.....	191
VII.3.1. L'équation de régression générale.....	191
VII.3.2. Les régressions partielles.....	194
VII.4. Conclusion.....	199
CHAPITRE VIII: SYNTHESE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	201
CONCLUSION GENERALE.....	
BIBLIOGRAPHIE.....	
ANNEXES.....	

Tableau V.1. Synthèse des facteurs historiques de mobilité...	128
Tableau VI.1. Populations résidentes soninké et poular, population résidente totale selon le groupe d'âge et le sexe, rapports de masculinité.....	130
Tableau VI.2. Populations résidente et émigrée selon le statut de résidence l'âge et le sexe (ensemble du domaine).....	133
Tableau VI.3. Populations résidente et émigrée selon le statut de résidence, l'âge et le sexe (ethnies soninké et poular).....	134
Tableau VI.4. Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (ensemble).....	135
Tableau VI.5. Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (ethnies soninké et poular).....	136
Tableau VI.6. Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon l'état matri- monial et par groupe d'âge (ethnie soninké).....	138
Tableau VI.7. Proportions des populations résidentes et émigrée de 15 ans et plus selon l'état matri- monial et par groupe d'âge (ethnie poular).....	139
Tableau VI.8. Population enquêtée selon le statut de résidence, le niveau d'éducation formelle atteint et le sexe.....	140
Tableau VI.9. Proportions des populations résidentes et émigrée de 15 ans et plus selon le niveau d'éducation formelle atteint et par groupe d'âge (ethnie soninké).....	141
Tableau VI.10. Proportions des populations résidentes et émigrée de 15 ans et plus selon le niveau d'éducation formelle atteint et par groupe d'âge (ethnie poular).....	142
Tableau VI.11. Répartition des ménages soninké et poular selon le groupe d'âge et le sexe du chef de ménage (ensemble du domaine).....	143
Tableau VI.12. Nombre de ménage selon la taille, taille moyenne selon le groupe ethnique (résidents seulement).....	145

Tableau VI.13. Proportions des ménages selon les générations qui les composent et par ethnies.....	146
Tableau VI.14. Proportions de 15 et plus ayant effectué au moins une migration selon le groupe d'âge et l'ethnie.....	148
Tableau VI.15. Proportions d'émigrés de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et l'ethnie.....	150
Tableau VI.16. Taux quinquennaux de migrations effectuées avant l'âge x-5 et x pour les résidents masculins âgés de 15 ans et plus selon l'ethnie, nombre moyen de migrations.....	154
Tableau VI.17. Age à la première migration selon la génération et l'ethnie.....	158
Tableau VI.18. Proportions de derniers migrants selon la destination et par ethnies.....	162
Tableau VI.19. Proportions de derniers migrants selon le rang de migration et la destination par ethnies.....	163
Tableau VI.20. Destination des résidents ayant déjà migré selon le statut migratoire actuel du ménage et par ethnies.....	164
Tableau VI.21. Valeurs du facteur (t) des proportions de ménage selon la destination des résidents (comparaison inter et intra-ethnique).....	166
Tableau VII.1. Statistiques descriptives des variables du modèle (ensemble).....	187
Tableau VII.2. Statistiques descriptives des variables du modèle (ethnie soninké).....	188
Tableau VII.3. Statistiques descriptives des variables du modèle (ethnie pouular).....	189
Tableau VII.4. Statistiques descriptives des variables du modèle (autres ethnies).....	190
Tableau VII.5. Indices et coefficients associés à la régression tobit (ensemble des ethnies).....	191
Tableau VII.6. Indices et coefficients associés aux régressions tobit partielles.....	196
Tableau VII.7. Effets nets des variables indépendantes les différentes régressions.....	198

Graphique 1. Pyramides des âges des populations résidentes soninké et poular et de l'ensemble du domaine.....	131
Graphique 2. Proportions des 15 ans et plus ayant effectué au moins une migration selon le groupe d'âge et l'ethnie.....	151
Graphique 3. Proportions d'émigrés selon le groupe d'âge et l'ethnie.....	152
Graphique 4. Taux quinquennaux de migrations effectuées entre l'âge x-5 et x selon la génération et l'ethnie (Soninké et Poular).....	156
Graphique 5. Table de départ en migration selon la génération et l'ethnie.....	159
Graphique 6. Table de retour définitif de migration selon la génération et l'ethnie.....	160
Graphique 7. Exemple de représentation graphique d'une variable dépendante limitée.....	175
Carte 1. Situation de la zone étudiée.....	1
Carte 2. Univers d'enquête de l'EMVFS de 1982-83.....	55
Carte 3. Situation des groupes étudiés.....	73
Schéma 1. Modèle de relations entre la migration et les caractéristiques collectives.....	173

Annexe I.	Mode de vie des populations soninké et poular.....
Annexe II.	Liste des villages-échantillon.....
Annexe III.	Questionnaires de l'EMVFS 1982-83.....
Annexe IV.	Note technique relative à la mesure de l'intensité migratoire.....
Annexe V.	Les migrations saisonnières des "navétanes" au Soudan Français.....
Annexe VI.	Sorties informatiques des équations de régression tobit.....
Annexe VII.	Chant soninké relatif au prestige de l'arachide et du "navétanat".....

La thèse qui fait l'objet de la présente publication a été soutenue publiquement le 8 septembre 1992 à l'Université de Montréal devant le jury suivant:

M. Hubert Charbonneau, président rapporteur;
M. Victor Piché, directeur de recherche;
M. Dennis D. Cordell, co-directeur de recherche;
M. Philippe Antoine, membre du jury;
M. Papa Syr Diagne, examinateur externe.

Je tiens à remercier l'ensemble du jury et particulièrement mes directeurs de recherche pour leurs conseils et remarques pertinentes qui ont contribué à l'amélioration du produit final.

Cette thèse n'aurait pu se réaliser sans le concours financier et le soutien administratif de plusieurs organismes qu'il me soit permis de remercier ici:

- le Centre de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) et de l'Agence Canadienne pour le Développement International pour leur coopération dans le cadre du Développement au Sahel qui a permis le financement de mes études et recherches;

- le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) ainsi que de la Direction Nationale des Arts et de la Culture pour m'avoir autorisé l'accès aux sources précieuses des archives du Mali;

- le Centre Français sur la Population et le Développement (CEPED) et particulièrement de Mme Thérèse Locoh pour m'avoir guidé et introduit auprès de la direction des archives de Aix-en-Provence. Que tous et toutes trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

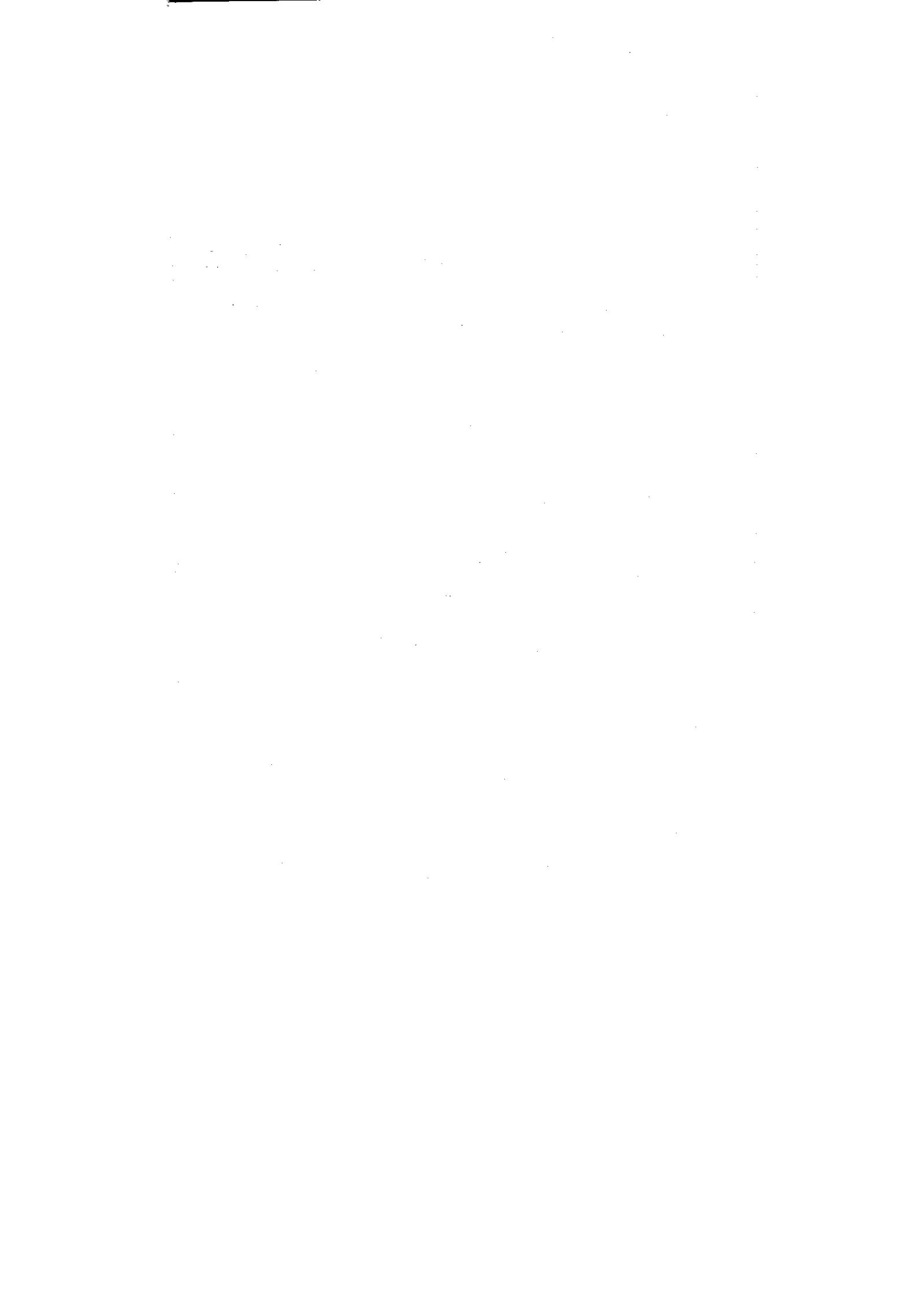
Mes remerciements vont ensuite à l'ensemble du personnel du CERPOD, au Directeur Nassour Ouaidou, aux responsables de la Formation et de la Recherche MM. Cheikh Mbacké et Dieudonné Ouédraogo pour leur assistance et leur encadrement lors de mon séjour parmi eux.

A Bamako, mon séjour a été rendu agréable par la disponibilité à tous égards des amis et frères Alain Michel Camara et Mantalla Traoré ainsi que leurs familles à qui j'exprime ici mes remerciements les plus sincères. A Paris il l'a été grâce à mon ami et frère Mamady Bakary Konaté et les émigrés du Foyer 15/21 du boulevard Commanderie. A tous j'exprime ma profonde gratitude.

Au personnel de soutien administratif du programme Population et Développement au Sahel (PDS), à l'ensemble du corps professoral, de même qu'aux membres du groupe Tiers-Monde et tous les collègues et amis du département de Démographie de l'Université de Montréal, j'exprime mes remerciements pour le climat d'émulation intellectuelle et de franche collaboration qui a prévalu tout le long de mon séjour.

Enfin et non des moindres, je remercie ma famille dont l'encouragement et le soutien moral de longues années durant, furent indispensables à la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION GENERALE



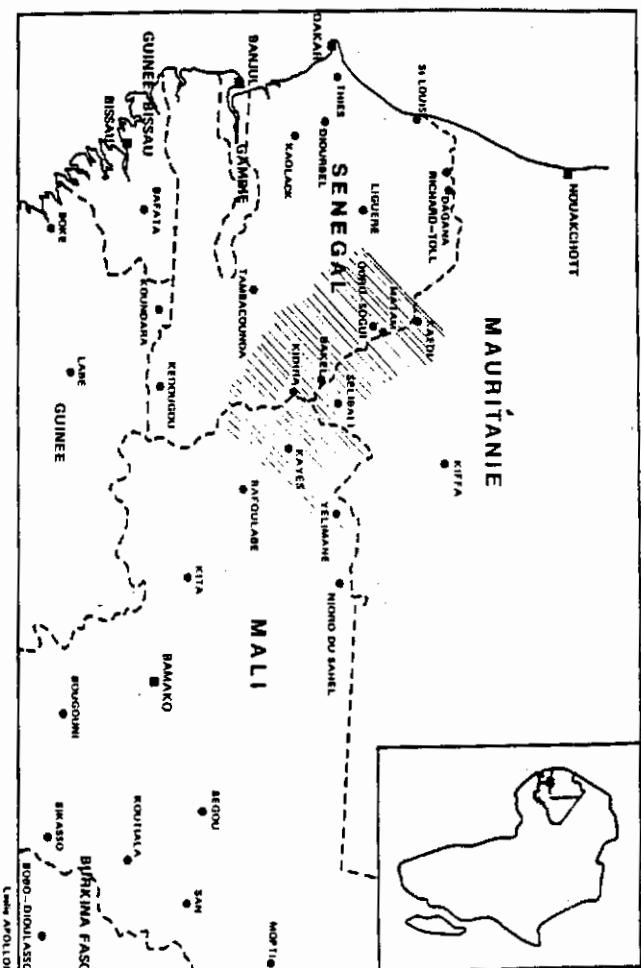
La présente thèse s'inscrit dans le champ migratoire de la discipline démographique en général et de la démographie africaine en particulier. Elle a pour cadre la Vallée du fleuve Sénégal¹ et précisément cette partie qui se situe à cheval sur le Mali, la Mauritanie et le Sénégal (carte 1).

Région à forte émigration, la Vallée du fleuve Sénégal, a joué le rôle historique de berceau de la Sénégambie (Barry, 1988). Grâce à la double activité agricole de ses riches terres alluviales du Walo et hautes terres du Diéri ainsi que l'élevage et la pêche, elle fut un lieu de rencontre et d'échanges pour des populations venues d'horizons divers.

Le développement de la Vallée a fait l'objet de préoccupation constante. Depuis la période coloniale jusqu'aux années soixante, les échecs accumulés par les tentatives de mise en valeur agricole semblent indiquer que l'avenir de la région est lié aux projets d'irrigation de grande envergure. C'est dans cette perspective que les États riverains (Mali, Mauritanie et Sénégal) se sont lancés depuis 1979 par le démarrage d'un grand projet hydro-

¹. La Vallée du fleuve Sénégal commence à Bafoulabé au croisement du Bafing et du Bakoye. On y distingue trois parties: la Haute-Vallée qui va de Bafoulabé aux hauteurs de Bakel; la Moyenne-Vallée de Bakel à Dagana et le Delta de Dagana à l'embouchure.

Carte 1: Présentation de la zone étudiée



Zone étudiée

Source: Marcoux (1987) 1, 14.

agricole dans le cadre de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal). Un des objectifs de ce projet consiste à réaliser deux barrages (Diama et Manantali) qui permettront l'irrigation de milliers d'hectares tout en assurant la navigabilité du fleuve en toute saison. La réussite des objectifs visés est subordonnée cependant à la maîtrise de nombreux paramètres sociaux et politiques.

L'émigration de la Vallée du fleuve Sénégal a fait l'objet de plusieurs études parmi lesquelles celles de Diop (1965), de Kane et Léricoilais (1975), de Adams (1977) de Weigel (1983) de Minvielle (1976, 1985) pour ne citer que ceux-là. La plupart de ces études constatent une longue histoire migratoire et relèvent l'importance des causes économiques comme conséquence d'une domination historique imposée aux populations et à l'économie de la région. Ces études ont en commun la prééminence d'une marginalisation économique qui serait le fruit de plusieurs siècles d'histoire émaillés par la conquête et la traite coloniales. L'extraversion des économies nationales après l'accession aux indépendances viendra exacerber cette marginalisation dont la conséquence sera l'émigration massive.

Cette prééminence de la colonisation européenne et de l'évolution structurelle des économies nationales contraste cependant avec certaines conclusions relatives à la diversité des comportements vis-à-vis de la migration. Peu

d'études ont pris le recul par à ce schéma quelque peu classique. On peut citer Léricollais et Kane (1975) qui, en plus de ces facteurs, soulèvent la question d'un surpeuplement relatif en raison des conditions naturelles, des techniques de production et des systèmes pastoraux. La question suscite un intérêt nouveau dans la mesure où la forte croissance démographique résultant d'une fécondité élevée et d'une mortalité en baisse paraît de plus en plus comme un des facteurs de poussée migratoire.

Cette thèse se propose de faire un recul par rapport au schéma privilégiant les facteurs macrosociaux. Pour ce faire, et dans la foulée des récents travaux², elle tente une démarche alternative à ces généralisations qui occultent souvent les caractéristiques différencielles des sous-populations. Elle se propose d'examiner l'émigration que vivent les populations de la Vallée du fleuve Sénégal en la situant dans le contexte d'une interaction mutuelle de deux groupes de facteurs: les facteurs endogènes et les facteurs exogènes. Par facteurs exogènes nous entendons d'une part, la domination coloniale et l'ensemble des politiques postcoloniales de développement socio-économique. Les premières ont contribué à séparer les paysans de leur secteur de production par différentes mesures; les secondes, en

², Des auteurs comme Manchuelle (1987) suggèrent une approche régionale pour mieux comprendre la migration africaine.

négligeant les secteurs d'activités rurales, contraignent les populations appauvries à la migration. Quant aux facteurs endogènes, ils sont inhérents à l'organisation socio-économique des groupes notamment les systèmes de production et de reproduction de même que les rapports sociaux qui les régissent.

Les précédentes analyses, nous l'avons dit, ont privilégié les facteurs exogènes et situé l'émigration essentiellement aux niveaux macro et micro. Le premier est appelé l'espace sans frontières de l'économie-monde capitaliste, le second l'espace domestique. En définissant l'espace d'appartenance culturelle comme troisième niveau d'analyse, l'objet de la thèse est de tester la pertinence de celui-ci. En fonction de cet objectif, la démarche consiste à saisir les facteurs endogènes par le biais du concept d'ethnie. Pour ce faire, nous avons choisi deux groupes: les Poular et Soninké³. Il s'agit de rechercher, à travers leurs histoires spécifiques, les facteurs qui permettent de jeter plus de lumière sur leur dynamique migratoire. Il s'agit aussi de voir dans quelle mesure la structuration actuelle des ménages et des villages découlant

³. Nous reviendrons sur la présentation de ces groupes un peu plus loin au moment d'aborder l'analyse historique. Il convient de retenir à ce niveau que c'est leur plus forte implication dans le processus migratoire qui justifie notre choix.

des expériences historiques respectives, peut également aider à comprendre l'ampleur de l'émigration dans ces deux groupes.

Une hypothèse centrale sous-tend l'objectif poursuivi. Elle découle du postulat selon lequel les populations africaines, soumises aux mêmes contraintes extérieures (exemple de la colonisation européenne), réagissent différemment de par leur diversité culturelle et les rapports sociaux qui les régissent. Elle soutient qu'en matière de démographie, le comportement des individus est déterminé par le vécu historique lié aux nécessités d'ordre socio-économique. Autrement dit, la diversité des formes et des caractéristiques du processus migratoire en général et celui de la Vallée du fleuve Sénégal en particulier, ne peut se comprendre par la seule référence aux facteurs exogènes. Elle est aussi le résultat de rapports sociaux spécifiques établis au fil de l'histoire de la région dont l'évolution, conjointement avec la domination coloniale, a entamé le processus de reproduction sociale des populations et engendré des réactions différenciées. En d'autres termes, la tendance à conceptualiser les migrations africaines en migrations "modernes" et "traditionnelles" et à analyser les premières en rupture par rapport aux secondes, est de nature à limiter la compréhension du phénomène.

Cette hypothèse centrale se scinde en deux sous-hypothèses conformément à la démarche décrite ci-dessus. La première suppose que le niveau actuel d'implication d'un groupe dans le processus migratoire est d'autant plus important que son expérience migratoire est ancienne. Autrement dit, la pratique ancienne de la migration Soninké suppose pour ce groupe à la fois une plus forte intensité migratoire et une plus grande diversité de flux. La seconde sous-hypothèse suppose que le vécu historique porte différemment son empreinte sur les structures sociales des groupes. Aussi, la nature et l'ampleur de la migration qui spécifie actuellement chacun d'eux s'expliquent par les caractéristiques de leurs unités villageoises et de leurs ménages.

L'analyse historique utilisera les données des archives coloniales ainsi que les monographies socio-anthropologiques et historiques. Il est important de rappeler que les histoires ethniques se mêlent et se recoupent avec une histoire régionale riche et dense. Leur lecture fidèle requiert, pour ainsi dire, une profondeur théorique qui dépasse nécessairement le cadre de ce travail. Aussi, les réductions que nous nous imposerons, répondront davantage à un souci de concision et de conformité avec nos objectifs.

L'analyse quantitative quant à elle, portera essentiellement sur les données de l'Enquête Migration de la Vallée du Fleuve Sénégal (EMVFS) de 1982-83. La nature rétrospec-

tive de cette opération, ajoutée au type de questions abordées et les faiblesses qui en résultent, limitent quelque peu la portée de la partie empirique. Il convient de préciser enfin, que la thèse ne traitera pas de la croissance démographique en tant que telle comme facteur de migration. Certes, nous admettons que certaines valeurs et attitudes de groupe influencent le comportement démographique lequel engendrerait une croissance démographique de portée différente dans un même contexte écologique. Bien que l'approche soit pertinente pour notre problématique, l'absence de monographies ethniques pour la région rend la tâche quelque peu difficile.

PREMIERE PARTIE:

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL, MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE I
CADRE THÉORIQUE D'ANALYSE

Il peut paraître redondant, après avoir situé nos objectifs à un niveau dit intermédiaire, de présenter un cadre théorique d'ensemble. L'intérêt cependant, pour une approche quelque peu inusitée, se situe au niveau de son agencement avec celles couramment utilisées. Pour ce faire, il nous semble théoriquement nécessaire de la situer par rapport à celles-ci de manière à faire saisir sa portée explicative.

Le champ théorique de la migration a ceci de particulier qu'il recèle un nombre important d'approches ce qui, de l'avis de plusieurs auteurs, rend difficile l'élaboration d'une théorie générale de portée explicative profonde pouvant permettre des prédictions fiables (Zelinski, 1983; Thumerelle, 1986). Pour la migration africaine, et particulièrement pour cette région qui nous préoccupe, nous nous limitons aux approches dominantes que l'on répartit le plus souvent entre les niveaux macro et microsocial⁴.

⁴. Il s'agit des approches dites "individualistes" de tendance économique ou socio-anthropologique qui mettent l'accent sur le migrant et des approches marxistes avec d'une part les théoriciens de la dépendance et d'autre part ceux de l'articulation des modes de production.

I.1. L'espace sans frontières de l'économie-monde
ou la migration et le développement inégal

Cet espace se réfère aux aspects de l'économie nationale qui sont en rapport avec l'économie internationale; autrement dit à la place de cette économie nationale dans la division internationale du travail. Cette place est définie en terme de hiérarchisation des formations sociales qui elle-même, est la conséquence de l'expansion planétaire du capitalisme (Hechter, 1975, Wallerstein, 1990). Cette hiérarchisation que l'on peut exprimer aussi sous forme de domination et d'exploitation, s'est accompagnée d'un inégal développement entre les États-nations. Elle explique d'une part la rivalité inter-étatique et d'autre part la légitimation par les classes et les groupes dominants de leurs priviléges. Mais le développement inégal n'est pas seulement international, il est aussi intra-national et s'exprime selon la formule consacrée en "métropoles" nationales et leurs "satellites" internes.

Si l'on définit géographiquement la place des unités économiques familiales à l'intérieur du système économique international par rapport aux frontières étatiques et aux frontières régionales, la migration des individus est alors perçue comme le résultat de l'inégale répartition des ressources et des opportunités économiques de part et d'autre de ces frontières. Autrement dit c'est le niveau de dévelo-

pement économique national et/ou régional qu'il s'agit de mettre en relation ici avec le comportement des familles. Puisque les familles recourent à la migration pour maximiser leurs revenus, on pense que si elles disposaient localement des opportunités économiques leur permettant d'atteindre ces objectifs, leurs membres ne migreraient pas. En fonction donc de l'allocation spatiale des opportunités économiques ainsi que des options qui leur sont offertes, les familles vont décider de faire migrer ou non certains de leurs membres. La répartition spatiale des migrants et par delà les rôles que leur assignent les familles est une option qui relève de la configuration du système (Portes, 1978). Certains sont envoyés au Centre pour gagner des salaires plus élevés, d'autres resteront à la périphérie pour mettre à profit les possibilités du secteur informel.

Analyser l'émigration dans la vallée du fleuve Sénégal suivant cette perspective consiste à déterminer les facteurs historiques et structurels qui permettent d'une part de comprendre le niveau de sous-développement économique des états concernés (Mali, Mauritanie et Sénégal) et d'autre part la place de la région dans ce contexte. Cette dimension du processus migratoire est assez bien analysé de sorte qu'il ne nous semble pas utile de nous y étendre⁸.

⁸. Voir notamment les travaux de Diarra (1968), Colvin et al. (1981), Delaunay (1984), Minvielle (1985), Condé et Diagne (1986).

1.2. L'espace domestique ou la migration dans la stratégie des ménages

La migration est considérée, nous l'avons dit, dans la sphère familiale à la périphérie comme un élément de stratégie collective. Cela s'explique par les possibilités économiques limitées pour améliorer les conditions de vie sur place. Cette stratégie collective vise à prendre avantage des opportunités économiques dans l'espace (Portes, 1978; Dureaux, 1987) et apparaît sous deux formes (Findley, 1986; Adepoju, 1988): la stratégie de survie et la stratégie de mobilité sociale. Dans le premier cas il s'agit généralement de familles de conditions précaires dont les membres migrent à la recherche d'un emploi. Ces migrants constituent pour leurs familles une forme d'investissement et un moyen de diversifier les revenus contre une dépendance exclusive des activités rurales. Dans le second cas il s'agit, pour les familles qui ne sont pas confrontées à des problèmes de survie, d'assurer l'ascension sociale de certains de leurs membres en les plaçant dans des conditions leur procurant des emplois plus rémunérateurs et plus stables. Nous avons montré ailleurs (Traoré, 1989) que ces deux groupes de migrants peuvent à leur tour adopter des stratégies adaptatives différenciées dans l'espace urbain.

Selon Gregory et al. (1986), méthodologiquement, le concept de ménage a été utilisé pour saisir ce rôle prééminent de la famille dans la problématique de produc-

tion/reproduction en capitalisme périphérique. C'est ainsi que le ménage est devenu suivant cette perspective l'outil privilégié d'analyse (Gregory et Piché, 1981; Lassonde, 1982; Gregory et al., 1986; Sharon, 1985; Lututala, 1987). Pour notre part, l'importance du ménage et du village dans un contexte où la reproduction se pose en termes de plus en plus difficiles, nous amène à mettre en rapport leurs caractéristiques avec la décision migratoire.

I.3. Espace communautaire, espace d'appartenance culturelle et migration

I.3.1. Espace communautaire et migration

La relation entre la migration et les variables communautaires a été établie par Bilsbarrow (1984) à la suite des limites des niveaux d'analyse macro et microsocial*. Comme le note Franqueville (1987), le processus migratoire est en effet une réalité complexe, multidimensionnelle. En ce sens, aussi bien les agrégats macroéconomiques que les stratégies individuelles ou des ménages n'en saisissent qu'un aspect, à défaut d'une approche globale. À quoi peut-on attribuer cette lacune? Roussel (1985) note par exemple

*. Selon cet auteur, l'utilisation des agrégats macroéconomiques pour expliquer le comportement des individus et des ménages n'est qu'une "tromperie écologique" alors que la déduction de relations qui s'appliqueraient à des unités plus grandes à partir d'observations au niveau individuel, conduit à une "tromperie individualiste".

que la sociologie en tant que science a eu la vocation particulière de fournir à la démographie les éléments d'analyse du comportement humain. Or il semble que le niveau intermédiaire n'a pas attiré suffisamment d'attention en recherche sociologique:

Systematic social research has often been criticized for distorting, if not entirely ignoring, crucial characteristics of social structure. Interviewing surveys have provided much information about the influence of attitudes of individuals and their social status on human behavior, but they have contributed little to our knowledge of the structural constraints exerted by common values and status distributions in groups or communities, because sampling procedures tend to make isolated individuals the focus of the analysis⁷.

Cette remarque de Blau pourrait-elle justifier le vide constaté aujourd'hui entre les approches macro et micro? A en juger par l'observation de Roussel, on est tenté de répondre par l'affirmative; ce qui revient à soutenir l'idée selon laquelle l'influence des caractéristiques communautaires sur le comportement individuel n'ayant pas été suffisamment établie par les sociologues, les démographes pouvaient difficilement faire le lien entre ces variables et la migration. C'est aussi dénier à la démographie toute capacité de développement théorique autonome.

Toujours est-il que les limites de ces perspectives d'analyse sont apparues dès l'instant que la question de la non-mobilité s'est posée à savoir pourquoi certains

⁷. Blau (1960) pp. 178-179.

individus et certains groupes sont portés à migrer plus que d'autres, toutes conditions égales par ailleurs (Amin, 1974; Amselem, 1976). Jusqu'à présent, le peu de progrès réalisé ne permet pas de répondre adéquatement à la question. Certains auteurs avancent le manque d'informations, l'absence de réseaux de soutien, le faible niveau des attentes et aspirations (Adepoju, 1983:130). Il est difficile de soutenir de telles réponses dans le contexte actuel de développement des transports et des communications et surtout face à une importante littérature sur les réseaux de solidarité dans les villes africaines (Traoré, 1989).

Pour une meilleure compréhension du processus migratoire, une intégration des niveaux macro et micro est indispensable. Selon Hugo (1988), le moyen le plus indiqué pour une intégration réussie de ces niveaux passe par une approche basée sur les communautés.

Si l'on admet l'importance des caractéristiques communautaires, il existe cependant plusieurs approches du concept de communauté. Entre les définitions basées sur la taille de la population, et celles relatives au degré d'intégration des relations sociales ou des activités économiques, se trouve une diversité de définitions de nature psychosociale, géographique ou politico-administrative. Ainsi, la communauté est définie soit par le village, soit en y incluant ses environs soit par la région

et parfois même par le pays (Findley, 1986:39). Malgré la diversité des approches, les auteurs conviennent d'une définition à caractère géographique et social. La communauté serait: "a territorially bounded area within which people interact regularly and is more or less inclusive of the interests and activities of its members" (Findley, 1986).

Ainsi définie, la communauté peut être assimilée à l'unité villageoise où la cohabitation des membres de même que leurs activités socio-économiques donnent lieu à une interaction régulière. Toutefois, l'espace ethnique qui est plus vaste, nous semble le plus pertinent dans la mesure où elle véhicule le processus de socialisation qui marque le comportement des individus.

I.3.2. Espace d'appartenance culturelle et migration

La migration, de tout ce qui précède, est une conduite collective mettant en action des milliers d'individus. Elle doit donc s'accompagner à défaut d'un univers du moins d'un ensemble plus ou moins cohérent d'idées et de valeurs. Car, comme l'avance Gurvitch (1967:167), "derrière toutes les espèces de conduites et d'attitudes collectives, derrière toutes les organisations, tous les modèles, signes, symboles, rôles, on découvre tout un monde d'idées et de valeurs collectives". C'est ce palier d'idées et de valeurs qui soutient le processus migratoire que nous appelons ici

l'espace culturel. Cet espace est donc lié à la culture du groupe et est d'autant plus important à considérer dans le processus migratoire que toutes les sociétés ne recourent pas à la migration comme élément de leur stratégie de reproduction sociale.

La culture peut être appréhendée comme l'une des dimensions définies par Melville (1967) dans lesquelles évolue l'individu⁹ ou encore par le sens que lui donne Tylor (1871) à travers le développement mental et organisationnel des sociétés par ce "tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, la morale, les lois, les coutumes et toutes les autres aptitudes et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société"¹⁰. Pour éviter de nous étendre sur les contours d'un concept aussi vaste, nous avons retenu ici l'aspect mode de vie qui, d'après l'anthropologie culturelle est une acquisition humaine plus ou moins stable mais dynamique en fonction du cours de la vie¹⁰. Certains aspects de ce mode de vie sont distinctifs et permettent

⁹. Selon l'auteur l'homme évolue dans un espace où le milieu a une influence sur lui; il existe dans le temps ce qui lui donne un passé historique et le sentiment d'un avenir. L'homme entreprend aussi ses activités au sein d'une société à laquelle il appartient et s'identifie avec les autres membres. Il coopère avec eux pour garantir le maintien et la continuité de cette société.

¹⁰. Dictionnaire de la sociologie Larousse, 1989 p. 54.

¹⁰. Le degré de stabilité de la culture se mesure à la facilité avec laquelle les techniques, les modes de comportement, les croyances se transmettent de génération en génération. Cette relative stabilité laisse cependant la place à une certaine dynamique du fait que la transmission des connaissances n'obéit pas à des règles si rigides qu'il n'existe aucune place au choix individuel (Melville, 1967).

d'identifier une société. Ce sont la nature des activités de subsistances, la forme donnée à des structures de parenté et d'alliance ou à la famille, la philosophie de la vie, le langage, le système de sanctions et d'idéaux etc.

Nous avons examiné ailleurs¹¹ le lien entre le processus migratoire et l'appartenance culturelle et suggéré que le cadre théorique de la migration africaine tienne compte dorénavant de cette dimension pour deux raisons essentielles. La première est la diversité culturelle du continent. Cette diversité s'exprime à travers les modalités différenciées d'accomplissement des tâches nécessaires à la production et à la reproduction matérielle dont l'organisation a une contingence historique puisqu'elle dépend des capacités d'adaptation et d'invention de chaque groupe. La seconde raison est liée à la première et nous y avons fait allusion. La dimension culturelle constitue une alternative à l'approche globalisante et favorise la multidisciplinarité.

Il faut noter cependant, qu'en dépit des apports théoriques que présente la dimension culturelle, sa prise en compte dans l'analyse démographique se heurte à de nombreux

¹¹. Voir Traoré (1989).

problèmes d'ordre méthodologique et conceptuel¹². Parmi ceux-ci il y a la définition du concept d'ethnie, choisi ici pour appréhender l'importance de cette dimension culturelle (nous y reviendrons).

I.4. Relations entre niveaux d'analyse

I.4.1. Importance du niveau intermédiaire

L'influence du contexte national ou international, entendu par ce qui est communément appelé l'espace sans frontières de l'économie-monde capitaliste, sur les conditions de vie des ménages et/ou des individus et par delà leur attitude vis-à-vis de la migration, est suffisamment établie par les théoriciens de l'articulation des modes de production pour que nous nous attardions là dessus. Il est important par contre de souligner ici comment la dimension ethnique (ou le niveau intermédiaire selon d'autres) intègre le cadre théorique et sert de pont entre les deux premiers niveaux.

¹². En étudiant la migration en rapport avec l'ethnicité, nous avons remarqué que la définition "primordialiste" de l'ethnicité se heurte à la dynamique des frontières ethniques et que celle donnée par les situationnistes laissait la place à davantage d'arbitraire dénuant à terme le concept de toute valeur analytique (Traoré, 1989:10-17;22-33).

La remarque de Roussel (1985:66) relativement à l'économisme dominant que l'on attribue aux comportements démographiques, nous semble un point de départ important:

...est évidemment fausse, l'idée d'un cloisonnement entre les motivations des individus et les normes des groupes. On pourra faire la part plus ou moins belle à la liberté de l'individu, celui-ci ne se décide jamais d'une manière 'gratuite'. Son choix se fait toujours en tenant compte des règles du jeu social, et sous la sollicitation d'un système de référence collectif, et la société ne se maintient que si la majorité de ses membres continue à se déterminer suivant le code qu'elle nous invite à respecter.

Il ajoute plus loin:

Cette conception n'implique pas que le comportement des individus serait prédéterminé par leur appartenance sociale. Simplement, chacun de nous est affecté d'une probabilité plus forte de se comporter démographiquement comme ceux qui lui sont socialement semblables.

Si l'on admet l'influence du système de référence collectif, il faut affecter nécessairement une part de la décision migratoire à des unités plus englobantes que la famille telle que la communauté villageoise ou l'ethnie. Autrement dit, il faut admettre l'existence de relations fonctionnelles entre la famille, l'espace national et international d'une part et les communautés villageoises et/ou ethniques d'autre part qui permettent d'expliquer en partie le processus migratoire. C'est dans cette perspective qu'il convient de situer la remarque de Rey (1976) selon laquelle la connaissance détaillée des sociétés rurales constitue la base de la compréhension aussi bien des différences

d'attitudes des divers groupes face à la migration que du processus même aboutissant à cette migration. Ce processus migratoire ajoute Franqueville (1987), est déterminé tant dans ses causes que ses particularités du fait du maintien par le migrant de son identité en ville.

I.4.2. Famille, espace communautaire et appartenance ethnique

Nous avons noté précédemment l'importance que revêt le ménage en tant qu'unité élémentaire de production et de consommation dans laquelle s'effectue la reproduction de la force de travail. Mais pour des raisons qui relèvent entre autres de l'observation statistique, le ménage est devenu une réduction de la famille à ses seules dimensions résidentielle, productrice et consommatrice. Cette réduction imposée a contribué à l'isoler de son contexte social avec une tendance nette à l'analyser en rupture par rapport à la famille dite "étendue" dont il émane. Or, comme le fait remarquer Binet (1979) "la famille africaine reste plus marginée dans ses idéaux tout au moins par ses aspects communautaires" de sorte que les éléments constitutifs de cette famille (individus et ménages) jouissent de rôles et de statuts qui sont à la base de multiples relations garantissant à chaque niveau la sécurité présente et future. L'importance des relations inter-ménages par le biais des transferts en temps de crise est soulignée par Wong (1984).

C'est dire donc que la reproduction du ménage n'est pas toujours assurée de manière isolée. Les pratiques de redistribution des biens et les relations sociales non marchandes y contribuent pour beaucoup¹³.

Par extension de la réflexion au niveau de l'ethnie et des unités villageoises, il existe entre les membres du même village des liens historiques de cohabitation, des liens familiaux pouvant résulter d'une pratique matrimoniale de nature endogamique. Ces liens qui sont à la base des réseaux de solidarité et d'entraide sont d'autant plus renforcés que les individus se réclament d'une même ethnie. Ainsi pourrait s'expliquer l'expansion des regroupements ethniques et/ou villageois dans les villes africaines sous forme d'associations de consommateurs ou d'associations de développement (Gibbal, 1974; Delpech, 1983; Gugler, 1973). Les unes et les autres remplissent des fonctions déterminées (Wallerstein, 1960, 1990) dont l'objectif premier est d'assurer aux individus et aux ménages un mieux-être dans leur environnement. Il y a là, comme le font remarquer Antoine et al. (1987), une conception de la ville comme n'étant qu'un passage forcé, un lieu somme toute favorable à la mise en œuvre des stratégies définies et dont les objectifs se situent bien au village.

¹³. Cette extension des fonctions de reproduction hors des limites du ménage apparaît dans les analyses historiques de la reproduction de la force de travail de Cordell, Gregory et Piché (1987) essentiellement au niveau de la dynamique des ménages dans laquelle le clientélisme et l'esclavage jouent un rôle important.

Tout en constituant donc des soupapes de sécurité, ces structures influencent l'ampleur, la direction et les caractéristiques de l'émigration rurale (Caldwell, 1968; Hart, 1974; O'Connor, 1983).

1.4.3. Espace national, espace communautaire et appartenance ethnique

Nous avons constaté précédemment, que pour les théoriciens de la dépendance, l'inégal développement régional est une manifestation nationale des tendances polarisantes et des contradictions du capitalisme. Ces conditions entraînent des disparités socio-économiques et démographiques régionales génératrices de possibilité de reproduction différenciée. Selon Wallerstein (1990), la configuration hiérarchisée du système mondial et le développement économique limité qui en résulte pour certains pays, entraîne une pratique de division par les élites nationales. Cette division qui permet de primer certains citoyens et d'exclure d'autres est basée sur des critères variés et arbitraires comprenant l'ethnie, la religion et la race ou la combinaison des trois. Ainsi s'explique la tendance des groupes privilégiés à allouer les rôles sociaux les plus élevés aux membres de leurs groupes; situation dont découle selon Hechter (1976) une division culturelle du travail.

Mais pour bien saisir le rôle de la migration dans un tel contexte, il est important de tenir compte des conditions historiques et structurelles des différents groupes.

Pour Barth (1969), dans une "niche" donnée et compte tenu des limites écologiques de son exploitation, les groupes ethniques développent des stratégies de reproduction différenciées. Autrement dit, chacun met en œuvre une dynamique démographique qui lui permet de survivre dans son environnement¹⁴. Le plus souvent cependant, la réponse à cette adaptation différentielle des groupes ne peut être recherchée qu'à travers leur évolution historique. C'est ainsi que pour Ossebi (1982) la situation postcoloniale de chaque groupe est un ensemble de contraintes héritées qui influencent son mode de reproduction.

I.4.4. Économie-monde capitaliste, communautés villageoises et ethniques

Le système capitaliste mondial est défini par Wallerstein (1979) comme une unité comprenant une seule division du travail et une diversité de systèmes culturels. A cette

¹⁴. Prenons l'exemple des terres. Elles sont appropriées par le village et gérées au profit des membres. Si elles arrivaient à ne plus suffire pour une quelconque raison (pression démographique et/ou appauvrissement des sols), il s'ensuit nécessairement une stratégie d'adaptation qui peut être différente lorsqu'on est en présence de plusieurs groupes. C'est le cas par exemple des Wolof et des Serer que citent Martin (1970) pour le Sénégal. Dans un même contexte écologique les premiers, face à la pression démographique, migrent plus souvent alors que les seconds le font moins.

division du travail à laquelle est associée l'antinomie Centre/Périmétrie, il faut ajouter une hiérarchie complexe et une diversité des marchés du travail sur les bases du statut social, des conditions d'emploi, des habitudes de travail, du degré de stabilité de l'emploi etc. (Hechter, 1976; Bonacich, 1972, 1980; Richmond, 1981, Verhaeren, 1990).

L'accumulation toujours plus grande du capital est la caractéristique première du système en même temps sa raison d'être. Aussi, la recherche de cet objectif nécessite t-elle trois conditions: 1) l'obtention d'une force de travail, 2) l'utilisation de cette force doit être flexible dans le temps et dans l'espace et 3) son coût doit être le plus faible possible. Paradoxalement ces préférences, dans une certaine mesure vont à l'encontre des intérêts de classe des capitalistes¹⁵. Face à cette situation, le système capitaliste va rechercher les institutions qui lui assurent la reproduction de la force de travail, conformément à ses exigences, lui permettant ainsi d'atteindre ses objectifs. Selon Wallerstein (1990:146-148), ce sont les structures des "foyers domestiques"¹⁶ qui, dans leur développement his-

¹⁵. Parce que formant une classe, les agents de l'accumulation ont besoin d'une main d'œuvre numériquement importante pour les besoins de la production à l'échelle planétaire. Mais la reproduction de cette force de travail est menacée par son faible niveau de rémunération. Par ailleurs, la force de travail peut s'organiser en une force de classe, qui pourrait entraver les objectifs des capitalistes.

¹⁶. L'auteur a choisi ce terme pour désigner la famille, le ménage, etc.

torique ont rempli ce rôle devenant ainsi l'une des institutions clés de l'économie-monde capitaliste. Elles le doivent dit-il à leur adaptation progressive sous les pressions du marché par l'intermédiaire de leurs contours relativement élastiques. C'est ainsi que les foyers domestiques ont subi constamment des pressions pour séparer de plus en plus d'individus de leur attachement physique, juridique et émotionnel. Cette phase semble être suivie aujourd'hui par la diminution progressive du rôle de la résidence commune comme base de l'appropriation collective du revenu. Non seulement les foyers domestiques se caractérisent par une diversification des sources de revenus, mais aussi leurs formes de participation à la force de travail, se trouve stratifiée en terme d'ethnicité/nationalité et de sexe, dans le but d'une accumulation toujours importante.

L'ethnicisation de la force de travail par exemple, apparaît doublement avantageuse. Elle est avantageuse pour le capitaliste dans la mesure où la socialisation différenciée de celle-ci permet de répondre à différents types de rapports de production. Elle l'est aussi pour le travailleur en lui servant de souffrage de sécurité, compte tenu de sa position précaire sur le marché de travail¹⁷.

¹⁷. La faiblesse du salaire fait que le migrant ne peut pas atteindre rapidement les objectifs qu'il se fixe et qu'il veut réaliser le plus rapidement pour retourner au lieu d'origine dans une période de temps la plus courte possible. Il devient alors vital de faire supporter par la communauté certains coûts de la reproduction de la force de travail. C'est l'exemple des travailleurs immigrés en France que décrivent Barou (1978) et Samuel (1978) qui, par le maintien de l'organisation sociale originelle parviennent à réduire certains coûts en les supportant collectivement. D'autre part le

I.5. Conclusion

L'analyse de la migration africaine nous paraît, à travers ses approches les plus couramment acceptées, essentiellement globalisante. La référence à la colonisation européenne ou encore à l'évolution structurelle des économies nationales depuis les indépendances ne nous semble pas satisfaisante parce qu'elle occulte les histoires spécifiques et ne permet pas de saisir les comportements différentiels que plusieurs travaux empiriques ont relevés. En réalité, le processus et les effets de la pénétration coloniale, tout comme la dépendance qui en a résulté ne sont uniformes ni spatialement ni temporellement. Non seulement la colonisation n'a pas eu la même profondeur selon les lieux, les conceptions et les nouvelles pratiques qu'elle véhiculait n'ont pas été acceptées ou assimilées partout de la même façon.

Il est donc indispensable, pour une meilleure compréhension du phénomène migratoire, de dépasser cette approche globalisante. C'est pourquoi dans la foulée des tentatives de désagrégation de l'histoire africaine, nous proposons une analyse régionale doublée de l'histoire des groupes.

recours au regroupement ethnique semble indispensable dès l'instant qu'il y a l'insécurité d'emploi et partant l'insécurité sociale.

Le cadre théorique qui vient d'être décrit, nous semble plus approprié pour analyser l'émigration dans la Vallée du fleuve Sénégal. En insistant sur la dimension ethnique, il s'agit pour nous de rechercher les facteurs historiques inhérents à l'organisation socio-économique des groupes en présence dont le rôle dans le processus migratoire est très peu souligné. En reliant les résultats de la recherche historique aux caractéristiques des ménages et des villages, nous pensons aboutir à une meilleure compréhension des comportements actuels.

Le concept ethnie est au centre de ce cadre théorique. Aussi, il convient d'en saisir les contours théoriques et par delà tirer la définition des groupes qui s'impose pour ce travail.

CHAPITRE II
DU CONCEPT D'ETHNIE A LA DÉFINITION DES GROUPES

III.1. Problématique théorique du concept d'ethnie

III.1.1. L'ethnie, concept multidimensionnel

Le fait ethnique se caractérise aujourd'hui par son renouveau à l'échelle de la planète. Renouveau car en sciences sociales et jusqu'à récemment, la plupart des théoriciens percevaient le sentiment d'appartenance à une ethnie comme étant un phénomène dépassé. Pour les uns il était incompatible avec la tendance à l'universalisme et devait disparaître à plus ou moins long terme sous le poids de la société industrielle ou post-industrielle. Pour ceux-là, les liens ethniques s'amenuiseraient au fil de la différenciation structurelle et seraient remplacées graduellement par des relations de nature plutôt fonctionnelle. Pour d'autres, l'ethnicité n'est qu'un épiphénomène, un résidu des anciens modes de production précapitalistes. Elle devait disparaître par le biais de la lutte des classes¹⁸.

¹⁸. Ces thèses sont reconsidérées mais comme le montre Copans (1982) dans le cas des marxistes l'étude de l'ethnie n'a pas été sans soulever des problèmes théoriques. Il y a un paradoxe entre l'application de la théorie marxiste à l'anthropologie et la faible profondeur théorique qui a caractérisé l'analyse du concept ethnie. Certains concepts dit-il, ont été traités de façon très sophistiqués alors que d'autres se voyaient tout honneur oubliés ou laissés pour compte. L'ethnie fait partie de ceux-là. Elle a été assimilée en théorie à une formation sociale, à une partie de formation sociale ou même à un mode de production; empiriquement à un phénomène d'ordre superstructurel (politique pour certains, idéologique pour d'autres).

Les clivages ethniques tant dans les pays développés que ceux en développement, a entraîné une remise en question de ces hypothèses théoriques. Deux raisons essentielles sont invoquées: 1) la surestimation de l'homogénéisation sociale et culturelle de la force de travail devant résulter de l'industrialisation et 2) la prééminence des États souverains, considérés comme seuls systèmes réels devant le système mondial (Juteau, 1979; Hechter, 1979). Plus explicitement, une des conséquences de la mobilité du travail a été celle de la stratification du marché non seulement du point de vue des niveaux de qualification mais également suivant une division culturelle. Hechter montre bien comment cette division culturelle du travail entretient et développe le sentiment d'appartenance ethnique.

Quoi qu'il en soit la résurgence du sentiment ethnique s'inscrit aujourd'hui dans le contexte des identités collectives, l'une des préoccupations existentielles de notre temps. La question fondamentale qu'elles soulèvent est certes de savoir pourquoi tant d'hommes et de femmes s'identifient à tel groupe plutôt qu'à tel autre mais également les conditions historiques qui justifient cet état des choses. La difficulté de trouver une réponse adéquate à ces questions rend compte de toute la complexité de la situation. Autant l'ethnie par sa construction historique est difficile à saisir, autant l'identité ethnique ou plus

généralement l'identité en soi, recouvre de multiples connotations de par son caractère polysémique²⁹. La conceptualisation de Michaud (1978) qui le situe au cœur du système social avec ses dimensions psychologiques, culturelles, historiques et économiques rend également compte de la complexité du fait ethnique.

Par sa dimension politico-économique l'ethnicité comme identité collective s'inscrit, de l'avoir de Oriol (1979), dans le processus évolutif de l'état-nation. La construction de celui-ci autour d'une idéologie inclusive avec l'institution d'une culture nationale comme norme d'intégration, a eu pour conséquence le renforcement du pouvoir central. L'étouffement des minorités qui s'en est suivi a contribué à raviver le sentiment d'autonomie collective. On observe ainsi que problème ethnique se pose partout en Afrique même si c'est à des degrés divers³⁰.

²⁹. Dans sa définition de la réalité sociale actuelle qui selon lui n'est que le résultat fragile et changeant de tout un ensemble de réseaux de relations sociales, de relations de domination, d'influence et d'autorité entraînant des conflits, de négociations etc., Alain Touraine (1986) propose une face défensive de l'identité lorsqu'il est question d'appel à la vie, de liberté où les acteurs sociaux rejettent les rôles tels qu'ils sont définis; et une identité offensive lorsque celle-ci prend la forme d'une lutte sociale dans le but d'instituer de nouveaux types de rapports sociaux. Aussi pour De Vos (1986), l'identité est la combinaison de facteurs sociologiques, psychologiques et culturels.

³⁰. Hazoumé (1972) relève deux visages politiques des Etats africains dans la gestion de leurs structures ethniques: le visage ethnocratique où la plupart des membres de la classe dirigeante est choisie dans l'ethnie ou la région du Président et le visage géopolitique qui consiste en un dosage de l'appareil de l'état en fonction des ethnies et des régions. Cette dernière forme serait la plus répandue.

Autant les revendications collectives comme expression d'une exclusion socio-économique et politique expliquent le repli sur l'ethnicité, autant les conflits interethniques s'inscrivent dans une évolution historique à travers laquelle le concept a couvert plusieurs formes. L'ethnie est passée ainsi de réalité globale indépendante et autonome à partie ou composante culturelle et linguistique de formations contemporaines, exploitées sous-développées et dépendantes.

Mais cette dimension politico-économique suffit-elle à expliquer l'ethnicité? Il semble important de prendre en considération les différentes attitudes, les images continues et constantes de l'identité culturelle. Selon De Vos (1986), l'identité ethnique est une continuité dynamique de traditions culturelles. Une continuité à inscrire dans l'interaction des conditions sociales, économiques et politiques avec une dimension psychologique constituée par la famille et les groupes de pairs.

Comme on peut le constater le concept d'ethnie est par sa nature multidimensionnel. Conçu comme fait dépassé ou exotique n'intéressant que les amateurs d'antiquités ou les touristes, il a été pour beaucoup d'auteurs avant tout une tare spécifique aux mouvements sociaux et politiques du Tiers-Monde. Lorsqu'il est enfin apparu important notamment

à la lumière d'une remise en question de la centralité de l'Etat par le développement du capitalisme, l'on s'est rendu compte des difficultés théoriques et conceptuelles qui découlent de son utilisation²¹. Et comme le souligne Jean-Pierre Chrétien dans un collectif récent²², le fait ethnique de par son caractère omniprésent et insaisissable, représente un défi intellectuel.

II.1.2. L'ethnie, une construction historique

L'apparition du terme ethnies dans le vocabulaire ethnologique est très récent²³. A l'origine il désignait les sociétés non-européennes, sans écriture, sans état et sans machinisme. Dès lors le concept fit son chemin. Son intérêt

²¹, Copans (1982) se basant sur les travaux des anthropologues marxistes soulève les difficultés avec lesquelles les marxistes tentent d'aborder la question ethnique. Certains auteurs partent des distinctions nominatives des ethnies et des populations et élaborent des monographies mono-ethniques alors qu'ils affichent une distanciation critique à l'égard de la notion d'ethnie. D'autres qui partent de préalable conceptuel dans la reconstitution des formations sociales historiques se trouvent confrontés à la réalité de l'hétérogénéité ethnique et l'articulation des modes de production non-capitalistes. Cependant la référence ethnique est tellement relativisée que la relation ethnies-mode de production n'a pas fait l'objet de réflexion approfondie. Copans conclut que si l'anthropologie marxiste est silencieuse sur l'usage méthodologique de l'ethnie c'est pour ne pas mettre en doute l'approche utilisée pour repenser l'ethnologie à la lumière du matérialisme historique.

²². Les ethnies ont une histoire, Karthala et ACCT, 1989.

²³. Selon M'Boumbou N'Goma (1980), c'est en 1896 que le terme ethnies est utilisé pour la première fois par Vacher de Lapouge. Mais les termes de peuple et tribu n'ont pas moins continué d'être utilisés. Notamment pour les populations africaines, le terme tribu a eu la faveur des colonialistes pour la simple et bonne raison que lui seul pouvait légitimer l'action coloniale.

apparaîtra avec les besoins de l'administration coloniale où la notion d'ethnie est utilisée pour les modalités du découpage des circonscriptions, où certaines ethnies sont soit privilégiées dans l'administration courante soit désignées comme intermédiaires dans la pacification avec d'autres groupes. De tout cela il en a résulté des classifications à partir de critères parfois contestables, l'identification de certains groupes à un territoire avec des frontières rigides etc. C'est cette réification qui sera à la base du rejet du concept et fera dire à certains anthropologues historiens que l'ethnie ne repose sur aucun fondement historique mais qu'elle serait plutôt une création de l'imaginaire colonial et ethnographique. Amselle et Mbokolo (1985:23) résument sans équivoque cet argument:

La cause paraît donc entendue: il n'existe rien qui ressemblât à une ethnie pendant la période coloniale. Les ethnies ne procèdent que de l'action du colonisateur qui, dans sa volonté de territorialiser le continent africain, a découpé des entités ethniques qui ont été elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations. Dans cette perspective, l'"ethnie", comme de nombreuses institutions prétendues primitives, ne serait qu'un faux archaïsme de plus.

Si le pouvoir colonial en se servant de l'ethnie l'a remodelé suivant ses besoins, la diversité des expériences concrètes laisse supposer qu'il s'y est pris en fonction des situations locales, des conceptions politiques ainsi que des

buts poursuivis et des moyens disponibles²⁴. Mais advenant les manipulations coloniales de tous bords et le mérite du questionnement du concept que suggèrent Amselle et Mbokolo, il faut se garder de tout extrémisme pour prétendre que l'entité "préfabriquée" est dépourvue de tout sens aujourd'hui. Ce qui nous semble certain c'est qu'il est scientifiquement condamnable de se détourner des consciences d'appartenance résultant de créations socio-culturelles et historiques du seul fait que celles-ci ne correspondent pas aux interprétations qu'on leur donne. Il est vrai que l'ethnie ne peut être réduite à une entité homogène comme le suggère l'image quasi biologique de son emploi ethnographique. Plusieurs raisons permettent d'en douter notamment les différentes formes de mobilité ancienne, les capacités d'assimilation d'éléments étrangers, les phénomènes de transgression généalogique, les manipulations historiques

²⁴. Sur les diversités locales, Johnson (1989) montre par l'exemple du Soudan, comment les ethnies ont été restructurées et parfois recréées; Gahama et Mvuyekure (1989), montrent la cristallisation de la dichotomie Tutsi/Hutu sous l'administration coloniale; Jean-Pierre Dozon (1985) décrit comment le découpage géographique a servi aux administrateurs coloniaux pour la création de l'ethnie Bâlé etc. Par ailleurs, les colonisations française et anglaise de par leurs approches politiques différentes ont donné deux conceptions du rôle de l'ethnie dans leur processus de domination de sorte qu'il en est résulté des situations différentes. Enfin la disponibilité des moyens a ses conséquences sur les "politiques ethniques" dans le sens où les pays colonisateurs les plus pauvres se sont livrés à des manipulations ethniques plus sommaires et plus intimes, plus que les plus riches, donnant ainsi lieu à plus de métissage donc à l'émergence de groupes hybrides (Pélissier, 1989).

des généalogies²⁸. Il est bien établi également que son contenu a été altéré sous l'administration coloniale. Mais la profondeur historique de la réalité ethnique peut-elle se réduire à la colonisation? Il nous semble qu'elle la dépasse d'autant plus qu'il existait des espaces linguistiques (Amselle et M'bokolo, 1985) qui permettaient d'établir certains liens culturels. Le fait que plusieurs peuples portaient des noms différents de ceux attribués par l'administration coloniale, est aussi une preuve que la conscience ethnique était antérieure à la colonisation.

En définitive, il nous semble que le concept d'ethnie doit être relativisé tenant compte de sa genèse et des apports nouveaux. L'appartenance ethnique se caractérise aujourd'hui par ses dimensions conflictuelle et non-conflictuelle. La première s'exprime par des revendications de type sécessionniste, la seconde par le biais de solidarités en associations et de discours. Tous ces aspects se traduisent dans le vécu quotidien et donnent ainsi un sens objectif à l'ethnicité qui interpelle tout un chacun dans ses questionnements des réalités africaines.

²⁸. Montrant l'importance de la cohabitation dans le processus de constitution des ethnies, Jean-Pierre Magnant (1989:332) fait la remarque suivante: "si l'idéologie dominante veut qu'à l'origine du phénomène social il y ait la famille, les recherches semblent montrer que la constitution des familles pourrait être postérieure à la constitution d'unités sociales à base territoriale". Il conclut ainsi que c'est bien le fait d'être voisin qui serait à l'origine de la parenté et entre autre de l'ethnie: "ceux qui vivent côté à côté parlent la même langue, célèbrent le même culte: ils ne peuvent être que frères et descendre d'un ancêtre commun".

II.1.3. Définition de l'ethnie

Les deux définitions courantes de l'ethnie sont celles que nous offrent les approches "primordialiste" et "situationniste"²⁴. Pour la première, un groupe ethnique est une entité culturelle se caractérisant par des traits objectifs tels que la langue, le territoire, le phénotype, certaines formes d'organisation politique, sociale, économique ou religieuse. L'ethnicité est considérée alors comme innée, "primordiale" et devient pour l'individu une "identité de groupe fondamentale":

It (ethnicity) is a synthetic term which refers to the fusion of many traits or components that belong to the nature of any ethnic group; thus ethnicity is a composite of shared values, beliefs, norms, tastes, consciousness of kin within the group, shared in-group memories and loyalties, certain structured relationships within the group, and a trend toward continuity by preferential endogamy (Shermerhorn, 1974:22).

En plus du fait que les caractéristiques culturelles et les traits du groupe sont innés et invariables, la réalisation par les membres de leur affiliation à celui-ci (utilisation d'un nom commun, croyance à une même origine, destinée historique commune etc.), s'exprime au dessus des facteurs socio-économiques:

To belong to an ethnic group is to believe sincerely that one belongs for deep personal reasons which transcend socioeconomic interests (Patterson, 1977:113).

²⁴. Pour une discussion détaillée de ces approches, voir Traoré (1989).

Une telle définition prend comme horizon d'analyse l'ethnie coupée des autres ethnies dans laquelle l'ethnicité devient un phénomène statique.

Pour dépasser cette position classificatoire et faire de l'ethnicité un concept analytique, certains auteurs, tout en se prévalant des a priori primordialistes conçoivent l'ethnicité en terme de compétition entre groupes. Cette compétition proviendrait des pulsions naturelles de l'homme (Gordon, 1978); de l'extension de la parentée (Van den Berghe, 1978) ou encore de la lutte pour la survie (Sibutani et Kwan, 1965):

Ethnic groups command our unreasoned loyalty because they are in fact, or at least in theory, superfamilies. But ethnic relations are not only relations of cooperation and amity with the in-group; they are equally importantly relations of competition and conflict between groups. While intra-group relations are primarily dictated by kin selection, real or putative, inter-group relations are typically antagonistic (Van den Berghe, 1978:409).

Au delà des problèmes méthodologiques, l'approche primordialiste pêche par l'absence d'une dimension conflictuelle. Non seulement elle occulte les conflits intra-groupes, mais aussi elle n'explique pas le fait que certains individus, un moment donné, ne s'identifient plus à leurs groupes. Ces limites ont amené certains auteurs à considérer l'approche situationniste comme alternative.

L'approche situationniste soulève la problématique de l'identité ethnique par le biais du concept de "frontières ethniques". Pour cette approche il est plus important de savoir pourquoi et comment des frontières sont élaborées et maintenues par les groupes que de vouloir inventorier les caractéristiques culturelles qui font la spécificité de ces groupes. Fredick Barth, l'un des principaux théoriciens de cette approche, définit le groupe ethnique à la fois par les frontières qu'il se donne en tant que groupe et par celles que lui donnent les autres groupes:

...as a membership which identifies itself and is identified by others, as constituting a category distinguishable from other categories of the same order (Barth, 1969:11).

L'ethnicité selon Barth se situe alors à deux niveaux: une forme d'organisation résultant de l'interaction du groupe avec son environnement, et une structure cognitive des distinctions que se font les individus:

When defined as an ascription and exclusive group, the nature of continuity of ethnic unities is clear: it depends on the maintenance of boundary. The cultural characteristics of the boundary may change and cultural features that signal the members may likewise be transformed, indeed, even the organizational form of continuity dichotomization between members and outsiders allows us to specify the nature of continuity and investigate the changing cultural form and content (Barth, 1969:14).

Les frontières ethniques changent donc selon Barth en fonction des situations historiques, économiques, sociales et politiques auxquelles les individus se trouvent confrontés. Autrement dit l'ethnicité devient une forme

d'organisation sociale dont la dynamique doit être saisie à travers l'interaction des identifications des individus au groupe avec l'environnement²⁷. La valorisation du rapport du groupe avec son environnement par rapport à son contenu culturel, amène à situer l'ethnicité dans une perspective diachronique et comme un processus de changement (Isajiw, 1974).

Plusieurs études sur l'ethnicité en Afrique se sont identifiées à cette approche. Pour Schildkrout (1974) et Cohen (1963), quand bien même on utilise les coutumes, les traits culturels pour symboliser les frontières ethniques, ces différences culturelles ne sont pas articulées de manière intrinsèque avec l'ethnicité. Young (1982) pour sa part, montre que l'ethnicité est le produit d'une construction idéologique qui a commencé pendant la période coloniale. Les identités culturelles n'étaient pas donc innées, mais acquises à travers des processus sociaux et psychologiques d'apprentissage.

L'approche dynamique de l'ethnicité notamment son articulation avec les situations socio-économiques est sans doute stimulante et semble s'appliquer fort bien à la situation africaine où le dynamisme ethnique tend à se développer

²⁷. Pour certaines classifications des approches théoriques de l'ethnicité, le point de vue de Barth et celui qui perçoit l'ethnicité en termes de compétition entre groupes, constituent deux variantes d'une même approche dite "écologiste" (Massé, 1983).

au fur et à mesure que les conditions socio-économiques changent. Mais identifier un groupe ethnique suivant une telle approche s'avérera difficile empiriquement. Nous avons montré ailleurs que la définition situationniste requiert des techniques nouvelles de collecte que celles appliquées jusque là (Traoré, 1989:27-33) et que le fait d'y recourir en démographie des sous-populations nécessiterait plus d'efforts théoriques et conceptuels.

II.2. Définition des groupes étudiés

II.2.1. Les critères

La difficulté d'appréhender le concept d'ethnie est attribuable non seulement à la nature multidimensionnelle que nous lui avons reconnue, mais également aux différents contenus qu'il a dû prendre en fonction des contextes²⁸. Dans cette diversité des définitions, il nous semble que la question n'est pas tant laquelle est valide, mais bien plus celle qui est la plus adaptée à l'analyse du problème théorique que l'on se pose. Nous avons rappelé les objectifs que nous assignons à ce travail, en particulier initier une approche "désagrégante" de la migration africaine, laquelle nous semblait quelque peu globalisante dans ses démarches

²⁸. La superposition à la nation dans le contexte américain où les groupes issus de l'immigration continuent de s'identifier à leurs nations d'origine est bien différente du contexte européen ou de celui des anciennes colonies.

actuelles. Nous avons situ  une telle perspective dans la recherche des facteurs socio-historiques d terminants   travers l'histoire propre   chacun des groupes.

Puisqu'il est question de lecture de l'histoire des groupes, leurs appellations nous semblent  tre un param tre essentiel de d part. Ces appellations doivent par ailleurs receler une certaine v rit  historique. Autrement dit   tout nom dont se r clame aujourd'hui un groupe, doit  tre rattach e une histoire; l'histoire que s'approprient tous les membres du groupe. Les Sonink  et les Poular d sign s par les langues qu'ils parlent, repr sentent deux ethnies bien distinctes de la r gion. Chacune s'identifie   une histoire fort bien ancr e dans les mentalit s que rapporte d'un c t  une tradition orale et de l'autre l'historiographie africaine.

Mais il ne suffit pas d'avoir un nom pour qu'un groupe soit consid r  comme ethnie, encore faut-il qu'il existe en son sein un sentiment d'appartenance partag , la conscience d'avoir une histoire commune et la conscience d'une communaut  de destin. Ce sentiment d'appartenance, nous le trouvons non seulement dans les pratiques des populations mais  galement par l'appellation qu'elles se donnent et   partir de laquelle elles se d finissent par rapport aux voisins. Ce sentiment est enfin attest  par les noms diff rents de ceux consign s par l'administration coloniale

(Soninké et Haal-Poular au lieu de Sarakollé et Toucouleur et/ou Peulh) qui expriment d'une part la conscience de leur spécificité, de l'autre la conscience d'une histoire commune. Les Poular appartiennent à cette grande famille Haal-Poular²⁹ dont la consanguinité et l'histoire se résument en cet adage populaire: "Pulaar jibinaako Fuuta, mawni Maasina, naywi Fuuta jalon. So tawu a yii beremrefol e tooccoonde, Hoccu, gannda Ro e nder dunndu mawndu ummii":³⁰. Quant aux Soninké, ils identifient leur histoire à la tradition orale du Wagadu, empire dont la splendeur et la richesse font leur fierté.

En définitive, la définition du groupe ethnique que nous retenons ici, est basée sur l'autoconscience d'une identité propre dont l'ethnonyme est l'expression externe. Cette identité est fondée historiquement sur des réalités économiques, sociales, linguistiques etc. L'ensemble des individus constituant le groupe sont unis non seulement par la conscience de leur communauté et leurs différences par rapport aux autres mais également par la langue, la culture etc.

²⁹. Tous ceux qui ont la langue poular en commun

³⁰. "Le Poular est né au Fuuta, il a grandi dans le Macina et a vieilli au Fouta Djalon. En trouvant une feuille sèche dans un espace vide, ramasse-la et sache qu'elle est l'émanation d'une forêt immense et dense", cité par Mamadou Deme (1982) p. 18. Le Macina où semble s'être façonnée toute la richesse linguistique et proverbiale poular, se trouve dans l'actuel Mali; le Fouta Djalon où le fleuve Sénégal prend sa source se situe quant à elle dans l'actuelle Guinée.

II.2.2. Les limites

Par rapport à la définition "primordialiste", l'ethnie selon nous, ne peut être considérée comme innée et close. Elle est le produit historique d'une interaction dialectique entre plusieurs groupes. Elle est donc ouverte et dynamique. La langue, les techniques et autres caractéristiques qui la définissent comme ensemble culturel (Annexe I) sont des réalités concrètes en mouvance continue, formant un tout plus ou moins stable, appelé à se transformer soit en se dissociant, soit en se conjuguant sous d'autres formes pour engendrer de nouvelles réalités ethniques.

Cet ensemble culturel formant un tout dynamique appelé ethnie, est en fait saisi dans l'enquête que nous utilisons par la langue maternelle des individus. Si nous concevons une fluidité des frontières ethniques, il faut admettre que le clivage des individus suivant leur langue maternelle n'est qu'un maillon d'une chaîne d'identifiants comprenant l'héritage culturel, l'adaptation au groupe et la perception du "nous" (Obidinski, 1978). Sur un plan strictement démographique, nous avons noté (Traoré, 1989:31) comment les variables comme la nuptialité, la fécondité et la migration modifient les frontières ethniques, en rendant ainsi l'identification par la seule langue maternelle insuffisante.

La langue ne suffit pas à définir l'ethnie pas plus qu'à produire l'ethnicité car même si elle sert à interroger les individus en sujets, à construire leur "personnalité" (Balibar, 1990), elle donne une dimension de l'identité qui est ouverte. L'on ne choisit pas sa langue maternelle certes, mais l'on peut s'approprier d'autres langues qui peuvent faire de soi le porteur du discours et des transformations de sa langue maternelle. Néanmoins la communauté de langue est une réalité concrète. Par les échanges, la communication, elle lie les individus par une chaîne de discours tout en les identifiant à une origine pouvant être actualisée à tout moment. C'est de ce point de vue que nous admettons les locuteurs d'une même langue comme constituant une unité sociale.

II.3. Conclusion

Le parcours du champ théorique de l'ethnie nous a révélé comme caractéristique principale la diversité de ses manifestations. L'identité ethnique apparaît comme étant une continuité dynamique qui s'inscrit dans l'interaction de plusieurs facteurs socio-économiques, politiques, psychologiques etc. De par ces manifestations, le fait ethnique est au centre de multiples approches théoriques et conceptuelles.

Vis-à-vis des approches primordialiste et situationniste, l'une réduisant l'ethnie à une vision biologique et l'autre la relativisant jusqu'à devenir difficilement opératoire, nous avons choisi une définition intermédiaire qui, tout en acceptant la fluidité des frontières ethniques, s'approprie certains critères primordialistes.

CHAPITRE III

SOURCES DES DONNÉES ET MÉTHODES D'ANALYSE

III.1. Les sources de données:

Selon les objectifs précédemment définis, l'analyse s'appuiera sur deux types de données: les données d'archives et les données d'enquête. Le premier objectif qui consiste à rapporter la dynamique migratoire actuelle de la vallée du fleuve Sénégal à son évolution historique, impliquait pour nous, compte tenu de l'importance de l'étape coloniale dans l'histoire des populations africaines en général, une recherche au niveau des archives héritées des administrateurs coloniaux. La colonisation européenne, dans ses incidences politiques et économiques à la fois sur les structures sociales et sur la déstructuration économique ainsi que le processus de prolétarisation, constitue le cadre de référence par excellence des spécialistes africains et africanistes en sciences sociales. Quant à l'analyse quantitative qui requiert des données plus actuelles, elle s'appuiera sur l'enquête migration de la vallée du fleuve Sénégal (EMVFS) de 1982-1983.

III.1.1. Les archives coloniales

III.1.1.1. Objectifs et méthodes d'exploitation

L'exploitation des archives coloniales avait pour but essentiel de saisir les implications différencielles des politiques coloniales au déclenchement des mouvements migratoires au sein de chacun des groupes mais aussi, dans la mesure du possible, les conditions précoloniales qui permettent de situer les migrations dites "traditionnelles" dans une continuité des migrations "modernes". D'un côté, il s'agissait d'examiner l'incidence des politiques économiques, de l'autre l'évolution socio-économique des populations locales ainsi que leurs rapports différenciels avec l'administration coloniale.

En ce qui concerne le premier point, la consultation a été organisée selon les grands thèmes suivants:

- Rapports politiques
- Politique indigène
- Affaires économiques
- Impôts et taxes
- Esclavage
- Recensements administratifs.

Ces thèmes sont traités pour la plupart dans des rapports périodiques mensuels et annuels, les uns au niveau des cercles et autres circonscriptions administratives, les

autres à l'échelle de la colonie. Mais ce type de recherche demandait beaucoup de temps et de patience non seulement en raison des multiples démarches administratives mais aussi à cause de la qualité de conservation des documents ce qui, dans notre cas, ne nous permettait pas une consultation très fouillée. Nous nous sommes limités à situer au niveau des rapports annuels les événements les plus importants et à rechercher les facteurs explicatifs au niveau des cercles et circonscriptions.

III.1.1.2. Contraintes politico-administratives

La région que nous étudions rappelons-le, est à cheval sur trois pays, chacun disposant de ses propres archives nationales. Les archives de la Mauritanie sont d'accès très limité. Celles du Sénégal, de par leur richesse et leur organisation, sont de loin les meilleures. Malheureusement la situation politique de la région n'était pas propice à nous permettre un séjour à Dakar. Aussi, en nous limitant aux archives nationales du Mali, seule la partie correspondante de la vallée pouvait être couverte par nos recherches. Le fait que les deux colonies aient été à un moment donné administrées de Dakar nous limitait quelque peu quant à la complétude même de cette partie.

Cette difficulté devait être contournée par un séjour à Aix-en-Provence en France, où se trouvent les archives d'Outre-Mer dont celles de l'ex-AOF (Afrique Occidentale

Française). Nous avons eu tout au moins une vue quelque peu globale de la région étudiée car là aussi, certaines séries étaient déjà transférées à Dakar. Mais pour l'essentiel, les séries ci-dessus énumérées ont pu être consultées. La plupart figurait sur des microfilms.

En définitive, la consultation des archives a été d'un côté très profitable dans la mesure où elle nous a permis de mieux argumenter certaines de nos analyses mais de l'autre, étant donné le temps, la nature des témoignages, elle n'a pas eu cette profondeur historique que nous escomptions. La principale lacune par rapport à notre problématique est de n'avoir pas permis de déceler des politiques d'exploitation différencielles vis-à-vis des groupes (sinon au moment de la "pacification") à partir desquelles il aurait été possible d'appréhender leur incidence en terme démographique.

III.1.2. L'enquête migration de la vallée du fleuve
Sénégal de 1982-1983 (EMVFS)

III.1.2.1. Contexte général et objectifs

Plusieurs travaux, comme nous le verrons, analysent les conditions de développement de l'émigration de la Vallée du fleuve Sénégal vers la France en particulier dans les années 1960. Ce développement était lié essentiellement aux besoins de l'industrie française d'après-guerre. Mais dès 1973, le

"choc pétrolier" aidant, la crise économique s'installe en France et provoque une détérioration du climat social par la montée du chômage et de la xénophobie³¹. Plusieurs secteurs de l'économie sont touchés, en particulier le secteur industriel où se trouvent employés de nombreux immigrés. Les mesures économiques, législatives ou financières spontanées semblent inefficaces. Pour bien des experts et économistes, les structures industrielles françaises sont de plus en plus inadaptées et imposent des restructurations profondes. En matière d'immigration une nouvelle politique s'avère ainsi nécessaire. Il s'agit pour les autorités françaises d'inciter les immigrés au retour et de favoriser une meilleure insertion économique et sociale pour assainir le climat social.

Cette perspective d'un retour imminent de nombreux de leurs ressortissants augure de nouveaux problèmes pour les pays riverains du Fleuve Sénégal, au moment où ils traversent une crise économique et financière aggravée par la sécheresse. C'est dans ce contexte que se situe l'enquête migration de la Vallée du fleuve Sénégal de 1982-83. Dans la mesure où la réalisation sans heurts du retour des migrants passe à la fois par une connaissance appropriée de l'évolution des contraintes ayant motivé leurs départs,

³¹. Fédération des Travailleurs d'Afrique Noire Immigrés (FETRANI): "Contribution à l'analyse sur les problèmes liés au retour des migrants de la Vallée du Fleuve Sénégal", communication au colloque sur les migrants de la Vallée du Fleuve Sénégal, Dakar, 27 Février au 1er Mars 1984.

l'étude de l'importance des transferts sur la vie des familles en place et les conséquences de leur suppression ainsi que des paramètres d'une insertion dans un tissu économique différent, une telle enquête était justifiée.

Exécuté conjointement par l'Unité Socio-économique et de Démographie de l'Institut du Sahel (actuel CERPOD) et l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), le projet d'enquête sur la migration dans la vallée constituait un des volets d'un vaste programme de recherche sur les migrations internationales dans la sous-région sahélienne dont les objectifs principaux (Condé et Diagne:1986:12-13) sont les suivants:

-Élucider sous l'angle multidisciplinaire certaines questions théoriques relatives à la marginalisation, l'intégration, l'insertion et le retour éventuel des immigrées d'Europe;

-Fournir des données socio-économiques et démographiques en particulier pour faciliter aux pays sahéliens la réinsertion des immigrants rentrés;

-Améliorer les mécanismes de planification dans les pays sahéliens par la réhabilitation du facteur population;

-Développer les capacités de collecte, d'analyse et de recherche démographique au Sahel;

-Contribuer à la définition de politiques de population viables dans les pays sahéliens.

III.1.2.2. Méthodologie et questionnaires

Le principe général consistait pour les responsables du projet, à saisir le phénomène migratoire en amont et en aval. L'on savait déjà par différentes sources, que la Vallée du Fleuve Sénégal était une zone émettrice et que la France constituait la principale destination des migrants internationaux. Aussi la méthodologie est conçue de manière à enquêter sur un échantillon dans la zone réceptrice que constitue la France, laquelle déterminerait indirectement l'univers à sonder dans la zone émettrice. Mentionnons que nous travaillerons essentiellement sur l'enquête de la vallée.

III.1.2.2.1. L'enquête de France

Elle s'est déroulée au courant des mois d'août et septembre 1982. La base de sondage était constituée des données du Ministère français de l'Intérieur et de celles des services consulaires des trois pays (Mali, Mauritanie et Sénégal). A partir des listes nominatives, l'on a déterminé les départements de fortes concentrations, lesquels ont servi par la suite à la sélection des foyers d'immigrés sur la base de 15 résidents et plus. Sur les 38 foyers remplissant le critère, 8853 émigrés sont obtenus dont 1093 Mauritaniens, 2084 Sénégalais et 5676 Maliens. L'objectif

fixé était d'enquêter auprès de 20% soit près de 1850 émigrés. Mais l'échantillon réel ne sera que de 1229 soit 14% des résidents "réguliers".

III.1.2.2.2. L'enquête dans la Vallée

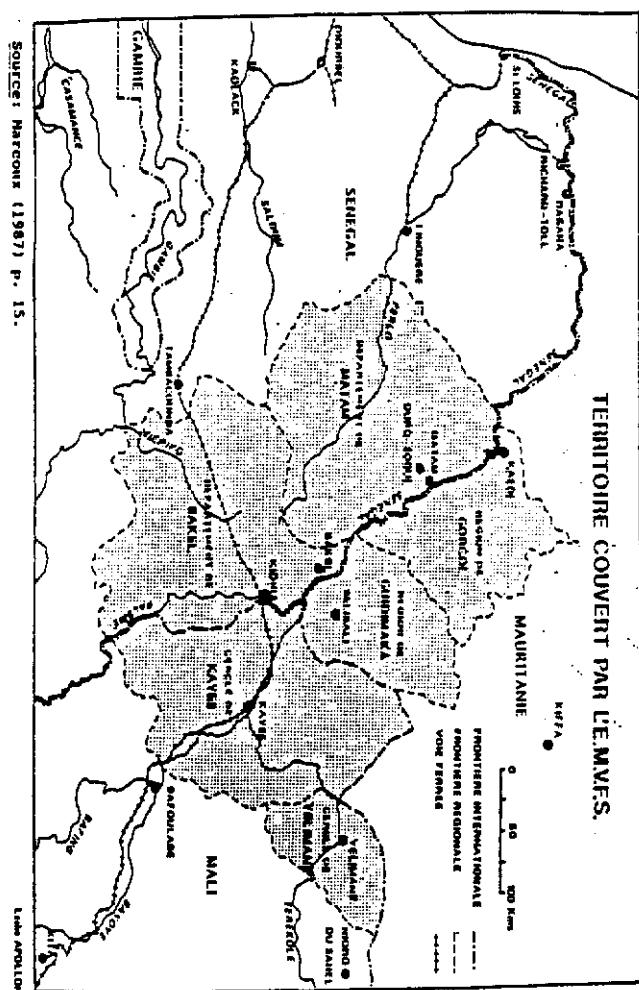
Elle s'est déroulée de novembre 1982 à janvier 1983 et visait à couvrir un échantillon de 10000 personnes, réparties entre 4000 au Mali, 4000 au Sénégal et 2000 en Mauritanie. Pour simplifier l'on a retenu un effectif de 100 personnes par village ce qui revient à enquêter dans 40 villages au Mali, 40 au Sénégal et 20 en Mauritanie. La liste exhaustive de ces villages dont sont originaires les émigrés de l'échantillon de France a déterminé l'univers suivant:

- les départements de Bakel et Matam au Sénégal;
- les régions de Sélibaby et du Gorgol en Mauritanie;
- les cercles de Kayes et de Yélimané au Mali.

Cet univers a été stratifié comme suit:

- la strate 1 comprend les villages représentés dans l'échantillon de France dont le nombre d'émigrés est supérieur ou égal à 20;
- la strate 2 comprend les villages représentés dans l'échantillon de France ayant moins de 20 émigrés;
- la strate 3 est constituée des villages non représentés dans l'échantillon de France.

Carte 2:



SOURCE: Marcon (1987) p. 15.

Le tirage de l'échantillon s'est effectué à deux niveaux. Le premier est aléatoire et a permis d'obtenir la liste des villages à enquêter, le second dépendait de la taille du village tiré. Les villages tirés dont les effectifs se situent entre 80 et 150 personnes ont entièrement fait l'objet d'enquête. Pour ceux dont les effectifs se situent entre 151 et 2000, l'on a procédé à une numérotation préalable des concessions et au calcul de leur taille moyenne. Le nombre permettant d'identifier les concessions échantillons a été obtenu en multipliant l'inverse de la fraction de sondage par la taille moyenne des concessions du village.

En ce qui concerne les villages dépassant 2000 personnes, un tirage aléatoire est effectué entre les découpages de recensement (districts). Une fois le district obtenu, la démarche suivie est la même que précédemment²².

Au total, l'enquête a touché près de 12500 personnes réparties entre 1028 ménages. Parmi eux près de 10900 résidents, 1390 émigrés et 200 visiteurs. Avant de revenir sur les limites de cette opération, présentons brièvement les questionnaires.

²². La liste des villages-échantillons figure à l'annexe II.

III.1.2.2.3. Les questionnaires

Puisque nous travaillons essentiellement sur l'enquête de la Vallée, nous nous limiterons à présenter les seuls questionnaires administrés à ce niveau. Ils sont au nombre de cinq: un questionnaire village, un questionnaire ménage, deux questionnaires individuels (homme, femme) et un questionnaire chef de ménage. Le premier est adressé au chef de village et vise à saisir la vie économique et sociale du village; le second rassemble les caractéristiques individuelles des membres du ménage ou de toute autre personne ayant dormi dans la concession la nuit précédent le passage de l'enquêteur. Certaines caractéristiques démographiques absentes du questionnaire collectif sont reprises dans les questionnaires individuels adressés aux adultes de 15 ans et plus. Pour les femmes il s'agit notamment de l'historique des mariages et des naissances, de la survie des enfants, etc. Pour les hommes l'on a demandé l'histoire migratoire, leur niveau d'éducation, la formation professionnelle, les questions liées au retour et aux projets de réinsertion, etc. Enfin le questionnaire chef de ménage décrit l'activité économique du ménage, la nature des transferts effectués par les émigrés ainsi que leur destination etc. Un exemplaire de chacun des cinq questionnaires figure à l'annexe III.

III.1.2.3. Critique des données

Toute opération de collecte de données statistiques quelle qu'elle soit comporte une marge d'erreur qui est fonction des difficultés d'observation dans le territoire concerné, selon les méthodes utilisées et leur application plus ou moins efficaces. Aussi comme le font remarquer Condé et Diagne (1986:16), l'EMVFS n'échappe pas à cette règle tant au niveau de son volet France où, semble t-il, se soustraire aux questions d'une enquête ne fait encourir à l'intéressé aucune sanction administrative ou pénale, qu'au niveau de la Vallée où les conditions matérielles et géographiques, l'analphabétisme des populations et leur méfiance parfois, rendent la collecte de l'information délicate. Mais ces difficultés pratiques ne constituent pas, loin s'en faut, les seules sources d'erreurs possibles. De la définition des objectifs au traitement informatique des données en passant par la confection des outils, la délimitation des unités et des aires de dénombrement etc., la préparation et le traitement d'une opération de collecte sont sujets à de multiples erreurs.

III.1.2.3.1. Erreurs liées à l'échantillonnage

Sur le plan de sa conception l'EMVFS avait le mérite qui lui conférait toute une originalité, celui de vouloir saisir le phénomène migratoire de la Vallée en amont et en

aval; autrement dit à l'origine et à la destination. Mais paradoxalement cette démarche apparaissait comme l'une de ses principales faiblesses. Faiblesse liée d'abord à l'élaboration de la base de sondage en France à partir de statistiques du Ministère français de l'Intérieur et des services consulaires des ambassades. Ces statistiques sont jugées insuffisantes compte tenu de l'existence d'une migration clandestine importante³³. Faiblesse liée ensuite au contexte de tensions sociales en France; contexte favorable à la méfiance des émigrés, boucs-émissaires désignés d'une conjoncture économique morose³⁴. Cette méfiance des immigrés en général et des "illégaux" en particulier a été une source principale de difficultés:

Les objectifs de la nouvelle enquête, malgré toutes les explications données, laissaient sceptique...les conséquences des régularisations des "sans papiers" ordonnées par le gouvernement en fin 1981 et début 1982 commençaient à apparaître: parmi les nombreux demandeurs de régularisation, quelques-uns venaient de se voir notifier un refus par les autorités administratives compétentes, lesquelles les enjoignaient de quitter le territoire français dans un délai d'un mois³⁵.

³³. Selon une estimation des auteurs de l'enquête qui se situe très certainement en dessous de la réalité, cette émigration clandestine représente 38% des résidents (Condé et Diagne, 1986:35).

³⁴. Le ralentissement de la production industrielle dans les années 1979-80, l'aggravation du chômage en 1982-83 qui s'est situé au niveau de 8% selon la PETRANI (1984), ont été les tournants de la xénophobie et du racisme, dirigées essentiellement contre les émigrés africains.

³⁵. Condé et Diagne (1986:20).

Ainsi en est résulté un taux élevé de refus de l'ordre de 13% si l'on considère les foyers et de 33% lorsqu'il s'agit des effectifs (Condé et Diagne, 1986:19).

Il est probable donc, dans la mesure où cette opération en France avait servi à la délimitation de l'univers d'enquête de la Vallée, que la représentativité de l'échantillon aussi bien du point de vue des caractéristiques socio-démographiques que de l'appréhension du phénomène migratoire lui-même ait souffert de l'ensemble des faiblesses accumulées.

III.1.2.3.2. Erreurs dues à la période d'enquête

L'enquête était justifiée, nous l'avons dit par des contraintes du moment à savoir le besoin en données qu'éprouvaient les Etats sahéliens pour se préparer à l'éventualité du retour de leurs ressortissants. Cette situation d'urgence justifiait-elle le choix de la période d'enquête? Nous pensons que le choix de la période d'hivernage où les mouvements de population sont limités, était destinée dans l'esprit des responsables de l'opération à favoriser une meilleure couverture dans un contexte de forte mobilité (nomadisme, transhumance, migration). A l'opposé, les conditions géographiques, les difficultés de communication en saison d'hivernage, les occupations agricoles sont autant de facteurs qui agissent sur la

qualité des données. Selon les rapports techniques, les opérations se sont bien déroulées en particulier grâce à une bonne coordination des équipes ainsi qu'à un effort soutenu de sensibilisation ayant permis la collaboration des populations³⁴. Il n'en demeure pas moins cependant que la qualité des données souffre quelque peu de la proportion élevée de personnes non vues (à cause justement des travaux agricoles) si l'on considère la précision que requièrent certaines réponses du questionnaire individuel³⁵.

III.1.2.3.3. Erreurs de déclaration des âges

Les données sur l'âge collectées en Afrique se caractérisent souvent par leur défectuosité. Une défectuosité qui provient de la sous-estimation des jeunes enfants (surtout les filles), du vieillissement des adultes par le prestige associé à l'âge³⁶ ainsi que de la préférence pour certains chiffres. Il est malheureusement difficile de

³⁴. Voir à ce sujet les rapports de terrain 83.003/USED, 83.011/USED de Moussa Ba Bathily et de Mamadou Diallo respectivement sur les parties mauritanienne et malienne; le rapport sans numéro de Mamadou Thiam en date du 23 Novembre 1982 sur la partie sénégalaise; le compte rendu de la réunion de synthèse 83.007/USED du 1er et 2 Février 1983, portant sur le déroulement des opérations de Nassour Ouaidou, responsable technique de l'enquête et le rapport de mission de N. Condé, de l'OCDE en date du 2 Juin 1983 au Mali, Mauritanie et Sénégal.

³⁵. Nassour Ouaidou, 83.007/USED, Compte-rendu de la réunion de synthèse consacrée au déroulement des opérations, 1er et 2 Février 1983, p. 4.

³⁶. Ces erreurs sont introduites parfois par les enquêteurs qui ont tendance à surestimer l'âge des femmes ayant plusieurs enfants.

cerner statistiquement l'effet de ces facteurs sur la qualité des données. Seule l'intensité du phénomène d'attraction est mesurée par quelques indices notamment ceux de Whipple, de Myers et des Nations Unies. L'analyse des données sur l'âge faite par Marcoux (1987:40-41) révèle pour cette opération un indice de Whipple de 171,64 et une forte attraction pour les chiffres 0 et 5.

Le principe courant visant à contourner les erreurs de mauvaises déclaration des âges est celui d'un regroupement des âges qui préserverait d'une trop grande dispersion des données. Au niveau des âges moyens cependant, un tel regroupement n'est pas possible mais il est probable que le calcul des moyennes soit très peu affecté par cette attraction des âges ronds surtout si l'on pense que comme événement l'âge à la migration a de plus fortes chances d'être mieux connu que celui de la naissance dans un contexte où prévaut l'analphabétisme.

III.1.2.3.4. Erreurs inhérentes au type d'enquête

L'EMVFS de 1982-83 est une enquête rétrospective qui cherchait à déterminer le passé de la population du domaine en interrogeant des survivants. Ses résultats peuvent donc être influencés par la mortalité dans l'hypothèse où les décédés présentent des caractéristiques différentes des sur-

vivants. Mais en terme d'analyse migratoire, on admet souvent l'hypothèse d'une absence de comportement différentiel. Une telle hypothèse serait-elle plausible pour la région? Ce qui nous semble plus ou moins certain c'est que dans une approche comparative comme la notre, plus la différence de mortalité entre les groupes est importante plus la comparaison de l'intensité du phénomène est faussée. Étant donné l'état des connaissances sur la mortalité au niveau de la région, nous supposerons qu'elle n'est pas significativement différente.

L'enquête rétrospective, en se limitant dans le temps ne permet pas d'avoir une image complète de la vie migratoire des individus. Ceci est d'autant plus vrai que la migration n'est pas un phénomène biologiquement limité. Hormis le cas des personnes âgées de plus de 50 ans où les probabilités de migrer sont très faibles, les histoires migratoires relevées seront incomplètes en autant que l'âge des individus est bas. Mais ces biais peuvent être réduits lorsqu'on utilise pour contrôle des questions sur le retour définitif des enquêtés par exemple.

Rappelons que les données sur les histoires migratoires sont limitées à celles des hommes³⁹. Malgré cette lacune et à cause du fait que les migrations féminines de la région (surtout vers l'étranger) ne sont pas très importantes, on peut croire que les biais sont minimes.

En définitive, l'EMVFS, comme toutes les sources de données, comporte des lacunes dont la plupart sont inhérentes à la nature de l'opération, c'est-à-dire une enquête rétrospective où se posent des problèmes d'échantillonnage, de mémoire etc.. A ces problèmes s'ajoutent l'analphabétisme des populations, leur méfiance vis-à-vis d'opérations rarement bien expliquées qui rendent la collecte de l'information délicate. Mais en dépit de ces limites, l'EMVFS demeure l'une des principales sinon la principale source portant sur l'étude du processus migratoire dans la sous-région. La quantité d'informations qu'elle a permis de recueillir a donné lieu à de nombreux travaux et offre toujours la possibilité pour des recherches fructueuses sur la migration dans cette région. En particulier, les variables socio-économiques collectées sur les unités villageoises ainsi que celles des ménages permet-

³⁹. Ce sont des omissions de femmes de 15 ans et plus par l'équipe mauritanienne (Condé et Diagne, 1986:25) qui a été à l'origine de l'abandon de l'histoire migratoire des femmes pour éviter des biais plus importants.

tent de saisir les différents niveaux de détermination du processus migratoire et d'explorer la nature des relations qui les lient.

III.2. Méthode d'analyse des données

III.2.1. Analyse historique

L'objectif de la thèse, rappelons-le, consiste à tester l'importance des facteurs endogènes dans la détermination du processus migratoire. Pour ce faire nous avons articulé l'analyse autour d'une hypothèse principale selon laquelle le vécu historique des individus en tant que membres d'un groupe, a une incidence sur leur comportement actuel vis-à-vis de la migration. Nous avons choisi l'ethnie comme concept central pour vérifier une telle hypothèse. La lecture des histoires propres aux groupes retenus à partir des archives coloniales devait donc nous permettre de situer les migrations actuelles dans le prolongement à la fois des migrations forcées de la période coloniale que des migrations dites "traditionnelles" de la période précoloniale. Pour le premier point, nous avons conceptualisé la migration comme tous les déplacements (volontaires ou non) associés (1) aux politiques de recrutement de main-d'œuvre, (2) aux politiques fiscales et (3) aux politiques de mise en valeur.

Quant au deuxième point relatif aux migrations traditionnelles, les archives n'ont pas véritablement répondu à nos attentes. En effet, des hypothèses généralement avancées pour les expliquer telles que les activités commerciales ou l'évolution des institutions comme l'esclavage, nécessitaient un recul encore plus loin de sorte qu'à ce niveau il a fallu privilégier les monographies historiques, anthropologiques récentes dont l'avantage par rapport aux quelques témoignages rapportés par les administrateurs sur les sujets, est de tenir compte des traditions orales.

III.2.2. Analyse quantitative

L'analyse quantitative, en s'appuyant sur des données plus actuelles et plus fiables, permettra d'un côté de mesurer l'intensité et les caractéristiques migratoires de chacun des groupes et de l'autre de mettre en relation les structures des ménages et villages avec le processus migratoire. Ces deux démarches permettent de vérifier les sous-hypothèses précédemment avancées: la première liant l'intensité et les caractéristiques migratoires à l'ancienneté de l'expérience historique; la seconde mettant en rapport cette expérience historique avec les structures des ménages et des villages. L'explication du comportement différentiel des groupes à partir de cette dernière sous-hypothèse, nécessiterait en particulier une analyse par

ménage. Dans la mesure où l'EMVFS nous fournit des données relatives aux caractéristiques des villages, il serait opportun par ailleurs de considérer ces variables communautaires (contextuelles) et leur apport dans la détermination du phénomène migratoire. Avant de décrire les méthodes, définissons au préalable les concepts.

III.2.2.1. Définition des concepts

Rappelons que compte tenu de sa nature polysémique, nous avons consacré au concept d'ethnie un chapitre à part où les critères de définition des groupes ont été examinés. Concernant les concepts de communauté et de ménage, nous les avons brièvement évoqués dans le cadre théorique. Pour le premier nous lui avons associé l'unité villageoise, à partir de laquelle les données ont été collectées. Même si l'opération n'en donne pas une définition, on pourrait retenir que le village est une unité géographique facilement identifiable sur le terrain et qui se définit en général par un patrimoine foncier sur lequel s'exerce un droit d'ancienneté. Les terres sont appropriées par les ménages et l'accès à celles qui sont "vacantes" est garanti aux membres. Quant à la chefferie, elle est assurée selon le droit d'aînesse par certaines familles en fonction de leur position sociale (guerriers nobles le plus souvent). Ainsi définie, la communauté villageoise on le voit s'apparente à

une "niche" dont les caractéristiques sont empreintes avant tout de l'histoire de la région (date d'arrivée, position géographique, dépossession/réappropriation, etc.).

En ce qui concerne le ménage, nous avons noté son intérêt grandissant dans la théorie migratoire. Cette quote-part s'explique par deux faits principaux. Le premier est que le ménage constitue par excellence l'unité d'observation démographique. Le second est qu'il représente à la fois le centre de décision et d'aboutissement de l'acte migratoire. Nous avons montré la nécessité de dépasser les limites théoriques de ce concept en démographie africaine et la tendance à l'analyser en marge de son contexte, pour une approche l'intégrant dans des unités plus englobantes. Nous nous limitons ici à discuter le choix méthodologique de considérer l'émigré comme membre de son ménage d'origine dans le calcul de certains indices utilisés.

L'EMVFS de 1982-83 définit d'une part le ménage comme étant "un ensemble de personnes, unies autour d'un chef et partageant les mêmes repas", et d'autre part la migration comme tout déplacement ayant entraîné un changement de résidence⁴⁰. Par changement de résidence, il faut entendre toute absence d'un individu de sa résidence habituelle (lieu où il est légalement établi) pour une durée minimale de six mois qui l'aurait conduit soit dans une autre localité du

⁴⁰. USED, manuel des enquêteurs, 82.028/USED.

territoire national soit à l'extérieur du pays. Sont donc classés comme migrants (ou émigrés), tous les individus qui se trouvaient absents de leurs résidences habituelles pendant une période de six mois ou plus lors de l'enquête. Le reste des résidents sont classés comme résidents présents ou résidents absents selon qu'ils aient été trouvés présents ou absents la nuit précédant le passage de l'enquêteur.

Ainsi défini, le ménage n'inclut pas les émigrés mais se limite aux seuls membres résidents. Cependant, du point de vue théorique, l'approche de la migration comme stratégie des ménages (Portes, 1978; Pessar, 1982; Dureaux, 1987; Lututala, 1987), montre la pérennité et la solidité des liens entre les migrants et leurs ménages d'origine. Dans la mesure où l'acte migratoire s'inscrit dans ce projet familial et compte tenu du fait que le migrant contribue à l'entretien du ménage par ses transferts, nous avons choisi de le considérer comme un membre à part entière.

Ce choix méthodologique nous permet de calculer des variables agrégées au niveau du ménage en ajoutant les émigrés aux résidents du ménage. Ainsi pour l'éducation que nous avons définie par le niveau moyen des membres du ménage ayant suivi un type particulier d'instruction (coranique ou formel), nous avons sommé le nombre d'années de fréquentation y compris pour les émigrés et nous les avons rapportées au total des résidents et émigrés.

Revenons à la définition faite par l'enquête de la migration pour signaler que celle-ci ne se fixe pas un critère de distance comme il se fait souvent en retenant une frontière administrative. Le fait que l'opération ait porté sur une région que se partagent trois pays de subdivisions territoriales différentes explique peut-être ce choix. Aussi, en fixant la limite temporelle à six mois, cette définition ne permet pas de saisir les migrations saisonnières de courte durée (inférieure à six mois). Il est possible cependant, à l'aide du concept de résidents absents, d'approcher ce genre de migrations. La difficulté qu'il conviendrait de résoudre alors serait de faire la part entre les absences qui relèvent de la migration proprement dite de celles qui sont du ressort de la simple "turbulence". Étant donné la faiblesse des effectifs de résidents absents, nous nous limiterons, pour notre analyse, à la seule migration de longue durée.

III.2.2.2. Méthodes d'analyse

Deux types d'analyse seront utilisés en fonction des hypothèses: l'analyse bivariée (à partir des tableaux de contingence) et l'analyse multivariée. La mesure de l'intensité et des caractéristiques migratoires (flux, calendriers, etc.) utilisera le premier type d'analyse et les données sur les histoires migratoires (qui décrivent

l'ensemble des migrations effectuées par les hommes adultes, leurs dates, leurs durées, les destinations). Précisément en ce qui concerne la mesure, elle s'appuiera d'une part sur le nombre moyen de migrations effectuées, et d'autre part sur la proportion de "personnes ayant déjà migré" (voir note technique à l'annexe IV). L'analyse de la décision migratoire en fonction des caractéristiques des ménages et des villages utilisera les techniques d'analyse multivariée. A ce sujet, nous avons procédé à une modélisation en conceptualisant la migration par le nombre d'émigrés du ménage. Cette modélisation consiste, en l'absence de facteurs macrosociaux, à formaliser la relation entre la migration et les caractéristiques collectives (du village et du ménage) de manière directe (les deux groupes de variables agissent sur la migration) et indirecte (les variables au niveau village agissent sur la migration par l'intermédiaire des variables ménage). Concernant cette dernière relation, l'effet des variables du village sur celles du ménage est pris pour acquis comme étant unidirectionnel. La méthode choisie est celle de la régression multiple avec variable dépendante limitée. Nous avons choisi le modèle tobit du logiciel Shazam. Ses hypothèses, tout comme les variables utilisées, seront discutées ultérieurement.

Après avoir décrit le cadre théorique et conceptuel et défini les méthodes d'analyse, nous aborderons l'analyse historique par la présentation des groupes et leur implantation dans la région étudiée.

DEUXIÈME PARTIE:

CONTEXTE HISTORIQUE DES MIGRATIONS SONINKÉ ET POULAR
DANS LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

CHAPITRE IV
PRÉSENTATION DES GROUPES SONINKÉ ET POULAR
ET HISTORIQUE DE LEUR ÉMIGRATION

IV.1. Introduction

Nous avons décrit précédemment le cadre dans lequel il convient d'analyser les migrations dans la Vallée du fleuve Sénégal. Nous avons en outre discuté certains des aspects théoriques du concept d'ethnie dont il est utile de rappeler pour les besoins de cette partie historique deux observations importantes. L'ethnie est un ensemble dynamique qui se construit et se déconstruit sans cesse. Elle est le résultat dialectique de l'interaction de plusieurs groupes et par conséquent elle ne peut être conçue comme une entité homogène, pure. De ce point de vue, la démarche historique que nous empruntons ici, est doublement réductrice. Réductrice d'abord parce qu'elle occulte les brassages; réductrice ensuite de par les événements relatés et les périodes couvertes.

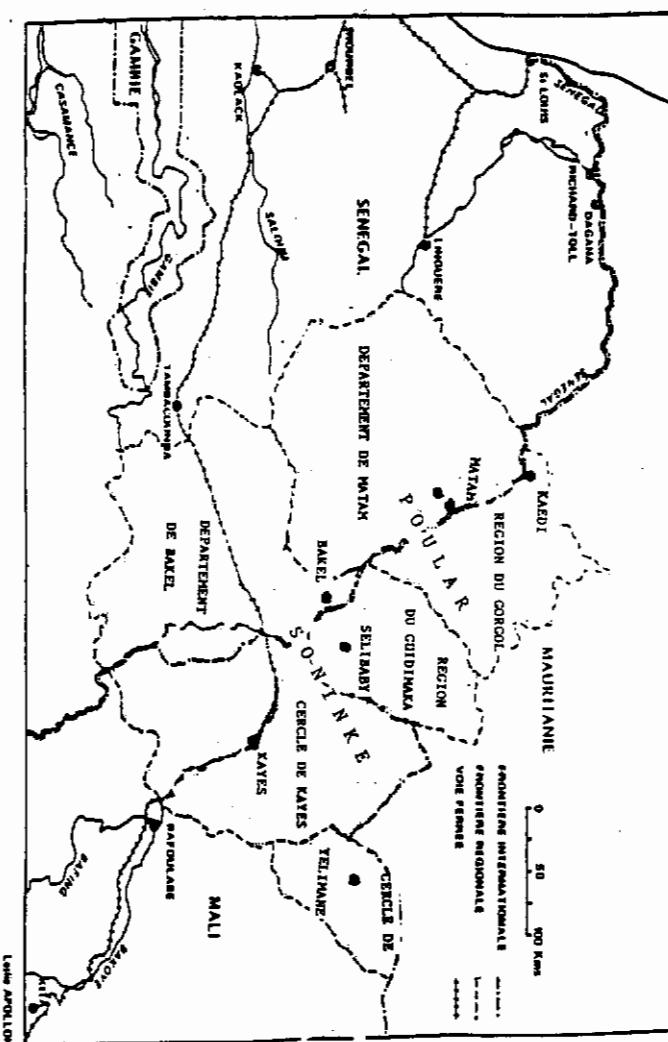
Cela dit, le présent chapitre va nous permettre de présenter d'abord les groupes étudiés, de tenter ensuite de montrer comment ils ont pu, au fil du temps, dominer les flux d'émigration de la région.

IV.2. Les groupes et leurs milieux

La zone étudiée (voir carte 3), rappelons-le, couvre les régions du Gorgol et du Guidimaka en Mauritanie, les départements de Matam et de Bakel au Sénégal ainsi que les cercles de Kayes et de Yélimané au Mali. Dans son ensemble, elle représente une population totale de près de 986000⁴¹. Sa composition ethnique, faute de données précises, est difficile à établir. Selon le recensement sénégalais de 1976, la répartition ethnique du département de Bakel est de 32% de Soninké, 48% de Poular et 20% pour les autres groupes. Pour le département de Matam, les proportions sont de 7%, 88% et 5%, respectivement pour les Soninké, les Poular et les autres groupes. Aussi bien dans le département de Bakel que dans celui de Matam les Wolof dominent le groupe "autre" avec respectivement 4% et 3% du total. Ils sont suivis des Bambara et des Malinké dans le département de Bakel; des Maures dans celui de Matam. Pour la partie malienne, les répartitions ethniques issues du recensement de 1987 donnent pour l'ensemble de la région de Kayes 43% de Bambara et Malinké, 30% de Soninké et 14% de Poular. Quant à la partie mauritanienne, les données ne sont tout simplement pas accessibles.

⁴¹. Recensements de 1988 pour la Mauritanie et le Sénégal; recensement de 1987 pour le Mali.

Carte 3: Situation géographique des groupes étudiés



Source: Marcoux (1987) p. 14.

La position des ethnies est faite par nous.

La position géographique des groupes ethniques soninké et poular dans cette zone peut se résumer de la façon suivante: les Soninké se trouvent principalement dans le secteur de Bakel (Haute-Vallée), dans les cercles de Kayes et Yélimané ainsi que dans la région du Guidimaka; les Poular par contre sont majoritaires dans les secteurs de Matam et de Kaédi (Moyenne-Vallée). Cette répartition est la conséquence des mouvements anciens effectués soit antérieurement, soit après la chute de l'empire du Ghana (Pollet et Winter, 1971; Bathily, 1989) en ce qui concerne les Soninké⁴². Pour les Poular, le royaume du Tekrour qui se situait dans la Moyenne-Vallée, était le peuplement le plus ancien. Lorsqu'il devint indépendant du joug de l'empire du Mali au XVI^e siècle avec l'instauration de la dynastie Denyanké, le Tekrour appelé alors Fouta Tooro (Barry, 1988; Saint-Martin, 1970), domina la Moyenne-Vallée et consolida les bases de l'organisation socio-économique actuelle des Poular, notamment le régime d'appropriation des terres⁴³.

⁴². L'empire du Ghana est identifié par l'historiographie africaine au Wagadu de la tradition orale soninké. La cristallisation de l'histoire des Soninké autour de cet empire s'expliquerait selon Bathily (1989) par son hégémonie politique vis-à-vis des autres Etats soninké et son contact précoce avec le monde marchant. Sa décadence aurait suivi un processus graduel contrairement à une disparition soudaine que prétendent certaines thèses.

⁴³. Il existe plusieurs thèses sur l'origine des deux sous-groupes constitutifs des Poular (Toucouleurs et Peulhs). L'origine blanche des Peulhs que soutient l'hypothèse diffusionniste est rejetée par l'historiographie africaine qui favorise la thèse du métissage des autochtones du Tekrour avec leurs voisins Serer, Wolof et Soninké. Une des variantes de cette thèse explique la spécialisation professionnelle des Toucouleurs et Peulhs par les exigences du climat, de l'environnement et des possibilités d'exploitation du milieu naturel (Curtin, 1975; Deme, 1982; Bathily, 1989).

IV.3. Organisation socio-économique soninké

La société soninké est régie par le principe de l'inégalité à la naissance avec des relations sociales établies entre individus en des termes de pouvoir et de prééminence. La division sociale entre hommes libres et anciens esclaves est encore stricte et consacre la supériorité des premiers. Elle n'est cependant pas unique. Il existe au sein de chaque classe d'autres divisions socio-économiques et politiques. La classe des hommes libres se scinde entre les nobles et les hommes de castes. Parmi les nobles, trois distinctions s'opèrent. La première se situe entre les clans de la chefferie et les autres, la seconde entre les guerriers et les marabouts et la troisième entre les clans mêmes de la chefferie. Parmi les hommes de castes on distingue les "traditionnistes" chargés de mémoriser, de réciter ou de chanter les traditions et les généalogies. Ils exhortaient au combat, rappelant le courage des ancêtres et raillaient les lâches. Jusqu'à ce jour, ils continuent de célébrer les louanges de la descendance ou les qualités individuelles de courage et de générosité. A côté de ces spécialistes du verbe, il y a les forgerons dont la tâche essentielle est la fabrication des outils agricoles, et les cordonniers confectionneurs d'objets de cuir. S'agissant de la classe servile, elle est hiérarchisée suivant différents statuts liés d'une part à l'ancienneté de l'assujettissement au maître et d'autre part à la descendance.

Sous sa forme actuelle, la famille soninké comprend le plus souvent plusieurs foyers matrimoniaux sous l'autorité du père (s'il est vivant) ou l'ainé des frères. Mais selon Pollet et Winter (1971), cette famille étendue subit le cours de l'histoire et dessine de plus en plus une tendance à la désagrégation dont l'islamisation et la colonisation constituaient les facteurs principaux.

L'agriculture constitue l'activité économique de base et se pratique sur deux types de terres en fonction de la situation géographique. La proximité immédiate du fleuve, donne la possibilité aux populations riveraines de pratiquer les cultures de décrue en plus des cultures sous pluie. Les systèmes de production portent l'empreinte d'une société hiérarchisée dont les structures modèlent tant l'accès à la terre que l'organisation du travail. Cette agriculture "traditionnelle" est une agriculture de subsistance, dominée par la monoculture céréalière. L'élevage et la pêche lui servent d'activités d'appoint. L'agriculture moderne s'implante de plus en plus, en faveur des projets et casiers irrigués expérimentaux. Elle se heurte cependant à la rigidité des structures ainsi qu'au déficit des hommes du fait de l'émigration.

IV.4. Organisation socio-économique poular

Tout comme la société soninké, la société poular est stratifiée. L'individu y est défini par son lignage et son clan patronymique auxquels est assignée une place dans la hiérarchie sociale. On distingue trois niveaux par ordre d'importance: les hommes libres, les gens castés et les anciens esclaves.

Les hommes libres jouissent d'une "liberté" que l'on peut opposer au statut inférieur des anciens esclaves d'une part, à celui des gens castés astreints à des activités précises et peu considérées d'autre part. Cette liberté leur confère des priviléges, de la noblesse, lesquels sont d'ailleurs répartis inégalement selon les fonctions et le pouvoir détenu historiquement par chaque catégorie d'homme libre.

Les gens castés proviennent de familles ayant le monopole héréditaire de la production d'un bien d'usage ou de la prestation de services particuliers. Leurs activités étaient circonscrites à ce qui peut être qualifié de production et d'absorption de surplus ou encore de renouvellement de "l'équipement" nécessaire. Quant aux esclaves, ils étaient entièrement aliénés à leurs maîtres quant à leurs personnes et leurs biens. Ils participaient aux côtés des hommes libres à la production de ce qui est considéré comme vital

pour la reproduction de la société. Avec l'abolition de l'esclavage, les relations entre anciens maîtres et anciens esclaves ou leurs descendants sont désormais des relations de parenté et de prestations mutuelles de services.

La classe servile n'a pas été aussi stratifiée qu'en milieu soninké; en plus la méthode d'affranchissement (Islam, rachat) permet d'acquérir en milieu poular, un statut semi-servile (disposition du fruit de son travail, mais sans terres) pouvant disparaître après quelques générations.

L'unité sociale dans laquelle s'inscrit les relations entre individus, de même que les activités quotidiennes est la concession ou *galle*, qui regroupe en principe sous la tutelle de l'ainé les foyers des dépendants. Actuellement, ces concessions tendent à se nucléariser et ne comporter plus qu'un foyer (Minvielle, 1985). Ces foyers qui forment des ménages au sens occidental du terme sont des unités économiques relativement indépendantes⁴⁴. La tendance serait même à une détention et au contrôle du capital de production au niveau du ménage, ce qui relativise le rôle du chef de concession en tant qu'acteur économique par rapport au milieu soninké. Néanmoins, les ménages maintiennent leurs

⁴⁴. Cette tendance à l'éclatement des ménages serait due à un désir d'émancipation des jeunes auquel les vieilles générations y consentent et serait aussi un des facteurs de migration. Ce qui est cependant établi c'est la relation entre la réduction de la taille des ménages et l'émigration (Boutillier et al., 1962).

liens sociaux (Wane, 1969). L'organisation du travail est basée sur une répartition des tâches à l'intérieur du ménage (répartition sexuelle du travail, rapport ainés/cadets) ou à l'extérieur en mettant en jeu les différentes catégories sociales. Il faut noter cependant, que des anciens rapports esclavagistes sont remplacés par de nouveaux qui s'apparentent bien plus à des tâches de réciprocité.

L'économie, basée sur l'agriculture de subsistance, l'élevage, la pêche semble plus diversifiée qu'en milieu soninké. La culture céréalière est tout aussi dominante alors que le système de tenue foncière semble plus complexe. Une partie seulement de la population riveraine accède aux terres de décrue dont le morcellement se conjugue avec la croissance démographique pour la migration (Minvielle, 1976). Contrairement à la Haute-Vallée (milieu soninké), la Moyenne-Vallée où se rencontre les plus forts peuplements poular est plus étendue en superficies alluviales. Tout comme chez les Soninké, l'introduction de l'agriculture moderne se heurte à la pénurie de main d'œuvre**.

**. Voir l'annexe I pour quelques autres caractéristiques socio-culturelles des deux groupes ethniques.

IV.5. Les étapes de l'émigration

Comme partout ailleurs, la pénétration coloniale dans la Vallée du fleuve Sénégal constitue une référence importante pour la genèse des migrations de main-d'œuvre. Aussi devrons-nous trouver du processus de pénétration à l'instauration de l'administration coloniale les éléments et les moments cruciaux qui dépeignent les différentes étapes de développement du phénomène.

D'abord il convient de rappeler l'année 1850 qui marque un tournant dans la politique coloniale de la France en Afrique. La création d'une commission spéciale sur les comptoirs (Saint-Martin, 1899) recommande pour la colonie du Sénégal la préservation du commerce par l'imposition d'une liberté totale des transactions, la régulation sinon la suppression des coutumes qui entravent le trafic sur le fleuve. Cette décision entraînera une logique de conquête qui se précisera avec l'arrivée du Gouverneur Protet à partir de 1854 et sera concrétisée par Faidherbe. A partir de ce moment, la colonie rentre dans une nouvelle ère politique et économique. L'action militaire qui commencera par l'annexion du Walo en 1855, continuera inexorablement jusqu'en 1890 avec d'un côté la conquête du Soudan et de l'autre

l'occupation successive du Kayor, du Jolof, du Sine et Saloum**.

Le commandement français est établi sur le Haut-Fleuve entre 1858 et 1887 avant même que l'ensemble de la vallée, notamment le Fouta soit sous contrôle (Chastanay, 1983). Bakel et ses dépendances** seront ainsi intégrées plus tôt dans l'espace économique colonial. La vie socio-économique des populations est perturbée par les réquisitions de main-d'œuvre, les prélèvements d'impôt dont la monétarisation en 1889 n'a pas tardé à soulever des problèmes préludes à la migration de travail:

...les habitants de ces villages, après une longue discussion, comprirent qu'il était de leur intérêt de payer l'impôt et de se placer sous notre protection spéciale. Ils me prient d'être leur interprète auprès de vous pour vous assurer dorénavant leur soumission et pour réclamer de vous la même faveur relativement au sursis de paiement de l'impôt accordé à Bakel**.

Il faut dire que le Fouta n'avait pas la même importance stratégique que le Haut-Fleuve tant du point de vue du commerce que de la poursuite de l'expansion militaire vers

**. Le fort de Bakel créé en 1818 constitue en amont du fleuve le point d'appui de la conquête et deviendra également le poumon commercial du Haut-Sénégal.

**. Cette région comprenait la ville de Bakel annexée en 1855, le Goye supérieur compris entre Bakel et la Falémé annexée en 1858. Après le massacre du soulèvement de Mamadou Lamine Dramé en 1886-87, la domination française s'étendra à l'ensemble des États du Haut-Fleuve.

**. ANS (Archives Nationales du Sénégal), Rapport du Commandant de poste de Bakel sur la situation générale de l'arrondissement, 20 Août 1862, Affaires Politiques 13G-164 à 13G-251.

le Soudan. Aussi, les conquérants français se limiteront-ils dans un premier temps à la signature de traités avec les chefs locaux, garantissant la liberté de commerce et de trafic entre le Haut-Fleuve et l'embouchure en retour d'une protection assurée, sans payement de coutumes⁴⁹. Le Fouta ne sera intégré à l'espace économique colonial que plus tard vers 1890. La différence quant à la naissance et au développement différentiel de la migration dans les deux groupes, s'expliquera en partie par cette intégration anticipée du Haut-Fleuve⁵⁰.

La seconde étape importante dans le processus migratoire se situe aux années 1900 lors de l'émancipation des esclaves. Cette mesure, après l'institution de l'imposition en numéraire dans le Haut-Fleuve, devait destabiliser la zone au moment où la main-d'œuvre était nécessaire pour faire face aux besoins croissants.

Nos recherches dans les archives ne nous ont pas permis de situer avec précision les premiers départs en migration dans la Haute-Vallée. Concernant la région de Kayes par con-

⁴⁹. Un exemple de ces traités est celui signé entre le Lam Tooro Almamy Bocar lui assurant la protection de la France en retour d'une libre navigation sur le fleuve (Cultru, 1910).

⁵⁰. Les commerçants du Haut-Fleuve allaient en Gambie anglaise chercher des produits de traite comme le sel et autres denrées, qu'ils échangeaient aux populations contre du mil, permettant à celles-ci de payer l'impôt. La réglementation de 1889, en mettant fin à cette pratique, devait ouvrir la voie à l'émigration comme moyen d'acquérir l'argent nécessaire au paiement de l'impôt.

tre, selon les témoignages (Pollet et Winter, 1971:127), les départs se situeraient dans les années 1900 alors qu'ils ne sont signalés officiellement qu'en 1913:

Dans les Cercles du bassin du Haut-Sénégal, comme les années précédentes, de nombreux jeunes gens ont quitté le pays pour aller cultiver l'arachide en Gambie et dans le Sine-Saloum et beaucoup sont partis sans esprit de retour: seul l'avènement du Thiès-Kayes apportera un remède à cette situation en ouvrant un débouché nouveau aux produits du sol⁵¹.

Il est vraisemblable que la conjonction de la "pacification" achevée de la région avec l'imposition et autres contraintes de l'administration coloniale auxquelles peuvent s'ajouter la libération des esclaves ainsi que la création du chemin de fer Dakar-Niger qui constituent tous des événements importants dans les années 1900, aient retenus l'attention plus sur les départs survenus au cours de ces années. Mais il semble bien que ces départs, en tout cas pour ce qui concerne les Soninké, soient antérieurs à 1905⁵². S'ils ont été signalés tardivement c'est sans doute parce qu'ils ne faisaient pas encore l'objet de préoccupation; autrement dit qu'ils n'aient pas atteint une dimension inquiétante comme ce fut le cas avec la sécheresse de 1913.

⁵¹. ANM (Archives Nationales du Mali), série 1E-44, Rapport annuel du Gouverneur de Kayes 1913.

⁵². Il est fait mention par exemple en 1892-93, de mouvements de jeunes du cercle de Nioro vers Kayes (Guidimaka) ou vers Bakel destinés à cultiver pendant l'hivernage et échanger les produits de la récolte contre de la guinée; ANM (Archives Nationales du Mali) série 1E-44: Rapports Périodiques 1892-93, cercle de Kayes. Nous verrons plus loin que ces mouvements sont liés à tradition commerciale développée en milieu soninké.

Dans le cas du Fouta, tout porte à croire que jusque vers les années 1910, les mouvements de population déclenchés par les mesures coloniales se sont limités à des fuites devant les campagnes de recrutement comme il est signalé dans le rapport de 1916:

...départ d'un grand nombre de jeunes gens qui, sous prétexte d'aller cultiver l'arachide dans le bas-Sénégal ou travailler sur les chantiers du chemin de fer de Thiès vers Kayes, se rendent dans les régions frontalières de la Gambie anglaise, dans l'intention de s'y réfugier au moindre signal d'un mouvement de recrutement³³.

C'est sans doute l'alternance des mauvaises récoltes et de l'augmentation des taux d'impôt avec ce qui s'en suit comme endettement pour les populations que les départs pour la recherche du numéraire sont signalés:

...l'augmentation du taux d'impôt a incité plusieurs indigènes du cercle de Matam à sortir de leur routine habituelle en se déplaçant pour aller vendre des animaux ou des denrées de leurs récoltes dans d'autres régions de la Colonie dans le but de se procurer les ressources nécessaires au paiement de leurs impositions³⁴.

Aux mouvements pour la vente des produits locaux se sont substituées progressivement les migrations de travail. Pour le Fouta, elles furent signalées le plus explicitement en 1925:

³³. ANS, Rapports politiques, 1916.

³⁴. ANS, Rapports politiques, 1918.

Le mouvement de population qui s'est accru au fur et à mesure que se développait la culture de cet oléagineux, est devenu un élément sérieux de la production sénégalaise par l'appoint important qu'il apporte à la main d'œuvre locale. Les cercles du fleuve, Matam, Podor, Dagana, envoient des travailleurs surtout dans les cercles plus voisins, Louga et Cayor⁵⁵.

Là également, en raison du mutisme des rapports sur les effectifs de départ, il n'est pas possible d'en avoir une idée précise. Mais quelle que soit son ampleur au niveau de chacune des sous-régions, l'émigration de la vallée sous l'administration coloniale prenait les directions suivantes: la Gambie, les régions rurales sénégalaises du Sine et Saloum et les zones urbaines dont Dakar et St-Louis⁵⁶. Ces directions se sont maintenues jusque vers les années soixante, période à partir de laquelle la France sera substituée aux deux premières.

Les facteurs qui expliquent cette réorientation sont multiples. Le plus important semble être la récession des années 1930 dont la conséquence pour les producteurs d'arachides africains fut un effondrement des cours⁵⁷. La

⁵⁵. ANS Rapports politiques, 1925.

⁵⁶. Il faut ajouter à ces directions les périmètres aménagés de Richard-Toll et du Delta dont le démarrage pendant la guerre (Bonfond et al., 1981), visait à la couverture des besoins vivriers du Sénégal.

⁵⁷. Selon Suret-Canale (1962), les populations africaines ont supporté l'essentiel du poids de la crise. Alors que les prix mondiaux ont chuté d'environ 50 à 60%, les produits d'exportation africains ont baissé de l'ordre de 60 à 70%. Pour l'arachide, entre 1929 et 1933, la baisse se situe à 58%.

baisse concomitante de la rémunération ne permettait plus au travail des "navétanes"^{**} d'être concurrentiel par rapport aux emplois urbains^{**}. D'où la migration vers les lieux où le travail est mieux rémunéré soit à Saint-Louis, à Dakar, puis en France. Mais le mouvement vers la France ne se dessinera véritablement qu'après la seconde guerre et particulièrement vers la fin des années cinquante quand la France aura mis en place sa politique d'industrialisation (Samuel, 1978). Ce mouvement va être facilité par la constitution des premières colonies d'émigrés (Diarra, 1968) à la suite de la levée, après la guerre, de l'interdiction qui frappait les matelots africains noirs travaillant dans les bateaux français de dépasser le banc d'Arguin (larges de la Mauritanie). Selon Rivière (1977), la domination des Soninké dans ce courant résulte de leur plus grande participation comme matelots dans la navigation sur le fleuve et le cabotage le long des côtes africaines.

Ébauchée probablement dans les années d'après guerre, l'émigration à destination de la France connaîtra dans les années soixante un développement inattendu qui pourrait

^{**}. Terme wolof qui désigne les migrants saisonniers de l'arachide.

^{**}. Suret-Canale (1962:238) montre comment il était devenu impossible au producteur d'arachide de recourir au travail salarié compte tenu du niveau du salaire minimum en ville. Il fait l'hypothèse de production moyenne d'une tonne d'arachide par an pour une famille. Cette famille la vendait à environ 3500 francs. Ce revenu annuel, comparé à un taux de salaire minimum de 20 francs le jour (6000 francs par an) à Dakar et à Saint-Louis, il était donc exclu pour cette famille d'employer des travailleurs salariés.

s'expliquer par deux raisons essentielles. En 1960, la France avait signé des conventions d'établissement avec ses anciennes colonies du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal au titre desquelles les ressortissants de ces pays pouvaient rentrer librement en France. Ensuite, en prévision de l'indépendance de l'Algérie et du départ des Algériens, il semblerait que le patronat français ait facilité la venue des Africains noirs en guise de main-d'œuvre de substitution (Diarra, 1968). Quoi qu'il en soit, les conventions de libre circulation et d'établissement signé avec les trois Etats n'est plus appliquée. A partir de 1968, la France adopte une politique sélective. En 1973 avec le choc pétrolier et surtout à partir de 1974, il sera question d'arrêter l'immigration noire africaine en prônant le retour par l'adoption d'une politique incitative.

IV.6. La prédominance soninké et poular

L'étude de Diarra (1968) figure parmi les premières ayant porté sur l'immigration africaine en France. Selon cet auteur, les originaires de la vallée constituent près de 70% de cette immigration. Les causes qu'il cite sont d'ordre économique, politique et psychologique.

Malgré son ampleur et l'action qu'elle exerce sur toutes les sociétés, l'émigration dans la vallée n'a pas la même profondeur historique ni la même intensité partout.

Diarra relève que deux groupes ethniques, les Soninké et les Poulear, constituent en fait les principaux artisans de ce courant vers la France. Lericollais et Vernière (1975), ajoutent aux causes économiques la pression démographique et évaluent l'importance des prélevements entre 32 à 40% de la population active chez les Soninké et près de 23% chez les Poulear. Manchuelle (1989), sans donner de chiffre, note l'importance des proportions d'hommes actifs absents dans les villages soninké et avance que ce groupe possédait seul les plus forts taux dans les flux migratoires vers la France jusqu'en 1962.

Mais comment appréhender l'ampleur historique de ces prélevements si l'on sait qu'il est difficile de quantifier les mouvements d'émigration engendrés sous la colonisation soit parce que les données sont fragmentaires et se rapportent à des périodes différentes, ou parce qu'elles sont peu fiables?

Pour toute la période coloniale jusqu'aux années cinquante, les données sur la migration resteront fragmentaires. Dans le Soudan français et pour les cercles limitrophes de la vallée⁶⁰, les rapports feront état d'une

⁶⁰. Sur les 268979 Soninké recensés en 1933 au Soudan français (ANM, séries 5D et 1E), on en retrouve près de 71000 dans le cercle de Nioro, près de 35000 dans celui de Kayes et environ 8000 dans le cercle de Bafoulabé. Le reste est dispersé dans le pays soit plus au nord (cercle de Nara: 31971) soit dans le bassin du Niger (cercle de Bamako: 19866; cercle de Ségou: 29723). Quand aux Poulear, sur 588702 recensés, 17147 sont dans le cercle de Kayes et 45900 dans celui de Nioro.

migration vers le Sénégal et la Gambie très tôt, mais cette migration n'apparaîtra quantifiée dans les sources, qu'à partir de 1921^{**}. Elle semble plus importante dans le cercle de Nioro à deux points de vue. Le premier qui n'est peut-être pas évident mais révélateur est la fréquence des statistiques (Annexe III) qui montrent qu'elle faisait probablement l'objet de préoccupation, le second correspond au niveau des taux qui de manière générale sont plus élevés. Deux types d'explication nous semblent possibles. D'abord la continentalité de Nioro qui en fait une zone moins arrosée et ensuite le cercle de Kayes qui deviendra, à la suite de la construction du chemin de fer et le développement des cultures arachidières, une zone d'immigration.

Les quelques rares données que nous avons obtenues sur les groupes ethniques montrent que dans le cercle de Nioro, le mouvement affecte principalement le groupe soninké. Sur 3692 navétanes estimés pour l'année 1921, près de 2900 sont de cette ethnie. A partir de la compilation des données de quelques villages, les proportions obtenues sont de 4,6 et 1,2% respectivement pour les Soninké et les Poular contre une proportion d'ensemble de 2,5%.

^{**}. Il faut préciser ici qu'il s'agit bien des sources que nous avons pu exploiter (essentiellement les archives nationales du Mali) et que souvent ces statistiques sont établies au niveau des zones d'immigration. La date donnée ici est à prendre donc avec réserve.

Massifs parfois, ces mouvements saisonniers pouvant quelque fois être plus longs, fluctueront suivant l'alternance des bonnes et mauvaises récoltes ainsi que des besoins et de l'ampleur des ponctions de main-d'oeuvre coloniale. L'inquiétude à peine voilée du Commandant de cercle de Nioro, en 1942, est en cela révélateur:

... 10000 navétanes ont été fournis depuis deux ans au Sénégal. Des cinq premiers milles, un bon tiers n'est pas revenu. Quant aux autres ils y sont toujours. Si l'on y ajoute l'émigration volontaire vers d'autres régions du Soudan (où des quartiers entiers de Bamako sont farcis de gens de Nioro), vers la Guinée et encore le Sénégal, si l'on tient compte des tirailleurs, des deuxièmes portions et des manoeuvres de Diakhandapé; il est possible d'affirmer que plus de 15000 hommes valides ont quitté le cercle sur une population totale sédentaire de 170000 habitants soit près du dixième⁶².

L'importance de cette migration soulève un paradoxe car autant elle répond au besoin des populations et à celui de l'administration coloniale, autant il en résulte un manque à gagner faisant que le départ des plus actifs crée et pérennise les conditions de départ. Dans cette double logique, il arrive que les départs ne fassent pas l'unanimité. Les chefs de famille et de village sont partagés entre la réponse qu'ils apportent aux besoins en numéraire d'une part, la réduction de la main d'oeuvre familiale et l'obligation qui leur est faite parfois d'aller chercher les jeunes partants d'autre part. Quant à l'administration, le dilemme soulevé

⁶². ANM, rapports politiques, série 1E, cercle de Nioro, 1942.

par des départs de plus en plus massifs, source au bout du compte d'une plus grande facilité de perception des impôts et les conditions d'une mise en valeur locale basée elle-même sur ces bras valides, sera toujours difficile à résoudre.

En fait, la contradiction que nous retrouvons là, est celle du système d'exploitation en général. Reposant sur les populations, il contribue à empirer leurs conditions d'existence et conséquemment représente une menace pour lui-même. Tout comme dans les autres parties de la vallée (Guidimakha, Gadiaga et Fouta) c'est ce processus continu qui, tout au long de l'occupation coloniale, va permettre la mise en place graduelle des flux vers la France dont le développement à partir des années soixante résulte de la même logique.

IV.7. Conclusion

L'émigration dans la vallée du fleuve Sénégal s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'une évolution d'ensemble de structures socio-économiques. L'entrée en scène des Européens à partir du XV^e siècle confère à la région entre autres fonctions celle d'un espace commercial stratégique, à cheval sur les grands axes de l'ancien commerce transsaharien dans sa partie est; la partie ouest devant permettre le libre passage des produits entre l'arrière pays et la côte. Après

la conquête, l'administration coloniale s'installe vers la fin du XIX^e siècle. Les mesures coercitives en particulier les paiements d'impôt en numéraire vont contribuer à la genèse et au développement des migrations saisonnières de travail.

Orientées essentiellement vers les zones arachidières, les migrations, tout en s'amplifiant avec l'accroissement des besoins, vont connaître une réorientation lorsque la récession des années 1930 portera un coup dur aux cours de l'arachide. Les villes comme Dakar et Saint-Louis où les taux de rémunération sont plus élevés que dans les zones arachidières, vont attirer dans un premier temps les migrants. Elles serviront ensuite de relais vers la France pour les besoins naissants de son industrie.

L'une des caractéristiques principales de cette émigration de la vallée est d'être dominée par deux groupes ethniques: les Soninké et les Poular. Cette prédominance semble se vérifier historiquement malgré la rareté des données et suggère l'existence de facteurs historiques spécifiques qu'il convient de déterminer.

CHAPITRE V

LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES MIGRATIONS
SONINKÉ ET POULARV.1. Introduction

Plusieurs auteurs s'accordent sur les effets néfastes de la traite négrière quant aux capacités autonomes de développement des sociétés africaines (Chassey, 1977; Barry, 1988; Bathily, 1989). Liée au commerce atlantique entre les XVII^e et XVIII^e siècles, cette "chasse à l'homme" va générer dans la sous-région une violence généralisée qui entraînera la crise agricole du XVIII^e siècle (Bathily, 1989). Sur le plan démographique, les conséquences de la traite vont s'exercer par une ponction importante mais en même temps un mouvement d'immigration et de refuge qui favorise d'une part l'esclavage domestique, de l'autre une pression sur les ressources, accentuant ainsi la crise économique. Au même moment, le processus de transformation des rapports sociaux et politiques des sociétés en place subissent le contre-coup.

L'avènement du commerce atlantique, en supplantant l'ancien système transsaharien, ouvre pour la région une ère de régression qui s'accélère sous le double effet du capital marchand et la conquête militaire du XIX^e siècle. Il est important d'en saisir les fondements pour mieux comprendre les facteurs ethniques qui spécifient la migration différentielle.

V.2. La marginalisation régionale

V.2.1. Les effets du commerce atlantique

Nous avons noté plus haut le rôle économique qui faisait la Vallée un lieu permanent d'échanges entre populations sédentaires et nomades. Son rattachement au commerce transsaharien est ainsi attesté par le rôle d'intermédiaires que jouaient les nomades berbères par l'échange de chevaux contre esclaves et autres produits manufacturés provenant du Maghreb et de la Méditerranée⁶³. Le Delta et la Moyenne-Vallée qui étaient quelque peu à l'écart des grandes pistes caravanières, étaient liés au circuit par les échanges le long de l'axe du fleuve (Bathily, 1989). Ainsi, le sel des salines du Ganjoole, le poisson salé etc., étaient échangés contre le mil des habitants du Fouta et du Haut-Fleuve jusqu'au niveau de Kayes.

La ruine du commerce transsaharien résulte, selon la formule consacrée, de la victoire de la caravelle sur la caravane qui, à partir du XVI^e siècle a fait triompher le

⁶³. Selon Chassey (1977), c'est la soif de l'or soudanais qui est à l'origine du commerce transsaharien dont l'intensification remonterait au IX^e siècle.

commerce atlantique^{**}. L'arrivée des Européens à partir de cette période qui coïncide avec l'avènement du régime Denyanké au Fouta, entraîne une profonde refonte de la carte politique de la région. La traite des esclaves, en devenant la pierre angulaire du commerce européen dont l'objectif premier était de pourvoir l'industrie sucrière du Nouveau Monde en main-d'œuvre servile, occasionne le partage de la région en zones d'influence. On assiste alors à la construction de comptoirs le long de la côte. Les Français, par l'intermédiaire de leur fort de Saint-Louis sur l'embouchure et celui de Saint-Joseph dans le Haut-Fleuve, contrôlent le commerce fluvial et imposeront leur domination à l'ensemble de cette région dès la fin du XVIII^e siècle.

La concurrence suscitée entre les différents souverains locaux pour le bénéfice du commerce atlantique crée une situation endémique de guerre et de razzia. Ces luttes permettaient aux négriers d'obtenir à la fois des esclaves et du mil nécessaire à leur subsistance entraînant des conséquences socio-politiques importantes. Tel fut le cas du Fouta avec l'avènement en 1776 de la révolution maraboutique

^{**}. Certains auteurs pensent que le commerce transsaharien a survécu et même accru au XVIII^e et au XIX^e siècles. Le réseau caravanière a survécu dans une certaine manière mais reste intégré de façon directe ou indirecte au système atlantique qui l'orientait d'après Bathily (1989).

et l'installation du pouvoir théocratique des Toorodo⁶⁵. Sous l'effet combiné de l'insécurité et des crises de famines, les populations sédentaires descendent vers la vallée. Face au nombre important de réfugiés et d'immigrés, l'esclavage domestique se développe. D'autre part, l'accroissement de la population engendre une pression sur les terres.

En ce qui concerne les autres ressources, notamment le négoce traditionnel, il est aussi ruiné par la traite. Bathily (1989) fait part ainsi de la dispersion extraordinaire des Jula (négociants locaux) du Haut-Fleuve à travers le Haut-Niger et la Sénégambie comme une preuve de leur marginalisation à cause de la perturbation des circuits et la régression des activités des villes commerciales. C'est dire qu'à partir de ce moment, l'ensemble de la région connaît une crise socio-politique et économique qui s'aggravera jusqu'à la conquête.

⁶⁵. Plusieurs autres causes sont évoquées quant à cette révolution notamment le régime successoral: voir à ce sujet Kane (1987). Mais le plus souvent l'on évoque une réaction d'autodéfense du commerce transsaharien en face du monopole du comptoir de St-Louis ainsi que l'opposition à l'exportation massive des musulmans comme esclaves.

**V.2.2. L'expérience agricole et la période
transitoire**

Selon Delaunay (1984), le commerce dans la vallée reposait sur la gomme et les esclaves. Le premier était fourni par les Maures, le second par le Gadiaga (Haut-Fleuve). En 1815, le traité de Vienne proclame l'abolition de l'esclavage**. Sur la côte, l'interdiction de la traite esclavagiste sera imposée par l'Angleterre à partir de 1817. L'utilisation de la force de travail servile sera dorénavant envisagée dans le cadre d'une colonisation agricole à l'intérieur du continent dont l'idée est de sauver une formation sociale issue de la traite et condamnée par la fin du commerce esclavagiste (Delaunay, 1984). Le discours politique tenu à l'époque, était que le Sénégal, jusque-là grand fournisseur d'esclaves, avait été sacrifié pour le développement des Antilles et que les conséquences de l'abolition de la traite des esclaves avait laissé les indigènes sans emploi et leurs chefs sans revenus. Pour remédier à cette situation, il fallait envisager une exploitation des ressources locales dans le cadre d'une

**. Deux thèses expliquent cette abolition de l'esclavage. La première s'appuie sur les transformations subies par l'économie euro-américaine à partir du XIX^e siècle et qui exigeaient désormais un marché de main de d'œuvre contractuelle et mobile où le producteur offre sa force de travail. L'esclavage dont les rapports avec le maître capitaliste sont permanents ne permettait pas une telle chose. La seconde thèse avance que le passage de la traite des esclaves au commerce licite ne correspond pas à un bouleversement des structures du commerce africain mais plutôt d'une adaptation progressive. Cette thèse situe les mutations vers le milieu du XIX^e au moment où la traite des marchandises l'emporte définitivement sur la traite des esclaves.

grande politique agricole afin, dit-on, que les populations puissent s'assurer un revenu décent. En fait, il s'agissait pour la France, ruinée par les révoltes dans ses colonies sucrières des Antilles, de retrouver de nouveaux débouchés (Biondi, 1987). Bien plus, l'interdiction de la traite esclavagiste imposée par l'Angleterre, visait à définir de nouveaux rôles pour l'Afrique, consistant désormais à fournir des produits agricoles et des matières premières aux industries naissantes de l'Europe.

La tentative de colonisation agricole sera menée successivement par les Gouverneurs Schmaltz et le Baron Roger et expérimentée dans le Walo⁶⁷ par des cultures de coton, de canne à sucre et de tabac (Barry, 1981; Biondi, 1987).

Cette colonisation agricole, pour réussir, devrait surmonter plusieurs obstacles. Le recours au système d'engagement à "temps" pour solutionner le problème de main-d'œuvre face à un pays dépourvu de ses hommes et la difficulté d'attirer ce qui en reste, n'a pas donné les résultats escomptés⁶⁸. Les traitants de Saint-Louis pour qui les investissements dans les plantations sont lointains et

⁶⁷. Le Gouverneur Schmaltz a obtenu du souverain du Walo par le traité du 8 Mai 1819, des concessions de terres. En retour la protection du Walo était assurée contre les incursions et les pillages des Maures ainsi que le versement d'importantes coutumes.

⁶⁸. L'engagement à "temps" consistait à permettre le rachat ou l'affranchissement immédiat d'un captif contre son engagement à travailler pendant un certain temps pour son libérateur (Gouverneur ou autres particuliers). Ce temps variait entre sept et quatorze ans.

aléatoires par rapport aux revenus immédiats et importants qu'ils peuvent tirer encore de la gomme, pouvaient difficilement adhérer à la nouvelle politique. A toutes ces difficultés, viennent s'ajouter une situation d'insécurité qui empêchait la reconstitution des forces productives. Les leçons de l'échec ont été tirées en ces termes:

...l'entreprise de mise en valeur agricole n'était qu'un leurre et l'échec qui en découlait était imputable à des causes structurelles. La sagesse imposait de renoncer aux cultures et de revenir à la seule activité rentable, le commerce, susceptible de favoriser nos projets de civilisation et d'extension (Biondi, 1987:89).

Avec l'échec de la colonisation agricole, c'est l'ensemble de la politique d'exploitation par le biais des traités et coutumes qui s'effondre. Le commerce souffrira particulièrement d'une politique hésitante vis-à-vis d'une exclusivité ou au contraire d'une liberté qu'il faudrait assurer. La période se caractérisait ainsi par une économie stationnaire transitoire vers une économie coloniale qui sera dominée au début par une politique de conquête et d'annexion ainsi que par le développement de la production arachidière.

V.2.3. L'économie arachidière et la suite de la marginalisation du fleuve

A partir de 1854, la traite agricole se développe dans la vallée sous la domination des grandes maisons de commerce bordelaises. La rentrée en scène de l'arachide comme sub-

stitut de la gomme dont les cours s'effondrent depuis la découverte en Europe de la dextrine, annonce la condamnation du fleuve qui ne produit pas cette graine. Elle sera parachevée avec la construction du chemin de fer pour l'acheminement de l'arachide. Le délaissement du fleuve va précipiter le déclin de ce qui s'y trouvait comme établissements. Dans une note intitulée "Bakel sous les cendres de l'oubli", Ibrahima Daman Bathily décrivait la situation de la Haute-Vallée en 1946 en ces termes (Bathily, 1969:98):

Le commerce étant mort à Bakel comme dans toute la vallée du fleuve Sénégal, tué par la suppression des convois organisés de nombreux chalands, la suppression des bateaux, le travail intense, les industries locales et les initiatives industrielles et collectives sont devenus inexistantes. Alors les commerçants ont fermé leurs boutiques pour s'installer aux escales du D. N. [Dakar-Niger]. Les administrateurs, craignant l'isolement, la nostalgie et l'incurie les ont suivis.

La situation économique du Fouta qui n'était guère reluisante depuis le déclin du commerce de la gomme, se détériore avec la misère et les famines consécutives aux multiples guerres et aux épidémies des années 1870 (Barry, 1988). Elle sera davantage aggravée par les mouvements d'émigration ayant suivi l'appel à la guerre sainte de El Hadj Oumar^{**}.

**. Grand marabout réformateur, El Hadj Oumar s'est heurté aux prétentions françaises à la domination de l'Afrique de l'Ouest (1852-1864). Dans sa tentative de soulever les populations du fleuve pour une guerre sainte contre les Français, il échouera et s'exilera au Macina suivi d'un grand nombre de Toucouleurs (40000 selon Barry) et d'un bétail considérable dont les conséquences démographiques et économiques ont été profondes pour la région.

Ensemble guerres de conquête et introduction de l'arachide, de 1855 à 1890, auront une conséquence telle que la région du fleuve ne s'en remettra jamais (Bathily, 1989). Le Fouta d'un côté et la Haute-Vallée de l'autre expérimenteront dès lors un déclin par la perte de leur vitalité commerciale et par le déplacement des activités économiques vers le bassin arachidier et sur la voie de chemin de fer. Depuis l'échec de la colonisation agricole qui n'a été suivie d'aucune autre alternative de développement, en passant par les transformations dues au développement de la production arachidière, la région se verra dotée du rôle de pourvoyeuse de main-d'œuvre au profit des nouveaux pôles de développement, comme le note si bien Bathily (1989:14):

A la fin du XIX^e siècle, le Galam et la région du Haut-Fleuve dans son ensemble n'étaient plus qu'un réservoir de main-d'œuvre à bon marché dans le cadre de la division du travail opérée par le régime colonial français dans son domaine africain.

Delaunay (1984) montre pour sa part, comment l'émigration des populations du fleuve est liée historiquement à la participation des paysans au mode de production capitaliste. La conquête coloniale, sous la bannière de sa "mission d'assimilation", ne visait en réalité que la séparation des paysans de leur société traditionnelle en vue

de l'expansion de l'économie capitaliste. Pour ce faire, le démantèlement des structures politiques locales était le préalable nécessaire. L'imposition per capita et le travail forcé en seront l'aboutissement. En soi, une telle politique était génératrice de migration dans la mesure où, refuser de se soumettre à la capitation ou aux travaux forcés comme les accepter, obligeait dans tous les cas le paysan à migrer⁷⁰.

V.3. Les causes spécifiques

L'évolution historique des populations de la vallée précédemment décrite, montre à bien des égards que les structures économiques introduites par le capitalisme marchand à travers la traite et la conquête coloniales, ont fondamentalement été les causes premières de la migration de travail. La reproduction de ces structures capitalistes tout comme leurs manifestations dans les relations gérontocratiques, le développement régional inégal etc., explique encore dans beaucoup d'Etats postcoloniaux d'aujourd'hui le développement du phénomène migratoire. L'Etat colonial en rendant la reproduction possible essentiellement à l'intérieur de ces structures (monétarisation des échanges, de l'impôt; leur corollaire le travail salarié et les rapports qui en découlent etc.), avait imposé une logique

⁷⁰. Les archives regorgent d'exemples de ces mouvements, soit pour fuir les enrôlements ou les travaux forcés soit pour bénéficier des plus faibles taux d'imposition. Il en est ainsi entre les rives sénégalaise et mauritanienne du Fouta.

d'appauvrissement ayant débouché progressivement à la genèse de la migration de travail. Il n'en demeure pas moins que ces causes économiques, si fondamentales soit-elles, constituent une exclusivité. Quand bien même les Poular et les Soninké vivent dans des zones qui furent excentrées par rapport aux centres des activités économiques coloniales ou postcoloniales, cela n'explique en rien le fait qu'ils soient affectés différemment ou qu'ils aient élaboré des modèles migratoires spécifiques. Adams (1977:62) par exemple faisait remarquer:

...Les chemins de l'émigration à partir du fleuve ont cependant divergé, dans une large mesure, en chemin soninké et chemin Toucouleur, en rapport non avec une quelconque psychologie des peuples, mais avec l'organisation économique et sociale des deux peuples dans l'histoire, et les rapports différents qu'ils ont été amenés à établir durant la période coloniale.

En ce qui concerne les Soninké, nous avions relevé que l'historiographie africaine identifiait le Wagadu dont ils se réclament au grand empire du Ghana qui connut son essor avec le commerce transsaharien. Sous cet empire s'est développée une couche commerciale dont l'évolution est tracée par les historiens depuis la décadence du Ghana à la pénétration coloniale (Rivière, 1977; Bathily, 1989). Avec la consolidation de la dynastie des Bacili au Gadiaga (Haut-Fleuve) et la position de la région au carrefour des pistes caravanières et aux portes de l'or, les marchands soninké deviendront les principaux intermédiaires pendant la traite atlantique. Il nous semble donc que cette tradition com-

merciale ancienne, articulée à une pratique importante de l'esclavage est un des facteurs qui spécifient la migration soninké par rapport à ses voisins en particulier les Poular.

V.3.1. Activités commerciales et mobilité:

L'économie marchande semble s'être développée au Sahel parallèlement à l'édification des empires⁷. Meillassoux (1986) montre comment l'expansion militaire permettait en même temps le développement d'une activité commerciale et l'installation des couches marchandes. La poussée de l'Islam en est un autre facteur qui, dans sa progression vers la savane, avait permis la dispersion des commerçants musulmans en complexifiant par la même occasion le tissu social et politique des sociétés en place. L'historiographie africaine décrit le Sahel précolonial par son dynamisme commercial, caractérisé par la présence de nombreuses villes commerçantes, par l'organisation de circuits commerciaux ainsi que par la présence de marchandises-étalon (Meillassoux, 1986).

Mais le dynamisme commercial du Sahel précolonial ou tout au moins le développement du commerce d'une manière générale dans cette partie du continent africain est reliée

⁷. Tous les grands empires tels que le Ghana, l'empire du Mali, l'empire Songhai avaient comme épicentre une ethnie qui, selon Chassay (1977:30) a toujours su s'assurer le contrôle de l'or et se faire l'intermédiaire obligé, organisant en conséquence un pouvoir centralisé et dominer les voisins.

à la question fondamentale de l'émergence d'une couche de commerçants (Jula), de sa dispersion à travers toute l'Afrique occidentale. Delafosse (1916) relie le développement d'une couche marchande dans la région sahélienne à la décadence de l'empire du Ghana. Les Soninké, de vocation commerciale, seraient à l'origine de l'expansion du commerce au Soudan.

Sa thèse est corroborée dans une certaine mesure par Ibn Batouta, cité par Perinbam (1974), qui situe l'apparition d'une couche de commerçants de longue distance vers le milieu du XIV^e siècle. Cette couche a été identifiée comme étant les proto-Jula parlant la langue Soninké. Curtin (1975:69), décrivant la dispersion des Jula en Afrique de l'Ouest fait allusion à un mouvement nord-sud composé de Soninké de l'ancien Ghana. Ce mouvement s'est transformé en plusieurs diasporas dont certaines ont adopté d'autres noms ou d'autres cultures. Perinbam (1974:680), s'appuyant sur la tradition orale, les données linguistiques et ethnographiques, montre que les Jula qui parlent aujourd'hui la langue Mandingue, ont une origine Soninké. Après la chute du Ghana et lorsque le commerce à longue distance est devenu une base de consolidation des empires soutient-il, l'empire du Mali fit des concessions aux proto-Jula qui vont étendre leurs entreprises dans tout le Soudan. Cette période a favorisé leur "mandinguisation". Ceux qui émigrèrent des régions Soninké ont renforcé leurs caractéristiques mandingues ou

ont complètement changé de langue soit qu'ils sont restés dans les zones d'influence de l'empire du Mali ou soit qu'ils en sont sortis⁷².

Quoi qu'il en soit, on peut constater que le terme Jula qui signifie "marchand" en Soninké est synonyme de jaala, employé sous forme composée pour désigner une personne qui quitte temporairement son lieu habituel de résidence pour exercer dans un autre, une activité artisanale et de vente ambulante. La référence des deux termes à l'activité marchande ne peut être fortuite. Abstraction faite de l'hypothèse du développement d'une couche marchande par un accident de l'histoire ou par une prédisposition innée d'un groupe particulier, la société soninké précoloniale, caractérisée par la faiblesse de l'autorité politique centrale, favorisait selon Manchuelle (1989), le développement de l'activité commerciale. La compétition entre les familles aristocratiques qui était ardue, se basait sur la richesse, le clientélisme et le contrôle de la main-d'œuvre.

⁷². Lovejoy (1978) fait allusion à la même diaspora qui serait à l'origine du développement des centres comme Toubouctou, Jenne. Au 15^e siècle, les Mangaras qu'il rattache aux Soninké, étaient les financiers et courtiers de l'économie impériale Songhay. Après la décadence de cet empire vers 1590, leur diaspora se poursuit et serait à l'origine de l'expansion des villes commerciales Haussa. Il reprend la même idée (1980): "...New towns were founded in the vicinity of Dia and became associated with the Marka who also claim a Soninke origin and a connection with Ghana. Such towns as Sinsani (Sansanding) Nyamina, and others continued in the commercial tradition with maintained extensive links through West Africa".

Comment expliquer par contre que les Poular, voisins des Soninké n'ont pas été impliqués au même titre qu'eux dans le commerce? Manchuelle (1989) avance deux explications. L'existence du désert du Ferlo au sud du Fouta qui constitue une barrière géographique à leurs relations avec les populations denses du sud et la préoccupation relativement secondaire que constitue le commerce vis-à-vis d'autres domaines (*sic*). En fait, si l'on se réfère aux différentes implantations des Poular, la première explication tient difficilement. Selon Oloruntimekin (1972) un des principes directeurs de la politique de l'Etat théocratique du Fouta était la protection des droits des individus mais concrètement c'est celui des clans qui a prévalu de sorte qu'il s'en est suivi une faiblesse du pouvoir central. La rivalité pour les pouvoirs économiques et politiques instaurait un climat d'instabilité sociale et politique qui conférait un rôle important et parfois décisif aux facteurs externes dans les affaires du Fouta. Autrement dit, ce sont les luttes d'influence dans le dessein de contrôler le pouvoir qui auraient focalisé l'attention des classes dirigeantes. Malgré la fréquence des déchirements internes provoqués par le régime successoral, l'idéologie religieuse et guerrière est de loin la préoccupation majeure de la politique du Fouta depuis l'avènement des Toorodos (Baldé, 1974). L'oeuvre de

poursuivre l'islamisation des pairs et d'élargir sans cesse le domaine de la foi s'identifiait aux yeux des marabouts Toorodos à celle du Prophète et de ses compagnons⁷³.

Dans quelle mesure cette idéologie religieuse et guerrière a-t-elle déterminé la mobilité du groupe? Il est vrai que les guerres de conquête religieuse occasionnaient des mouvements migratoires qui du reste ne sont pas clairement identifiés dans la dynamique de peuplement. Le plus connu est celui provoqué par El Hadj Oumar. Ces mouvements pourraient s'inscrire, comme l'ensemble de la dynamique du peuplement, dans le cadre d'une idéologie pastorale antéislamique⁷⁴. Ceux qui revêtiront un caractère économique

⁷³. La Jihad (guerre sainte) est une obligation qui s'impose à tout État islamique, à l'ensemble de la communauté des croyants. Gaffarel (1893) rapportait aussi cette ardeur religieuse et la fièvre de propagande qui animaient les Peulhs. De même que les Arabes, disait-il, ils se sont faits les apôtres d'une religion à laquelle ils se sont dévoués. Faidherbe (1859) notait, qu'en plus du Fouta, l'empire Haussa, l'empire du Fouta Djallon, et l'empire du Macina ont tous été fondés par des marabouts peulhs. El Hadj Oumar tentait de fonder un nouvel empire musulman sur les ruines du Kaarta et tous les États du Haut-Sénégal, s'il n'était pas arrêté par la France, disait-il. Saint Martin (1989) rapporte que les Toucouleurs sont fiers de leur antériorité dans l'Islam. Ce peuple dit-il se distingue des ethnies voisines par sa foi d'où il tire le sentiment d'une supériorité qui ne se veut pas seulement spirituelle.

⁷⁴. Le genre de vie pastoral est constitué d'un ensemble de croyances dont les "Arbe" (pluriel de Ardo) ou Silatigui sont les dépositaires. Ils étaient les artisans de la mobilité. Le Silatigui, dans la société pastorale, était le chef politique, le prêtre et aussi le chef de guerre. Dupire (1970) fait remarquer la permanence de certaines relations et institutions sociales liées à la vie pastorale que l'on trouve encore dans les sociétés sédentarisées et islamisées. Selon lui, la valeur excessive attachée au pouvoir politique, la course concurrentielle et "anarchique" en vue d'y accéder ont fait de la mobilité et de la conquête des recours possibles.

n'apparaîtront que plus tard avec les cultures commerciales (Baldé, 1974).

Quant aux Soninké, leurs activités commerciales étaient associées à l'esclavage. Meillamsoux (1971) montre comment, à partir des expéditions sur les grands marchés d'esclaves, les familles guerrières et maraboutiques se procuraient la main-d'œuvre servile. Celle-ci leur produisait du mil, des tissus (irandora) qu'ils échangeaient aux Maures contre les produits de traite tels que barres de sel, pièces de guinée etc. Curtin (1975), décrivant l'ingéniosité des négriers soninké, disait qu'ils faisaient travailler les esclaves sur des terres louées aux paysans gambiens en attendant leur chargement. La production ainsi obtenue permettait d'une part de surseoir à leur nourriture et d'autre part d'approvisionner les navires européens. A partir de 1780, un courant migratoire en provenance du Bundu et du Gadiaga se développe. L'objectif des migrants consiste à cultiver le mil en vue de se procurer des produits de traite comme le sel marin qu'ils partent échanger au Bambouk contre de l'or, ou acquérir des produits manufacturiers qu'ils retournent revendre fructueusement chez eux ou dans les pays voisins⁷⁵.

⁷⁵. En 1892-93, des mouvements similaires sont signalés à partir de Nioro vers certaines régions du Guidimaka plus proches de centres commerciaux ou encore vers Bakel. L'objectif des migrants était de mettre à profit les différents cours du mil et de la guinée. A Nioro la pièce de guinée coûtait 11 francs contre 8 à Bakel tandis que le kg de mil était de 0.04 francs à Nioro contre 0.15 à Bakel. Avec une production commercialisée de près de 220 kg (Manchuelle), le paysan qui cultive à Bakel obtient 33 francs. S'il échange ce capital en guinée, il aura environ 4 pièces qu'il revend à Nioro pour réaliser un gain de 12 francs soit près de 36%.

(Swindell, 1980; Manchuelle, 1989). Lorsque le commerce licite supplante la traite des esclaves et que s'instaure en Sénégambie l'agriculture arachidière d'exportation, les Soninké seront les premiers à s'y convertir.

Le mouvement migratoire "navétane" qui s'instaure et se développe dans la vallée et le Soudan occidental avec la culture arachidière, tout comme les activités de laptots sur les bateaux marchands français ou encore les travaux domestiques urbains, résultent de ces voies de migration traditionnelle liée aux exigences de la société soninké où commerce et esclavage jouent un rôle important.

V.3.2. Esclavage et mobilité

L'esclavage dans les sociétés sahéliennes en général et dans celles de la vallée en particulier, est une pratique très ancienne qui remonte au VII^e siècle (Bathily, 1989; Meillassoux, 1971). Son origine selon Meillassoux, confronte deux thèses: l'une est historique, l'autre est fondée sur la parenté. Cette dernière voit en l'esclavage une institution inhérente à la communauté domestique. Elle s'appuie sur le concept de droit et considère la spécificité de la propriété en Afrique comme étant un ensemble de droits à la fois sur les choses et les personnes. Ces droits et leurs transactions (principe d'adoption, acquisition des épouses et des

enfants etc.) constituent la base organique du système de la parenté à partir duquel l'esclavage prend son origine. Il s'expliquerait par le besoin en enfants, en épouses dans les desseins d'élargir le groupe.

La généralisation trop abusive de cette thèse de même que la confusion qu'elle introduit entre le désir d'élargir le groupe et la vente des dépendants, rend l'hypothèse historique plus crédible. L'apparition de l'esclavage s'expliquerait économiquement par l'accroissement de la force de travail en vue de fournir plus que ce qui est nécessaire à la subsistance du producteur. Dans le Sahel, elle remonterait à la formation d'Etats, aux pillages organisés par ces Etats contre des populations voisines, ainsi qu'à l'établissement des réseaux marchands entre le Maghreb et le Soudan. Barry (1988) le décrit comme faisant partie d'un mode de production tributaire dominant, caractérisé par l'existence de communautés patriarcales détenant le pouvoir sur les terres collectives et dont le surplus produit par la combinaison de l'agriculture et l'artisanat, est accaparé par les représentants de l'Etat par l'intermédiaire d'un prélèvement de redevances foncières en nature. Son importance dit-il, est limitée jusqu'au XV^e siècle lorsqu'avec la traite il remplira la double fonction d'instrument de production et de marchandise.

Malgré sa généralisation et compte tenu de son ampleur variable, l'esclavage devait jouer un rôle différent selon les sociétés. L'avènement de la révolution maraboutique au Fouta avec comme objectif l'interdiction de la vente des musulmans, permet de supposer que dans cet état l'esclavage remplissait davantage la fonction de marchandise que celle de production. On peut croire dès lors, compte tenu du régime foncier (nous y reviendrons), en l'occurrence le morcellement des parcelles et la fertilité renouvelée des terres du Waalo, que la production dans le strict cadre de l'autosubsistance et accessoirement le dégagement d'un surplus pour les échanges, ne nécessitait pas l'emploi d'une main-d'œuvre servile nombreuse. Enfin, l'affranchissement auquel accédaient les esclaves par la culture religieuse (Chassey, 1977), était supposé évoluer beaucoup plus vite dans un état théocratique qui préconisait l'égalité de tous les croyants devant Dieu. Les guerres religieuses d'El Hadj Oumar, à partir de 1850, vont prôner un retour à la tradition islamique pure et dure qui accélérera ce processus d'émancipation (Saint-Martin, 1970). La secte qu'il propose (Tidjania), plus démocratique, lui vaudra l'adhésion des gens de condition modeste parmi lesquels les esclaves.

L'esclavage soninké était orienté, nous l'avons dit, vers la production pour le commerce. Le nombre important des

esclaves⁷⁶ permettait d'assurer la satisfaction des besoins alimentaires tout en dispensant les maîtres du travail agricole, mais aussi de dégager un surplus destiné à la commercialisation. L'acquisition des esclaves se faisait essentiellement par le commerce dans la mesure où depuis la chute du Ghana, les Soninké n'ont jamais pu organiser des états puissants qui pouvaient s'opposer à leurs voisins⁷⁷. Selon Pollet et Winter (1971), le prix d'un esclave était amorti à peu près en trois ans ce qui laisse supposer des conditions de travail très difficiles et un entretien à la limite du strict nécessaire⁷⁸.

⁷⁶. Le questionnaire sur la captivité en 1904, a déterminé pour le cercle de Bakel le nombre des esclaves à près de 2/3 de la population, ANS, K18. Dans le cercle de Nioro le rapport indique que le nombre d'esclaves était supérieur à celui des hommes libres, ANS K14. Mazillier, sur la captivité dans le cercle de Kayes en 1894 donne une proportion de 36%, pour les régions du Dyahunu comme Kingui et Gidyume la proportion est de près de 60% ANS K14. Meillassoux pour la région de Goumbu estiment la proportion des esclaves à environ 40% de la population.

⁷⁷. Une seule des quatre provinces vassales du Ghana a pu subsister, c'est Dyara. Elle a obtenu son indépendance des Malinké au XIV^e siècle sous le règne des Niakhaté. Les Diawara, descendants de Daman-Giile (Daman-le-long) que la tradition fait apparaître successivement à la cour de Soundiata Kéita et à celle du roi des Niakhaté, chasseront ces derniers de Diara pour entreprendre une série de guerres qui permettront d'annexer les peuplements soninké du Bakhoumou, de Diangounté, de Koussa, de Kaniaga ainsi que les provinces du Galam, du Guidimaka, du Guidioumé, du Diafounou, du Kéniaremé, en étendant leur empire au Fouta toucouleur qui leur payait l'impôt (Delafosse, 1972). Leur chute au XVIII^e siècle qui s'inscrit dans la suite de la décadence du Wagadu est interprétée par la tradition orale comme une malédiction résultant de la transgression du pacte avec le serpent (Bathily, 1989) par laquelle les Soninké expliquent leur soumission à leurs voisins Bambara ou Toucouleurs.

⁷⁸. L'esclavage des Soninké est reconnu par plusieurs auteurs comme étant le plus pénible. Pollet et Winter citent Frey qui décrit le propriétaire Soninké en ces termes "Maître dur, inexorable, le Soninké sait tirer pour tous ses travaux (agriculture, élevage) de ses captifs tout le rendement dont ils sont capables. Il n'hésite pas à employer contre ces derniers les sévices les plus révoltants, à tuer au besoin de sa main, pour faire un exemple, un captif d'un mauvais

Sur le plan démographique, le lien identifié plus haut entre la pratique du commerce et la mobilité qui répond, nous avons dit, aux exigences de la société soninké en terme de richesse et de compétition, se retrouve ici. La possession des esclaves était une première étape dans la stratégie d'acquisition du pouvoir et de l'influence. Nous avons vu avec Meillassoux comment les aristocraties guerrières et maraboutiques organisaient après chaque période de culture des expéditions en vue de se procurer des esclaves. De même, les engagements sur les bateaux européens comme laptots ainsi que les travaux domestiques dans les villes coloniales visaient à se procurer les moyens nécessaires pour obtenir des esclaves. Un exemple cité par Manchuelle (1989:170), décrit bien cette circulation entre les deux formes d'économie:

As soon as [a Soninké] has built up a small savings, he buys goods which he sends back to his home country acquiring during his period of absence, whenever a good occasion arrives, one or more slaves, according to the sum he has available. In the middle of July, 1886, the Governor of Senegal, having at his table Colonel Frey, on leave from his military campaign (against the Soninke revolt of Mamadu Lamine), was very surprised to learn from him that the butler who was waiting on them was a full blooded [Soninké] owner in Galam of seven slaves whom he had bought in this fashion.

rapport ou qui fait preuve d'une trop grande mauvaise volonté au travail". Charles Monteil décrit le Guidimaka comme la région où les captifs de toute sorte sont les plus malheureux. Mazillier, à plusieurs reprises, distingue les Soninké des autres peuples du Soudan. Leurs captifs dit-il, se plaignent d'être mal nourris, mal traités, mal vêtus.

Selon la thèse d'une adaptation graduelle du commerce africain dans le passage de la traite des esclaves à la traite agricole, les réactions des sociétés africaines ont été variables en fonction de leur plus ou moins grande dépendance de l'esclavage, de leur constitution sociale et politique (Meillassoux, 1971). Cette adaptation chez les Soninké, nous l'avons vu, a eu comme conséquence la dispersion des commerçants à travers toute la Sénégambie et le Haut-Niger ainsi que la reconversion vers la culture arachidière et la continuité du réseau existant de migrations saisonnières vers la Gambie anglaise. La libération des esclaves, postérieure à l'existence de ces mouvements, aura des conséquences moins importantes en termes démographiques que la suppression du commerce des esclaves lui-même⁷⁹. Chez les Poular, ce passage s'est traduit au contraire par des crises et dans une certaine mesure par un repli⁸⁰. L'abolition de l'esclavage ne semble pas avoir eu le même impact qu'en milieu soninké dans la mesure où celle

⁷⁹. D'après plusieurs sources, l'abolition de l'esclavage n'a pas fait baisser la production vivrière d'une part parce que la plupart des esclaves n'avaient pas quitté leurs maîtres (environ 13% seulement l'avaient fait), préférant arranger de nouvelles ententes avec eux, qui leur garantissaient la terre en échanges de quelques services, d'autre part, par le fait que les soninké faisaient recours au surgas provenant de deux groupes ethniques, les Khassonké et les Bambara (voir Manchuelle, 1989; Kane et Lericollais, 1975; Weigel, 1982; Meillassoux, 1986).

⁸⁰. La révolution maraboutique peut être évoquée dans ce cadre, de même que les multiples conflits de succession ou encore la guerre sainte de El Hadj Oumar. Sur le plan du commerce les différentes entraves causées à la liberté du commerce sur le fleuve ainsi que les exactions contre les souverains des Etats voisins en sont les preuves.

s'est ajoutée à un processus interne d'émancipation. C'est surtout la paix instaurée après l'avènement de la théocratie qui donna lieu à des mouvements d'immigration et de refuge. Ces mouvements, conjugués à la structure foncière, vont générer progressivement une pression démographique.

V.3.3. Les facteurs écologiques

La relation entre migration et facteurs géographiques à l'époque pré-moderne aussi bien en Afrique qu'en Europe est établie souvent à partir de l'existence d'une longue période d'inactivité agricole. Dans le contexte que nous étudions, cela reviendrait à dire que les populations riveraines du fleuve qui sont occupées par deux saisons agricoles migreraient beaucoup moins que celles qui ne disposeraient que des seules terres du Diéri. Mais quel crédit donner à une telle affirmation face aux facteurs historiques que nous venons de développer et autres facteurs structurels? Chastanay (1981) et Elisabeth (1971) abordent l'émigration soninké sous l'angle vivrier, c'est-à-dire à travers le déséquilibre population/ressources.

Le concept de crise de subsistance se définit par la non satisfaction des besoins alimentaires qui renvoie elle-même à un ensemble de facteurs. Parmi ceux-là on peut noter la variation entre la production et la consommation dans le temps et selon les capacités de production de chaque

famille, la disponibilité de la main-d'œuvre servile ou encore l'accès inégal aux terres et la variabilité de la production individuelle. Chastanay (1983) montre pour la Haute-Vallée (dominante soninké), un équilibre vivrier très précaire sous la période coloniale, en raison de la faible production⁸¹. Selon cet auteur, dans des conditions favorables les paysans soninké parvenaient à dégager seulement leur production annuelle. Même s'il y avait des surplus pour certaines familles (dus le plus souvent à leur statut et leur taille) disait-il, une forme de nivellation intervenait par les pratiques de redistribution qui s'opéraient à travers le jeu des rapports de pouvoir de sorte que la satisfaction des besoins alimentaires était très précaire lorsque survenait une mauvaise année. En retraçant trois périodes de crises des subsistances dans cette région, Chastanay met en évidence l'installation de l'administration coloniale avec le début de ces crises. Par contre rien n'indiquait dans son étude que ces crises avaient engendré une forme quelconque de stratégie.

Pour Elisabeth (1971) les crises sont à relier surtout à la situation géographique et la dominante d'une agriculture sous pluie qui, en raison des variations annuelles, engendrent souvent des baisses de production auxquelles

⁸¹. La vallée, dans sa partie centrale (secteurs de Kaédi et Matam) est plus étendue et plus fertile. En amont vers Bakel, elle se rétrécit. Aussi la culture sous pluie et l'élevage deviennent prédominants (Bonnefond et al., 1981).

répond une migration destinée à fournir aux populations restées sur place les revenus nécessaires. L'auteur trouve là une explication du comportement différent des migrants soninké et poular à Dakar pendant les années soixante. Alors que les premiers cherchent à aller en France, les seconds restent à Dakar malgré le chômage qui y sévit. C'est parce que les migrants soninké ont besoins plus que les poular de revenus immédiats et importants.

Il est vrai que la plupart des zones de peuplement soninké sont continentaux. La Haute-Vallée qui est le plus grand fief soninké du fleuve, semble plus défavorisée tant du point de l'étendue que de la fertilité des terres alluviales par rapport à la Moyenne-Vallée (Bonnefond et al., 1981). De ce fait, l'équilibre vivrier dans ce milieu peut s'avérer très précaire surtout en comparaison avec le Fouta. Plusieurs sources d'archives rendent compte des crises de subsistance à travers tout le Soudan et particulièrement dans les cercles les plus éloignés du fleuve et du chemin de fer²². Leurs conséquences sur les migrations peuvent être importantes surtout pendant les années de famine²³. Mais les mécanismes de redistribution

²². Dans le cercle de Nioro, au Nord Guidimaka (ANM 1E-19, Kayes Rapports politiques, 1921-1942).

²³. Manchuelle (1989:357) défend que la plupart des crises sont d'ordre conjoncturel et ne sont dues le plus souvent qu'à l'absence de moyens de transport pour alimenter les zones déficitaires et une réponse adéquate de l'administration coloniale. Le fleuve et les régions qui lui sont voisines sont moins durement touchées que celles plus éloignées. Ce qui semble sûr c'est que les années de famines aiguës (qui restent encore dans la conscience des populations), occasionnées par des invasions de criquets ou des sécheresses ont

dont fait part Chastanay ne constituent-ils pas des facteurs régulateurs qui au bout du compte permettent à tous et chacun d'avoir le nécessaire et éviter parfois la migration? Auquel cas il faut admettre qu'un certain niveau d'acuité de ces crises était nécessaire pour affecter la mobilité des populations. En fait, les flux de redistribution qui vont des classes dirigeante et noble vers les hommes de caste et de condition sont l'expression de la compétition que se livrent ces deux classes à travers la richesse, le pouvoir et le clientélisme. Nous avons vu que cette situation expliquait la dynamique commerciale et l'esclavage avec leur corollaire les migrations traditionnelles. Dans cette perspective, on peut dire que les crises de subsistance, dans la société soninké ont été plutôt un facteur catalyseur.

Qu'en est-il en milieu poular? La plus grande étendue de la plaine alluviale et la fertilité renouvelée des terres ont fait de la Moyenne-Vallée une zone de forte concentration et d'expansion démographique. Il faut rappeler la révolution Tooro qui, en imposant la paix au XVIII^e siècle, a créé les conditions de cette expansion. C'est sous

provoqué souvent des migrations massives. La ruée se fait généralement vers le fleuve. Le phénomène est assez connu dans le Haut-Guidimaka mauritanien, où l'on rencontre des générations d'individus portant des noms de villages poular de la vallée parce qu'ils y sont nés pendant les migrations de leurs parents.

cette même révolution que s'est instauré sinon consolidé un régime foncier complexe qui va affecter la mobilité des populations^{**}.

Sans entrer dans la complexité de ce système, il faut en retenir trois catégories de propriétaires: les grandes familles Tooro (où l'Almamy est éligible), les détenteurs de titres après investiture de l'Almamy (Ardo, Diom, Kamilinkou, Thierno etc.) et les percepteurs de redevances ou gérants de terres appartenant à l'apanage de l'Almamy. Le partage des terres établit un certain nombre de liens traduits par la coutume en droits reconnus d'une part entre l'Almamy et les chefs investis et d'autre part entre ceux-ci et ceux de leurs clans qui avaient reçu une part au moment de la mise en valeur (Kane, 1935). Les premiers propriétaires détenaient des droits dits Diayngol (de feu), Levré (de défrichage) et Diambéré (de hache). Ces droits étaient héréditaires donc transférables aux hommes ou à leurs agnats dans les familles. En dehors de ce que la famille peut cultiver, l'ensemble de la propriété est le plus souvent gérée par l'ainé^{**}. Tout propriétaire ou détenteur de droit

^{**}. L'origine du régime foncier remonterait à la conquête de Koly Tenguela (dynastie des Satigui) au XVI^e siècle. Après la chute des Saltigui en 1776, l'Almamy Abdoul Kader refait le partage en confirmant certaines donations antérieures et en réduisant d'autres. La tradition orale appelle cet événement Fatiére Fouta.

^{**}. Ce n'est pas toujours le cas puisque les règles d'attribution des titres de Ardo, Diom etc. sont telles que l'Almamy pouvait les conférer à l'un des membres de la famille sans tenir compte de l'âge.

de "Diayngol" peut donner un lougan ou une partie des terres à sa fille, sa soeur etc.; laquelle a la faculté de passer ses droits à sa progéniture.

Le système de tenure est avancée comme cause de l'émigration par Diarassouba (1968). Les formes traditionnelles d'occupation des terres dit-il, sont de plus en plus supplantées par des systèmes de fermage et de métayage. Le mouvement de location des terres s'amplifie^{**} sans avoir la même portée dans toute la vallée. Selon l'enquête MISOES^{**}, dans les départements de Matam et Kaédi (Moyenne-Vallée), les conditions d'accès à la terre sont rendues très difficiles à cause de la pression démographique: 40% des champs cultivés sont loués et dans près de 30% des cas, le paysan est astreint à verser des redevances; 24% seulement sont des propriétés personnelles. Ravault (1964) sur l'exemple de Kanel (Moyenne-Vallée) relève le paradoxe découlant du système foncier. Alors que les conditions offertes par l'agriculture de décrue sont toutes choses égales favorables et peuvent garantir une plus grande régularité des récoltes

^{**}. Selon l'auteur, pendant la campagne agricole de 1957-58 au Sénégal, 37% des champs étaient reçus en location, 32% étaient des propriétés personnelles, 11% des indivisions familiales cultivées par des membres copropriétaires et 21,5% détenus par des droits de culture moyennant redevances. Au total 58,5% des champs étaient détenus au titre de locataires ou de titulaires d'un simple droit de culture.

^{**}. Enquête de la Mission Socio-économique du Sénégal (1957-58), résultats publiés dans Boutillier (1962).

comparativement aux cultures de Diéri dit-il, les populations fuient les terres de Waalo pour celles du Diéri, en raison des contraintes du système de tenure**.

Le système de tenure foncière ne semble pas cependant, aux yeux de certains auteurs, le facteur le plus important. Selon Minvielle (1976), la migration est déclenchée par la main-mise de l'administration coloniale sur la région et de ce fait elle relève avant tout de contraintes politico-économiques et non vivrières. Ainsi soutient-il, les migrations étaient déjà établies dans la région de Matam avant même que les potentialités de cette région soient limitées. Les résultats de l'enquête MISOES (Mission Socio-économique du Sénégal) en 1957 appuient cette hypothèse en relevant comme principal motif de migration la recherche de l'argent destiné à l'habillement et l'impôt d'abord, à cause de la difficulté de commercialiser les cultures locales (Boutilier et al., 1962). Plus tard, l'étude de Diop (1965) relève comme cause première de migration la recherche de l'argent destiné à l'achat des denrées alimentaires.

**. Aux redevances traditionnelles telles que le njoldi (droit annuel versé au propriétaire), l'asakal (dime coranique égale au dixième de la récolte) qui sont généralement payées en nature, vient s'ajouter le coggu (vente), une forme de cession durable du droit de culture (le plus souvent de cinq ans) qui est payé en espèces. Le taux de ce coggu est de plus en plus élevé de sorte que comme le dit Ravault (1964:80), "le revenu moyen d'un champ, diminué du prix de location et de l'assakal, laisse un bénéfice dérisoire", rendant ainsi l'option migratoire aux yeux du paysan plus économique.

En définitive, hormis les contraintes fiscales résultant de la colonisation, les structures foncières semblent avoir joué sur l'émigration pouular. Les facteurs sociaux sont moins bien mis en évidence. Diop (1965) et Minvielle (1976, 1985) notent une réduction de la famille étendue qui aurait entraîné une indépendance des unités économiques en relativisant du même coup le rôle des chefs de concessions. Cette évolution serait aussi la source d'une plus grande émancipation des jeunes qui les inciterait à une migration dont la cause n'est pas nécessairement économique. Ainsi pourrait-on expliquer les différences de comportement observées par Elisabeth (1971). Quoi qu'il en soit, le Fouta qui traditionnellement constituait le grenier de la région, va progressivement, sous son poids démographique, rentrer dans une situation de déséquilibre où l'émigration devient une nécessité⁸⁹. Ce déséquilibre qui semble être récent expliquerait en même temps le caractère récent de l'émigration pouular, comparée à celle des Soninké⁹⁰.

⁸⁹. L'hypothèse de la pression démographique est avancée pour expliquer l'émergence du pastoralisme (Curtin, 1975). Cette thèse pourrait expliquer la dispersion du peuplement et les migrations traditionnelles de transhumance. Mais avec l'avènement de la colonisation et son lot de contraintes, les mouvements prendront une toute autre allure. À partir de 1911 (Fall et MBodj, 1988) les déplacements deviennent importants vers la rive droite pour fuir les corvées ou à cause des taux différentiels d'impôt. Vers 1916 (ANSOM, série 2G-13 à 2G-15) les migrations vers la zone arachidière sont signalées.

⁹⁰. Jusque dans la période d'entre-guerres la vallée parvenait à dégager un surplus céréalier (RIM, 1980) ce qui se recoupe avec les hypothèses de Diop (1965), Lericollais et Kane (1975) qui situent l'amplification de l'émigration pouular aux années 1940.

V.4. Conclusion

La Vallée du fleuve Sénégal qui compte aujourd'hui parmi les régions ouest africaines pourvoyeuses de main d'œuvre pour les marchés national et international, fut de longue date le berceau de la Sénégambie. A la suite d'incessants mouvements de population, elle est devenue le carrefour où ont coexisté et fusionné plusieurs éléments dont les groupes Soninké et Poular. Cette dynamique de peuplement est elle-même le reflet d'un dynamisme géopolitique, caractérisé par la succession de plusieurs formations politiques. Le Ghana ou Wagadu de la tradition orale soninké, jusqu'au XIII^e siècle, étendit son hégémonie en devenant le principal organisateur d'un vaste marché d'échanges. La chute de cet empire consolide la dynastie des Bacili dans la Haute-Vallée (Gadiaga) et le développement d'une couche marchande qui jouera un rôle important dans la traite atlantique. Le commerce des esclaves qui connut déjà son essor sous le trafic transsaharien, tout en fournissant les négriers européens, va répondre à une demande intérieure en force de travail, notamment dans l'agriculture et le textile. L'excédent produit par cette main-d'œuvre était échangé en produits de traite, lesquels permettaient en retour, d'obtenir biens manufacturiers et esclaves.

Tout comme le dynamisme commercial auquel il répond, ce besoin de main-d'œuvre s'explique par la faiblesse de l'autorité centrale en milieu soninké où la compétition

entre familles aristocratiques est basée sur la richesse, le clientélisme et le contrôle de la force de travail. Les migrations traditionnelles se situent dans ce contexte socio-politique. Elles étaient organisées sous formes d'expéditions vers les marchés d'esclaves pendant les mortes saisons ou de travaux agricoles dans des centres commerciaux pendant les périodes de culture. Le "navétanat", sous l'administration coloniale, est né de cette forme de migrations traditionnelles.

L'arrivée des Européens au XV^e siècle coïncide avec l'instauration de la dynastie Denyanké au Fouta. La traite esclavagiste, en devenant la pierre angulaire d'un commerce dont l'objectif premier, pour les Européens, est de fournir le Nouveau Monde en main-d'œuvre, crée une situation endémique d'insécurité par la chasse à l'homme généralisée. Les conséquences politiques furent pour le Fouta, le renversement du régime Denyanké et l'avènement des marabouts Torroodos. La protection que le nouveau régime entendait apporter aux musulmans contre l'esclavage, suscitera vers le Fouta d'importants mouvements d'immigration et de refuge. Par ailleurs, l'œuvre d'islamisation, devenue la préoccupation de l'État théocratique, génère une idéologie messianique et guerrière qui vient s'ajouter aux valeurs pastorales pour déterminer une forme de mobilité. A l'inverse des Soninké, cette mobilité ne prend toutefois un caractère économique que plus tard sous l'effet des contraintes coloniales.

TROISIÈME PARTIE:

ANALYSE DES MIGRATIONS CONTEMPORAINES SONINKÉ ET POULAR

Quand l'esclavage est aboli, la Sénégambie et en l'occurrence la vallée du fleuve Sénégal n'est plus qu'une région appauvrie par un lourd prélevement de sa force de travail. L'échec des politiques de colonisation agricole suivi plus tard par la traite agricole notamment les cultures arachidières marqueront une phase de régression économique qui continuera sous l'administration coloniale française. De proche en proche la région assume dorénavant le rôle de réserve de main-d'œuvre. Aujourd'hui, pour de nombreuses familles, les revenus qu'elles tirent d'une émigration orientée essentiellement vers la France, constituent un appoint important pour la survie. La place particulière des Soninké et des Poular loin d'être une quelconque prédisposition, relève plutôt de leur évolution socio-économique propre. Lorsque l'adage populaire affirme que les Américains en arrivant sur la lune trouvèrent un soninké, il exprime le sentiment d'un peuple voyageur mais dont l'expérience migratoire n'a de particulier qu'elle puisse dans des conditions socio-historiques spécifiques.

En définitive, la lecture de l'histoire des groupes que nous venons de faire, suggère le rôle de facteurs spécifiques dans la migration des deux groupes et ce, indépendamment des contraintes liées à la pénétration coloniale. Dans quelle mesure ces facteurs expliquent-ils les comportements

actuels? Avant d'entreprendre l'analyse des migrations contemporaines et tenter de répondre à cette question, nous les synthétisons dans le tableau qui suit:

Tableau V.1: Synthèse des facteurs historiques de mobilité

Périodes/ Facteurs de mobilité	Ethnie		Portée probable mouvement
	Soninké	Poular	
Période précoloniale			
Idéologie pastorale		x	courte
Idéologie religieuse		x	longue
Commerce	x		longue
Esclavagisme	x		longue
Période coloniale			
Régime foncier		x	courte
Structures sociales		x	courte
Crises de subsistance	x		longue

CHAPITRE VI

MIGRATION ET APPARTENANCE ETHNIQUE
INTENSITÉ ET FLUX MIGRATOIRESVI.1. Introduction

L'analyse historique nous permet de retenir les faits marquants de l'évolution socio-économique de la région à savoir: la traite atlantique, l'échec de la colonisation agricole et l'avènement de la traite agricole. Ces facteurs entraîneront une restructuration des économies de la région en économies extraverties basées essentiellement sur des produits d'exportation. Ce modèle de développement sera poursuivi après les indépendances et engendrera un développement économique limité qui amplifiera le mouvement migratoire.

L'analyse historique nous suggère aussi l'existence de facteurs socio-économiques spécifiques qui expliquent d'une part la prédominance des deux groupes dans les courants d'émigration de la vallée et de l'autre leurs spécificités. S'il en est ainsi, le vécu historique des groupes devrait avoir son incidence sur leurs comportements actuels vis-à-vis de l'émigration. Ainsi par exemple, nous pouvons nous poser la question de l'intensité migratoire à savoir si les Soninké sont les plus affectés comme le soutient la croyance populaire et semble l'indiquer quelques rares sources his-

toriques? Si oui quels sont les déterminants actuels de la migration soninké et qu'est-ce qui la distingue de celle des Poular?

L'objet du présent chapitre est de mesurer l'ampleur de l'émigration dans les deux groupes et de décrire les flux migratoires à partir des données de l'Enquête Migration de la Vallée du Fleuve Sénégal de 1982-83. La mesure de l'intensité utilisera trois types de données: la population résidente ayant déjà migré, l'histoire migratoire des hommes âgés de 15 ans et plus et la population émigrée. La première et la seconde source permettront de donner respectivement une vue globale à travers l'ensemble de la population résidente et l'évolution du phénomène dans un passé récent tandis que la troisième se réfère à sa manifestation actuelle. Quant aux flux, ils seront déterminés essentiellement par les données sur les histoires migratoires.

Il est utile avant d'aborder le sujet du chapitre de présenter rapidement certaines généralités sur les groupes étudiés. En particulier, il s'agira de quelques caractéristiques individuelles et collectives fournies par l'EMVFS de 1982-83, qui permettent une bonne vue d'ensemble de la zone étudiée.

VI.2. Généralités sur les populations enquêtéesVI.2.1. Structures par âge et sexe

Rappelons que l'EMVFS de 1982-83 a touché un échantillon de près de 12500 personnes dont 10914 résidents. Cette population résidente se scinde en deux catégories suivant le sens donné au concept de résident par l'enquête: la première correspond aux "résidents présents", c'est-à-dire toutes les personnes trouvées présentes le jour de l'enquête à leurs demeures habituelles; la seconde aux "résidents absents" dont l'absence n'excède pas six mois. Le reste des résidents habituels dont la durée d'absence dépasse six mois sont classés comme émigrés. Les émigrés enquêtés sont près de 1390*1.

Au tableau VI.1 figurent la population résidente totale de même que celles des ethnies soninké et poular selon le sexe et le groupe d'âge. Le graphique (1) représente leurs pyramides des âges. La pyramide d'ensemble montre une allure quelque peu régulière de la population féminine, du moins jusqu'au groupe d'âge 60-64 ans.

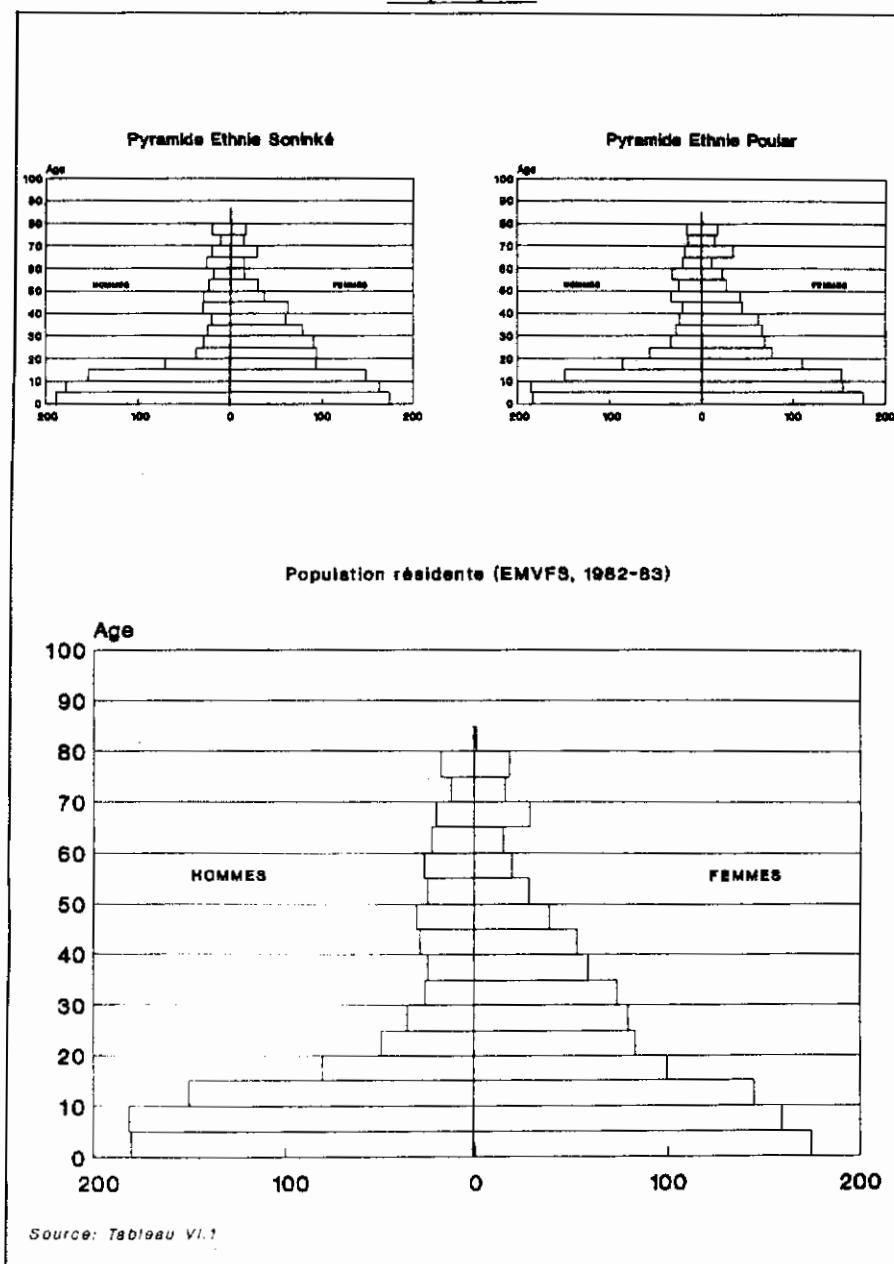
*1. Puisque l'analyse portera essentiellement sur les résidents habituels, les non-résidents enquêtés (visiteurs) sont exclus.

Tableau VI.1: Populations résidentes soninké et poular,
population résidente totale selon le groupe
d'âge et le sexe, rapports de masculinité

Groupes d'âge	Soninké			Poular			Toutes ethnies		
	Homm.	Femm.	masc.	Homm.	Femm.	masc.	Homm.	Femm.	masc.
-5 ans	389	359	108	431	416	104	983	953	103
5-9 "	367	335	110	437	363	120	989	869	114
10-14 "	317	305	104	349	362	96	820	788	104
15-19 "	147	191	77	202	260	78	442	541	82
20-24 "	78	192	41	133	180	74	270	451	60
25-29 "	62	186	33	80	161	50	195	431	45
30-34 "	51	161	32	67	154	44	146	399	37
35-39 "	43	122	35	58	143	41	138	318	43
40-44 "	63	129	49	50	103	49	159	287	55
45-49 "	62	75	83	79	98	81	169	208	81
50-54 "	49	61	80	59	61	97	139	151	92
55-59 "	39	31	125	77	52	148	147	103	143
60-64 "	54	30	180	49	24	204	125	77	162
65-69 "	42	59	71	43	81	53	111	154	72
70-74 "	23	30	77	35	33	106	70	83	84
75 et +	42	33	79	38	40	95	98	95	103
N.D.	--	-	-	4	-	-	2	3	-
Total	1828	2299	80	2191	2531	87	5003	5911	85

En ce qui concerne les hommes, la pyramide fait ressortir des ponctions importantes entre les âges 20 à 40 ans, dues principalement à l'émigration et de légers gonflements aux âges 40-59 ans attribuables à des erreurs de déclaration des âges ou encore à la migration de retour. Du côté des femmes, le gonflement se situe aux groupes d'âges extrêmes et s'expliquerait principalement par des erreurs de déclaration des âges. On retrouve sur les pyramides des sous-populations ces caractéristiques à quelques différences près.

Graphique 1:



Source: Tableau VI.1

Pour la population masculine soninké par exemple, les gonflements s'étaient du groupe d'âge 40-44 ans à 65-69 ans avec un creux aux âges 55-59 ans, alors que pour la population féminine, la pyramide garde une allure régulière sauf vers les âges extrêmes. Chez les Poular les gonflements se situent principalement entre les âges 45 et 65 ans pour les hommes tandis que du côté des femmes les irrégularités apparaissent surtout aux âges 50-54 ans et 65-69 ans.

A ces déséquilibres de la répartition par âge s'ajoutent les déséquilibres des sexes que l'on peut examiner à partir des rapports de masculinité. On remarquera surtout le déficit des hommes à partir du groupe d'âge 15-19 ans que reflète un rapport de masculinité d'ensemble de 85 (80 et 87 respectivement pour les Soninké et les Poular). Ce déficit des hommes semble plus accentué chez les Soninké où les rapports de masculinité entre 25 et 40 ans sont les plus faibles. Le niveau élevé des rapports de masculinité surtout aux âges 55-64 ans chez les poular serait dû, comme il a été dit, probablement à des erreurs de déclaration des âges.

Aux tableaux VI.2 et VI.3 nous avons les répartitions des populations résidente et émigrée par grands groupes d'âge. L'intérêt est de montrer surtout la part des résidents absents que l'on peut assimiler ici à la migration saisonnière. Dans l'ensemble, seulement 6% des résidents sont touchés par ce type de migration.

Tableau VI.2: Populations résidente et émigrée selon le statut de résidence, l'âge et le sexe (ensemble du domaine)

Age	Résidents Présents			Résid. absents			Emigrés		
	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.
-15 ans	2710	2548	106	82	62	132	94	75	125
15-29 "	737	1299	57	170	124	137	580	135	430
30-44 "	377	925	41	66	79	84	354	27	--
45-59 "	414	433	96	41	29	141	101	4	--
60 et +	376	397	95	28	12	233	10	3	333
Total	4614	5602	82	386	306	126	1139	244	467

-- rapport dépassant le millier

Contrairement à la migration de longue durée (les émigrés), où prédominent les hommes, la participation des deux sexes à cette migration saisonnière semble plus équilibrée.

Tableau VI.3: Populations résidente et émigrée selon le statut de résidence, l'âge et le sexe (ethnies soninké et poular)

Ethnie soninké										
Age	Résidents Présents			Résid. absents			Émigrés			
	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.	
-15 ans	1046	980	107	27	19	142	25	23	109	
15-29 "	250	532	47	37	37	100	254	65	391	
30-44 "	140	382	37	17	30	57	182	14	--	
45-59 "	135	160	84	15	7	214	51	3	--	
60 et +	159	149	107	2	3	67	4	1	400	
Total	1730	2203	79	98	96	102	516	106	487	

Ethnie poular										
Age	Résidents Présents			Résid. absents			Émigrés			
	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.	Hom.	Fem.	masc.	
-15 ans	1177	1106	106	44	35	126	52	31	168	
15-29 "	325	535	61	90	66	136	247	42	588	
30-44 "	139	361	39	36	39	92	124	4	--	
45-59 "	192	195	98	23	16	144	41	-	--	
60 et +	148	173	86	17	5	340	6	-	--	
Total	1981	2370	84	210	161	130	470	77	610	

-- rapport dépassant le millier

Selon le groupe ethnique, la proportion de résidents absents est de 4,7% et 7,9% respectivement pour les Soninké et les Poular. Une hypothèse possible qui permet d'expliquer cette différence serait l'activité pastorale de certains éléments poular. Il faut remarquer à l'endroit de la population émigrée la part importante des femmes en milieu soninké soit 17% contre 13% chez les Poular. Par ailleurs, chez les Poular, les migrantes semblent plus jeunes puisque 40% ont moins de 15 ans contre 22% pour les Soninké. Pour

l'ensemble, près de 31% des femmes émigrées ont moins de 15 ans (alors que les hommes émigrés de cette tranche d'âge sont seulement 8%). Ce résultat semble conforter l'hypothèse d'une émigration de jeunes filles qui serait liée au phénomène de "confiage" des enfants (Locoh, 1988, Findley et Diallo, 1988; Agnès et Guillaume, 1991).

VI.2.2. Situation matrimoniale

La répartition de la population enquêtée selon l'état matrimonial au tableau VI.4 révèle une plus forte proportion de célibataires parmi les émigrés.

Tableau VI.4: Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (ensemble du domaine)

Etat matr.	Résidents Prés.			Résidents Abs.			Émigrés		
	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total
Célibat.	33.6	7.4	17.5	47.3	10.7	31.1	44.9	11.4	40.2
Mariés	64.4	81.2	74.7	50.7	81.0	64.1	54.3	87.4	58.9
Veufs, Div.	2.0	11.4	7.8	2.0	8.3	4.8	0.8	1.2	0.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Alors que près de 18% de la population résidente présente sont des célibataires, cette proportion s'élève à 31% pour les résidents absents et 40% pour les émigrés. Nous avons noté auparavant que très peu de femmes migrent. Le tableau indique que parmi celles-ci, la majorité est mariée.

Il s'agit probablement de femmes rejoignant leurs maris émigrés. Quoi qu'il en soit ce mouvement reste marginal eu égard à la forte proportion de femmes mariées dans la population présente qui suggère que plusieurs émigrés laissent leurs épouses derrière eux au village.

Tableau VI.5: Proportions de la population résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (ethnies soninké et poular)

Ethnie soninké										
Etat matr.	Résidents Prés.			Résidents Abs.			Émigrés			Total
	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.		
Célibat.	73.8	47.2	59.0	62.2	26.1	44.7	43.0	22.1	39.5	
Mariés	25.8	47.8	38.1	34.7	68.5	51.1	56.4	77.9	60.0	
Veufs,Div.	0.4	5.0	2.9	3.1	5.4	4.2	0.6	-	0.5	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ethnie poular										
Etat matr.	Résidents Prés.			Résidents Abs.			Émigrés			Total
	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.		
Célibat.	72.6	49.9	60.2	57.7	27.7	44.7	52.8	49.4	52.3	
Mariés	26.7	42.6	35.4	41.8	65.4	52.0	46.1	50.6	46.7	
Veufs,Div.	0.7	7.5	4.4	0.5	6.9	3.3	1.1	-	1.0	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Selon les groupes ethniques, les répartitions par état matrimonial sont assez proches dans l'ensemble sauf peut-être pour les populations émigrées. A ce niveau, la part des mariés est plus importante en milieu soninké tandis que les célibataires dominent chez les poular. Il faut noter égale-

ment chez ces derniers une répartition quasi égale entre migrantes mariées et célibataires alors que les migrantes mariées dominent en milieu soninké.

Il faut cependant isoler l'effet de l'âge pour avoir une idée plus claire du phénomène. Les femmes étant faiblement représentées parmi les émigrés, nous nous sommes limité à la comparaison des générations sans tenir compte du type de population. Ainsi, pour les générations de moins de 30 ans, les proportions de femmes mariées sont plus élevées en milieu soninké. Quant aux hommes, lorsqu'on tient compte de la génération et du type de population, les proportions de célibataires chez les Soninké (tableau VI.6), sont moins élevées pour les émigrés au niveau des plus jeunes générations. Les 25-29 ans font cependant exception. Chez les Pouclar (tableau VI.7), lorsqu'on retient les résidents présents et les émigrés, les proportions d'hommes célibataires, sauf pour les 15-19 ans, sont plus élevées pour les émigrés.

Tableau VI.6: Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial et par groupe d'âges (Soninké, sexe masculin)

Stat. matr. Groupe d'âges	Célibat.	Mariés	Veufs, Div.
15 - 19 ans			
Résid. Prés.	96.6	2.4	-
Résid. Abs.	100.0	-	-
Émigrés	92.5	7.5	-
20 - 24 ans			
Résid. Prés.	97.1	2.9	-
Résid. Abs.	87.5	12.5	-
Émigrés	76.5	22.5	1.0
25 - 29 ans			
Résid. Prés.	47.2	50.9	1.9
Résid. Abs.	44.4	55.6	-
Émigrés	54.5	45.5	-
30 - 34 ans			
Résid. Prés.	25.0	75.0	-
Résid. Abs.	28.6	57.1	14.3
Émigrés	16.1	83.9	-
35 ans et +			
Résid. Prés.	1.0	97.4	1.5
Résid. Abs.	3.7	88.9	7.4
Émigrés	4.7	93.9	1.4

Il est important de noter dans les deux groupes ethniques surtout pour les jeunes générations, que les proportions d'hommes mariés chez les émigrés sont plus élevées en milieu soninké qu'en milieu poular. On peut en déduire deux hypothèses possibles: un mariage précoce ou un âge au départ en migration plus élevé des Soninké.

Tableau VI.7: Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial et par groupe d'âges (Poualar, sexe masculin)

Stat. matr. Groupe d'âges	Célibat.	Mariés	Veufs, Div.
15 - 19 ans			
Résid. Prés.	98.8	1.2	-
Rémid. Abs.	97.4	2.6	-
Émigrés	96.2	1.9	1.9
20 - 24 ans			
Résid. Prés.	76.2	22.8	1.0
Résid. Abs.	75.0	25.0	-
Émigrés	81.0	19.0	-
25 - 29 ans			
Résid. Prés.	29.5	70.5	-
Résid. Abs.	57.8	42.1	-
Émigrés	51.8	45.8	2.4
30 - 34 ans			
Résid. Prés.	7.1	92.9	-
Résid. Abs.	36.4	63.6	-
Émigrés	23.2	75.0	1.8
35 ans et +			
Résid. Prés.	1.2	95.7	3.1
Résid. Abs.	1.6	96.9	1.5
Émigrés	4.5	94.6	0.9

VI.2.3. Niveau d'éducation

La répartition de la population enquêtée selon le niveau d'éducation formelle au tableau VII.8 montre que la très grande majorité est illettrée. Près de 92% de l'ensemble est sans instruction formelle dont 52% de femmes. La population émigrée semble être la plus éduquée. On y observe d'une part les proportions de non-instruits moins élevées et d'autre part les proportions d'éduqués plus élevées pour les niveaux élevés. Avec la généralisation de

l'éducation depuis les indépendances, il y a un effet de génération que nous avons essayé d'isoler aux tableaux VI.9 et VI.10.

Tableau VI.8: Population enquêtée selon le statut de résidence, le niveau d'éducation formelle atteint et le sexe

Niveau d'éduc. Statut de résidence	Sans instr. ou coranique	Formelle 1 à 6 ans	Formelle 7 ans et +	Ensemble
	Effec. %	Effec. %	Effec. %	Effec. %
Rés. Prés. Hommes	4129 89.4	415 9.0	72 1.6	4616 100.0
Femmes	5375 96.0	192 3.4	35 0.6	5602 100.0
Rés. Abs. Hommes	333 85.4	27 6.9	30 7.7	390 100.0
Femmes	291 95.1	11 3.6	4 1.3	306 100.0
Émigrés Hommes	945 82.4	93 8.1	109 9.5	1147 100.0
Femmes	215 88.1	15 6.2	14 5.7	244 100.0
Ensemble Hommes	5407 87.9	535 8.7	211 3.4	6153 100.0
Femmes	5881 95.6	218 3.5	53 0.9	6152 100.0

Chez les Soninké, l'effet de génération sur l'éducation n'est pas très apparent. Seules pour les résidents présents les proportions de ceux qui ont 7 ans et plus d'instruction sont plus élevées pour les jeunes générations. Pour les autres types de population on observe des fluctuations quoique pour les émigrés les proportions des éduqués de 7 ans et plus sont nettement plus élevées pour les groupes d'âge 20-24 et 25-29 ans. Chez les Poular l'effet de génération semble plus apparent surtout pour les niveaux d'éducation un à six ans, et pour les émigrés en ce qui concerne les niveaux 7 ans et plus.

Tableau VI.9: Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le niveau d'éducation formelle atteint et par groupe d'âges (ethnie soninké)

Niveau d'éd Groupe d'âges	Sans inst. ou coran.	Formelle 1 à 6 ans	Formelle 7 ans +	Total
15 - 19 ans				
Résid. Prés.	91.3	6.0	2.7	100.0
Résid. Abs.	92.1	5.3	2.6	100.0
Emigrés	91.9	6.5	1.6	100.0
20 - 24 ans				
Résid. Prés.	95.7	3.9	0.4	100.0
Résid. Abs.	94.1	-	5.9	100.0
Emigrés	82.0	11.0	7.0	100.0
25 - 29 ans				
Résid. Prés.	96.1	3.1	0.8	100.0
Résid. Abs.	89.5	10.5	-	100.0
Emigrés	84.5	9.3	6.2	100.0
30 - 34 ans				
Résid. Prés.	94.9	4.6	0.5	100.0
Résid. Abs.	100.0	-	-	100.0
Emigrés	95.8	1.1	3.1	100.0
35 ans et +				
Résid. Prés.	98.0	1.6	0.4	100.0
Résid. Abs.	94.6	3.6	1.8	100.0
Emigrés	91.2	4.4	4.8	100.0

Lorsqu'on compare les deux groupes, les Poular semblent plus éduqués avec notamment des proportions de non-instruits moins élevées surtout pour les jeunes générations. Pour les niveaux d'éducation 7 ans et plus, quelle que soit la génération et quel que soit le type de population, les proportions sont plus élevées chez les Poular.

Tableau VI.10: Proportions des populations résidente et émigrée de 15 ans et plus selon le niveau d'éducation formelle atteint et par groupe d'âges (ethnie poular)

Niveau d'éd Groupe d'âges	Sans inst. ou coran.	Formelle 1 à 6 ans	Formelle 7 ans +	Total
15 - 19 ans				
Résid. Prés.	88.6	7.6	3.8	100.0
Résid. Abs.	88.1	8.9	3.0	100.0
Émigrés	79.1	10.4	10.5	100.0
20 - 24 ans				
Résid. Prés.	93.1	5.4	1.5	100.0
Résid. Abs.	82.4	9.8	7.8	100.0
Émigrés	70.1	11.8	18.1	100.0
25 - 29 ans				
Résid. Prés.	94.6	3.0	2.4	100.0
Résid. Abs.	89.5	5.3	5.2	100.0
Émigrés	79.0	11.6	9.4	100.0
30 - 34 ans				
Résid. Prés.	96.9	2.6	0.5	100.0
Résid. Abs.	88.9	3.7	7.4	100.0
Émigrés	82.5	7.0	10.5	100.0
35 ans et +				
Résid. Prés.	98.0	1.5	0.5	100.0
Résid. Abs.	96.3	-	3.7	100.0
Émigrés	89.8	7.6	2.6	100.0

Après ces généralités sur les caractéristiques individuelles de la population enquêtée, voyons à présent ce qu'il en est pour les ménages.

VI.2.4. Caractéristiques des ménagesVI.2.4.1. Age et sexe du chef de ménage

La répartition des ménages enquêtés selon le sexe et l'âge de leurs chefs au tableau VI.11 montre une prédominance des hommes. Pour l'ensemble du domaine enquêté, 4,9% seulement des ménages sont dirigés par des femmes. La quasi totalité de ces ménages appartiennent au groupe ethnique poular. Il s'agit des femmes veuves ou divorcées pour la plupart (74%).

Tableau VI.11: Répartition des ménages soninké et poular selon le groupe d'âge et le sexe du chef (ensemble du domaine)

Age chef ménage	Soninké			Poular			Toutes ethnies		
	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total	Homm.	Femm.	Total
- 35 ans	13	-	13	46	4	50	72	4	76
35-44 "	51	-	51	79	8	87	170	9	179
45-54 "	74	-	74	137	9	146	257	11	268
55-69 "	111	1	112	165	16	181	335	18	353
70 et +	59	-	59	64	6	70	146	6	152
Total	308	1	309	491	43	534	980	48	1028

L'âge moyen des chefs de ménage pour l'ensemble du domaine se situe à 54 ans. Près de 25% ont moins de 45 ans, 50% moins de 55 ans. Les chefs de ménage soninké apparaissent plus vieux avec un âge moyen de 57 ans contre 53 ans pour les Poular. Alors que 55% des ménages soninké ont des chefs âgés de 55 ans et plus, chez les Poular, les chefs de ménage de cet âge représentent 47% de l'ensemble.

VI.2.4.2. Taille et composition des ménages

La taille moyenne des ménages au tableau VI.12 est de près de 11 personnes pour l'ensemble du domaine. Le groupe soninké dispose des ménages les plus étendus avec une moyenne de 13 personnes contre 9 personnes au groupe poular. Un peu plus du quart des ménages poular ont moins de 6 personnes alors que 15% seulement des ménages soninké sont de cette dimension. A l'opposé, un ménage soninké sur cinq a vingt personnes ou plus tandis que les ménages d'une telle dimension ne dépassent guère 5% en milieu poular. Cette taille élevée des Soninké s'explique en partie par la polygamie. On observe en moyenne deux femmes par homme marié chef de ménage chez les Soninké contre près de 1.4 dans les autres groupes.

Tableau VI.12: Nombre de ménages selon la taille, taille moyenne selon le groupe ethnique - (résidents seulement)

Taille	Soninké		Poular		Toutes ethnies	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
- 6 pers.	47	15.2	150	28.1	234	22.8
6-9 "	81	26.2	208	39.0	353	34.4
10-14 "	63	20.4	104	19.5	209	20.3
15-19 "	55	17.8	46	8.6	119	11.6
20 et +	63	20.4	25	4.7	112	10.9
Total	309	100.0	533	100.0	1027	100.0
Moyenne	13.4		8.9		10.6	

En se singularisant par leur taille élevée, les ménages soninké doivent présenter également une composition différente. Ainsi, lorsqu'on scinde les ménages en composante nucléaire (le chef de ménage, son (ses) épouse(s) et leurs enfants), en composante consanguine (les descendants et les collatéraux du chef de ménage) et en composante alliés/dépendants (autres parents du chef de ménage ainsi que des parents de son (ses) épouse(s)), on trouve que la composante nucléaire représente 63% d'un ménage soninké, la composante consanguine 5% et la composante dépendants/alliés 32%. En milieu poular, ces trois composantes sont respectivement de 75%, 5% et 21%.

Selon les générations, le tableau VI.13 révèle que les ménages de type "génération du chef et de ses enfants", constituent la forme dominante en milieu poular, tandis que chez les soninké on retrouve plus fréquemment les ménages de trois générations (le chef, ses enfants et petits-enfants). Alors que les ménages de plus de deux générations constituent 50% chez les Poular, pour les Soninké ce type de ménages représente 64% des cas.

Tableau VI.13: Pourcentages de ménages selon les générations qui les composent et par ethnies

Composition du ménage	Soninké	Poular	Toutes ethnies
Génér. Chef (CM)	2.3	2.6	2.5
CM + enfants CM	24.9	37.8	31.5
CM + parents CM	7.1	9.8	9.0
CM+enfants+p-enfnts	47.9	32.9	38.4
CM+enfants+parents	12.6	13.5	12.8
CM+enfants+non-app.	1.0	1.3	1.7
CM+enf+p-enf+n-app.	3.6	1.7	3.5
Autres	0.6	0.4	0.6

enf.: enfants

p-enfnts (p-enf): petits enfants

non-app: personnes non-apparentées

Les caractéristiques des ménages que nous venons de décrire brièvement confortent les hypothèses de nucléarisation chez les Poular ou de maintien de la famille élargie chez les Soninké soutenues respectivement par Minvielle (1985) et Pollet et Winter (1971).

En résumé, la population soninké se caractérise relativement à la population poular par des ménages plus étendus, un déséquilibre des sexes plus important, une plus forte proportion des mariés parmi les émigrés notamment pour les femmes, une plus faible proportion de résidents absents et un plus faible niveau d'éducation²². Comment ces caractéristiques affectent la migration de chacun de ces groupes? Avant d'essayer d'y répondre, nous commencerons par mesurer le phénomène et décrire les flux.

²²Il aurait été intéressant de faire des comparaisons avec les données des recensements si celles-ci étaient disponibles.

VI.3. Mesure de la migration Soninké et Poular

VI.3.1. Passé récent et migration actuelle

Par expérience migratoire, il faut entendre l'antécédent historique: autrement dit en schématisant, l'ancienneté du phénomène dans le groupe; l'ampleur et le rôle qui lui sont dévolus au fil du temps. Cette expérience migratoire que nous avions analysé dans la partie historique, laisse supposer une pratique migratoire plus ancienne et plus importante chez le groupe soninké. Si cette hypothèse historique est juste, elle impliquerait pour ledit groupe à la fois une plus forte intensité migratoire et une plus grande diversité des flux.

Nous utiliserons deux approches pour tester cette hypothèse: l'approche par les individus et l'approche par les événements. La première utilise deux indices: la part des personnes ayant migré au moins une fois et celle des émigrés. La population ayant migré au moins une fois comprend les résidents présents ayant déjà migré (les migrants de retour) et les émigrés. Rappelons que la population résidente ayant déjà migré est définie par tous ceux dont le lieu antérieur de résidence est différent de celui de leur naissance. Puisque par changement de résidence l'enquête a retenu comme critère six mois, tous les déplacements dont la

durée est inférieure à six mois ne sont pas pris en compte.

Au tableau VI.14 figurent les proportions des 15 ans et plus ayant migré au moins une fois selon l'ethnie et le groupe d'âge.

Tableau VI.14: Proportions de personnes âgées de 15 ans et plus ayant effectué au moins une migration, selon le groupe d'âge et l'ethnie

Ages	Soninké			Poualar			Autre		
	Migrés	Total	%	Migrés	Total	%	Migrés	Total	%
15-19ans	110	400	27.5	140	529	26.5	59	211	28.0
20-24 "	186	398	46.7	214	440	48.6	87	178	48.9
25-29 "	188	377	49.9	185	336	55.1	89	174	51.1
30-34 "	149	308	48.4	154	278	55.4	91	146	62.3
35-39 "	117	222	52.7	121	246	49.2	57	103	55.3
40-44 "	104	235	44.3	96	179	53.6	61	111	55.0
45-49 "	81	166	48.8	88	194	45.4	25	69	36.2
50-54 "	53	125	42.4	68	140	48.6	33	64	51.6
55-59 "	40	80	50.0	52	133	39.1	20	51	39.2
60 et +	101	318	31.8	133	349	38.1	61	159	38.4
Total	1129	2629	42.9	1251	2824	44.3	583	1266	46.1

Migrés = Ayant déjà migré; Total = population enquêtée

Les résultats indiquent d'abord la portée du phénomène migratoire dans la région avec près de 44% des 15 ans et plus ayant effectué au moins une migration. Selon les ethnies, le phénomène paraît plus intense chez les autres ethnies (46%) et les Poualar (44%) devant les Soninké (43%). Mais lorsqu'on effectue le test statistique²³ sur ces trois proportions, on remarque qu'elles ne sont pas significativement différentes.

²³. Le test effectué est celui de Student.

Représentées au graphique 2, les proportions par groupe d'âge font apparaître deux parties distinctes. Pour les générations de moins de 50 ans d'âge, la population soninké présente, tendanciellement les proportions les plus faibles, suivie dans l'ordre par les Poular et les autres groupes. Pour les générations les plus vieilles, les fluctuations sont plus importantes.

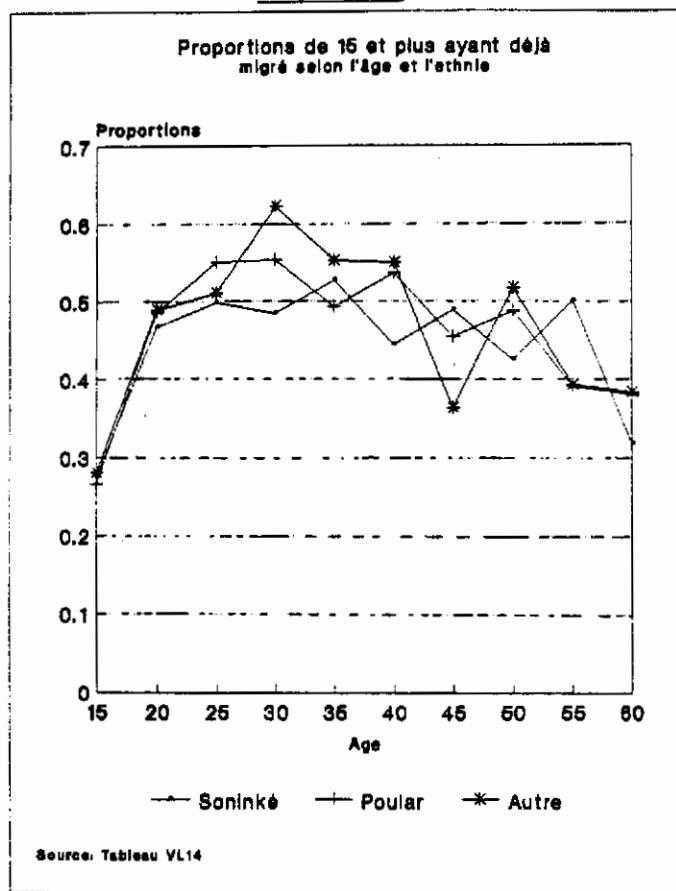
Cette approche de l'intensité migratoire est globale et ne permet pas de distinguer entre la migration actuelle et la migration passée. C'est ainsi que nous avons calculé au tableau VI.15, les proportions d'émigrés comme indicateur de l'intensité de la migration actuelle.

Tableau VI.15: Proportions d'émigrés de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et l'ethnie

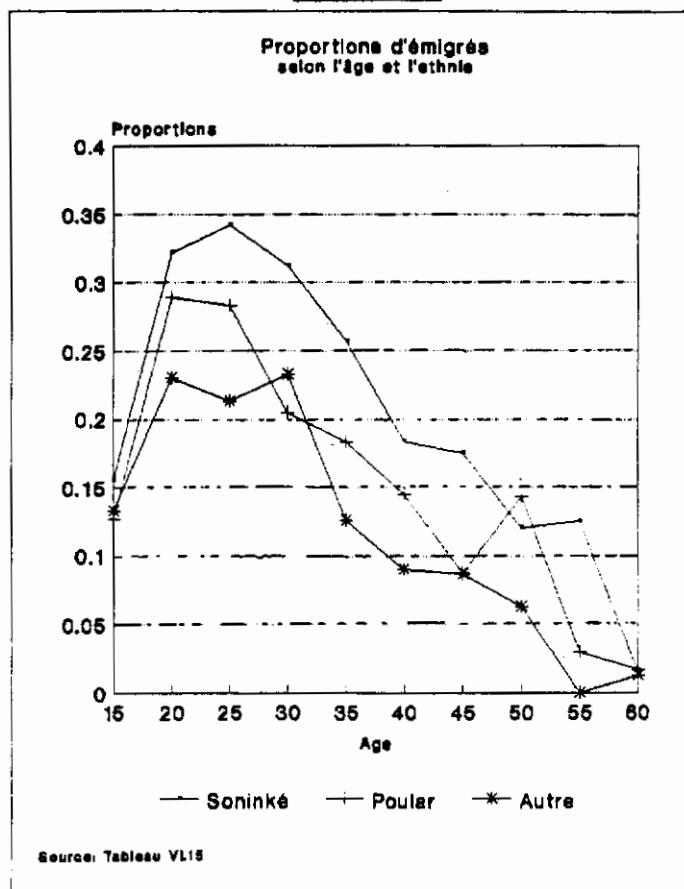
Groupe d'âge	Soninké	Poular	Autre
15-19 ans	15.5	12.7	13.3
20-24 "	32.2	28.9	23.0
25-29 "	34.2	28.3	21.3
30-34 "	31.2	20.5	23.3
35-39 "	25.7	18.3	12.6
40-44 "	18.3	14.5	9.0
45-49 "	17.5	8.8	8.7
50-54 "	12.0	14.3	6.3
55-59 "	12.5	3.0	-
60 +	1.6	1.7	1.3
Total	21.8	16.4	13.8

Avec une proportion de 22%, les Soninké dominent parmi les émigrés. Le test statistique effectué montre que les différences sont significatives.

Graphique 2:



Graphique 3:



A tous les âges, la prédominance des Soninké apparaît (graphique 3) avec des sommets entre 20 et 30 ans. Les groupes Poular et autre ayant sensiblement les mêmes niveaux élevés entre 20 et 30 ans ont, tendanciellement, des niveaux plus rapprochés à partir de 30 ans et ce jusque vers les âges soixante et plus avec quelques exceptions (exemple à 50-54 ans) dues probablement à la qualité des données. A partir de leurs maxima, les niveaux baissent sensiblement à la même allure de sorte qu'à 55 ans, les écarts entre Soninké et les autres groupes restent encore importants.

Pour ce qui est du passé migratoire, l'approche basée sur les événements nous permet de calculer des taux de migration ainsi qu'un nombre moyen de migrations effectuées pour chacune des générations. Il faut rappeler cependant, que ces mesures sont biaisées pour les jeunes générations dont les individus, pour la plupart, n'ont pas complété leurs histoires migratoires. Elles sont biaisées ensuite du fait qu'il s'agit d'histoires migratoires de migrants de retour; ce qui entraîne une sous-estimation pour les ethnies qui sont plus affectées par la migration actuelle. Nous avons tenu compte de trois générations dont les 60 ans et plus (tableau VI.16, graphique 4). Pour cette dernière, les histoires migratoires sont généralement complétées. Elle permet une comparaison un peu plus fiable de l'intensité de la migration passée. Là aussi la mortalité rentre en ligne

de compte. Il faut supposer que les différences ethniques sont faibles ce qui, dans le contexte est une hypothèse plausible.

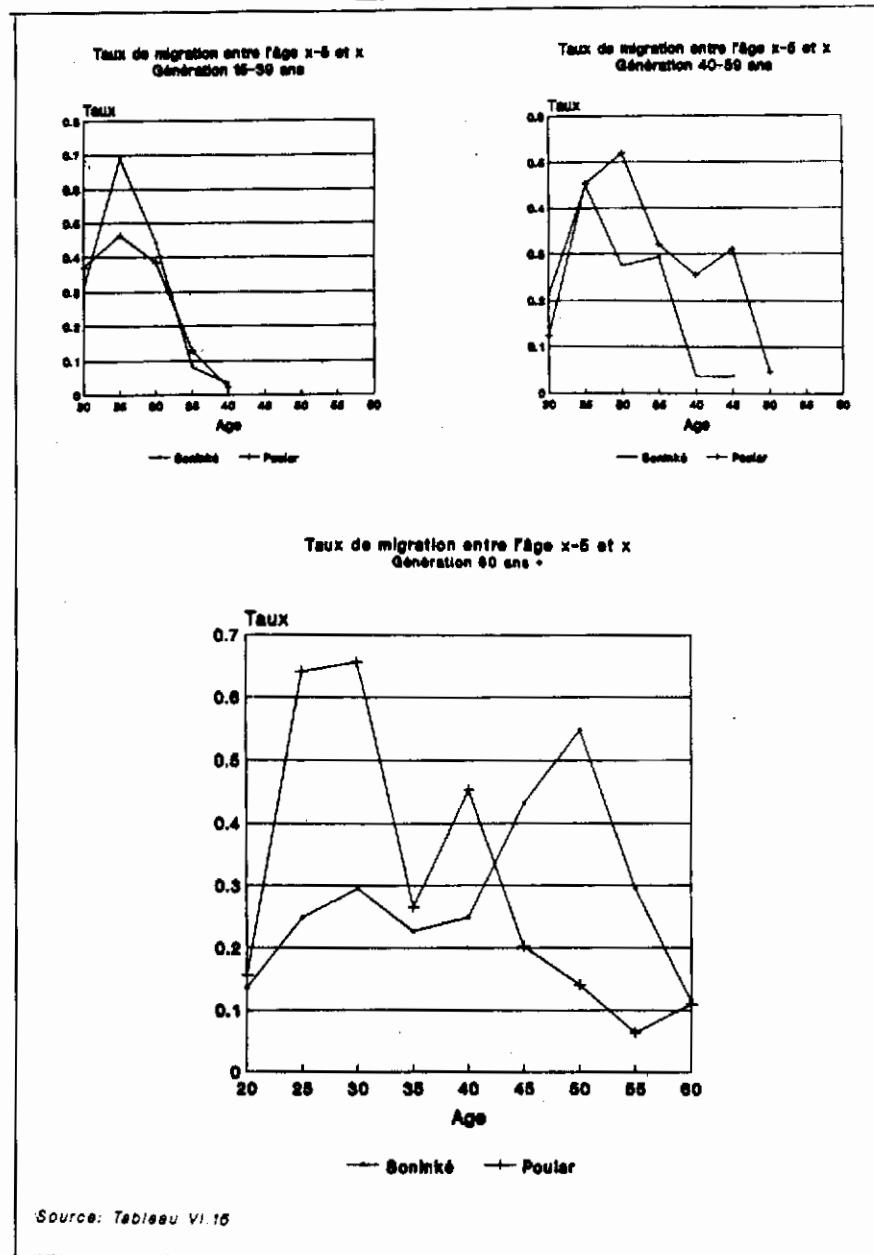
A partir des histoires migratoires des résidents masculins, nous avons donc déterminé le nombre total de migrations effectuées pour les trois générations. Pour chacune d'elles, le classement de ces migrations suivant les âges auxquels elles ont été effectuées, nous a permis d'obtenir, en l'absence de mortalité, les taux d'émigration entre âges, dont le cumul représente le nombre moyen de migrations effectuées par génération**.

Tableau VI.16: Taux quinquennaux de migrations effectuées entre l'âge $x-5$ et x , nombre moyen de migrations par génération et par ethnies (résidents masculins)

Age à la migra- tion	15 - 39 ans		40 - 59 ans		60 ans +	
	Taux de migration ($x-5$), x		Taux de migration ($x-5$), x		Taux de migration ($x-5$), x	
	Soninké	Poular	Soninké	Poular	Soninké	Poular
20	0.311	0.372	0.211	0.123	0.136	0.156
25	0.689	0.465	0.449	0.453	0.250	0.641
30	0.443	0.384	0.275	0.519	0.295	0.656
35	0.082	0.128	0.294	0.321	0.227	0.266
40	0.033	0.023	0.037	0.255	0.250	0.453
45	-	-	0.037	0.311	0.432	0.203
50	-	-	-	0.047	0.548	0.141
55	-	-	-	-	0.295	0.063
60	-	-	-	-	0.114	0.109
Nombre migrat.	1.558	1.372	1.303	2.029	2.577	2.688

**. Pour les détails sur la méthode, voir Courgeau (1980).

Graphique 4:



Pour la génération des 60 ans et plus dont les histoires migratoires sont complétées, le nombre moyen de migrations effectuées est de 2.577 pour les Soninké contre 2.688 pour les Poular. Le test statistique indique que ces deux moyennes ne sont pas significativement différentes. Autrement dit, l'intensité migratoire pour cette génération est la même dans les deux groupes ethniques. Lorsque l'on examine par contre la répartition des taux (graphique 4), on remarque que les taux des Poular sont plus élevés que ceux des Soninké entre les âges 20 et 45. Au delà de ces âges c'est l'inverse qui s'observe. Rappelons que les âges 20 à 45 ans de la cohorte correspondent à la période 1942-1967, période qui, comme nous l'avons remarqué dans la partie historique, correspond à l'amplification de l'émigration poular de la vallée telle que décrite par Diop (1965) et Lericolais et Kane (1975). Quant à la période 1967 à 1977, c'est celle où la région a observé quelques-unes de ses plus fortes sécheresses. Les conséquences différentielles de ces sécheresses expliqueraient en partie ces résultats.

En ce qui concerne les plus jeunes générations, puisque leurs histoires migratoires sont incomplètes, on ne peut tirer de conclusion définitive quant à l'intensité. Cependant, le niveau des taux pour ces générations montrent que les Soninké font de plus en plus de migrations aux jeunes âges. Cette tendance indique qu'à terme, leur migration serait plus intense que celle des Poular.

En définitive si les résultats montrent que les Soninké dominent dans l'émigration actuelle, ils suggèrent aussi que cette domination est récente comparativement aux Poular, infirmant en partie notre hypothèse selon laquelle l'expérience migratoire ancienne des Soninké leur conférerait une plus forte intensité migratoire. Avant d'examiner le second aspect de cette hypothèse relatif aux flux, nous allons voir d'abord ce qui caractérise les calendriers migratoires.

VI.3.2. Les calendriers migratoires

L'âge au premier départ et l'âge au retour de la dernière migration constituent deux dates importantes dans le processus migratoire. Au tableau VI.17 figure l'âge à la première migration selon le groupe de génération et l'ethnie. Cet âge se situe, pour l'ensemble du domaine, à 26 ans. S'il semble être le même pour les groupes soninké et poular, il est plus élevé pour les autres ethnies soit près de 28 ans. Lorsqu'on isole l'effet de génération, le recul apparaît très important. Alors que les générations nées avant 1922 partaient à 32 ans, celles nées après 1943 partent à 20 ans, soit un recul de près de 12 ans.

Selon les groupes ethniques et par génération, l'âge à la première migration est apparemment identique pour les plus vieilles générations de Poular et de Soninké (26 ans

pour 40-59 ans et 31 ans pour les 60 ans et plus). Pour les autres ethnies il est sensiblement plus élevé (28 pour les 40-59 ans et 37 pour les 60 ans et plus). Mais ces différences sont statistiquement insignifiantes. En ce qui concerne la génération des 15-39 ans par contre, le départ à la première migration se fait plus tôt chez les Poular (19 ans) contre 22 ans chez les Soninké et chez les autres ethnies. Ici, les différences observées entre les Soninké et les Poular sont statistiquement réelles. On remarquera que le rajeunissement de l'âge à la première migration est plus important dans les autres ethnies (15 ans) devant les Poular (12 ans) et les Soninké (9 ans).

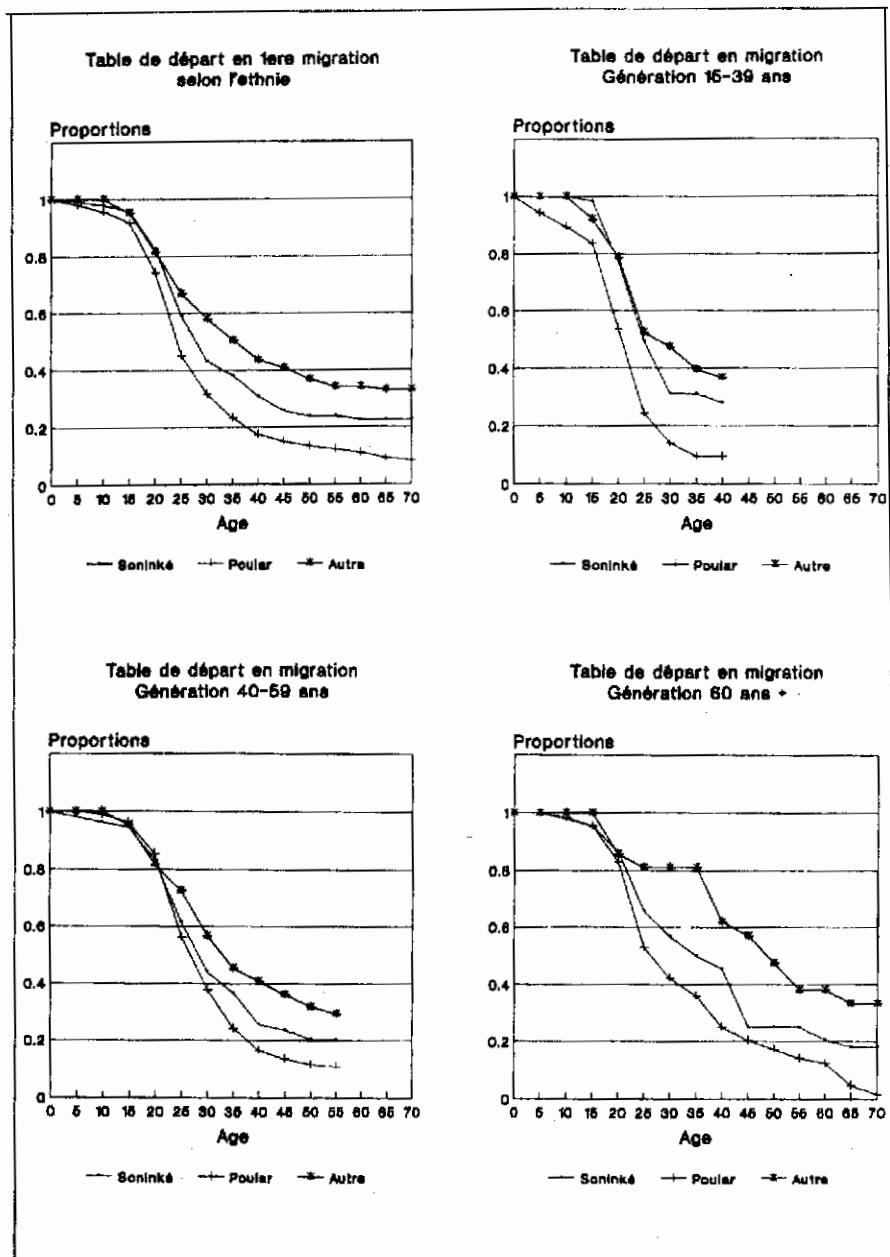
Tableau VI.17: Age à la première migration selon la génération et l'ethnie

Génération	Ethnie			
	Soninké	Poular	Autre	Ensemble
15-39 ans	21.5 (44)	18.6 (78)	21.7 (24)	20.0 (146)
40-59 "	26.1 (87)	26.8 (94)	28.3 (31)	26.8 (212)
60 et +	30.9 (36)	31.4 (63)	36.9 (14)	31.9 (113)
Ensemble	25.9 (167)	25.3 (235)	27.7 (69)	25.9 (471)

() Effectifs

Nous avons appliqué la notion de table d'extinction pour une approche un peu plus précise du calendrier migratoire (graphique 5). C'est ainsi que l'âge médian à la première migration des Soninké se situe à 28 ans, celui des Poular à 24 ans et celui des autres ethnies à 35 ans.

Graphique 5:



Par génération, les 15-39 ans ont un âge médian de 25 ans pour les Soninké, 21 ans pour les Poular et 28 ans pour le reste des ethnies. La génération des 40-59 ans a un âge médian de 28 ans chez les Soninké, 27 chez les Poular et 33 ans chez les autres groupes. Quant à la génération des 60 ans et plus, cet âge médian est de 35, 26 et 49 ans respectivement pour les Soninké, les Poular et les autres. Ainsi donc, on observe d'une part, un rajeunissement du calendrier migratoire, et d'autre part un départ plus précoce et plus rapide des Poular par rapport aux Soninké. Les différences sont cependant plus prononcées pour les deux groupes de générations extrêmes.

Plusieurs facteurs peuvent être évoqués comme influençant ce calendrier. Parmi ceux-ci la dégradation continue de l'environnement sahélien, les conditions de vie des ménages ruraux en général, qui font de l'option migratoire un recours de plus en plus fréquent.

Pour ce qui est de l'âge à la dernière migration, il constitue une estimation biaisée de la fin du processus migratoire dans la mesure où toutes les dernières migrations observées ne sont pas forcément définitives. Nous avons donc choisi d'évaluer l'âge moyen à la dernière migration à partir de ceux des derniers migrants qui ont déclaré être retournés définitivement. Les résultats indiquent pour les Soninké 38 ans, pour les Poular 41 ans et les autres ethnies

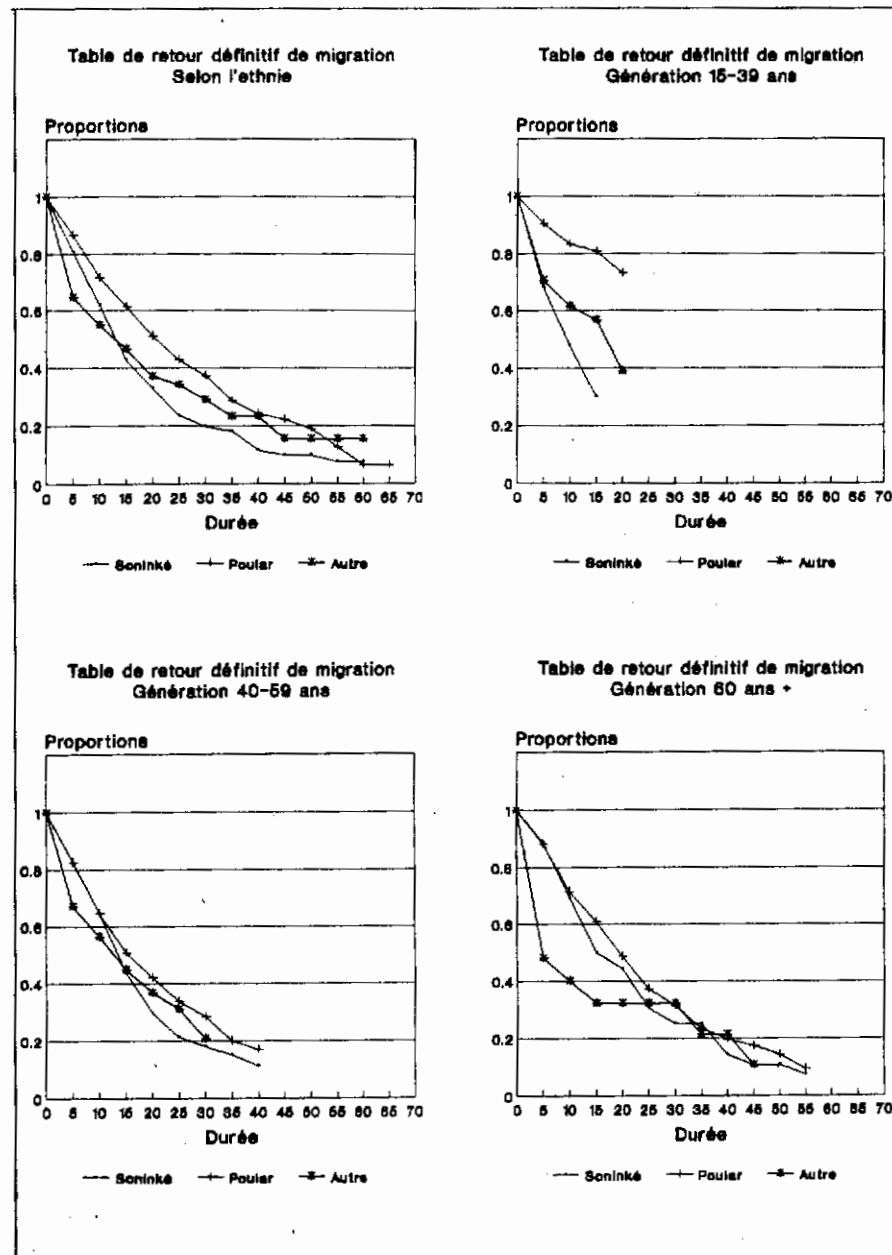
35 ans. Nous avons utilisé là aussi les tables d'extinction (graphique 6). Les effectifs de la première génération sont très faibles alors que pour les deux autres, les différences entre Soninké et Poular sont statistiquement insignifiantes.

En conclusion, les Soninké et les Poular retournent de manière identique mais à un âge relativement jeune. Une hypothèse possible expliquant le retour à ce jeune âge, pourrait être certains facteurs sociaux telles que les obligations familiales et les tâches liées au statut du migrant dans sa famille d'origine.

Les durées et les intervalles constituent les derniers aspects du calendrier migratoire que nous avons examinés. Après calcul et comparaison des moyennes, les différences entre les groupes ne semblent pas significatives.

Nous avons calculé enfin, la différence entre les âges moyens à la première migration et au retour définitif. Cette différence que nous appellons "période d'activité migratoire" par analogie avec la période féconde est de 12 ans pour les Soninké, 16 ans pour les Poular et seulement 7 ans pour les autres ethnies. La longueur de cette période migratoire dépend essentiellement des intervalles entre migrations successives. Comme il n'y a pas de différences

Graphique 6 :



entre les intervalles, on peut accréditer l'hypothèse des facteurs sociaux dans la détermination de la longueur de la période migratoire. Le système de remplacement générationnel des Soninké décrit à la fois par Samuel (1978) et Barou (1978) qui consiste à faire migrer un fils ou un cousin avant son retour définitif de migration, constitue une des explications possibles que nos données ne permettent malheureusement pas de tester.

Ainsi donc on observe un calendrier migratoire différent entre Poular et Soninké caractérisé par un recul plus important de l'âge à la première migration pour les premiers qui se traduit actuellement pour ce groupe, par un départ à un âge plus jeune.

VI.3.3. Les flux migratoires

Le second aspect de notre hypothèse concerne la relation entre l'expérience migratoire et la diversité des flux. En notant la France comme pôle important d'attrait des migrants internationaux de la vallée, nous avons eu connaissance de plusieurs travaux cités précédemment, qui soutiennent la prédominance dans ce courant du groupe soninké. Les facteurs historiques appuyant ce fait ont été développés dans la première partie. D'autres facteurs historiques nous ont amené à constater la régulation et le contrôle de ce courant vers la France (même s'il existe une

migration clandestine) de sorte que de nouvelles destinations (urbaine, sous-régionale, africaine etc.) apparaissent de plus en plus importantes.

Lorsqu'on considère l'histoire migratoire des hommes (tableau VI.18), la répartition de la dernière migration selon la destination confirme cet attrait de la France pour les Soninké. Alors que les flux internes dominent dans tous les autres groupes ethniques, près de 75% des dernières migrations soninké se sont déroulées à l'extérieur du territoire national. La France à elle seule en a attiré 49%.

Tableau VI.18: Proportions de derniers migrants selon la destination et par ethnie

Destination	Soninké	Poular	Autre
Interne	25.5 (51)	58.1 (158)	50.8 (64)
Pays vallée	10.0 (15)	15.1 (41)	19.0 (24)
Ailleurs Afr.	16.0 (32)	16.9 (46)	5.6 (7)
France	48.5 (97)	9.9 (27)	24.6 (31)

() Effectifs

Lorsqu'on observe les flux selon les rangs de migration (tableau VI.19), l'ancienneté et l'ampleur du flux des Soninké vers la France se confirment. Alors que 7.5% seulement de Poular ont choisi cette destination pour leur première migration, les Soninké par contre y sont allés leur première fois pour 44.1%. On remarquera que cette proportion

se situe à 29% pour les autres groupes, dominés par les Mandingues dont la présence aux côtés des Soninké dans les flux d'après-guerre a été signalée par Diarra (1968).

Tableau VI.19: Proportions de derniers migrants internationaux selon le rang de migration et la destination par ethnie

Rang de migration/ Destination	Soninké	Pouular	Autre
1ère migration			
Pays vallée	36.2 (77)	76.7 (194)	65.1 (67)
Reste Afrique	19.7 (42)	15.8 (40)	5.8 (6)
France	44.1 (94)	7.5 (19)	29.1 (30)
2ème migration			
Pays vallée	23.1 (15)	57.7 (45)	50.0 (14)
Reste Afrique	30.8 (20)	24.4 (19)	28.6 (8)
France	46.1 (30)	17.9 (14)	21.4 (6)
3ème migration			
Pays vallée	39.1 (9)	62.1 (18)	50.0 (4)
Reste Afrique	13.1 (3)	17.2 (5)	25.0 (2)
France	47.8 (11)	20.7 (6)	25.0 (2)

La France restera cependant la destination privilégiée des Soninké non seulement par la perspective d'y gagner un salaire plus élevé mais aussi par l'image qu'en rapportent les émigrés. Cette image que symbolise l'expression populaire soninké "mourir ou aller à Bordeaux" fait souvent des destinations africaines ou sous-régionales des relais devant aboutir en France. Ainsi, des 56% de Soninké ayant fait leur première migration vers un pays africain, 48% ont abouti en France pour leur deuxième migration alors que sur les 93% des premiers migrants pouular vers un pays africain seulement 16% se sont trouvés en France pour leur deuxième migration. Y a t-il là une préférence africaine pour la migration pouular ou s'agit-il d'une particularité des

Soninké qui découlerait de conditions historiques faisant d'eux principalement des migrants internationaux et surtout vers l'Europe?

Nous avons tenté d'élargir l'analyse aux flux de migrations effectuées par tous les résidents ayant déjà migré. En distinguant les destinations internes et africaines des destinations européennes et en répartissant les ménages selon qu'ils aient ou non des membres émigrés actuels à l'intérieur du pays, en Afrique ou en Europe, nous obtenons les résultats qui figurent au tableau VI.20.

Tableau VI.20: Destination des résidents ayant déjà migré selon le statut migratoire actuel du ménage et par ethnies

Statut du ménage/ Ethnie	Destination des résidents		
	Interne/Afrique	Europe	Ensemble
Soninké sans émigrés	69.0 (91)	31.0 (41)	(132)
	81.0 (22)	19.0 (5)	(26)
	70.0 (135)	30.0 (59)	(194)
Poular sans émigrés	94.0 (256)	6.0 (17)	(273)
	98.0 (130)	2.0 (3)	(133)
	86.0 (81)	14.0 (12)	(93)
Autre sans émigrés	89.0 (102)	11.0 (12)	(114)
	94.0 (29)	6.0 (2)	(31)
	58.0 (25)	42.0 (18)	(43)
Ensemble sans émigrés	87.0 (449)	13.0 (70)	(519)
	95.0 (180)	5.0 (10)	(190)
	73.0 (241)	27.0 (89)	(330)

Il en ressort que les familles ayant actuellement des émigrés en France (ou en Europe) sont celles où l'on observe plus de migrants rentrés de France (ou d'Europe), alors

que les ménages possédant des émigrés internes ou africains ont plus de migrants retournés de l'intérieur du pays ou de l'Afrique.

Pour nous assurer que les différences entre ménages sont bien réelles, nous avons procédé à un test statistique⁹⁵. La comparaison des ménages de même statut à travers les groupes pris deux à deux, puis celle des différents types de ménage au sein d'un même groupe, ont donné les valeurs du facteur (t) qui figurent au tableau VI.21. Pour l'ensemble, les différences entre les ménages sont significatives. Lorsqu'on considère les Soninké et les Poular, pour les ménages de même statut, les premiers ont plus de migrants retournés d'Europe et les seconds de l'intérieur ou d'Afrique. Entre Poular et autres groupes, il ne semble pas y avoir de différences significatives pour les deux premiers types de ménage mais par contre pour le troisième type, le groupe autre semble avoir plus de migrants retournés d'Europe que les Poular. Quant aux Soninké comparés au groupe autre, le comportement semble le même pour les deux derniers types de ménage mais différent pour le premier, les Soninké ayant plus de migrants retournés d'Europe. Enfin, alors que les ménages soninké ont envoyé leurs migrants dans les mêmes proportions et ce pour toutes les directions, dans les autres groupes ethniques, le comportement des ménages de premier type fut nettement différent de celui des autres.

⁹⁵. Le test utilisé est celui de Student.

Tableau VI.21: Valeurs du facteur t (de student) des proportions de ménage selon la destination des résidents ayant déjà migré (comparaison inter et intra-ethnique)

Statut ménage/ Ethnie	t (destination européenne)*								
	Soninké			Poular			Autre		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Soninké									
(1)	-	-	-	6.76	-	-	3.79	-	-
(2)	1.23	-	-	-	3.72	-	-	1.51	-
(3)	0.19	-1.16	-	-	-	2.94	-	-	-1.52
Poular									
(1)	6.76	-	-	-	-	-	-1.71	-	-
(2)	-	3.72	-	1.79	-	-	-	-1.23	-
(3)	-	-	2.94	-2.45	-3.49	-	-	-	-3.62
Autre									
(1)	3.79	-	-	-1.71	-	-	-	-	-
(2)	-	1.51	-	-	-1.23	-	0.83	-	-
(3)	-	-	-1.52	-	-	-3.62	-4.37	-3.44	-

(1) ménages sans émigrés, (2) ménages avec émigrés internes et/ou en Afrique, (3) ménages avec émigrés en Europe.

(*) les t pour les destinations internes et africaines sont identiques mais de signes opposés.

Derrière cette spatialisation des flux, il y a sans doute les moyens (si nous raisonnons en terme de niveaux de revenus) faisant que les ménages avec des membres émigrés à l'intérieur ou dans d'autres pays africains, disposent de peu de moyens pour financer la migration d'autres membres du ménage, comparés à ceux dont les migrants sont en Europe. Mais le fait que chez les Soninké les ménages quel que soit le type envoient dans toutes les directions et dans les

mêmes proportions, suppose l'existence de solidarités au-delà des ménages qui faciliteraient le financement de la migration lorsque son coût s'avère élevé.

Ces résultats sont certes indicatifs non seulement du fait que le statut migratoire des ménages est une observation instantanée, mais également par l'absence de périodisation des flux. Néanmoins, ils portent à croire à une forme particulière d'organisation soninké qui, en termes de réseaux de circulation à la fois d'informations et d'argent, expliquerait que ce groupe soutient plus facilement une migration internationale dont le coût est relativement élevé. A une telle organisation s'ajouteraient la présence de foyers anciens en France, en Afrique de l'ouest et centrale (Zuccareli, 1960; Rivière, 1977) et les salaires élevés en France.

VII.4. Conclusion

L'objet de ce chapitre était de mesurer l'ampleur du phénomène migratoire tel que vécu actuellement par les deux groupes avec l'hypothèse que les suggestions de l'analyse historique relative à l'existence de facteurs spécifiques entraîneraient des différences à la fois en ce qui concerne l'intensité et l'orientation des flux.

En ce qui concerne la mesure, nous avons utilisé deux approches: la première sur les individus et la seconde sur les événements. Pour la première approche, nous avons essayé tout d'abord, à partir des données se rapportant à l'ensemble de la population enquêtée (résidents plus émigrés), de saisir la portée du phénomène dans chacun des groupes. L'idée était de mesurer son ampleur par le biais de personnes ayant migré au moins une fois. Cet indice qui n'a pas une dimension temporelle nous a révélé que près de 44% des 15 ans et plus ont fait au moins une migration et ce pour tous les groupes. Mais il était plus pertinent de faire la différence entre la migration actuelle et passée. Ainsi, les proportions d'émigrés selon l'ethnie nous ont montré que la migration actuelle était plus intense en milieu Soninké. Quant au passé migratoire, la seconde approche basée sur les événements, nous a révélé une intensité migratoire similaire chez les Poular et les Soninké lorsqu'on prend pour référence les plus vieilles générations (60 ans et plus). Les taux migratoires de ces générations sont plus élevés chez les Poular jusque vers le milieu des années soixante. A partir de cette date, c'est l'inverse qui s'observe. Ce renversement des tendances peut s'expliquer par les effets de la sécheresse qui semblent avoir amplifié la migration soninké.

En ce qui concerne les autres générations (15-39 et 40-59 ans), l'intensité migratoire observée est biaisée, néanmoins, les Soninké font de plus en plus de migrations aux jeunes âges ce qui laisse supposer à terme, une plus forte intensité migratoire dans ce groupe.

Après l'intensité, la mesure du calendrier ainsi que les flux migratoires indiquent que la première migration se fait plus tôt chez les Poular, alors que les deux groupes rentrent définitivement de migration au même âge. En ce qui concerne les flux, les Soninké prédominent dans les destinations internationales et plus particulièrement vers l'Europe. Cette caractéristique, les Soninké la doivent à leur expérience historique (section IV.5). Nous avons constaté au niveau de l'analyse historique que la plupart de leurs mouvements étaient de longue portée. Ils ont pu ainsi, au fil de l'histoire, se constituer des réseaux de migrants internationaux particulièrement en France qui leur permettent aujourd'hui, par un système d'organisation et des taux de salaire plus élevés, de financer plus facilement une migration internationale coûteuse.

En définitive, le profil migratoire des Soninké pourrait se résumer par: une migration actuelle plus intense, un âge à la première migration plus tardif et des flux migratoires internationaux orientés essentiellement vers l'Europe. Quant aux Poular, leur migration a été plus

intense que celle des Soninké jusque récemment; ils partent plus tôt, leur période d'activité est plus longue et leurs flux sont essentiellement internes, sous-régionaux ou africains.

S'il s'avère que ces profils de la migration soninké et poular relèvent de leurs expériences respectives, l'empreinte de ce vécu historique devrait aussi apparaître au niveau des structures sociales et révéler les caractéristiques qui expliquent le comportement actuel. En d'autres termes quelles sont les caractéristiques des structures sociales (ménages et villages) qui expliquent la migration actuelle des Soninké et des Poular et dans quelle mesure celles-ci sont-elles liées aux facteurs historiques identifiés précédemment?

CHAPITRE VII

MIGRATION ET APPARTENANCE ETHNIQUE
EFFETS DES CARACTÉRISTIQUES COLLECTIVESVII.1. Introduction

Au chapitre précédent, la mesure de l'émigration actuelle nous a révélé que celle-ci était plus intense en milieu soninké. En ce qui concerne les flux, les Soninké dominaient aussi dans la migration internationale. Mais cette émigration, quelle que fut son orientation, a sa contingence historique qui découlait des spécificités socio-économiques que nous a suggérées l'analyse historique. Ces spécificités parmi lesquelles on note la pratique du commerce, le rôle différent de l'institution esclavage, auraient agi de concert avec les contraintes coloniales pour favoriser le développement de la migration.

L'on assiste aujourd'hui à ce que Rey (1976) a appelé l'auto-reproduction du processus migratoire dans la mesure où, aussi bien les contraintes coloniales que des institutions comme l'esclavage sont dorénavant inopérantes. Dès lors, le maintien et le développement de la migration tout comme les différences de comportement des groupes vis-à-vis de ce phénomène peuvent se comprendre à travers les caractéristiques des institutions comme les ménages et les communautés villageoises qui sont aussi déterminés dans une certaine mesure par le vécu historique.

L'objet du présent chapitre est de mettre en relation le processus migratoire et les caractéristiques des ménages et des villages et d'en saisir les aspects distinctifs.

VII.2. Méthode d'analyse et variables

En plaçant l'acte migratoire dans le contexte des objectifs de groupe, nous sommes amenés à considérer le ménage comme unité d'analyse. Comme le note Locoh (1988), dans les sociétés africaines, le destin individuel n'est pas isolé. Il est plutôt canalisé par des décisions familiales en fonction de stratégies et d'objectifs bien précis. La migration est en ce sens plus qu'un acte individuel. Elle est déterminée par un ensemble de facteurs agissant au niveau du ménage (pouvoir de décision, disponibilité de ressources matérielles et humaines, division du travail etc.) mais également à deux autres niveaux principaux dont le plus proche est celui de la communauté. Cette communauté conceptualisée par l'unité villageoise constitue avec le ménage, les niveaux pour lesquels l'EMVFS nous fournit des données.

Les relations entre la migration et les caractéristiques des ménages et des villages de même que celles existant entre ces deux niveaux ont été développées dans notre cadre théorique (chapitre I). On peut les formaliser par le modèle suivant:

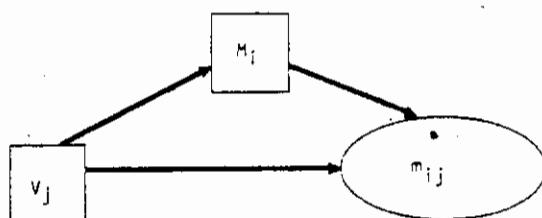
$$m_{ij} = f(M_i, V_j)^{**} \text{ où}$$

m_{ij} est la migration observée dans un ménage i
du village j.

M_i les caractéristiques du ménage i,
 V_j les caractéristiques du village j.

Lorsque l'on admet une relation unidirectionnelle allant des variables du village vers celles du ménage et que l'on fasse abstraction des facteurs macrosociaux, on peut schématiser le modèle comme suit:

Schéma 1: Modèle de relations entre migration et caractéristiques collectives



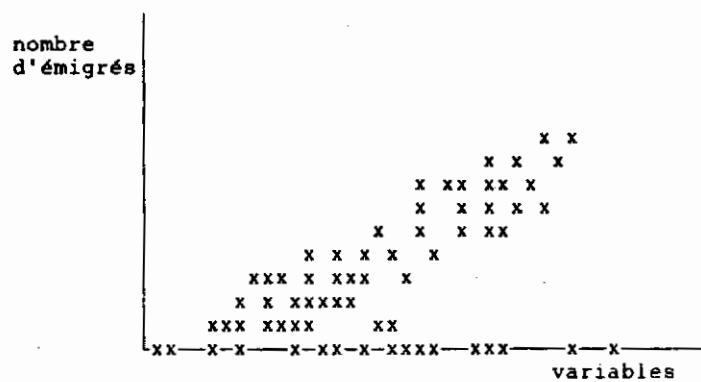
Nous nous proposons d'opérationnaliser la migration m_{ij} , par le nombre d'émigrés adultes (15 à 59 ans) du ménage. Ce choix n'est pas fortuit. Deux facteurs permettent de le justifier. L'un est d'ordre théorique, l'autre est lié aux

**. A défaut d'une notation plus appropriée, nous utilisons m_{ij} pour le nombre de migrant du ménage i et du village j, alors que habituellement il s'agit de la migration d'un lieu i vers un lieu j.

données. La prise en compte ici de la seule migration de longue durée répond à un souci de simplification dans la mesure où pour la migration de courte durée, non seulement les effectifs sont peu importants pour l'ensemble du domaine (près de 600 personnes) mais surtout parce qu'il est difficile de distinguer ce qui est du ressort de la migration de celui qui est de la simple "turbulence" puisque l'opération a saisi sous cette rubrique toutes les absences de résidents allant d'une journée à six mois. Il est certes possible de se fixer une durée minimale, mais le critère n'en serait pas moins arbitraire. Quant à la raison théorique, les migrations qui se déroulent en dehors du groupe d'âge fixé sont soit peu importantes (60 ans et au delà) soit involontaires (cas des enfants).

En ce qui concerne l'estimation des paramètres du modèle, un problème théorique se pose. En effet, pour la variable dépendante choisie, la distribution des observations indiquent que 48% des ménages de l'échantillon n'ont pas d'émigrés. Ainsi, en schématisant la répartition du nombre d'émigrés en fonction des caractéristiques des ménages, le nuage des points prendrait approximativement la forme du graphique 7.

Graphique 7: Exemple de représentation graphique d'une variable dépendante limitée



Source: Gourieroux C., *Économétrie des variables qualitatives*, Economica, Paris, 1984, p. 191

Or, utiliser la méthode des moindres carrés ordinaires pour décrire un tel nuage avec deux parties distinctes, entraînerait des biais²⁷. L'on se trouve en présence d'une variable dépendante limitée telle que décrite par Maddala (1983:2) et Gourieroux (1984:191), pour laquelle le modèle tobit est le plus approprié.

VIII.2.1. Description du modèle tobit

Ce modèle est décrit la première fois par Tobin (1958) cité par Maddala (1983). Considérant zéro comme limite de la variable dépendante, il s'écrit en équations suivantes:

$$y_i = \beta x_i + u_i \text{ si } y_i > 0$$

$y_i = 0$ le cas échéant où

β est un vecteur (k lignes fois une colonne) de paramètres inconnus;

x_i un vecteur (k lignes fois une colonne) de constantes connues;

u_i les résidus qui sont indépendants et distribués normalement avec une moyenne zéro et une variance commune σ^2 .

²⁷. L'une des cinq conditions d'applicabilité de la régression stipule que la distribution des résidus est une normale dont la moyenne est zéro. Or avec une équation $y_i = \beta x_i + u_i$ seulement pour les observations supérieures ou égales à la limite (ici $y_i \geq 0$), on aura $\beta x_i + u_i \geq 0$ ou $u_i \geq -\beta x_i$. Ainsi, la moyenne des résidus u_i n'est pas égale à zéro mais plutôt fonction de la variable explicative.

La méthode d'estimation des paramètres du modèle est proposée par Heckman (1979) cité par Maddala (1983:158-159) et Kmenta (1986:562-566) et consiste à utiliser la fonction de vraisemblance pour obtenir les fonctions normales de densité et de distribution. L'application du modèle par Kenneth et al. (1988) à partir du logiciel Shazam, consiste à créer un index I qui est la combinaison linéaire des variables indépendantes et qui s'écrit:

$$I = Xa \text{ où}$$

a est un vecteur de coefficients normalisés. En utilisant la fonction de densité et la courbe normale de distribution, l'index I est transformé en une variable dépendante prédictive et le vecteur a , en un vecteur de coefficients de régression β . Ces coefficients de régression sont le produit des coefficients normalisés par l'estimé de l'erreur standard.

C'est cette régression tobit que nous utiliserons. Nous procéderons en deux étapes. La première consistera, à partir de l'équation de régression générale (ensemble des ethnies), à déterminer les coefficients des variables indépendantes ainsi que leurs niveaux de signification. Cette étape permettra en particulier de saisir la pertinence de la variable ethnique. La seconde utilisera les régressions partielles (chaque ethnique prise à part) pour déterminer les contributions des différentes variables indépendantes de manière à

permettre la comparaison entre ethnies.

Dans la mesure où la méthode de régression est une prédiction, il va de soi que la qualité de cette prédiction est d'autant plus améliorée que le choix des variables est adéquat. Ce choix nous est dicté par la disponibilité de l'information en même temps que par les acquis théoriques des différentes variables vis-à-vis de la migration.

VII.2.2. Justification théorique du choix des variables

VII.2.2.1. Migration et structures démographiques des ménages

Les structures démographiques des ménages, sous le poids des facteurs comme la migration, la scolarisation ou plus généralement à travers la mouvance des modèles culturels (Locoh, 1988), subissent des transformations profondes. Cependant peu d'études se sont préoccupées de mettre en rapport cette évolution avec le processus migratoire lui-même (Gregory et al., 1986). Il est reconnu pourtant, dans un contexte de difficultés économiques comme celui dans lequel se trouvent actuellement les ménages africains en général et sahéliens en particulier, que l'option de la migration comme stratégie collective soit fortement déterminée par la structure démographique du

ménage. La disponibilité par exemple de membres actifs, leur répartition judicieuse par rapport aux besoins extérieurs et aux exigences locales, la position sociale dans le ménage, le fonctionnement du système matrimonial, sont autant de facteurs qui font de certains membres des migrants potentiels par rapport à d'autres.

Le nombre d'adultes du ménage, les ratios de sexe, les rapports de dépendance constituent pour ainsi dire des caractéristiques du ménage qui en déterminent la propension migratoire. Ainsi, plus le ménage dispose de personnes aptes à migrer plus on s'attend à ce qu'il en envoie effectivement. Mais la seule disponibilité des migrants potentiels ne suffit pas pour en libérer. Le statut occupé dans le ménage ainsi que la division sexuelle du travail font que certains seulement sont habilités à migrer. Il s'agit en général des personnes de statut dépendant, célibataires et/ou mariés et particulièrement des hommes.

De la même manière l'histoire migratoire du ménage conceptualisée comme étant la somme des histoires migratoires de ses membres, est aussi un facteur déterminant dans l'hypothèse que la migration est génératrice de migration (Courgeau, 1980). Ainsi non seulement l'expérience migratoire d'un membre facilite sa propre migration, elle rend plus acceptable celle des autres membres.

Cette expérience peut relever d'une histoire migratoire vécue par la collectivité comme nous le montrions précédemment et/ou s'inscrire dans une stratégie à long terme, une stratégie où le retour d'un migrant équivaudrait au départ d'un autre membre plus jeune (Samuel, 1978, Findley, 1987). On s'attendrait à ce que les ménages ayant plus d'anciens migrants ou appartenant à un groupe ethnique ayant une longue histoire migratoire, envoient plus de migrants.

VII.2.2.2. Migration et structures socio-économiques des ménages

Le cadre d'analyse de la migration (Introduction), montre à quel point l'économique est au coeur du processus migratoire. Rappelons par exemple que la théorie "push/pull" est articulée essentiellement autour de la détérioration des conditions de vie dans les campagnes (Som, 1974). C'est ce qui fait dire à Adepoju (1988) que le statut privilégié de la ville africaine par rapport à l'arrière-pays était la cause principale de migration.

Il est ainsi admis que les ménages à faibles revenus sont ceux qui sont disposés le plus à migrer comparativement aux ménages à revenus élevés. Empiriquement cependant la relation n'est pas toujours négative. Elle dépendrait de la position de classe (Findley, 1986). En fait le revenu influence la migration du ménage dès l'instant qu'il

apparaît aux membres du ménage que la libération d'un des leurs permettra une amélioration du revenu actuel dans un futur proche. On s'attendrait ainsi, avec la détérioration ces dernières années des conditions de vie des populations sahéliennes, que la relation entre le revenu des ménages et la migration soit négative.

Dans le même contexte de stratégie collective, l'éducation procède tout comme le revenu, à la mobilité socio-économique des individus et des ménages. Elle détermine la migration (Bouvier et al., 1976; Antoine et al., 1987; Sharon et al., 1990) et ce, à plusieurs niveaux. Individuellement, les jeunes ruraux les plus éduqués sont considérés comme étant les plus disposés à prendre des risques et migrent donc plus facilement. Pour les ménages, la migration des jeunes éduqués fait partie d'un projet social (Locoh, 1988), faisant qu'en réponse au manque d'opportunités d'emplois dans les campagnes, les parents envoient leurs enfants en ville pour compléter leur formation et/ou chercher du travail. Un exemple de situation typique qui caractérise le système d'enseignement dans plusieurs pays sahéliens et qui favorise la migration des jeunes, est la concentration des infrastructures scolaires dans les grandes villes. Ainsi donc, on s'attendrait à ce que les ménages disposant de membres plus éduqués aient une propension migratoire plus élevée.

VII.2.2.3. Migration et contexte socio
-économique du village

L'intérêt de considérer l'influence du contexte villageois peut se justifier par les notions de "situation" et de "setting" que Mitchel (1985) suggère pour une meilleure appréhension du processus migratoire. Alors que par "situation" l'auteur fait allusion aux motivations individuelles qui entourent le déclenchement de l'acte migratoire, par "setting" il place cet acte dans un ensemble de caractéristiques socio-économiques et politiques inhérentes au fonctionnement social. De ce point de vue, le niveau de développement d'une communauté villageoise constitue un cadre qui permet de mieux percevoir la migration de ses membres. Cette migration peut être reliée à plusieurs caractéristiques telles que les infrastructures, le niveau de productivité, les opportunités d'emplois, etc.

Parmi les infrastructures on compte l'accessibilité de la communauté, en d'autres termes les réseaux de transport qui la desservent. L'on admet que lorsqu'une communauté est desservie par un bon réseau de transport, la propension migratoire de ses membres s'élève. Elle s'élèvera d'autant que le coût des transports permet à plusieurs individus de voyager. Par ailleurs, les équipements scolaires et sanitaires ajoutent, par leur disponibilité une autre dimension au processus migratoire lorsque pour se prévaloir de

ces services certains individus doivent migrer. Or l'on sait que les communautés villageoises en sont inégalement pourvues, en raison du système de dotation qui régit la distribution des investissements au niveau national et régional et dans lequel les rapports historico-politiques jouent un rôle important.

Tout comme à travers la disponibilité des infrastructures, le niveau de développement économique d'une communauté, en agissant sur le revenu des ménages entraîne indirectement la migration. Un exemple est fourni par la dépréciation du patrimoine foncier. L'on sait que les terres agricoles sont appropriées au niveau villageois selon un système de droits séculaires. La dépréciation de ce patrimoine qui peut relever de facteurs structurels et/ou conjoncturels, agit directement sur le revenu des ménages par le biais de la stagnation ou de la baisse de la productivité agricole, surtout dans un contexte de croissance démographique. L'exemple de la sécheresse au Sahel par l'assèchement des sols, la destruction du cheptel est l'un des faits conjoncturels les plus marquants de ces dernières décennies. Gervais (1982) et Hill (1988) montrent que la migration a été la principale conséquence démographique de la sécheresse des années soixante-dix au Sahel. Celle-ci s'est développée sous l'effet conjoint de deux facteurs: la distribution de l'aide internationale et l'élaboration de programmes d'urgence au profit généralement des populations

urbaines d'une part et l'appauvrissement de populations entières d'éleveurs et d'agriculteurs qui ont perdu bétail et terres d'autre part.

Une activité économique diversifiée par le biais de l'irrigation selon la position géographique du village, l'existence d'emplois non-agricoles sont autant de facteurs qui agissent sur le niveau des revenus. De ce point de vue les ménages appartenant à des villages ayant le plus de potentialités en cultures irriguées, ayant une activité économique plus diverse, auront moins de migrants.

Les réalisations collectives sont une forme de solidarité de groupe dont les retombés sont bénéfiques au relèvement du niveau de développement de la communauté. Ainsi par exemple la construction d'une école, d'un dispensaire, ou la mise sur pied d'un projet agricole, expriment la volonté d'une communauté de prendre en main son devenir. Ces réalisations collectives nécessitent d'un côté, un niveau de mobilisation qui se mesure au degré de difficultés que traverse la communauté, et de l'autre la disponibilité de moyens. Les migrants, par leurs expériences et leurs moyens, y contribuent pour beaucoup. La relation entre la migration et la présence de réalisations collectives est supposée être positive et attester de la prévalence d'une importante migration qui permet de procurer les revenus nécessaires.

VII.2.3. Les variables retenues

Si les justifications théoriques précédentes ont servi de guide, le choix définitif des variables est par contre dicté par les exigences du modèle à savoir réduire le maximum possible le nombre de variables et éviter le plus possible les effets de colinéarité. Les variables démographiques ont été limitées ainsi à trois (adultes, ratios de sexe et expérience migratoire du ménage), les variables socio-économiques à deux (éducation et revenu), les variables contextuelles à six (accessibilité, infrastructures, réalisations collectives, reconstitution du cheptel, satisfaction alimentaire et ethnie).

Pour ce qui est des variables démographiques, le ratio de sexe est mesuré par la proportion de femmes du ménage, le nombre d'adultes par les membres migrants potentiels (âgés de 15 à 59 ans), et l'expérience migratoire par le nombre d'anciens migrants. Pour l'éducation, nous avons évalué le niveau moyen du ménage (pour chaque type) en sommant le nombre d'années de fréquentation y compris pour les émigrés et en le rapportant au total des résidents et émigrés. Le revenu quant à lui, désigne le revenu par tête du ménage.

S'agissant des variables contextuelles, certaines sont de nature dichotomique comme la reconstitution du cheptel et la satisfaction alimentaire, pour lesquelles les villageois

ont répondu par oui ou par non, selon qu'ils ont réussi à reconstituer ou non leurs troupeaux depuis la grande sécheresse de 1973 ou qu'ils se suffisent ou non sur le plan alimentaire. Les variables qui ne sont pas dichotomiques ont été transformées dans ce sens. Ainsi pour l'accessibilité, les villages desservis par les routes, le fleuve et le chemin de fer qui sont donc les plus accessibles, sont opposés aux autres. De même, pour les infrastructures scolaires et sanitaires, réalisées par le gouvernement, deux catégories de villages sont constituées: les villages les plus équipés (dotés à la fois d'école et de dispensaire) et ceux qui ont une seule de ces infrastructures ou qui n'en ont pas du tout. Pour les réalisations collectives aussi (les infrastructures socio-économiques réalisées par les collectivités locales), les villages sont répartis en deux catégories: ceux dans lesquels il existe au moins une des réalisations suivantes: puits, mosquée, école, dispensaire, projet agricole etc., et ceux où l'on ne trouve aucune de ces réalisations. Enfin, l'ethnie est codifiée de manière polydichotomique, le groupe poular représentant le groupe de référence.

Aux tableaux VII.1 à VII.4, figurent les variables utilisées accompagnées de leurs statistiques descriptives. Rappelons que pour les variables dichotomiques, la moyenne représente la proportion de ménages pour laquelle la variable est observée. Ainsi, pour l'ensemble des ethnies

(tableau VII.1), 30% des ménages sont soninké, 52% poualar et 18% autre. On constatera en outre que le revenu moyen est particulièrement faible^{**}, portant ainsi un doute à la qualité de cette variable.

Tableau VII.1: Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle (ensemble)

Variables	Moyenne	Écart-typ	Minimum	Maximum	Etiquette
émigrés 15-19 ans	1.18	1.79	0.0	19.0	NEMIGAD
prop. des femmes	0.50	0.15	0.0	1.0	PROFEM
être soninké	0.30	0.46	0.0	1.0	ETHNISON
être poualar	0.52	0.50	0.0	1.0	ETHNPOU
être ethnlie autre	0.18	0.38	0.0	1.0	ETHNAUT
anciens migrants	1.13	1.61	0.0	15.0	MIGRET
adultes 15-59 ans	5.81	4.31	1.0	52.0	ADUMEN
revenu moyen	39155.6	55826.8	232.1	726666.7	REVMAY
éducation coran.	0.78	1.20	0.0	11.0	NIVEDCO
éducation formel.	0.23	0.57	0.0	5.0	NIVEDFO
accessibilité					
maximale	0.12	0.32	0.0	1.0	ACCMAX
maximum d'infrastruc-					
tructures	0.46	0.50	0.0	1.0	SERVMAX
existence de					
réalis. collect.	0.48	0.50	0.0	1.0	REACOLL
recons. cheptel	0.67	0.47	0.0	1.0	RECCHEP
satisfact. alim.	0.36	0.48	0.0	1.0	SATISAL

Lorsqu'on compare les variables selon les ethnies, on constate, au niveau des ménages, un nombre moyen d'émigrés, d'anciens migrants et d'adultes plus élevé chez les Soninké et plus faible chez les Poualar. Rappelons-nous qu'au chapitre précédent, nous avons observé des ménages soninké plus grands que la moyenne et plus complexes, alors que les ménages poualar étaient les plus réduits. Les moyennes qui

^{**}. L'unité monétaire est le franc CFA dont la parité avec le franc français est de 1 FF pour 50 frcs CFA. En prenant un taux de 4,5 pour le dollar canadien soit 225 CFA, le revenu moyen pour l'ensemble de la région serait moins que \$200.

apparaissent ici, confirment ces caractéristiques. Cependant les ménages poular semblent être les plus riches de la région à en croire le niveau du revenu moyen. Par ailleurs, les Poular vraisemblablement sont plus éduqués que les Soninké mais moins que les autres ethnies (enseignement formel) tandis que pour l'enseignement religieux, ils détiennent le niveau moyen le plus élevé de l'ensemble de la région.

Tableau VII.2: Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle (ethnie soninké)

Variables	Moyenne	Écart-typ	Minimum	Maximum	Étiquette
émigrés 15-19 ans	1.85	2.30	0.0	15.0	NEMIGAD
prop. des femmes	0.50	0.12	0.143	0.833	PROFEM
anciens migrants	1.23	1.87	0.0	15.0	MIGRET
adultes 15-59 ans	7.55	5.04	1.0	31.0	ADUMEN
revenu moyen	35374.5	61332.34	363.64	726666.7	REVMAY
éducation coran.	0.67	1.18	0.0	7.5	NIVEDCO
éducation formel.	0.14	0.31	0.0	2.08	NIVEDFO
accessibilité maximale	0.11	0.31	0.0	1.0	ACCMAX
maximum d'infrastructures	0.41	0.49	0.0	1.0	SERVMAX
existence de réalis. collect.	0.71	0.45	0.0	1.0	REACOLL
recons. cheptel	0.39	0.49	0.0	1.0	RECCHEP
satisfact. alim.	0.69	0.46	0.0	1.0	SATISAL

Lorsqu'on compare les contextes socio-économiques villageois, on constate le faible niveau d'accessibilité qui caractérise les villages soninké et poular. Les premiers sont aussi les moins équipés en infrastructures scolaires et sanitaires ce qui explique en particulier qu'ils disposent du niveau moyen d'éducation le plus faible.

Tableau VII.3: Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle (ethnie poular)

Variables	Moyenne	Écart-typ	Minimum	Maximum	Étiquette
émigrés 15-19 ans	0.88	1.42	0.0	19.0	NEMIGAD
prop. des femmes	0.50	0.16	0.0	1.0	PROFEM
anciens migrants	1.08	1.39	0.0	9.0	MIGRET
adultes 15-59 ans	4.76	3.60	1.0	52.0	ADUMEN
revenu moyen	46272.8	59278.69	232.14	388888.9	REVMOY
éducation coran.	0.96	1.26	0.0	11.0	NIVEDCO
éducation formel.	0.18	0.51	0.0	4.56	NIVEDFO
accessibilité maximale	0.07	0.25	0.0	1.0	ACCMAX
maximum d'infra- structures	0.59	0.49	0.0	1.0	SERVMAX
existence de réalis. collect.	0.38	0.49	0.0	1.0	REACOLL
recons. cheptel	0.85	0.35	0.0	1.0	RECCHEP
satisfact. alim.	0.15	0.36	0.0	1.0	SATISAL

Les villages soninké ont à leur actif le plus grand nombre de réalisations collectives et déclarent pour la plupart se satisfaire sur le plan alimentaire. Ainsi 69% des ménages soninké vivent dans un contexte où la situation alimentaire est jugée satisfaisante contre 15% pour les Poular et 44% pour le reste des ethnies. On peut s'interroger sur la portée de cette question lorsque les Poular déclarent être moins satisfaits de leur situation alimentaire alors qu'ils disposent du revenu moyen le plus élevé. Il s'agit probablement d'une différence de perception qui pourrait s'expliquer par certaines valeurs, attitudes etc. Un exemple d'attitude est celui envers le cheptel. Les Soninké par exemple peuvent juger leur situation alimentaire en fonction de leur cheptel qu'ils peuvent vendre à

l'occasion alors que celui-ci pour les Poular a une fonction sociale différente et ne peut être vendu ou acheté qu'exceptionnellement.

Tableau VII.4: Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle (autres ethnies)

Variables	Moyenne	Écart-typ	Minimum	Maximum	Étiquette
émigrés 15-19 ans	0.94	1.44	0.0	8.0	NEMIGAD
prop. des femmes	0.48	0.15	0.0	0.875	PROFEM
anciens migrants	1.10	1.73	0.0	14.0	MIGRET
adultes 15-59 ans	5.93	3.93	1.0	23.0	ADUMEN
revenu moyen	25580.1	27530.97	1000.0	178000.0	REVMAY
éducation coran.	0.44	0.91	0.0	6.33	NIVEDCO
éducation formel.	0.51	0.88	0.0	5.0	NIVEDFO
accessibilité maximale	0.31	0.46	0.0	1.0	ACCMAX
maximum d'infrastructures	0.24	0.43	0.0	1.0	SERVMAX
existence de réalis. collect.	0.37	0.48	0.0	1.0	REACOLL
recons. cheptel	0.63	0.49	0.0	1.0	RECCHEP
satisfact. alim.	0.43	0.50	0.0	1.0	SATISAL

Enfin, il convient de rappeler les limites des variables contextuelles (niveau villageois) utilisées dans le modèle. Elles constituent pour la plupart des caractéristiques physiques dont la portée explicative du processus migratoire peut être moindre comparativement à d'autres types de variables que l'enquête n'a pas collecté. La qualité des services offerts par le gouvernement à travers ses infrastructures par exemple, les attitudes et perceptions des populations vis-à-vis d'elles auraient été plus pertinentes.

VII.3. Résultats du modèle de régression tobit

VII.3.1. L'équation de régression générale

Lorsque l'on considère l'ensemble de la population enquêtée, la régression tobit sur les variables précédemment retenues nous donne les résultats suivants (détails à l'Annexe VI):

Tableau VII.5: Indices et coefficients associés à la régression tobit (ensemble des ethnies)

R carré = 0.60247	
Variable	Coefficients
migration de retour	-0.09706*
proportion de femmes	-2.35700*
revenu moyen	0.90412E-06 n.s.
éducation coranique	0.17278*
éducation formelle	0.51183*
adultes 15-59 ans	0.39595*
être soninké	0.17482**
être d'ethnie autre	-0.57319*
accessibilité maxima.	-0.45824*
reconstitution chep.	-0.36556*
maximum d'infrastruc.	0.45368*
satisfaction aliment.	0.02333 n.s.
existence réal. col.	0.27710*
(Constant)	-0.94973*

n.s.: non significatif

* : significatif au seuil de 5%

** : significatif au seuil de 10%

La première conclusion importante qui découle de ces résultats est que les variables retenues dans le modèle expliquent près de 60% de la variation du nombre d'émigrés par ménage, ce qui constitue une prédition très appréciée.

able. La seconde conclusion non moins importante est que la variable ethnie est discriminante. Soninké et Poular migrent plus que le reste des ethnies de la région; les premiers migrant plus que les seconds avec cependant une différence qui ne semble pas très importante.

Les résultats indiquent par ailleurs qu'à l'exception des variables "revenu moyen" et "satisfaction alimentaire", toutes sont significatives au seuil de 5 ou 10%. Pour la plupart des variables, les relations avec la migration vont dans le sens des hypothèses énoncées précédemment. Ainsi, pour ce qui est des variables "ménage", la migration est positivement liée au nombre d'adultes de 15 à 59 ans du ménage et la prédominance de la migration masculine est attestée par la relation négative qui apparaît à travers la proportion des femmes. Au niveau de l'éducation, la relation est aussi positive et pourrait s'expliquer pour l'enseignement coranique de deux manières: 1) c'est un enseignement qui, tout comme le formel, nécessite le déplacement à partir d'un certain niveau (grandes écoles tenues par quelques grands marabouts); 2) les pays arabes, notamment les pays du Golfe, à la suite des difficultés d'entrer en France, sont devenues les nouvelles destinations.

Quant à l'expérience migratoire du ménage, sa relation avec la migration actuelle surprend quelque peu. Définie comme le nombre d'anciens migrants du ménage, cette variable

semble jouer négativement sur la migration des autres membres. Deux hypothèses nous paraissent probables. Ou bien le retour des anciens migrants donne lieu à des réalisations économiques qui ne nécessitent pas l'envoi d'autres membres du ménage; ou bien en envoyant autant de migrants que possible, le ménage se trouve un moment donné avec un nombre maximum de migrants qui doit diminuer au fur et à mesure que retournent les plus vieux.

S'agissant des variables "village", les relations entre la migration d'une part et l'accessibilité et la reconstitution du cheptel de l'autre, sont négatives. Autrement dit, les communautés qui disposeraient de meilleurs réseaux de transport, seraient celles qui envoient le moins de migrants tout comme celles qui auraient réussi à reconstituer leurs cheptels depuis la sécheresse de 1973. Alors que la seconde relation paraît logique dans la mesure où la perte du cheptel a été pour beaucoup d'éleveurs la cause de migration en ville, la première est par contre inattendue. Mais celle-ci peut se comprendre lorsqu'on raisonne en terme de "pôles" économiques et de "satellites" à l'intérieur de la vallée. Des villes comme Kayes au Mali, Bakel et Matam au Sénégal et Kaédi en Mauritanie constituent des centres dont le pouvoir de rétention est certainement supérieur à celui des campagnes environnantes.

Enfin concernant les infrastructures (scolaires et sanitaires), les villages les plus équipés sont ceux qui envoient plus de migrants. Pour la présence de l'école, cette hypothèse est communément admise dans la mesure où il y a plus de chances d'y trouver des éduqués, candidats potentiels à la migration. Quant à la présence de dispensaire, la relation positive avec la migration peut s'interpréter en terme de disponibilité et de qualité des soins. En d'autres termes, si les villages équipés de dispensaires doivent observer un taux d'émigration similaire sinon plus fort que ceux qui n'en ont pas, cela supposerait deux choses: ou bien la qualité des services offerts est en cause, ou bien d'autres facteurs autres que la santé jouent. S'agissant de cette dernière, l'on sait que l'une des caractéristiques du système dans la sous-région, est la concentration du personnel médical et des services dans les grandes villes au détriment des campagnes.

VII.3.2. Les régressions partielles

Après avoir mesuré globalement l'effet de chacune des variables, nous avons utilisé les régressions partielles pour savoir comment ces effets se manifestent au niveau des ethnies. Les résultats des trois régressions partielles figurent au tableau VII.6 (détails à l'Annexe VI). Ils laissent apparaître des différences par rapport à ce qui a été observé précédemment. Alors que toutes les variables

"ménage", à part le revenu, agissaient sur la migration au niveau général, trois variables seulement semblent avoir des effets significatifs sur la migration dans les régressions partielles pour toutes les ethnies. Ce sont: la proportion des femmes, le nombre d'adulte et le niveau d'éducation. Pour les Soninké, la migration de retour apparemment n'a pas d'effets sur la migration actuelle des autres membres du ménage. Quant aux variables "village", toutes ont des effets significatifs au niveau de l'ethnie poular tandis que les infrastructures pour l'ethnie soninké, l'accessibilité et la présence de réalisations collectives pour les autres ethnies, n'ont pas d'effets significatifs sur la migration.

En dehors de la migration de retour et des infrastructures, les Soninké et les Poular se distinguent aussi par les relations différentes entre la variable "satisfaction alimentaire" et la migration. Alors que pour les premiers cette relation est négative, pour les seconds elle est positive.

Tableau VII.6: Coefficients associés aux régressions tobit partielles (pour chaque ethnies)

Variables	Coefficients		
	Soninké	Poular	Autre
migr. retour	0.02246 n.s.	-0.19480 *	-0.10484 *
prop. femmes	-1.97190 *	-2.25380 *	-1.44530 *
revenu moyen	0.712E-06n.s.	0.239E-07 n.s.	-0.528E-05 n.s.
édu.formelle	0.75559 *	0.38827 *	0.60899 *
édu.coranique	0.18682 *	0.16922 *	0.16134 **
nbre adultes	0.41105 *	0.35678 *	0.42477 *
access. maxim.	-0.44984 *	-0.92149 *	-0.09391 n.s.
recons.cheptel	-0.53788 *	-0.30164 *	-0.64851 *
satisf.aliment	-0.06690 *	0.12575 *	-0.10734 *
maxim infrast.	0.17212 n.s.	0.62885 *	0.33417 n.s.
réal.collect.	0.59913 *	0.25397 *	-0.49357 *
(constante)	-1.29190 *	-0.60776 *	-1.61530 *
R carré	0.58764	0.64584	0.43635

n.s.: non significatif

* : significatif au seuil 5%

** : significatif au seuil 10%

Ces résultats peuvent être interprétés diversement. En ce qui concerne la migration de retour, ses effets différentiels selon les ethnies conduisent à deux interprétations possibles. Rappelons que nous avons conceptualisé cette variable par le nombre d'anciens migrants du ménage. Comme il a été dit, cette variable agit sur la migration à travers les informations véhiculées par les anciens migrants. A partir d'elles, l'expérience migratoire peut être évaluée soit positivement soit négativement. Le fait qu'elle ne joue pas, peut signifier un phénomène migratoire généralisé. Par ailleurs, si la migration remplit dans le groupe soninké la fonction de stratégie de survie bien plus qu'ailleurs, l'envoi de migrant en devenant une contrainte,

dépendra moins de ce type d'informations qui, finalement ne sont utiles que lorsque l'on est en face de plusieurs alternatives.

L'analyse sera différente dans le cas des autres ethnies où l'on observe un effet significatif mais négatif de la migration de retour sur la migration actuelle. Là, il peut s'agir d'un phénomène migratoire qui remplit moins une fonction de survie qu'une fonction de mobilité sociale. Ceci semble être le cas chez les Poular où l'on observe d'une part, une relation négative entre migration et satisfaction alimentaire et d'autre part une relation positive entre migration et infrastructures scolaires et sanitaires. Une autre hypothèse qui expliquerait l'effet négatif de la migration de retour dans ces groupes serait que le phénomène migratoire en soi, donne lieu à moins de retours ou encore qu'il serait le plus négativement évalué.

Comparons à présent les effets des deux groupes de variables en prenant le soin d'isoler aussi celui de l'ethnie**. On remarquera (tableau VII.7) que les effets des variables "ménage", tant au niveau général que par ethnies,

**. La méthode consiste à faire rentrer dans la régression un premier groupe de variables, puis d'ajouter successivement les autres. Le produit par 2 de la différence du log du maximum de vraisemblance, constitue la contribution de chaque variable (ou groupe de variables).

sont plus importants. Ils le sont encore plus chez les Soninké; tandis que les variables "village" agissent plus chez les Poular.

Tableau VII.7: Effets nets des variables indépendantes dans les différentes régressions

Variables	Équation générale	Soninké	Poular	Autre
"Ménage"	632	224	156	98
"Village"	60	13	43	10
Ethnie	14	-	-	-

Ces résultats confirment d'abord, comme nous l'avions fait remarquer, le faible poids explicatif des variables contextuelles. On ne peut cependant récuser la pertinence du niveau que ces variables tentent de saisir. Rappelons que le concept de "setting" que propose Mitchel (1985), est très général et ne peut valablement être appréhendé à travers des variables qui, au demeurant, ne saisissent que l'aspect physique du développement socio-économique. Le problème est donc d'ordre méthodologique. Pour escompter une meilleure contribution du contexte socio-économique à l'explication du processus migratoire, il convient d'aller au delà de cet aspect physique du développement, et collecter d'autres types de variables.

Par ailleurs, les effets différentiels des deux groupes de variables montrent que les ménages soninké se distinguent en ce qui concerne leur implication dans le processus

migratoire, principalement par leurs caractéristiques socio-démographiques. Le contexte socio-économique immédiat du village n'agit, en apparence, que très peu. Leur position géographique (la plupart habitant éloignés du fleuve), implique peut-être une similitude de leurs caractéristiques villageoises. Il est possible aussi que les villages soninké soient différemment équipés par rapport à leurs voisins poular dont le contexte, on le remarque, explique plus la migration intra-ethnique.

Comme pour les autres variables contextuelles, le pouvoir explicatif de l'ethnie, comparé à celui des variables "ménage", est très faible. Cela voudrait dire que son effet sur la migration passe essentiellement par les variables "ménage" et qu'elle agit comme variable antécédente (Rosenberg, 1968). Nous avons vu à la section V.2 sa relation avec la taille et la composition du ménage. Néanmoins, il faut se rappeler les limites théoriques relevées au chapitre III quant à l'opérationnalisation de cette variable, ce qui peut expliquer aussi son faible effet.

VII.4. Conclusion

Au précédent chapitre, l'analyse du processus migratoire dans la vallée du fleuve Sénégal selon l'appartenance ethnique nous a révélé, outre un phénomène migratoire plus intense dans certains groupes, des

calendriers et des flux migratoires différents. En particulier, les Soninké sont dominants dans les courants d'émigration actuels et contrairement aux autres, ils pratiquent une migration internationale destinée essentiellement vers l'Europe. L'objectif du présent chapitre était double: d'une part, il s'agissait, par rapport aux suggestions de l'analyse historique, de tester la pertinence de la variable ethnie, et d'autre part d'identifier les principaux facteurs relevant à la fois des ménages et des villages qui expliqueraient ce comportement migratoire différentiel.

Après avoir pris l'ethnie comme variable indépendante dans un premier temps, nous avons pu vérifier qu'elle avait un effet discriminant sur l'émigration actuelle. Ainsi, le groupe soninké est apparu comme émigrant le plus, devant les Poular et le reste des ethnies. Ce résultat était attendu puisque au chapitre précédent nous avons observé que la proportion d'émigrés était plus élevée dans la population soninké. Les différences observées ici entre Soninké et Poular, ne sont pas aussi importantes qu'on l'aurait pensé.

Parmi les autres variables indépendantes qui influencent la migration, nous avons observé pour le contexte familial entre autres les effets positifs de l'éducation, du nombre d'adultes du ménage. Au niveau villageois, l'accessibilité et la reconstitution du cheptel

semblent avoir un effet négatif contrairement à la présence d'infrastructures scolaires et sanitaires ainsi que des réalisations collectives.

Après que le comportement ethnique différentiel ait été montré, la seconde étape de la démarche consistait à voir si les effets des autres variables indépendantes observés précédemment étaient identiques selon l'appartenance ethnique. Cela nous a conduit à faire des régressions partielles et à constater que la plupart de ces variables utilisées agissaient différemment sur la migration selon le groupe ethnique. Il s'agit de l'expérience migratoire parmi les variables "ménage"; les infrastructures et la situation alimentaire pour ce qui est des variables "village".

L'évaluation des effets nets des groupes de variables nous a montré la prédominance des variables "ménage" dans l'explication de la migration intra-ethnique surtout chez les Soninké. Les variables "village" semblent agir plus sur la migration différentielle des Poular.

A partir de ces différents résultats, nous tenterons au chapitre suivant de faire la synthèse des déterminants du processus migratoire dans la région. Ceci permettra entre autre de saisir dans quelle mesure il existe une continuité entre déterminants historiques et déterminants actuels.

CHAPITRE VIII
SYNTHESE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

En nous fixant comme objectif dans ce travail la recherche des facteurs internes à l'organisation socio-économique des groupes ethniques comme déterminants de leurs migrations, nous nous sommes placé à contre-courant d'une approche des migrations africaines qui laissait trop de place aux facteurs exogènes. A notre avis, il devenait théoriquement nécessaire d'orienter ainsi la recherche à partir du moment où le contexte général engendré par les facteurs externes tels que la colonisation européenne ou le contexte économique postcolonial, ne permettaient pas de saisir le comportement différentiel vis-à-vis de la migration.

Au terme d'une analyse qui nous demandait un recul historique plus lointain que la pénétration coloniale, quelques conclusions peuvent être dégagées des résultats que nous avons obtenus.

VIII.1. Une mobilité précoloniale spécifique

Cette mobilité était d'abord celle de la dynamique du peuplement de la région ouest-africaine ainsi que des mutations de l'ensemble des sociétés sahéliennes à travers

l'histoire de l'édification et de la dislocation des empires. Ainsi, la décadence de l'empire du Ghana fut pour les Soninké le point de départ de mouvements qui vont non seulement dessiner la physionomie du peuplement actuel dans ses grands traits, mais aussi constituer des nouvelles alliances à partir desquelles émergeront des luttes d'influence et des rivalités qui seront exacerbées sous l'administration coloniale. Pour les Poular, la conquête de la Moyenne-Vallée au XV^e siècle s'est faite à la suite de nombreux mouvements à partir du Fouta Djallon en particulier. La dynastie Denyanké qu'ils installeront, permettra au Fouta de retrouver un moment son unité politique et consolider les bases de son organisation socio-économique, notamment les régimes d'appropriation des terres.

En dehors des mouvements de peuplement, l'organisation socio-économique traditionnelle porte son empreinte sur la mobilité. Ainsi, le genre de vie pastorale poular est-il constitué d'un ensemble de croyances dont les chefs (Arbe) dépositaires dira Baldé (1974), ne sont que des "conducteurs de migration", des maîtres de route. Lorsque la dynastie Denyanké est renversée au XVIII^e siècle, l'Islam est consacrée comme idéologie religieuse dominante. Les chefs religieux (marabouts) s'investiront du devoir de propager partout la foi parmi leurs pairs. Ces idéologies constitueront les formes principales de mobilité dans la société poular précoloniale.

L'empire du Ghana, selon l'historiographie africaine, connaît un essor avec le commerce transsaharien. Sous cet empire s'est développée une couche commerciale soninké qui, après la chute du Ghana et la consolidation des états soninké du Haut-Fleuve, deviendra un des principaux intermédiaires dans la traite atlantique. La reconversion des commerçants soninké à la traite atlantique ne fut pas sans heurts (Bathily, 1989). La disparition des anciens circuits transsahariens consacre le déplacement du centre des activités vers la côte et entraîne une marginalisation du négoce traditionnel ainsi que la baisse des activités des villes commerciales.

Par ailleurs, la société soninké précoloniale, selon Manchuelle (1987) est caractérisée par la faiblesse de l'autorité politique centrale, la compétition autour des valeurs comme le clientélisme, la richesse et le contrôle de la main-d'œuvre. La faiblesse politique résulterait de la dispersion consécutive à la chute du Ghana car, comme on le remarquera à la lecture de l'histoire de la région, depuis cette période, les Soninké ont pu rarement organiser des états puissants pour s'imposer à leurs voisins. La tradition orale parlera d'ailleurs de malédiction que les Soninké rattachent à la transgression d'un pacte avec le "serpent de Wagadu". La valorisation de la richesse expliquerait le développement de l'activité commerciale, le contrôle de la

main-d'œuvre celui de l'esclavage. Ce contrôle de la main-d'œuvre a une double fonction: celle de libérer les maîtres des activités agricoles en les disposant au commerce et celle d'assurer la production tout en dégageant un surplus pour les échanges, dans un contexte géographique défavorable. On se rappelle que les Soninké habitent la frange sahélienne de cette région. La mobilité des marchands soninké sera au centre de l'activité commerciale soit par des expéditions sur les marchés d'esclaves (Meillassoux, 1986), soit à la recherche des produits de traite à travers toute la région (Swindell, 1980; Manchuelle, 1987; Bathily, 1989).

VIII.2. Une intégration différente à l'espace économique colonial

L'avènement de l'État théocratique poular au Fouta au XVIII^e siècle était une conséquence de la crise de succession dans le régime Denyanké (Kane, 1987) et la recrudescence de la traite négrière. Les artisans de cette révolution s'insurgeaient contre le régime, incapable à leurs yeux d'assurer la sécurité du pays. A la faveur d'un Islam militant, ils entendaient instaurer un nouvel ordre économique, politique et social. En particulier, l'État théocratique se proposait de protéger les droits individuels. Cet idéal religieux ne sera pas atteint pour autant. Le droit des clans va prévaloir, affaiblissant du même coup le

pouvoir central par des déchirements internes (Oloruntimekin, 1972). Malgré ces déchirements internes, l'idéologie religieuse et guerrière restera de loin la préoccupation majeure de la politique du Fouta (Baldé, 1974). L'attitude face à l'envahisseur européen sera hostile et se traduira sur le plan économique par un repli, concrétisé par les diverses entraves à la liberté du commerce français sur le fleuve ainsi que les exactions contre les souverains complices de l'occupant, assimilés au même titre à des impies.

L'Etat théocratique disparaîtra avec le décès du dernier de ses Almamy en 1890 (Deme, 1982). Alors que l'ensemble du Fouta est annexé, la zone ne suscite plus d'intérêt pour le commerce français depuis la disparition de la gomme et l'avènement de la traite arachidière. L'instauration de l'impôt et des modalités de son paiement en argent constituera le point de départ d'un processus de déstructuration socio-économique qui ne tardera pas à engendrer les migrations de travail vers les pôles de développement colonial notamment le bassin arachidier.

Nous avons noté que la pratique du commerce et le contrôle de la main d'oeuvre répondaient aux exigences de richesse et de compétition de la société soninké. Les circuits transsahariens d'abord, la traite atlantique ensuite permettront aux Soninké de développer leurs activités com-

merciales le plus souvent au prix de mouvements lointains pour mettre à profit les différences de cours des produits. La Gambie anglaise sera à cet effet une destination privilégiée où dès 1780 les migrations soninké sont signalées (Curtin, 1975; Swindell, 1980; Manchuelle, 1989). Les négriers soninké faisaient travailler les esclaves sur des terres louées aux paysans gambiens avant leur embarquement pour surseoir à leur nourriture mais également pour alimenter les garnisons militaires. Lorsque l'esclavage fut aboli, les migrants cultivaient du mil qu'ils échangeaient en produits de traite et retournaient revendre fructueusement. Avec l'apparition de la culture arachidière dans la région voisine du Sine et Saloum, les Soninké seront très tôt impliqués dans le "navétanat".

VIII.3. Une intensité migratoire difficile à appréhender

Qu'il s'agisse de période précoloniale ou de période coloniale, il est très difficile d'évaluer aussi bien l'ampleur de la mobilité dite "traditionnelle" que la migration de travail dans chacun des groupes poular et soninké. Cela relève à la fois de la rareté et de la qualité de l'information chiffrée. En nous préservant de faire une quelconque histoire de la statistique dans la région, il nous semble que c'est au début de l'administration coloniale qu'on retrouve les premières données du genre. En

particulier les recensements administratifs du début du siècle avaient entre autres fonctions de déterminer le nombre de contribuables. Cependant, ces opérations permettaient difficilement de saisir les formes de mobilité directement liées à l'activité traditionnelle comme le pastoralisme nomade par exemple. Les sources que nous avions consultées comportaient rarement des données sur ces mouvements.

Pour ce qui est des migrations de travail, une première difficulté vient du fait qu'elles étaient rarement enregistrées dans les régions de départ sinon à de rares exceptions et le plus souvent pour souligner l'inquiétude des autorités locales vis-à-vis des besoins locaux en main-d'œuvre. Quand les statistiques sur les migrants sont disponibles, c'est essentiellement pour les régions réceptrices. Alors survient la seconde difficulté, celle due au fait qu'elles sont rarement ventilées selon les ethnies.

A partir de ces constats, il était difficile de répondre qu'un de ces groupes a été, historiquement, plus affecté que l'autre. L'enquête utilisée pour analyser la situation contemporaine n'était pas non plus des plus appropriée. Les données, de nature rétrospective, sont tributaires de la mortalité et des oubliés. Sur la base d'une différence de mortalité ethnique moins importante, hypothèse qui nous semble plausible compte tenu des conditions socio-économiques similaires, nous avons constaté une migration

poualar plus intense jusque vers le milieu des années soixante. Ensuite, les sécheresses successives des années soixante-dix semblent avoir amplifié la migration soninké qui deviendra alors plus importante. La migration soninké reste plus intense et se singularise surtout par que celle des Poualar. Ce résultat confirmara dans la suite de l'analyse le caractère discriminant de l'appartenance ethnique quant à l'attitude des groupes de la région vis-à-vis de la migration.

VIII.4. Des modèles migratoires différents

A travers leurs expériences historiques respectives et les principes directeurs de leurs sociétés, les chemins migratoires soninké et poualar ont été différemment tracés. Les exigences de l'activité commerciale en milieu soninké ont donné un cachet spécial à la mobilité dans ce groupe. Ce cachet est d'abord celui d'une mobilité loin de la résidence habituelle comme l'indique l'activité: le commerce à longue distance. C'est aussi celui d'une participation à deux formes d'économie: une économie coloniale et une économie domestique. Les revenus gagnés dans l'économie de traite alimentent l'économie domestique en force de travail servile permettant de garantir la production mais aussi de dégager un surplus échangeable avec les voisins nomades.

Lorsque la libération des esclaves a eu lieu, les fondements du système de production soninké sont ébranlés. Les avis sont partagés quant à la portée de cette libération sur l'ampleur de l'émigration elle-même. A l'idée d'un nombre important d'esclaves quittant leurs maîtres, sans terres et voués à la migration, s'oppose l'hypothèse d'un arrangement de nouvelles ententes entre anciens maîtres et anciens esclaves basées sur de nouveaux rapports et garantissant aux derniers la terre. Selon cette dernière hypothèse, la production domestique n'aurait donc pas baissé puisque la main d'œuvre servile a été remplacée par un salariat agricole, les ouvriers provenant des populations voisines (Swindell, 1980; Manchuelle, 1989). Mais c'est la disparition du commerce des esclaves qui va appauvrir les anciens maîtres et la société en général lorsque s'ajoutent les crises de subsistances générées et/ou aggravées par les politiques coloniales d'exploitation. Ce contexte va entretenir une migration qui prendra une forme de plus en plus lointaine, surtout après la crise de l'arachide dans les années 1930 et la demande de l'industrie française d'après-guerre.

L'importance et la fréquence de ces crises par rapport au milieu poular sous la période coloniale apparaissent dans les travaux de Chastanay (1983) et de Manchuelle (1989). Les témoignages des vieilles générations rapportent encore les importants mouvements de population du Haut-Guidimaka vers le Fouta, en période de disette aiguë. Si à terme les effets

de l'exploitation coloniale furent identiques partout, c'est-à-dire l'appauvrissement puis l'expulsion des paysans de l'économie domestique, au Fouta ils furent moins immédiats qu'en milieu soninké compte tenu de la situation géographique privilégiée du Fouta. Il est montré par exemple que jusque vers les années 1957, le Fouta a pu maintenir une production vivrière excédentaire (RIM, 1980). Lericollais et Vernière (1975) soutiennent pour leur part que jusque vers les années 1940, les besoins monétaires au Fouta ont été couverts par la vente des surplus céréaliers et la vente de bétail. C'est ainsi que les mouvements d'émigration signalés plus explicitement vers les années 1925 furent considérés pour la plupart comme des fuites devant les enrôlements dans l'armée coloniale.

Quoi qu'il en soit, les effets cumulatifs des contraintes fiscales de l'administration coloniale, ajoutés au système de tenue foncière et autres facteurs dynamisants des structures sociales, vont progressivement entraîner le Fouta dans un déséquilibre où la migration apparaîtra comme recours. Ce déséquilibre récent explique sans doute un développement plus tardif par rapport à la migration soninké et peut-être aussi sa portée plus courte.

VIII.5. Continuité historique des facteurs de migration

La migration, quelle que fut sa forme historique, assurait une fonction dans la reproduction des groupes. Ainsi, pour l'idéal de richesse ou pour les besoins stricts de production, commerce et esclavage se faisaient en milieu soninké par le truchement de la migration. Par ailleurs, la migration répondait en milieu poular à un idéal véhiculé par les idéologies pastorale et religieuse. De ce point de vue, on peut situer ses motivations contemporaines dans le prolongement des facteurs historiques. Mais ces motivations contemporaines bien qu'elles concourent toutes à la reproduction du groupe, sont diverses de par les conditions historiques spécifiques et leur évolution. Nous avons retenu trois groupes de causes qui relèvent des structures les plus élémentaires que sont le ménage et le village. Le maintien de ménages étendus et complexes, si l'on prend l'exemple soninké, s'inscrit dans une continuité historique où la main-d'œuvre a toujours représenté le facteur important de production. Lorsque par des causes structurelles et/ou conjoncturelles la reproduction de la société est rendue plus difficile, cette configuration des ménages permet plus facilement d'assurer la cohésion du groupe tout en libérant certains éléments pour la recherche de revenus extérieurs d'appoint.

De la même manière la migration masculine, dominante dans la région, correspond à une norme sociale qui puise ses fondements dans l'histoire. Soit à cause des risques inhérents à la forme historique de cette mobilité, ou par la forme patriarcale de l'organisation sociale ou encore à la suite de l'intériorisation de l'idéologie islamique, la division sociale du travail faisait des hommes les premiers agents de l'entretien économique du groupe. La migration des femmes qui apparaît essentiellement comme une migration d'accompagnement, sera contrôlée le plus possible pour les mêmes fins de cohésion sociale. Quant à la mobilité des jeunes qui pouvait s'expliquer historiquement par une forme de socialisation, elle s'inscrit aujourd'hui dans un projet social où ils représentent pour les vieilles générations les garanties futures.

La communauté villageoise pour sa part, s'apparente à une "niche" écologique dont les caractéristiques sont empreintes de l'histoire des groupes et de la région. Le contrôle du patrimoine foncier en particulier, relève d'un ensemble de droits anciens sur la base d'une communalisation qui faisait partie de la dynamique de peuplement de la région. En dehors de cet aspect, le développement socio-économique des communautés villageoises n'est autre chose que celui de la région dans son ensemble dont plusieurs travaux ont analysé les limites tant sous la période coloniale qu'après les indépendances. Pour cette dernière

période, c'est surtout les rapports de force à l'intérieur des gouvernements nationaux, rapports découlant de l'héritage colonial, qui conditionnent la distribution des investissements régionaux et communautaires. Les conséquences de cette distribution inégale et la dégradation physique des patrimoines communautaires engendreront des stratégies alternatives variées.

VIII.6. La migration comme stratégie de survie

Si les caractéristiques des ménages et villages traduisent d'une certaine façon l'évolution socio-économique des différents groupes, cette évolution aboutit aujourd'hui à des conditions de reproduction de plus en plus contraignantes. La conjonction des facteurs historiques, structurels et conjoncturels ont fait éclore, dans les pays de la région les disparités régionales; ont exacerbé les clivages ethniques et engendré une dynamique de compétition dont la ville est le terrain de prédilection. La migration devenait ainsi une stratégie de survie incontournable. Mais du fait que les conditions historiques des groupes sont différentes, les stratégies de reproduction le seront aussi. Les groupes ayant hérité du pouvoir politique et/ou qui furent plus fortement représentés dans l'administration coloniale consolideront des réseaux urbains dès les premières années d'indépendance. Les réseaux de solidarité aidant, l'insertion des membres dans le tissu économique urbain sera

facilitée par une plus forte représentation dans les échelons du gouvernement et de l'administration nationale. Pour les autres, la marginalisation de l'arrière-pays, ajoutée à la difficulté d'une insertion urbaine, entraîneront souvent une migration internationale.

Les Soninké et les Poular font partie de ces derniers. La Vallée du fleuve Sénégal constitue leur principale région. Comme nous l'avions vu, cette région fut le carrefour des routes caravanières de l'ancien commerce transsaharien et développa une intense activité commerciale qui en fera l'objet de convoitise et en même temps scellera son avenir. Car en effet, le choix par la puissance coloniale d'une politique commerciale pour la région signifiera sa décadence en faveur du triangle arachidier. L'accession à l'indépendance et la poursuite de la politique des cultures d'exportation, accentuera sa marginalisation. Soninké et Poular chercheront donc, à travers la migration, les moyens de survie que la production locale n'est plus en mesure de leur offrir.

VIII.7. Un niveau intermédiaire empiriquement faible

L'approche de la migration comme phénomène multidimensionnel a engendré plusieurs développements théoriques importants. Un exemple est l'intérêt suscité ces dernières années par les variables communautaires (Bilsbarrow, 1984;

Findley, 1986; Hugo, 1988). Ces variables que l'on situe à un niveau intermédiaire entre le macro et le micro, devraient permettre une meilleure appréhension du processus migratoire tout en favorisant l'intégration de ces deux niveaux (Hugo, 1988). Cet intérêt nouveau s'est concrétisé sur le plan de méthodologique et les informations que l'EMVFS de 1982-83 a relevé sur les villages de la vallée, peuvent se situer dans ce cadre. Les résultats que nous observons à partir de cette opération soulèvent cependant la question de la pertinence de ce niveau intermédiaire.

Si l'importance du niveau intermédiaire nous semble théoriquement incontestable, elle reste toutefois à démontrer empiriquement eu égard à la prépondérance des variables "ménage" que nous constatons ici. Mais comme nous l'avons fait remarquer précédemment, il faudrait certainement poser le problème en terme méthodologique en s'interrogeant d'une part sur le concept de communauté et d'autre part sur le type de variable qu'il conviendrait de privilégier pendant la collecte. Dans cet exemple, le fait que la plupart des variables constituent des caractéristiques physiques du développement socio-économique des communautés villageoises, limite quelque peu leur portée explicative.

CONCLUSION GENERALE

A l'origine de cette thèse, se trouvent une préoccupation théorique et un constat. La préoccupation relève de la démographie en général et des possibilités théoriques offertes par la démographie des sous-populations. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette branche de notre discipline, pour n'avoir pas fait l'objet d'une réflexion théorique et conceptuelle poussée, est demeurée le parent pauvre alors qu'elle devrait au contraire contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique d'ensemble de la population. Le constat est relatif au caractère limitatif du cadre d'analyse des migrations africaines et ce à deux points de vue. Premièrement ces migrations, souvent analysées comme résultant des changements socio-économiques et politiques ayant suivi la pénétration coloniale ou encore comme conséquence des politiques économiques postcoloniales, sont coupées de leurs profondeurs historiques et de leurs spécificités ethno-culturelles. Deuxièmement, les niveaux d'analyse généralement utilisés sont soit le macro, soit le micro. Peu d'efforts ont été fournis pour explorer les possibilités théoriques d'un niveau intermédiaire ou encore une intégration des différents niveaux.

Dès lors, il devenait important selon nous, d'une part d'interpeller un effort théorique et conceptuel en démographie des sous-populations, et de l'autre de favoriser

une approche interdisciplinaire rendue nécessaire en particulier dans un contexte africain où la diversité socio-culturelle transparaît à travers les modalités différenciées de l'accomplissement des tâches de reproduction sociale.

L'objet de la thèse consistait essentiellement à élargir le cadre actuel d'analyse de la migration africaine en y intégrant les facteurs relevant de l'organisation socio-économique des groupes. En conceptualisant cette dernière comme étant l'ethnie, cela revenait à entreprendre une approche "désagrégante" en faisant appel aux "histoires spécifiques". Une telle approche se justifie par le fait que le contact avec les Européens s'est fait à différents moments et a engendré des réactions et des conséquences diverses qui ont marqué de leur empreinte le comportement migratoire. Une telle analyse devait permettre de déceler, à travers l'évolution socio-économique propre à chaque groupe les facteurs internes qui, en conjonction avec les influences extérieures, expliquent la migration différentielle. En d'autres termes, il s'agissait de placer la migration africaine particulièrement celle de la vallée du fleuve Sénégal, dans le contexte d'une interaction mutuelle de facteurs qui relèvent de trois dimensions. Ce sont d'une part, les dimensions macro et microsociale décrites respectivement par l'espace sans frontières de l'économie-monde capitaliste et l'espace domestique et d'autre part l'espace d'appartenance ethnique.

L'analyse des histoires "spécifiques" à partir des données d'archives et des monographies socio-anthropologiques, a révélé l'existence de facteurs spécifiques de mobilité. En même temps, elle a permis de remettre en question une certaine discontinuité migratoire qui consiste à allouer au contexte socio-économique précolonial une forme de migration dite "traditionnelle", en rupture par rapport aux nouvelles formes de migration induites par la colonisation européenne. Autrement dit, en montrant le rôle des facteurs internes aux sociétés, elle suggère une meilleure appréhension du processus migratoire à travers une analyse des causes relevant des contextes colonial et postcolonial, mais également comme une continuité des mouvements anciens. Aussi, sans être une sous-estimation des facteurs exogènes, la démarche suggère une profondeur théorique qui, par la mise en perspective historique, concevrait le présent comme la résultante d'une dynamique socio-économique évolutive dont la période coloniale constitue une étape et non pas un début.

L'analyse des migrations contemporaines soninké et poular à partir des données de l'Enquête Migration de la Vallée du Fleuve Sénégal de 1982-83 a montré un phénomène migratoire plus intense en milieu poular jusque vers le milieu des années soixante. Après cette date, la tendance

s'est inversée, la migration soninké prenant le dessus probablement en raison des effets différentiels dus à la sécheresse.

L'étude du calendrier a révélé un rajeunissement à la fois de l'âge au départ. Alors que pour l'ensemble des générations Poular et Soninké semblent migrer la première fois au même âge, pour les jeunes générations, les Poular partent plus tôt. En ce qui concerne l'âge au retour définitif de migration, tout en étant sensiblement le même dans les deux groupes, il devient de plus en plus précoce.

La détermination des flux a montré des modèles migratoires différents. Les migrations Soninké sont essentiellement orientées vers l'Europe alors que pour les autres ethnies, il s'agit surtout de migrations internes orientées vers les capitales nationales ou vers d'autres pays africains.

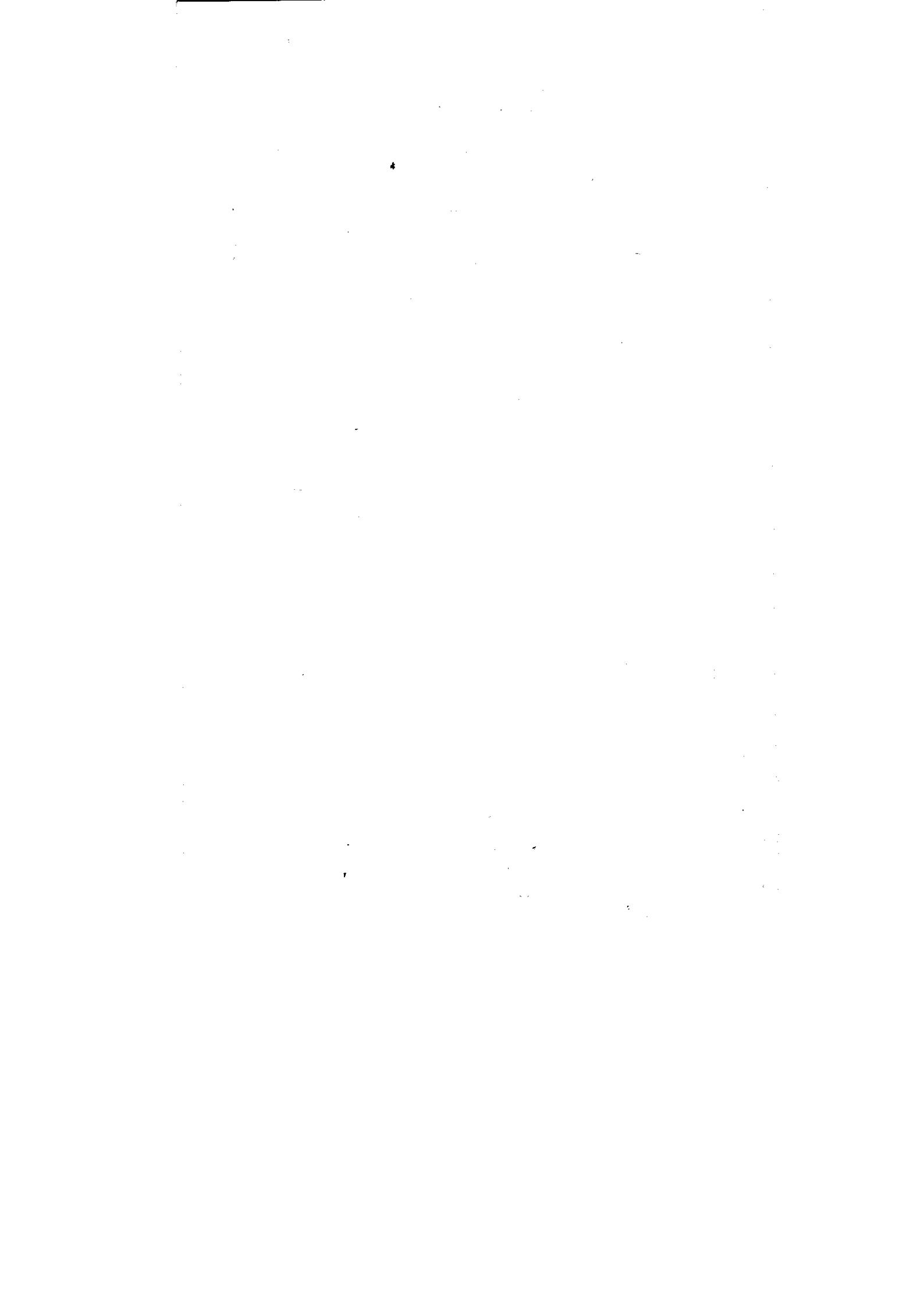
Quelle que puisse être leur intensité ou leur destination, les migrations soninké et poular sont marquées aujourd'hui par des facteurs structurels d'ordre contextuel, liés essentiellement à l'évolution socio-économique des ménages et des villages. Dans la mesure où les caractéristiques de ces structures sont variables selon les ethnies, elles donnent leur cachet au comportement migratoire et justifient la démarche adoptée dans cette recherche. Malgré

qu'elle fut limitée par la nature des données utilisées, l'approche ethnique de la migration n'en demeure pas moins pertinente au niveau de l'éclairage du comportement migratoire différentielle dans la région. En se plaçant du point de vue de l'origine du processus, la thèse voulait montrer avant tout l'utilité d'une approche qui nécessite des efforts théoriques et conceptuels de la part des démographes. Il n'y a pas une théorie démographique de l'ethnicité. La démographie des groupes minoritaires telle qu'elle apparaît dans la littérature nord-américaine notamment, consiste principalement à tester l'hypothèse assimilationniste, dépassée aujourd'hui. Elle ne dispose pas, pour ainsi dire, d'un bagage théorique et conceptuel étoffé. Des perspectives théoriques intéressantes pouvant faire l'objet d'un dialogue multidisciplinaire ont été réalisées ces dernières années au niveau des autres sciences sociales. La démographie a son rôle à jouer et ne doit pas par conséquent rester en marge de ce courant.

Du point de vue du processus migratoire de la région étudiée, cette thèse n'a pu aborder les conséquences immédiates de l'option migratoire, qu'elles soient d'ordre démographique ou sociale. La réflexion est d'autant plus pertinente que la reproduction sociale se pose aujourd'hui en terme de déséquilibre entre une démographie croissante et des ressources (transferts de la migration, terroirs villageois) insuffisamment valorisées. La migration, en

s'imposant aux populations, engendre par la même occasion un déficit d'actifs qui constitue un lourd handicap pour les projets de développement en voie d'initiation pour pallier les effets néfastes des dernières années de sécheresse.

BIBLIOGRAPHIE



1. Ouvrages, Thèses et Mémoires

- Adams A.,
 1977 Le long voyage des gens du fleuve, Maspero, Paris.
- Akindes F. A.,
 1987 Ethnies, problématique de développement et classes sociales en Afrique Noire, ORSTOM, EHESS, Paris.
- Amin S.,
 1973 L'Afrique de l'Ouest bloquée, Minuit, Paris.
 1975 L'agriculture africaine et le capitalisme, Anthropos, Paris.
 1978 Le développement inégal, Minuit, Paris.
 1990 La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde, l'Harmattan, Paris.
- Amselle J. L.,
 1976 Les migrations africaines, Maspero, Paris
- Amselle J. L. et Gregoire E.,
 1988 Etat et Capitalisme en Afrique de l'Ouest, Document de travail no 9, EHESS, Paris.
- Amselle J. L. et M'Bokolo E.,
 1985 Au cœur de l'ethnie, Éditions la Découverte, Paris.
- Anderson A. B. and Frideres I. S.,
 1981 Ethnicity in Canada: theoretical perspectives, Butterworths, Toronto.
- Antoine Ph. et al.,
 1987 Abidjan "côté cours", Karthala, ORSTOM, Paris.
- Badouin R.,
 1975 Les agricultures de subsistances et le développement économique, Collection du Centre de Recherche, d'Étude et de documentation sur les Institutions et les législations africaines, XII, Paris.
- Baldé M. S.,
 1974 Changements sociaux et migrations au Fuuta Jalon: les Peul du Fuuta dans le milieu rural sénégalais, thèse de 3^e cycle, Paris IV.
- Banton M.,
 1957 West African City: a study of tribal life in Freetown, London Oxford University Press.
- Barou J.,
 1978 Travailleurs africains en France, PUG.

- Barry B.,
 1988 La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècles, l'Harmattan,
 Paris.
- Barth F.,
 1969 Ethnic groups and boundaries, Boston: Little and
 Company.
- Bathily A.,
 1989 Les portes de l'or: le royaume de Galam (Sénégal) de
 l'ère musulmane au temps de négriers (VIII^e-XVIII^e
 siècles, l'Harmattan, Paris.
- Bilsborrow R. E.,
 1984 Guide pour des enquêtes sur les migrations internes
 dans les pays en voie de développement: des variables
 communautaires, BIT, Genève.
- Binet J. et al.,
 1979 La famille africaine, Éditions et publications des Frères
 Jésuites en Egypte, Etudes scientifiques, sept-déc.,
 Paris.
- Bertaux D.,
 1977 Destins personnels et structures de classe, PUF, Paris.
- Biondi J. P.,
 1987 Saint-Louis du Sénégal: mémoires d'un métissage, Denoël,
 Paris.
- Bonnefond Ph. et al.,
 1981 La vallée du Sénégal et ses aménagements, Editions et
 publications des Frères Jésuites en Egypte.
- Bourenane N.,
 1987 The State and agriculture in Africa, ed. by Thandika
 Mkandawire, London.
- Boutillier J. M.,
 1962 La moyenne vallée du Sénégal, PUF, Paris.
- Caldwell J. C.,
 1982 Theory of fertility decline, Academic Press, London.
- Chassey F. de,
 1977 L'étrier, la houe et le livre "sociétés traditionnelles
 au sahara et au sahel occidental", Anthropos, Paris.
 1978 Mauritanie 1900-1975, de l'ordre colonial à l'ordre néo-
 colonial entre Maghreb et Afrique Noire, Anthropos, Paris.
- CINAM et SERENA,
 1960 Le fleuve, étude régionale: analyse de sous-zone
 sarakolé, analyse de la sous-zone toucouleur, Bompard
 et Gia 2 vol.

- Cohen A.,
 1963 Customs and Politics in Yoruba Towns, Berkeley University of California Press.
- Colvin L. G. et al.,
 1981 The Uprooted of Western Sahel: Migrant's quest for cash in Senegambia, New York, Praeger.
 1981b Historical Dictionary of Senegal, Metuchen, Scarecrow Press, N. J.
- Condé J. et Diagne P.S.,
 1986 Les migrations internationales sud-nord: une étude de cas les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la Vallée du fleuve Sénégal en France, Bamako et Paris, OCDE.
- Copans J.,
 1982 Mode de production, formation sociale ou ethnie: les silences d'une anthropologie marxiste, EHEES, Paris.
- Courgeau D.,
 1980 Analyse quantitative des migrations humaines, Masson, Paris.
- Cultru P.,
 1910 Histoire du Sénégal du 15^e siècle à 1870, Larose, Paris.
- Curtin P. D.,
 1975 Economic change in Precolonial Africa: Senegambia in the Era of the Slave Trade, University of Wisconsin Press, London.
- David Ph.,
 1980 Les Navétanes: histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours, Nouvelles Éditions Africaines, Abidjan, Dakar.
- Delafosse M.,
 1972 Haut-Sénégal Niger: le pays, les peuples, les langues, Maisonneuve & Larose, Paris.
- Delaunay D.,
 1984 De la captivité à l'exil, la vallée du Sénégal, ORSTOM, Paris.
- Deme M.,
 1982 La crise au pays Toucouleur "Economie et culture en question dans un département de la moyenne vallée du Sénégal: le Département de Matam", Mémoire en Sciences du développement, EHESS, Paris.

- Diagne P.,
 1967 Pouvoir politique traditionnel en Afrique Occidentale: sur les institutions politiques précoloniales, Présence Africaine, Paris.
- Diarassouba V.-C.,
 1968 L'évolution des structures agricoles du Sénégal, destruction et restructuration de l'économie rurale, Editions Cujas, Paris.
- Dillon W. R. and Goldstein M.,
 1984 Multivariate Analysis: methods and applications, J. Wiley & sons, New York.
- Diop A.,
 1980 Politiques de développement:aspects macroéconomiques, Direction des études et de la Programmation, Nouakchott.
- Diop A. B.,
 1965 Société toucouleur et migration, IFAN, Dakar.
- Dozon J. P.,
 1985 La société Bété: histoire d'une ethnie de Côte d'Ivoire, Bondy, ORSTOM, Karthala, Paris.
- Dupire M.,
 1970 Organisation sociale des Peuls: étude d'ethnologie comparée, Plon, Paris.
- Duruflé G.,
 1988 L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire Madagascar), Karthala, Paris.
- Faidherbe L.,
 1859 Notice sur la colonie du Sénégal et les pays qui sont en relation avec elle, Arthust Bertrand, Paris.
- Findley S. E.,
 1986 The community context of family migration in Ilocos Norte, The Philippines, thèse de Ph. D. Brown University.
- Franqueville A.,
 1987 Une Afrique entre le village et la ville, ORSTOM, Paris
- Foret A.,
 1888 Un voyage dans le Haut-Sénégal: description du fleuve, Challamel, Paris.
- Frisbie W. P. and Bean F. D.,
 1978 The demography of racial and ethnic groups, Academic Press, New York.

- Gaffarel P.,
 1893 Le Sénégal et le Soudan français, Delagrave, in 8o, 3^e édition, Paris.
- Gervais R.,
 1982 Les conséquences démographiques de la sécheresse au Sahel le cas du Niger, de 1969 à 1974, Mémoire de Maîtrise Université de Montréal.
- Gibbal J. M.,
 1974 Citadins et paysans dans la ville africaine: l'exemple d'Abidjan, Maspéro, Paris.
- Giri J.,
 1986 L'Afrique en panne, vingt cinq ans de développement, Karthala, Paris.
 1989 Le Sahel au XXI^e siècle: un essai de réflexion prospective sur les sociétés sahéliennes, Karthala, Paris.
- Gordon M. M.,
 1978 Human nature, class and ethnicity, Oxford University Press, New York.
- Gregory J. W. et Piché V.,
 1981 The Demographic process in peripheral capitalism illustrated with African examples, Montreal, Centre for Developing Area Studies, McGill University.
- Gordon M. M.,
 1978 Human nature, class and ethnicity, Oxford University Press, New York.
- Gourieroux C.,
 1984 Économétrie des variables qualitatives, Economica, Paris.
- Gunder F. A.,
 1972 Capitalisme et sous-développement en Amérique latine, Maspéro, Paris.
- Gurvitch G.,
 1967 Traité de sociologie, PUF, Paris.
- Hazoumé G. L.,
 1972 Idéologies tribales et nation en Afrique, le cas Dahoméen, Présence Africaine, Paris.
- Hechter M.,
 1975 Internal colonialism: the Celtic Fringe in British, Berkeley University of California Press
- Julienne M. R.,
 1963 Économie et plan de développement, Ministère Coopération, Mauritanie, Paris.

- Kéita R. N.,
 1972 Kayes et le Haut-Sénégal, t. 3, Editions Populaires,
 Bamako.
- Kennedy P.,
 1979 A Guide to Econometrics, the MIT Press, Cambridge,
 Massachusetts.
- Kenneth J. W. et al.,
 1988 Shazam Econometrics Computer Programm, User's Reference
 Manual version 6.1, McGraw-Hill Book Company, New York.
- Kmenta J.,
 1986 Elements of Econometrics, Macmillan Publishing Company,
 New York.
- Lamine Gakou M.,
 1984 Crise de l'Agriculture africaine, Silex, Paris.
- Lassonde L.,
 1982 L'émigration marocaine: Élément de stratégie de survie
 des ménages, thèse de Ph. D. Université de Montréal.
- Lauran A.,
 1968 Un noir a quitté le fleuve, Les Éditeurs Français réunis,
 Paris.
- Lawrence P.,
 1986 World recession and the food crisis in Africa, James
 Currey Ltd, London.
- Lututala M.,
 1987 Dynamique des migrations au Zaïre (1960-1983): le réseau
 kinois, thèse Ph. D., Université de Montréal.
- Maddala G. S.,
 1983 Limited-Dependent and Qualitative variables in
 Econometrics, Econometric Society, Monograph no 3,
 Cambridge University Press, New York.
- Manchuelle E. F.,
 1987 Backgrounds to Black African Emigration to France: the
 labour migrations of the Soninke, 1848-1987, thèse de
 Ph. D., University of California, Santa Barbara.
- Marcoux R.,
 1987 Emigration et capacité de rétention des unités
 villageoises de la vallée du fleuve Sénégal, Mémoire de
 Maîtrise en démographie, Université de Montréal.
- Massé R.,
 1983 L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, thèse de
 Ph. D., Université Laval.

- Masser I. and Gould W. T. S.,
 1975 Interregional migration in Tropical Africa, Institute of
 British geographers, special publications, No 8.
- Mboumbou N.,
 1980 Tribalisme, Etat et développement en Afrique Noire, le
 tribalisme: survie ou mode d'hégémonie du Capital?
 thèse de 3^e cycle, Paris I.
- Meillasoux C.,
 1975 L'esclavage en Afrique précoloniale, Maspéro, Paris.
 1977 Terrains et Théories, Anthropos, Paris.
 1980 Femmes, Greniers et Capitaux, Maspéro, Paris.
 1986 Anthropologie de l'esclavage: le ventre de fer et
 d'argent, PUF, Paris.
- Melville J. H.,
 1967 Les bases de l'anthropologie culturelle, Payot, Paris.
- Michaud G.,
 1978 Identités collectives et relations interculturelles, PUF
 Paris.
- Minvielle J. P.,
 1976 Migrations et économies villageoises dans la vallée du
 Sénégal: étude de trois villages de la région de Matam,
 ORSTOM, Dakar.
 1985 Paysans du Fouta Toro, ORSTOM, Paris.
- Nicolas D.
 1983 "Les blocages structurels" Actuel Développement, no 52,
 42-45.
- O'Connor A.,
 1983 The African City, Africana Publishing Company, New York.
- Oluentimelin B. O.,
 1972 The Segu Tukulor Empire, Humanities Press, New York.
- Ossebi H.,
 1982 Affirmation ethnique et discours idéologique au Congo:
 essai d'interprétation, thèse de 3^e cycle, Paris V.
- Papazian V. et Aghassian M.,
 1983 Aperçu sur les mouvements migratoires dans les pays
 sahéliens de l'Afrique: réflexions sur leurs effets sur
 les systèmes de production rurale, ONU/FAO, Rome.
- Pollet E. et Winter G.,
 1971 La société soninké (Dyahunu, Mali), Université Libre de
 Bruxelles.

- Patterson O.,
 1977 Ethnic chauvinisme, the reactionary impulse, Stein and Day Publishers, New York.
- Rey P. Ph.,
 1976 Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat, Maspero, Paris.
- Rivièvre A.,
 1977 Les Sarakolé et leur émigration vers la France, thèse de 3^e cycle, EHESS Paris.
- Robinson D.,
 1985 The Holy War of Umar Tal: the Western Sudan in the mid-nineteenth century, Oxford Clarendon Press, New York.
- Rosenberg M.,
 1968 The logic of survey analysis, Basic Books Inc Publishers New York.
- Roux E.,
 1911 Manuel à l'usage des administrateurs et du personnel des Affaires indigènes de la colonie du Sénégal, Chailamel, Paris.
- Saint-Martin Y. J.,
 1970 L'empire Toucouleur 1848-1897, le Livre Africain, Paris.
 1989 Le Sénégal sous le second empire, Karthala, Paris.
- Samuel M.,
 1978 Le prolétariat africain noir en France, Maspero, Paris.
- Schoemaker J. F.,
 1987 Stratégies de survie et procréation: une étude des bidon-villes d'Asuncion (Paraguay), thèse de Ph. D. Université de Montréal.
- Sharon S.,
 1985 Migrant Labourers in Africa, Cambridge University Press Cambridge.
- Sharon S. R. et al.,
 1990 International Migration and Developement in Sub-Saharan Africa, vol. I, World Bank, Washington.
- Serageldin I.,
 1989 Pauvreté, ajustement et croissance en Afrique, Banque Mondiale, Washington.
- Shibutani T. and Kwan M. K.,
 1975 Ethnic Stratification: a comparative approach, the MacMillan Company, Collier-MacMillan Ltd, London.

- Simmons A. et al.,
 1977 Social change and internal migration: a review of research findings for Africa, Asia and Latin America., Ottawa/IDRC.
- Suret-Canale J.,
 1962 Afrique Noire: l'ère coloniale 1900-1945, Terrains, Éditions Sociales, Paris.
- Tapinos G.,
 1985 Eléments de Démographie, Armand Colin, Paris.
- Thumerelle J. P.,
 1986 Peuples en mouvement, la mobilité spatiale des populations, Dossiers et images économiques du monde, éditions SEDES et CDU, Paris.
- Todaro M. P.,
 1976 Internal migration in developing countries: a review of theory, evidence, methodology and research priorities, International Labour Organazation, Geneva.
- Traoré S.,
 1989 Migration et ethnicité en Afrique Occidentale, texte soumis à titre d'examen général de synthèse, Programme de Doctorat, Université de Montréal.
- Van Chi-Bonnardel R. N.,
 1978 Vie des relations au Sénégal: la circulation des biens, IFAN, Dakar, thèse, Paris VIIè.
- Van den Berghe,
 1978 Man in society: a biosocial view, Elsvier.
- Van de Walle E. et al., ed.,
 1988 L'état de la démographie africaine, UIESP, Liège.
- Verhaeren R.-E.,
 1990 Partir, Presses Universitaires de Grenoble.
- Wallerstein I.,
 1979 The Capitalist World Economy, Cambridge University Press Cambridge.
- Wallerstein I. et Balibar E.,
 1990 Race, nation, classe: les identités ambiguës, La Découverte, Paris.
- Weigel J. Y.,
 1982 Migration et production domestique des Soninké du Sénégal, ORSTOM, Paris.

Zuccarelli F.,
 1987 La vie politique sénégalaise (1789-1940), publications
 du CHEAM (Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et
 l'Asie Modernes), Paris.

2. Articles

- Adepoju A.,
 1983 "Issues in the study of migration in the context of
 urbanization in Africa south of the Sahara" in Population
 Movements ed. by P.A. Morisson, Ordina, Liège, 115-149.
 1988 "Migration et urbanisation en Afrique: problèmes et
 politiques" dans l'état de la démographie africaine,
 UIESP, 123-138.
- Amin S.,
 1971 "La politique coloniale française à l'égard de la
 bourgeoisie commerçante sénégalaise (1820-1960)" dans
The Development of indigenous trade and markets in West
 Africa, IAI, Oxford University Press, 1971, pp. 361-376.
 1974 "Introduction" in Modern Migrations in West Africa,
 International African Institute, Oxford University
 Press, 3-64.
- Amselle J. L.,
 1975 "Migration, prolétarisation et opération de dévelo-
 pement" Cahiers d'Etudes Africaines vol. 15, No. 57
 1978 "La conscience paysanne: la révolte de Ouolossébougou
 (Juin 1968)", Canadian Journal of African Studies, 12 (3)
 339-355.
- Arizpe L.,
 1981 "Relay migration and the survival of the peasant house-
 hold" Comparatives perspectives on the dynamics of
 internal migration ed. Jorge Balan, Unesco Press.
- Artidi C.,
 1980 "Économie et politique céréalière dans le Sahel" Présence
 africaine, 113, 1er trimestre, 77-95.
- Balibar E.,
 1990 "La forme nation: histoire et idéologie" dans Race,
 nation et classe: les identités ambiguës, ed by Balibar
 E. et Wallerstein I., La Découverte, Paris, 117-143.
- Barry B.,
 1981 "Economic Anthropology of Precolonial Senegambia from
 the 15th through the 19th centuries" in Uprooted of the
 Western Sahel, edited by L. G. Colvin, Praeger, New York
- Bathily A.,
 1972 "La conquête française du Haut-Fleuve (Sénégal)
 1818-1887, Bulletin IFAN, t. XXXIV, série B, no 1,
 67-112.

- Bathily I. D.,
 1969 "Notices socio-historiques sur l'ancien royaume soninké du Gadiaga" ed. Abdoulaye Bathily, Bulletin IFAN, t. XXXI, série B, no 1, 31-100.
- Bean Frank D. and Wood Charles H.,
 1974 "Ethnic variations in the relationships between income and fertility", Demography, 11, november, 629-640.
- Beaujot R. P.,
 1976 "Fécondité différentielle selon l'origine ethnique: quelques remarques théoriques" Cahiers Québécois de Démographie, vol. 2, 27-44.
- Blau P. M.,
 1960 "Structural effets", American Sociological Review, 25, 178-193.
- Boessen J.,
 1975 "Les paysans et l'exploitation du café: une région exportatrice de café en Tanzanie, une structure économique réformée et agriculture stagnante" dans L'Agriculture africaine et le capitalisme, ed. Samir Amin, Anthropos, Paris, 101-141.
- Bonacich E.,
 1972 "A theory of ethnic antagonism: the split labour market" American Sociological Review, vol. 37, october, 547-559.
 1980 "Class approaches to ethnicity and Race" The insurgent sociologist, vol. x, no. 2, Fall, 9-21.
- Bonnefond Ph. et Couty Ph.,
 1988 "Sénégal: Passé et avenir d'une crise agricole", Revue Tiers-Monde, 29 (114), Juin, 319-340.
- Bonte P.,
 1975 "Pasteurs et nomades, l'exemple de la Mauritanie" Sécheresses et famines au Sahel II, Paysans et Nomades, sous la direction de J. Copans, Maspéro, Paris, 62-86.
- Bouvier L. et al.,
 1976 "Toward a Framework for the Analysis of Differential Migration: the case of education" in International Migration, the New World and the Third World, ed. by Anthony H. Richmond and Daniel Kubat, Sage, London, 24-36
- Brochier J.,
 1967 "Quelques observations sur les blocages de la croissance dans l'agriculture sénégalaise", Tiers-Monde, 8 (30), avril-juin, 455-468.

- Caldwell J. C.,
 1968 "Determinants of rural-urban migration in Ghana,
Population Studies, 22 (3), 361-396.
- Chapman M., Prothero R. M.,
 1985 "Themes on circulation in the Third World" in Circulation in Third World countries, ed. by R. M. Prothero and M. Chapman, Routledge & Kegan Paul, London, Boston, Melbourne and Henley, 1-26.
- Chastanay M.,
 1983 "Les crises de subsistances dans les villages soninké du cercle de Bakel de 1858 à 1945", Cahiers d'Etudes Africaines, t. XXIII, nos 89-90, 5-36.
- Coquery-Vidrovitch C.,
 1988 "Les populations africaines du passé" dans Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara, sous la direction de D. Tabutin, l'Harmattan, Paris, 51-72.
- Cordell D. D. and Gregory J. W.,
 1982 "Labour reservoirs and population: French colonial strategie in Koudougou, Upper Volta, 1914-1939" Journal of African History, 23, 205-224.
- Cordell D. D., Gregory J. W. and Piché V.,
 1987 "African Historical Demography: The Search for a Theoretical Framework" in African Population & Capitalism ed. by Dennis D. Cordell and Joel W. Gregory, Westview Press, Boulder and London, 14-32.
- Decraene P.,
 1980 "Le Mali à bout de souffle", Le Monde, 12, 13-14 avril, 1 et 7.
- Delafosse M.,
 1916 "La question de Ghana et la mission Bonnel DE Mézières" dans Annuaire et Mémoires du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF.
- Delpech B.,
 1983 "La solidarité populaire abidjanaise" Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, vol. XIX, no 4, 551-556.
- Dembélé K.,
 1981 "La dimension politique du développement rural" dans Mali le paysan et l'Etat, ed. par Pierre Jacquemot, l'Harmattan, 104-130.
- DE Vos G.,
 1986 "L'identité ethnique et le statut de minorité" dans Identités collectives et changements sociaux, sous la direction Pierre Tap, Privat, 28-38.

- Diarra S.,
 1968 "Les travailleurs Africains noirs en France", Bulletin IFAN, t. XXX, série B, no 3.
- Dozon J. P.,
 1986 "En Afrique, la famille à la croisée des chemins" dans Histoire de la famille, le choc des modernités, t. 2, Armand Colin, Paris, 301-337.
- Dubresson A.,
 1975 "Les travailleurs Soninké et Toucouleur dans l'Ouest parisien" Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, voi. 12, 2, Paris, 189-208.
- Dussauze I. E.,
 1974 "L'émigration sarakollaise du Guidimaka vers la France" dans Modern Migration in West Africa, London Oxford University Press, 239-257.
- Duval J.,
 1958 "Politique coloniale de la France, le Sénégal" dans Revue des deux Mondes, XXVIII^e année t. 17, octobre 517-552.
- Dureaux F.,
 1987 "Migration et dynamique des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire" Communication au séminaire sur l'insertion des migrants en ville, Lomé 10-14 Février.
- Du Toit B. M.,
 1973 "A decision-Making Model for the study of Migration" in Brian Du Toit and Hellen Isafa (ed) Migration and Urbanization, Mouton Publishers, the Hague, Paris, 48-74
- Elisabeth Marc
 1971 "L'émigration des paysans et ses conséquences sur la vie d'un village sénégalais" L'Afrique littéraire et artistique, no 16, pp. 46-65.
- Elkan W.,
 1959 "Migrant labour in Africa: an economist's approach" American Economic Review, 49, 188-197.
 1985 "Is a proletariat emerging in Nairobi?" in Circulation in Third World countries, ed. by R. M. Prothero and M. Chapman, Routledge & Kegan Paul, London, Boston, Melbourne and Henley, 367-379.
- Farques Ph.,
 1989 "Déficit vivrier et structures familiales en Afrique au Sud du Sahara", Population, no 3, Mai-Juin, 631-648.
- Frelastre G.,
 1982 "L'évolution de la politique agricole du Sénégal", Le mois en Afrique, 17, (194-195), février, 49-64 et 81-95.

- Findley S. and Diallo A.,
 1988 "Foster children: links between urban and rural families?" Actes du Congrès de la population africaine vol. II, UIESP, Dakar, 5.2.43-5.2.57.
- Gahama J. et Mvuyekure,
 1989 "Jeu ethnique, idéologie missionnaire et politique coloniale" dans les ethnies ont une histoire, sous la direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier, Karthala-ACCT, Paris, 303-313.
- Gildas Roy,
 1983 "Quelques difficultés soulevées par l'étude des sous-populations" Démographie et destin des sous-populations, Colloque de Liège (21-23 Septembre 1981), AIDLF, no 1, 45-51.
- Goldsheider C. and Uhlenberg P. R.,
 1969 "Minority group status and fertility" American Journal of Sociology, 74, January, 361-372
- Gonzalez-Casanova P.,
 1969 "Internal colonialism and National Development" in Horowitz I. L. et al. (eds) Latin America Radicalism, 118-139.
- Gregory J. W.,
 1988 "Migrations et urbanisation" dans Population et Sociétés en Afrique au sud du Sahara, ed. Dominique Tabutin, Harmattan, Paris.
- Gregory J. W. et Piché V.,
 1978 "African migration and peripherical capitalism" in Migration and the transformation of Modern Africa Society, African Perspectives, Leiden
- Gregory J. W., Saint-Pierre M. H. and Simmons A. B.,
 1986 "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta" dans Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde, Centre d'Etudes sur les régions en développement, Université MacGill.
- Gugler J.,
 1969 "On the theory of Rural-Urban Migration: case of sub-saharan Africa" in Migration sociological studies 2, ed. by Jackson J. G. Cambridge University Press, New York, 134-155.
 1973 "Migration and Ethnicity in Sub-Saharan Africa, affinity rural interests and urban alignments" in Migration and development: implications for ethnic identity and political conflict, ed. by Hellen I. Safa and Brian DU Toit, Chicago III, adline, 295-309.

- Guillaume A. Vimard P.,
 1991 "Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte d'Ivoire" dans Migrations, changements sociaux et développement, ed. par A. Quesnel et P. Vimard, Éditions ORSTOM, Paris, 243-260.
- Hart K.,
 1974 "Migration and opportunity structure: a Ghanaian case study" in Amin S. Modern Migration in West Africa, Oxford University Press, 321-342.
- Hechter M.,
 1976 "Ethnicity and Industrialisation: on the Proliferation of the cultural division of labour" Ethnicity, 3, 214-224.
- Hill A. G.,
 1988 "La famine en Afrique: dernière ligne de défense de la nature?" dans l'état de la démographie africaine, ed. par van de Walle et al., UIESP, Liège, 105-122.
- Hugo G.,
 1988 "Micro-Approaches to the Study of Population Movement: An Indonesian Case Study" in Approaches to Demographic Research, J. C. Caldwell et al., Kegan Paul International London and New York, 376-409.
- Imaogene S. O.,
 1967 "Psycho-social factors in Rural-Urban Migration, Nigeria Journal of Economic and Social Studies, 9, 375-386.
- Isajiw W. W.,
 1974 "Definition of Ethnicity" Ethnicity, 1, 111-124.
- Johnson D. H.,
 1989 "Enforcing separate identities in the Southern Sudan (the case of the Nilotes of the Upper Nile)" dans Les ethnies ont une histoire, sous la direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier, Karthala-ACCT, Paris, 235-245.
- Kane A.,
 1916 "Histoire et origine des familles de Fouta Toro" dans Annuaires et Mémoires du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF, 325-343.
- Kane A. S.,
 1935 "Du régime des terres chez les populations du Fouta Sénégalais", Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF, t. XVIII, no 4, 449-461.
- Kane F. et Lericollais A.,
 1975 "L'émigration en pays Soninké" Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, vol. XII, no 2, 177-187.

- Kane O.,
 1987 "Les causes de la révolution musulmane de 1776 dans le Fuuta-Tooro" dans Contributions à l'histoire du Sénégal, direction de Jean Boulegue, Cahiers du CRAN no 5, Karthala, 127-134.
- Kébé Y. G.,
 1981 "L'agriculture malienne, le paysan, sa terre et l'Etat" dans Mali, le paysan et l'Etat, ed. par Pierre Jacquemot l'Harmattan, 22-102.
- Kreager P.,
 1982 "Demography in situ", Population and Development Review vol. 8, No. 2, June, 237-266.
- Klein M. A.,
 1987 "The Demography of Slavery in Western Soudan: The Late Nineteenth Century" in African Population & Capitalism, ed. by Dennis D. Cordell and Joel W. Gregory, Westview Press, Boulder and London, 50-61.
- Latouche S.,
 1988 "La transnationalisation, la crise du développement et la fin du Tiers-Monde", Tiers-Monde, t. 29, no 114, avril-juin, 252-269.
- Lejeune E.,
 1968 "Le Mali d'hier et d'aujourd'hui", Remarques africaines, 10 (326), 20 décembre, 532-537.
- Lericollais A., Vernière M.,
 1975 "L'émigration Toucouleur: Du fleuve Sénégal à Dakar" Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, vol. XII, no 2, 161-175.
- Levine R. A. and Scrimshaw C. M.,
 1983 "Effects of Cultural on fertility: Anthropological contributions" in Determinants of fertility in Developing Countries, ed. by Rodolfo A. Bulatao and Ronald D. Lee, Academic Press, New York, 666-695.
- Lindsay B.,
 1985 "Migration and National Development: an introduction" in African Migration and National Development, B. Lindsay ed The Pennsylvania State University Press, 1-15.
- Litwak E.,
 1960 "Occupational mobility and extended family cohesion" American Sociological Review, 25:9-21

- Locoh T.,
 1988 "Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique" communication présentée aux journées de démographiques de l'ORSTOM, Paris, 14 p.
- Lombard J.,
 1979 "Aspects juridique et politique de la famille africaine" dans la famille africaine, ed. et publications des pères Jésuites en Egypte, Etudes scientifiques, Paris.
- Lovejoy P.,
 1978 "The role of Wangara in the Economic transformation of the Central Sudan in the fifteenth and sixteenth centuries" Journal of African History, v. 19, 173-193.
 1980 "Kola in the History of West Africa" Cahiers d'Etudes Africaines, v. 20, nos 77-78, 97-134.
- Mabogunje A.,
 1970 "Systems Approach to the theory of Rural-Urban Migration", Geographical Analysis, 2, 1-18.
- Magnant P.,
 1989 "La conscience ethnique chez les populations sara" dans Les ethnies ont une histoire, sous la direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier, Karthala-ACCT, Paris, 329-336.
- Manchuelle E. F.,
 1989 "the 'patriarchal Ideal' of Soninke Labor Migrants: From Slave Owners to Employers of Free Labor" dans Revue Canadienne des Etudes Africaines vol. 23, no 1, 106-125.
- Manning P.,
 1987 "Local versus regional impact of slave exports on Africa" in African Population and Capitalism ed. by Dennis D. Cordell and Joel W. Gregory, Westview Press/ Boulder and London, 35-49.
- Marguerat Y.,
 1982 "Des ethnies et des villes, analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire" Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Bondy, vol. 18, No. 3, 302-340.
- Martin R. P. V.,
 1970 "Structure de la famille chez les Serer et les Wolof au Sénégal", Population, No. 4, Juillet-Août, 771-796.
- MBodj M. et Fall B.,
 1988 "Travail forcé et migrations en Sénégal" Historiens-Géographes du Sénégal, no 3, Avril, 23-29.

- Medeiros F.,
 1990 "Les Peuples du Soudan: mouvements de population" dans Histoire Générale de l'Afrique III, l'Afrique du VIIè au XIè siècles, UNESCO/NEA, 143-163.
- Meillassoux C.,
 1971 "Le commerce pré-colonial et le développement de l'esclavage à Gumbu du Sahel (Mali)" dans The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa, ed. by Claude Meillassoux, London Oxford University Press, 182-195.
 1980 "700000 paysans de la vallée du Sénégal", Le Monde Diplomatique, Mai, 15-16.
 1989 "The causes of Labour Migration" in Forced labour & Migration, ed. by Abebe Zegeye and Shubi Ishemo, Hans Zell Publishers, London, Munich, New York, 28-54.
- Mitchell J. C.,
 1959 "The causes of labour migration" Bulletin of the International African Labour Institute, 6 (1), 12-47.
 1970 "Tribe and social change in South Central Africa: a situational approach" Journal of Asian and African Studies, 5, 83-101.
 1983 "Case and Situation analysis", Sociological Review, no 31 187-211.
 1985 "Towards a Situational Sociology of Wage-labour Circulation" in Circulation in Third World countries, ed. by R. M. Prothero and M. Chapman, Routledge & Kegan Paul, London, Boston, Melbourne and Henley, 30-53.
 1989 "The causes of Labour Migration" in Forced labour & Migration, ed. by Abebe Zegeye and Shubi Ishemo, Hans Zell Publishers, London, Munich, New York, 28-54.
- Mkandawire T.,
 1987 "The State and Agriculture in Africa: Introductory remarks" in The State and Agriculture in Africa, ed. by Thandika M., London.
- Murdock G. P.,
 1967 "Ethnographic Atlas: a summary", Ethnology, no 1, 109-193
- Obidinski E.,
 1978 "Methodological consideration in the definition of Ethnicity" Ethnicity, vol. 5, 213-228.
- Olderogge D.,
 1980 "Migrations et différenciations ethniques et linguistiques" dans Histoire Générale de l'Afrique I-Méthodologie et préhistoire africaine, Jeune Afrique/stock/UNESCO, 301-320.

- Oriol M.,
 1979 "Identité produite, identité instituée, identité exprimée
 confusion des théories de l'identité nationale et
 culturelle" Cahiers internationaux de Sociologie, vol.
 LXVI, 19-28.
- Pélissier R.,
 1989 "Exploitation du facteur ethnique au Mozambique pendant
 la conquête coloniale" dans Les ethnies ont une histoire,
 sous la direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier,
 Karthala-ACCT, Paris, 247-266.
- Perinbam B. M.,
 1974 "Notes on Djula origins and Nomenclature", Bulletin IFAN,
 B, 36, 676-690.
- Pessar P. R.,
 1982 "The role of Households in International Migration and
 the case of Us-bound Migration for the Dominican
 Republic", International Migration Revue, 16, 2;342-364.
- Petras E. M.,
 1981 "The global labor Market in the Modern World-Economy" in
Global Trends in Migration: Theory and Research on
International Population Movements, ed. by Mary M Kritz
 al., Center for Migration Studies, New York, 44-63.
- Piché V.,
 1991 "Introduction à la session 6: Famille et Migration" Actes
 de la Conférence de l'UEPA: Femmes Famille et Population,
 Ouagadougou, 24-29 Avril, 407-413.
- Portes A.,
 1978 "Migration and Underdevelopment" in Politics and Society,
 vol. 8, no 1, 1-48.
- Portes A. et Manning P.,
 1985 "L'enclave ethnique: reflexions théoriques et études de
 cas" Revue Internationale de l'Action Communautaire,
 14/54, 45-61.
- Raffenel A.,
 1850 "De la colonie du Sénégal (études historiques et commer-
 ciales), mémoire remis à M. le Ministre de la Marine et
 des colonies" dans Revue coloniale, 2^e série, t. IV, 1^{er}
 semestre, 389-419, t. V, 2^e semestre, 5-44, 225-249 et
 311-335.
- Ravault F.,
 1964 "Kanel, l'exode rural dans un village de la vallée du
 Sénégal" Les cahiers d'Outre-Mer, Janv.-Mars, no 4, 58-80

- Reboul C.,
 1973 "La crise de l'agriculture sénégalaise" Le Monde diplomatique, 233, Août, 18-19.
 1977 "Économie marchande et système de culture dans les campagnes sénégalaises" Tiers-Monde, 18 (72), octobre-décembre, 779-796.
- Richmond A. H.,
 1981 "Immigration and adaptation in a Postindustrial society" in Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements, ed. by Mary M Kritz and al., Center for Migration Studies, New York, 298-319.
- Ritchey F. Neal,
 1975 "The effect of minority status group on fertility: a reexamination of concepts", Population Studies, 29, July, 249-257.
- Roberts R.,
 1988 "The End of Slavery in the French Soudan, 1905-1914" in The End of Slavery in Africa ed. by Susan Miers and Richard Roberts, University of Wisconsin Press, 283-303.
- Roberts R. E. and Lee Eun Sul,
 1974 "Minority group status and fertility revised" American Journal of Sociology, 80 (2), 503-523.
- Roussel L.,
 1985 "Démographie et Sociologie: deux disciplines solidaires", European Journal of Population, 1, 61-80, North Holland.
- Schermerhorn R. A.,
 1974 "Ethnicity in the perspective of sociology of knowledge" Ethnicity, 1, 1-14.
- Schildkrout E.,
 1974 "Ethnicity and Generational Differences among urban Immigrants in Ghana", Urban Ethnicity, ed. by A. Cohen, Tavistock Publications, London.
- Scott D. Cross,
 1986 "La rétention et la migration des populations rurales africaines: une nouvelle synthèse de la littérature" Le village et le bidonville direction de J. Havet ed. Université d'Ottawa.
- Sly David F.,
 1970 "Minority group status and fertility: an extension of Goldsneider and Uhlenberg", American Journal of Sociology 76, (3), 443-459.

- Som R. K.,
 1974 "Perspectives démographiques en Afrique" dans
L'accroissement de la population et l'avenir économique
de l'Afrique, Population Council, New York, 177-210.
- Sow Alpha M.,
 1989 "Conflit ethniques dans un état révolutionnaire (le cas
 guinéen)" dans les ethnies ont une histoire, sous la
 direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier, Karthala-ACCT,
 Paris, 387-404.
- Swindell K.,
 1980 "Serawoolies, Tillibunkas and Strange Farmers: the
 development of migrant groundnut farming along the
 Gambia River, 1848-1895" Journal of African History,
 XXI (1), 93-104.
- Touraine A.,
 1986 "Les deux faces de l'identité" dans Identités collectives
et changements sociaux, sous la direction de Pierre Tap,
 Privat, 19-26.
- Touré El Hadj S. N.,
 1981 "L'agriculture sénégalaise dans l'impasse", Bulletin IFAN
 43 (3-4), octobre, 289-318.
- Wallerstein I.,
 1960 "Ethnicity and national integration in West Africa"
Cahiers d'Etudes Africaines, 1,3, 129-139.
- Wane Y.,
 1969 "Les Toucouleurs du Fuuta Tooro: stratification sociale
 et structure familiale", Bulletin IFAN, initiatives et
 études africaines, no XXV, Dakar IFAN.
 1970 "Les Toucouleurs du Sénégal et la modernisation",
Bulletin IFAN, t. XXXII, B, no 3, juillet, 888-900.
- Weeks J.,
 1988 "Economic crisis and household survival strategies in
 Sub-Saharan Africa", Actes du Congrès de Dakar 1988,
 vol. 3, Dakar, 6.1.21-6.1.45.
- Wong D.,
 1984 "The limits of using the household as a unit of analysis"
 in Households and the World-Economy, ed. by Joan Smith
 and al., Sage Publications, London, 56-63.
- Young C.,
 1982 "Patterns of social conflict: State, Class and Ethnicity"
Daedalus, Spring, 71-98.
- Zelinski W.,
 1983 "The impasse in migration theory" Population Movements
 ed by P.A. Morisson, Ordina, Liège, 19-46.

Zuccarelli F.,
 1960 "Le recrutement de travailleurs sénégalais par l'Etat
 Indépendant du Congo (1888-1896)", Revue française
d'histoire d'Outre-mer, XLVII, 475-481.

3. Documents statistiques et officiels

Banque Mondiale

1982 L'Agriculture africaine, Rapport rédigé par le Groupe
 d'étude de la stratégie pour l'Afrique, Washington.
 1990 Rapport sur le développement dans le monde, Washington.

EDIAFRIC, la Documentation africaine,

1977 Les plans de développement des pays d'Afrique Noire:
Sénégal, Togo, Niger, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie
 Paris.
 1983 L'économie sénégalaise, 5e édition, Paris.

FETRANI

1984 "Contribution à l'analyse sur les problèmes liés au
 retour des migrants de la Vallée du fleuve Sénégal"
 communication au colloque sur les migrants de la Vallée
 du fleuve Sénégal, Dakar, 27 Février au 1er Mars.

INSAH/CEA

Bilan économique et social des pays du CILSS, Travaux et
 Documents de l'USED, no 2, sans date.

INSA/USED

1982 Manuel des enquêteurs, 82.028/USED.
 1983 Rapports de terrain, 83.003/USED; 83.007/USED;
 83.0011/USED.

MALI

1970 Programme triennal de redressement économique et
financier 1970-1972, Bamako.
 1974 Plan quinquennal de développement économique et social
1974-1978, Présidence du Gouvernement, Direction générale
 du Plan, Bamako.
 1979 Secteur de l'économie rurale: Rapport provisoire
d'exécution du plan quinquennal 1974-1978, Ministère du
 Plan et des Transports, Bamako.
 1980 Plan quinquennal de développement économique et social
1981-1985, Ministère du Plan, Bamako.
 1983 Radioscopie d'un PMA, Actuel développement, févr., 41-64.
 1984 Bilan d'exécution du plan quinquennal de développement
économique et social 1981-1985, Ministère d'Etat chargé
 du Plan, Bamako.
 1985 Conférence internationale des bailleurs de fonds pour le
redressement économique et le développement de la
république du Mali, Ministère d'Etat chargé du Plan.

MAURITANIE

- Résultats définitifs du recensement général de la population de 1977, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Nouakchott, sans date.
- Deuxième plan de développement économique et social 1970-1973, Nouakchott, sans date.
- 1980 Troisième plan de développement économique et social 1976-1980, Ministère de la Planification, Nouakchott.
- 1980 Changements sociaux, mouvement de la population et migration en Mauritanie, Direction des Études et de la Programmation, Nouakchott.
- 1981 Quatrième plan de développement économique et social, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Nouakchott.
- 1986 Annuaire statistique, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Nouakchott.
- 1989 Annuaire statistique, Office National de la Statistique, Nouakchott.

ONU/CEA

- 1984 Memorandum spécial de la conférence des Ministres de la CEA sur la crise économique et sociale en Afrique, 19^e session du 24-28 Mai à Addis, présenté à la 2^e session ordinaire du Conseil Économique et Social des Nations Unies et à la 20^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernements de l'OUA, ONU/CEA, New York.

SENEGAL

- 1969 Troisième plan de développement économique et social 1969-1973, Dakar.
- 1974 Quatrième plan de développement économique et social 1973-1977, Nouvelles Éditions africaines, Dakar.
- 1977 Cinquième plan quadriennal de développement économique et social 1977-1981, Ministère Plan et Coopération, Dakar.
- 1982 Sixième plan quadriennal de développement économique et social 1981-1985, Ministère d'Etat chargé du Plan, Dakar.
- 1986 Etude du secteur agricole: rapport de synthèse, Ministère du Développement Rural, Dakar.
- 1989 Principaux Résultats provisoires du recensement de la population de 1988, Présidence de la République, Sécrétariat Délégation au Plan et Politiques économiques, Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.

4. Documents d'archives

- ANM, 1D42 Aperçu historique Kayes, Guidimaka, Nioro
 1D42-1 "
 1D42-2 "
- ANM, Rapports politiques et de tournées de cercles:
 1E11-13 Soudan 1896-1920
 1E1 Soudan 1931-1936
 1E2 Soudan 1937-1950

ANM, 1E44-45 Kayes 1896-1921
 1E19 Kayes 1921-1942
 1E57 Kayes 1932-1957
 1E21 Kayes 1940-1958
 1E60-61 Nioro 1896-1921
 1E36 Nioro 1921-1949
 1E68 Nioro 1932-1957
 1E37 Nioro 1950-1957
 1E5-6 Bafoulabé 1921-1940

ANM, Affaires politiques: correspondances avec les cercles
 1E201 Cercle de Kayes
 1E211-212 Cercle de Nioro
 1E227 Cercle de Bakel
 1E228 Cercle de Kaédi
 1E245 Instructions politiques, tournées des commandants
 de cercle 1906-1915
 1E266-292 Contrôle indigène du HSN: internement politique
 1908-1971 Télégrammes politiques

ANM, Affaires politiques: Politique indigène
 2E14 Correspondances avec les chefs indigènes tous
 cercles 1887-1911
 2E6 Correspondances avec les chefs indigènes cercle
 Kayes 1887-1911
 2E29 Nomination et révocation chefs indigènes Nioro
 2E27 Fiches de renseignements des chefs de canton cercle
 de Kayes
 2E48 Fiches de renseignements des chefs de cantons
 cercle de Nioro

ANM, Affaires politiques: Politique indigène
 2E86 Procès verbaux du conseil des notables Kayes
 2E109 Procès verbaux conseils des notables Nioro
 1E161-2 Commandement indigène
 1E161-1 Migration, immigration des étrangers, réfugiés 1937
 1E161-6 Rapports des tournées de cercle: Kayes, Nioro,
 Bafoulabé

ANM 2E133 Esclavage: chronique coloniale de travail forcé aux
 colonie 1930
 2E132 Convention de Genève de 1932 relative à l'esclavage
 2E147 Correspondances générales au sujet des chefs de canton
 1917-1959
 2E142 Etat d'esprit des populations, témoignage de loyalisme
 1938-1941

ANM, Affaires économiques
 1Q1-16 Cercles: Kayes, Bafoulabé, Nioro 1890-1912
 1Q59 Correspondances de cercles: Kayes, Bafoulabé, Nioro
 1922-1938
 1Q60-4 Rapports économiques et d'agriculture Soudan
 1920-1936
 1Q325 Rapports économiques et d'agriculture Soudan
 1922-1923

- ANM, 1Q326 Rapports économiques et d'agriculture Soudan
1926-1933
- 1Q327 Rapports économiques et d'agriculture Soudan
1934-1946
- 1Q343 Rapports économiques et d'agriculture Kayes
- R101 Rapports économiques et d'agriculture Kayes
1922-1928
- R107 Rapports économiques et d'agriculture Bafoulabé
1921-1928
- R115 Rapports économiques et d'agriculture Nioro
1921-1928
- ANM, Impôts et taxes
- 6D6 Correspondances avec les cercles
- 6D7 "
- 6D11 "
- 6D13 "
- ANM, Esclavage, villages de liberté
- 1E134 Etats numériques des villages de liberté 1894-1911
- 1E135 "
- 1E136 "
- 1E143 "
- 1E156 Rapports sur la suppression de la traite des esclaves
- 1E161 Certificats de liberté: Kayes, Nioro
- 1E164 "
- 1E167 Correspondances avec le Sénégal
- ANM, Travail et main-d'œuvre
- S1 Main-d'œuvre Kayes-Niger 1906-1920
- S2 Main-d'œuvre Thiès-Kayes 1917-1920
- S2 Règlementation du travail en AOF
- S3 Affaires économiques 1927-1942
- S4 Main-d'œuvre I divers 1928-1938
- S5 Main-d'œuvre II divers 1928-1937
- S6 Main-d'œuvre III divers 1918-1947
- ANM, Travail et main-d'œuvre
- S9 Inspection locale du travail, migrations saisonnières 1935-37
- S12 Liste nominative des travailleurs de la 2^e promotion libérés 1933
- S13 Recrutement travailleurs de la 2^e promotion
- S16 Rapports sur la main-d'œuvre des cercles 1937-1939
- S28 Correspondances manœuvres navétanes pour le Sénégal 1945-1949
- ANM, Enseignement
- 1G4, 1G5, 1G19, 1G20, 1G24 Cercles de Kayes, Bafoulabé
- ANM, Recensements
- 5G9-5D13 Cercles de Kayes, Bafoulabé

ANSOM, Sénégal,		
13G164 à 13G251	Affaires politiques 1821 à 1900	
3G2-124 à 3G2-140	Recensement de la population 1829-1926	
A.30	Annuaire 1859-1902	
3G2-37 à 3G2-46	Economie et impôts 1841-1928	
3G2-41	Impôts et contributions 1841-1926	
3G2-134	Mouvements de population 1875-1905	
2G1-5	Rapports annuel 1905	
2G1-39	Rapports d'ensemble 1900-1902	
2G2-5	Rapports politiques 1902	
2G3-6	Rapports politiques 1903	
2G5-7	Rapports politiques 1905	
2G5-8	"	
2G6-1	Rapports agricoles 1906	
2G6-3	Rapports politiques 1906	
2G6-4	"	
2G7-1	Rapports agricoles 1907	
2G7-9	Rapports politiques 1907	
2G7-30	"	
2G8-8	Rapports d'ensemble 1908	
2G8-10	Rapports politiques 1908	
2G9-1	Rapports services agricoles 1909	
ANSOM, Sénégal		
2G9-6	Rapports politiques 1909	
2G9-7	"	
2G10-4	Rapports agricoles 1910	
2G10-12, 13	Rapports politiques 1910	
2G11-7	" 1911	
2G12-1	Rapports agricoles 1912	
2G12-8	Rapports d'ensemble 1912	
2G12-9	Rapports politiques 1912	
2G13-7	Rapports d'ensemble 1913	
2G13-8	Rapports politiques 1913	
2G14-6	" 1914	
2G15-4	Rapports agricoles 1915	
50.140	Rapports d'ensemble AOF 1909-1913	
17G38	Politique indigène 1909-1917	
17G39	Migrations Peulh	
ANSOM, Sénégal		
Carton 597 Dos.1	Affaires politiques 1914-1917	
Carton 598 Dos.1	" 1919-1921	
Carton 536 Dos.4 à 5	" 1923-1927	
Carton 579 Dos.1	" 1925-1941	
2G30-4	Rapports politiques 1930	
2G31-14	" 1931	
2G32-21	" 1932	
2G33-9	" 1933	
2G34-2,5	" 1934	
2G35-10	" 1935	
2G36-5	" 1936	
2G36-7	" 1937	
2G40-2	" 1940	
2G42-1	" 1942	

ANSOM, Sénégal

2G43-16	Rapports politiques	1943
2G44-20	"	1944
2G46-19	"	1946
2G50-143	Affaires politiques	1950
Carton 2266 Dos. 8	"	1959.

ANMOM, Mauritanie,

2G5-9	Rapports politiques	1905
2G5-10	"	
2G6-5	"	1906
2G7-2	"	1907
2G8-11	Rapports d'ensemble	1908
2G9-9	Rapports politiques	1909
2G10-14	Rapports d'ensemble	1910
2G10-15	"	
2G11-8	Rapports politiques	1911
2G12-11	"	1912
2G13-9	Rapports d'ensemble	1913
2G14-7	Rapports politiques	1914
2G15-7	"	1915
2G16-6	"	1916
2G17-7	"	1917
2G18-2	"	1918
2G19-3	"	
2G20-6	"	1920
2G30-3	"	1930
2G34-4	Rapports politiques et économiques	1934
2G36-11	Rapports politiques	1936
2G40-3	"	1940
2G42-2	"	1942
2G43-17	"	1943
2G44-21	"	1944
2G46-20	"	1946

ANNEXES

Annexe I: Mode de vie des groupes Soninké et Poular

SONINKE	POULAR
-près de 75% de la population vivent de l'agriculture de subsistance, 25% de l'élevage	-près de 50% vivent de l'agriculture 40% de l'élevage et 10% de la pêche
-mode de mariage: transferts sous forme de biens et services, monnaie à la famille de l'épouse mariage quadrilatéral: autorisé avec tout premier cousin	-transfert sous forme de biens et services, monnaie à la famille de l'épouse, mariage quadrilatéral (variante islamique)
-famille étendue, pratique de la polygamie	-famille moins étendues, pratique de la polygamie
-résidence patrilocale	-résidence patrilocale
-communautés compactes sans clans localisés et marquées ni par l'endogamie ni par l'exogamie locales	-communautés avec selon le cas tendance marquée pour l'endogamie mais non segmentée dans des limites claniques
-lignages dont les membres sont résidents de plus d'une communauté	-lignages patrilinéaires de taille modeste
-agriculture extensive avec pratique de la jachère, cultures céréalières	-agriculture extensive avec pratique de la jachère, cultures céréalières
-système juridictionnel hiérarchique: famille, village et province; chefferie	-famille, village et province; chefferie
-croyance religieuse: présence spirituelle active, support de la moralité humaine	-présence spirituelle active, support de la moralité humaine
-pratique de la circoncision: à l'adolescence 11 à 15 ans	-pratiquée de 2 mois à 2 ans
-stratification duale en une aristocratie héréditaire et de libres et de nobles contrôlant les ressources rares	-aristocratie héréditaire et une classe d'hommes libres et de nobles contrôlant les ressources
-spécialisation professionnelle	spécialisation professionnelle
-importance de la virginité, relations prémaritales prohibées sévèrement sanctionnées	-relations prémaritales autorisées, non sujettes à sanction

Source: George Peter Murdock, "Ethnographic Atlas: A Summary"
Ethnology, no 1, 1967.

Annexe II: Villages-échantillon de l'EMVFS 1982-83

Code	Pays	Cercle ou Département	Nom du village	Ethnie dominante	Population*
201	Mali	Yélimané	Yarka	Poular	627
202	"	"	Kemala	Soninké	555
203	"	"	Yaguine	"	4303
204	"	"	Fanga	"	1903
205	"	"	Gori	"	3682
206	"	"	Bandioula	"	1947
207	"	"	Dogoféré	"	1279
208	"	"	Diongaga	"	2155
209	"	"	Ouloguela	"	1490
210	"	"	Mounia	Poular	554
211	"	"	Guifi	Soninké	291
212	"	"	Sambaga	"	1733
213	"	"	Lambatara	"	2169
214	"	"	Kersingniane	"	1079
215	"	"	Tambakara	"	2264
216	"	"	Kersingane	"	3590
217	"	"	Kakoula	"	339
218	"	"	Kremis	"	3073
219	"	Kayes	Marila	Bambara	247
220	"	"	Saboussire	Soninké	574
221	"	Yélimané	Marena	"	2654
222	"	Kayes	Madina	Khassonké	467
223	"	"	Guemou	Soninké	174
224	"	"	Somankidi	"	2825
225	"	"	Mandankoto	Malinké	185
226	"	"	Alamoutala	"	151
227	"	"	Lontou	Khassonké	548
228	"	"	Dioumekon	"	424
229	"	"	Balandougou	"	383
230	"	"	Logoba	"	445
231	"	"	Gori Copela	"	1265
232	"	"	Kouloum	"	830
233	"	"	Diakalel	Poular	921
235	"	"	Dakassencou	Soninké	770
236	"	"	Toubabounkane	"	812
237	"	"	Goussela	"	1062
238	"	"	Ambididi	"	2212
239	"	"	Sérénati	"	1549
240	"	"	Souena	"	502

Source: Mali, Ministère du plan, Direction nationale de la Statistique, Recensement général de la population de décembre 1976, répertoire des villages, Bamako, sans date.

Annexe II: (suite)

Code	Pays	Cercle ou Département	Nom du village	Ethnie dominante	Population*
301	Mauritanie	Maghama	Wali	Poular	1796
302	"	"	Maghama	"	4005
304	"	"	Sangué	"	2039
305	"	Ould Yenge	M'Béidia	Soninké	1433
306	"	"	Bouanze	"	1842
307	"	Sélibaby	Diougountouro	"	2029
308	"	"	Diaguily	"	3028
309	"	"	Sedelme	"	154
310	"	"	Wompou	"	1165
311	"	"	Sélibaby	"	5451
312	"	"	Koumba Ndaw	"	1040
313	"	"	Bouroudji	Poular	372
314	"	"	Solou	Soninké	726
315	"	"	Hassi Sidi Maure	"	486
316	"	"	Tachott		
			Botokholo	Soninké	1567
317	"		Boutouda	Maure	480
318	"	"	NDiaroum	Poular	537
319	"	"	Moudji Babogol	"	45
320	"	"	Saran Kouaté	"	113

Source: Mauritanie, Ministère Économie et Finances, Direction de la statistique, Recensement Général de la Population de 1977, répertoire des villages, Nouakchott, sans date.

Annexe II: (suite)

Code	Pays	Cercle ou Département	Nom du village	Ethnie dominante	Population*
101	Sénégal	Bakel	Sinthioudiomé	Poular	---
102	"	"	Toumbara	Soninké	---
103	"	"	Diawara	"	3741
104	"	"	Marsa	Poular	574
105	"	"	Diabal	"	373
107	"	"	Yaféra	Soninké	1193
108	"	"	Sérou	Poular	446
110	"	"	Sinthiou Paté	"	---
111	"	"	Sinthiou Mamadou	"	
			Salam	"	---
112	"	"	Cothiary	Bambara	---
113	"	"	Sobikhassé	Soninké	---
114	"	"	Goloyabé	Poular	---
115	"	"	Goudiri	"	---
116	"	Matam	Hamadi Honare	"	2879
117	"	"	Sinthiou Bamabé	"	3267
118	"	"	Bow	"	676
119	"	"	Kanel	"	5472
120	"	"	Lordouga	"	226
121	"	"	Mbouhquel	"	150
122	"	"	Odébéré	"	1455
123	"	"	Ordonidé	"	1776
124	"	"	Dialagnol	"	564
125	"	"	Agnam Civol	"	1385
126	"	"	Agnam.Golo	"	853
127	"	"	Thiodoye	"	1867
128	"	"	Thilogne	"	4871
129	"	"	Kadié Favé	"	245
130	"	"	Mbakha	"	1255
131	"	"	Ourossogui	"	4247
132	"	"	Golloyabé	"	417
133	"	"	Sedo Abass	"	400
134	"	"	Yassacoundé Thi	"	549
135	"	"	Ouacoundé	Soninké	3770
136	"	"	Windou Bosséabé	Poular	1656
137	"	"	Gangel Soulé	"	1045
138	"	"	Dembancané	Soninké	2309
139	"	"	Semné	Poular	2147

Source: Sénégal, Ministère de l'Intérieur, Répertoire analytique de la population d'avril 1982, Dakar, avril 1982.

ANNEXE III

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

INSTITUT DU SAHEL

ETUDE DES MIGRATIONS SAHéliENNES/

DOSSIER DE VILLAGE

I/ LOCALISATION

1.0. Pays _____
1.1. Grande Unité Administrative _____
1.2. Sous-Grande Unité Administrative _____
1.3. Unité Administrative Secondaire _____
1.4. Unité Administrative de base _____
1.5. Village _____ Quartier _____
1.6. Nom de Chef de village _____ Age _____ / / /
1.7. Nombre d'années dans les fonctions de chef de village _____ / / /
1.8. Quelles sont les voies d'accès au village ? _____

II/ INFORMATIONS RELATIVES AU VILLAGE

A/ RETROSPCTION

A.1. A quel moment le village a été créé ? _____
A.2. Origine des habitants du village _____
A.3. Compte tenu de ses limites actuelles le village s'est-il agrandi ?
Oui Non Raisons _____

A.4. Le village a-t-il connu un changement de Nom ? Oui Non
Si Oui, lesquels ? _____
A quel moment ? _____
- Pourquoi ? _____

A.5. Le village a-t-il changé de site depuis sa création ?
Oui Non
Si Oui, combien de fois _____
Pourquoi _____

B/ CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES

B.1. Existe-t-il une école dans le village ?
Oui Non
Si Oui, Nombre de classe _____ / / /
Nombre d'enseignants _____ / / /
Nombre d'élèves inscrits _____ / / /

Si Non, le village le plus proche où vont fréquenter
les enfants : _____
Distance approximative : 
Nombre de classes : 
Nombre d'enseignants : 
Nombre d'élèves inscrits : 

B.2. Quel(s) autre(s) type(s) d'enseignement existe-t-il au village ?

B.3. Existe-t-il un centre de santé au village ?
Oui Non
Si Oui, Nombre d'agents de santé 11
Si Non, Quel est le centre le plus proche ? _____
Nombre d'agents de santé _____
Distance approximative _____

B.4. Le village est-il dans une zone infectée ?
Oui Non
Si Oui, Quelles type(s) d'infections onchocercose
paludisme
Bilharzose
Autres (préciser)

B.5. Ethnie majoritaire

C/ APPROVISIONNEMENT EN EAU

D/ CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

D.1. Quelles sont les principales cultures pratiquées au village ?

D.2. Les dernières récoltes ont-elles suffi à satisfaire les besoins alimentaires de la majorité de la population du village ?

Oui Non

Si non, raisons _____

D.3. Arrivez-vous à satisfaire vos besoins alimentaires ?

D.4. Le village pratique-t-il l'élevage ?

Oui Non

Si Oui, type :

Si Non, raisons _____

Pensez-vous que le cheptel s'est reconstitué par rapport à 1973 ? _____

D.5. Parmi les modes d'exploitation existants quel est celui qui prévaut au village ? _____

D.5.(bis) Quel est le régime foncier qui prévaut au village ?

D.6. Quelle est l'activité à laquelle s'adonnent les habitants du village ?

Principalement _____

Accessoirement _____

Autre activité pratiquée _____

D.7. Les habitants de votre village utilisent-ils une main d'œuvre interieure ?

Oui Non

Si Oui, Nombre approximatif _____ Durée _____

Les habitants de votre village vont-ils travailler saisonnièrement ailleurs ?

Oui Non

Si Oui Où ? _____ Pour combien de temps _____

D.8. Pour ceux des habitants du village qui vendent une partie de leur récolte.

A qui le vendent-ils généralement ? _____

Dans quelle localité ? _____

E/ REALISATIONS COLLECTIVES ET MIGRATIONS

E.1. Le village est-il affecté par les Migrations ?

Oui Non

Si Oui, - Où va la majorité des migrants ?

Depuis quand remontent ces départs ? _____

E.2. Quelles sont les réalisations collectives propres au village ?

E.3. Quelle est la part des migrants dans ces réalisations ?

ETUDE DES MIGRATIONS SAHéliENNES

QUESTIONNAIRE N. 1

Feuille N.	sur	feuilles utilisées	CODE :
Pays :			
1. LOCALISATION			
1) Grande unité administrative :			
2) Sous-grande unité administrative :			
3) Unité administrative secondaire :			
4) Unité administrative de base :			
5) Ville / Village :		Quartier :	
6) Numéro de concession :			
7) Ordre de visite de ménage dans la concession :			
8) Nombre de ménage dans la concession :			
9) Numéro du ménage :			

Agent recenseur

Date de l'enquête

Agent superviseur

Date de la supervision

Remarques :

II. CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES

N.	Nom et Prénom	Lien d' Parenté	Sexe	Age	Lieu de naissance	Ethnie	Type d'ensei- gnement
1	2	3	4	5	6	7	8
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							

Résidence antérieure	Motif de dernière migration	Durée dans la résidence habituelle	Résidence il y a 5 ans		
			lieu	S. Mat.	
16	17	18	19	20	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

	Résidence il y a 6 mois		
	Lieu	cat. Mat.	Activité
	27	28	29
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

RESUME

	M	F	-
Nombre de personnes vues			
dont de 15 ans et plus			
Nombre de personnes non vues			
Nombre de personnes RP			
Nombre de personnes RA			
Nombre de personnes V			
Total RP - RA			

AGENCE DE COOPERATION ET
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUESCOMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE AU SAHEL

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

INSTITUT DU SAHEL

[ETUDE DES MIGRATIONS SAHELIERNES]

INSTITUT DU SAHEL

N° d'Ordre [_____]

Village _____ [_____]

Arrondissement _____ [_____]

Département ou cercle ou Préfecture _____ [_____]

1. SEXE : masculin féminin

2. DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ Age : ____

3. LIEU DE NAISSANCE

. Village : _____

. Arrondissement ou commune : _____

. Département, cercle : _____

. Préfecture : _____

. Région : _____

. Pays : _____

4. ETAT CIVIL : _____ 5. NATIONALITE : _____

6. SITUATION MARIONNALE
 a) (1) Célibataire (2) Marié (3) Veuf (4) Divorcé

b) Si non célibataire

ÉPOUSES	1+	2+	3+	4+
	Date de			
Mariage				
Date de naissance				
des enfants				
nés vivants				
N°. Sexe: Y.O.				
1. 1.				
1. 2.				
1. 3.				
1. 4.				
1. 5.				
1. 6.				
1. 7.				

c) NOMBRE TOTAL D'ENFANTS SURVIVANTS : _____

d) NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DÉCÉDÉS : _____

e) VOTRE CONJOINT EST-IL ABSENT ?	
Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Pourquoi ?	A quelle date est-il parti ? Quelles sont les fréquences de ses visites ?

ÉTUDE DES MIGRATIONS SAHELIENNES

QUESTIONNAIRE N° 3
HISTORIQUE MIGRATOIRE*N° _____
d'ordre _____

I. EDUCATION - FORMATION

- a - LANGUES PARLÉES :
b - SAVIEZ VOUS LIRE ET ÉCRIRE ?

oui non

en quelle langue ?

- c - AVEZ-VOUS ÉTÉ À L'ÉCOLE ?

oui non

TYPE D'ÉCOLE	QUI/MON	Nombre d'années
Formelle		
Coranique		

- d - AVEZ-VOUS SUIVI DES COURS D'ALPHABÉTISATION ?

oui non

en quelle langue ?
 dispensés par quel organisme ?
 combien de temps ?
 en quelle langue ?

- e - AVEZ-VOUS SUIVI DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

non oui

- pourquoi ?
 désirez-vous en suivre ?

oui non

en quelle profession ?
 dispensés par quel organisme ?
 dans quelle profession ?
 financés par qui ?

Dans quelle profession ?

II. MIGRATIONS ANTERIEURES SUPÉRIEURES A 513 MOIS

Avez-vous eu des migrations extérieures ?

oui non

N°	VILLE - PAYS	DATE	DURÉE	MOTIVATIONS	ESPROF
1.				repacl, famille, études, autres	
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

3. DERNIERE MIGRATION																	
a. A QUELLE DATE ETES-VOUS REVENU ?																	
Date Ville et Pays d'émigration																	
b. QUELLE ETAIT VOTRE ACTIVITE AVANT DE PARTIR ?																	
Au travail () 1. à l'école () 2. aucre () 3. - Profession/Statut : - - Branche d'activité :																	
c. AVEZ-VOUS UN CONTRAT DE TRAVAIL AVANT DE PARTIR ?																	
Non ()	Oui ()																
Combien de temps avez-vous mis pour trouver du travail : mois																	
d. AVEZ-VOUS, AVANT VOTRE DEPART, DES PARENTS, AMIS OU CONNAISSANCES QUI VIVAITENT DANS CE LIEU ?																	
Oui ()	() Non																
e. QUI ESTIMEZ-VOUS RESPONSABLE DE VOTRE MIGRATION ?																	
<input checked="" type="checkbox"/> Vos-mêmes <input type="checkbox"/> Votre conjoint ou vos enfants <input type="checkbox"/> Vos parents <input type="checkbox"/> Vos frères et soeurs <input type="checkbox"/> Vos amis <input type="checkbox"/> Un employeur <input type="checkbox"/> Autre (préciser)																	
f. QUI VOUS ACCOMPAGNAIT ?																	
<input type="checkbox"/> Personne <input type="checkbox"/> Votre conjoint ou vos enfants <input type="checkbox"/> Vos parents <input type="checkbox"/> Vos frères et soeurs <input type="checkbox"/> Vos amis <input type="checkbox"/> Autre (préciser)																	
g. AVEZ-VOUS DIRECTEMENT QUITTE VOTRE VILLAGE POUR CE LIEU ?																	
Oui ()	Non ()																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>VILLE</th> <th>DUREE</th> <th>DATE</th> <th>EMPLOI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		VILLE	DUREE	DATE	EMPLOI	1.				2.				3.			
VILLE	DUREE	DATE	EMPLOI														
1.																	
2.																	
3.																	

4. INTERRUPTIONS DE SEJOUR

Pendant votre séjour à l'étranger avez-vous interrompu votre séjour ?

Oui ()

Non ()

	DESTINATION	DATE	SUREE (mois)	MOTIVATIONS (vacances, mariage, autres motifs familiaux, recherche d'emploi,...)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

5. PROJETS DE MIGRATION

Si vous n'avez jamais migré avez-vous l'intention de partir ?

Oui ()

Non ()

Où ()

Quand ()

Pour quelles raisons ? _____

ÉTUDE DES MIGRATIONS SAHELIERNES

LETTRE D'ORDRE N° 4
ÉCONOMIQUE

N° d'Ordre _____

1. AVEZ-VOUS DU TRAVAIL ACTUELLEMENT ?

 Non Oui

2. Recherchez-vous du travail actuellement ?

 Non

Depuis combien de temps : _____ mois

Quelles difficultés rencontrez-vous
dans votre recherche ?

Profession : _____

Statut : _____

Branche d'activité : _____

Durée de travail nécessaire : _____ h/semaine

Travail saisonnier : _____

Etes-vous chef de famille ?

 Oui Non

Oui vous prend en charge ?

2. AVEZ-VOUS UN OU DES PARENTS ÉMIGRÉS ?

 Non

Lieu de : _____

Où ? Ville, Pays : _____

3. RECEVEZ-VOUS DE L'ARGENT DE CES ÉMIGRÉS ?

 Non

Quel est le montant du dernier envoi ?

4. QUELLE EST LA PÉRIODICITÉ DES ENVOIS ?

- Tous les mois
 Tous les deux mois
 Tous les trois mois
 Deux fois par an
 Une fois par an
 C'est très irrégulier

5. QUEL EST LE MONTANT DE CHAQUE ENVOI ?

6. COMMENT CET ARGENT VOUS PARVIENT-IL ?

- Banque
 Poste
 Caisse communautaire
 Enveloppe messenger
 Autre

7. CET ARGENT QUE VOUS RECEVEZ, A QUOI EST-IL UTILISE ?

ÉTUDESES : _____

8. DEPENSEZ-VOUS TOUT CE QUE VOUS RECEVEZ ? Oui Non

9. OU CONSERVEZ-VOUS L'ARGENT QUE VOUS RECEVEZ ?

10. COMBIEN DE PERSONNES CONTRIBUENT-ELLES AUX RESSOURCES DONT VOUS DISPOSEZ ?

11. QUEL EST LE MONTANT ANNUEL (MOYEN) DE VOS RESSOURCES ?

A. Production Agricole

B. Autres Ressources

Libellé	Quantité	Valeur

- Travail salarié même saison
- Vente de la production
- Argent reçu des émigrés
- Allocations familiales
- Pensions
- Rentes
- Autres dont cadeaux

12. COMBIEN DE PERSONNES AVEZ-VOUS EN CHARGE ? _____

13. DEPENSES DU JOUR (DE LA VISITE)

- Alimentation
- Habillement
- Autres (énumérez) _____

ETUDE DES MIGRATIONS SAHELIERES

LETTRE D'ENTREE N° 4
ECONOMIQUE

N° d'Ordre _____

1. AVEZ-VOUS DU TRAVAIL ACTUELLEMENT ?

 Non Oui

2. Avez-vous du travail actuellement ?

 Non

Depuis combien de temps : _____ mois

Quelles difficultés rencontrez-vous
dans votre recherche ?

Profession : _____

Statut : _____

Branche d'activité : _____

Durée de travail hebdomadaire : _____ h/semaine

Travail saisonnier : _____

Etes-vous chef de famille ?

 Oui Non

Oui vous prend en charge ?

3. AVEZ-VOUS UN OU DES PARENTS ENIGRES ?

 Non

4. Avez-vous un ou des parents enigres ?

Où ? Ville, Pays _____

5. RECEVEZ-VOUS DE L'ARGENT DE CES ENIGRES ?

 Non

Quel est le montant du dernier envoi ?

6. QUELLE EST LA PERIODICITE DES ENVOIS ?

Tous les mois

Tous les deux mois

Tous les trois mois

Deux fois par an

Une fois par an

C'est très irrégulier

7. QUEL EST LE MONTANT DE CHAQUE ENVOI ?

6. COMMENT CET ARGENT VOUS PARVIENT-IL ?

Secours
Poste
Caisses communautaires
Email par messenger
Autres

□
□
□
□
□

7. CET ARGENT QUE VOUS RECEVEZ, A QUOI EST-IL UTILISE ?

Ensuitez :

8. DEPENSEZ-VOUS TOUT CE QUE VOUS RECEVEZ ? Oui Non

9. OU CONSERVEZ-VOUS L'ARGENT QUE VOUS RECEVEZ ?

10. COMBIEN DE PERSONNES CONTRIBUENT-ELLES AUX RESSOURCES DONT VOUS DISPOSEZ ?

11. QUEL EST LE MONTANT ANNUEL (MOYEN) DE VOS RESSOURCES ?

A. Production Agricole

Libelle	Quantité	Valeur

B. Autres Ressources

- Travail salarié même saison
- Vente de la production
- Argent reçu des émigrés
- Aide sociales familiales
- Pensions
- Rentes
- Autres dont cadeaux

12. COMBIEN DE PERSONNES AVEZ-VOUS EN CHARGE ?

13. DEPENSES DU JOUR (DE LA VISITE)

- Alimentation
- Habillement
- Autres (énumérez)

14. DEPENSES MOYENNES JOURNALIERES DU MOIS DE MAI 1982

- Alimentation
- Habillage
- Autres (énumérez)

15. ESTIMATION DES DEPENSES ANNUELLES DE CERTAINS PRODUITS

- montant de l'unité de l'item 7 ou du chapitre 7

- Non

- Quantité :

- Montant : _____

Prix :

- Combien dépensez-vous par an pour l'habillage ? _____

- Combien dépensez-vous durant les 12 derniers mois des biens d'équipement tels que clément, charrette, chariot, etc autres ? (épicerie) _____

16. AVEZ-VOUS REÇU DES ENVOIES DES BIENS MATERIELS ?

Oui Non

- Lesquels ? (énumérez)

17. (SEULEMENT LES MIGRANTS DE RETOUR)

a. Quel est le montant de l'argent que vous avez ramené ? _____

b. Combien avez-vous dépensé depuis votre retour ? _____

c. Quelle a été (ou est) l'utilisation de cet argent ? _____

d. Avez-vous acheté des biens matériels ?

Oui Non

- Lesquels ? (énumérez)

e. Quels projets avez-vous réalisé (ou comptez-vous réaliser) depuis votre retour ?

- Indiquez à 2 :

f. Pour ces projets envisagés, dans combien de temps pensez-vous les réaliser ? _____

g. Quelles difficultés avez-vous rencontrées (ou rencontrerez-vous) pour les réaliser ? _____

h. Branchez ces projets qu'il faudrait réaliser dans le village pour empêcher l'émigration

Annexe IV:**NOTE RELATIVE A LA MESURE DE L'INTENSITÉ MIGRATOIRE**

La mesure se base sur les données suivantes:

- 1) les émigrés;
- 2) les migrants retournés;
- 3) le nombre de migrations résultant de l'histoire migratoire des hommes.

Les émigrés désignent les absents depuis six mois ou plus et les migrants retournés les résidents présents qui ont déclaré avoir effectué au moins une migration.

Deux démarches sont utilisées; la première est basée sur les deux premiers types de données et la seconde sur les histoires migratoires.

La première démarche permet de calculer deux indices. Désignons par "population ayant déjà migré": la somme des émigrés (EM) et des migrants retournés (MR). Appelons JM les résidents présents n'ayant jamais migré, RA les résidents absents. La somme (MR + JM = RP) représente le total des résidents présents; la somme (RP + RA) représente la population résidente totale et la somme (RP + RA + EM) représente la population totale enquêtée. Les indices sont les suivants:

1) Proportions de personnes ayant déjà migré:

Elles sont obtenues par la relation suivante:

$$\begin{aligned} & (MR + EM) / (MR + JM + RA + EM) \text{ ou} \\ & (MR + EM) / (RP + RA + EM) \text{ puisque } RP = MR + JM. \end{aligned}$$

Annexe IV (suite)

En introduisant les émigrés au numérateur et au dénominateur, cet indice a l'avantage de diminuer l'effet lié à l'intensité de l'émigration dans certains groupes d'une part et celui lié au type de migration d'autre part. Il reste toutefois sous-estimé du fait que certains résidents absents pourraient avoir fait antérieurement une migration mais dont le numérateur ne tient pas compte puisque ces derniers étant absents, n'ont pas répondu à la question déterminant la migration de retour.

2) Les proportions d'émigrés:

Cet indice s'obtient en rapportant les émigrés à l'ensemble de la population enquêtée:

$$EM / (RP + RA + EM)$$

Il constitue un bon estimateur de la migration actuelle quoique influencé par la mortalité différentielle et autres erreurs liées aux données rétrospectives. Il occulte cependant le passé migratoire des groupes.

La seconde démarche basée sur les histoires migratoires permet de calculer des taux de migration entre âges à partir desquels on estime le nombre moyen de migrations effectuées par chaque groupe ethnique.

Cette méthode consiste à déterminer l'âge auquel chaque migration a été faite par la relation suivante:

$$AgMn = AgAc - (Dte - DtMn) \text{ où}$$

AgMn est l'âge à la migration n,
 AgAc est l'âge actuel,
 Dte est la date de l'opération,
 DtMn est la date de la migration n.

Annexe IV (suite)

Après avoir déterminé la date de chaque migration, on répartit les individus suivant les n migrations effectuées et leurs dates puis on évalue le nombre total de migrations effectuées par intervalle de cinq ans soit $m_{x-5,x}$:

$$m_{x-5,x} = \sum (n_i M_{R_i}) \text{ où}$$

n_i est la migration de rang i ,
 M_{R_i} le nombre d'individus ayant effectué la i ème migration.

On calcule ensuite les taux de migration entre âges en rapportant les évènements aux individus les ayant vécus. Le cumul de ces taux donne le nombre moyen de migrations effectuées.

La méthode est tributaire de deux types de biais principaux: l'effet de générations (puisque toutes les histoires migratoires ne sont pas complétées) et la mortalité différentielle.

En fixant un âge limite au delà duquel la migration est supposée être négligeable, on peut réduire l'effet de génération en limitant l'analyse aux générations ayant atteint cet âge limite. Quant à la mortalité, la méthode ne peut être valide que si les différences entre les groupes sont faibles.

Annexe V: Les migrations saisonnières des navétanes au Soudan français:

Cerles Années:	Bafoulabé	Kayes	Nioro
1921			
Navét.		3692	
pop. tot.		148280*	
% départs		2,5	
1932			
Navét.		4000	
Pop. tot.			
1933			
Navét.		1500	
Pop. tot.	77531	128969	171100
% départs		1,2	-
1934			
Navét.	3080		10000
Pop. tot			
1935			
Navét.	400	1000	2770
Pop. tot		134334*	175231*
% départs		0,7	1,6
1937			
Navét.		3600	4000
Pop. tot		139923*	179462*
% départs		2,5	2,2
1941			
Navét.		5000	
Pop. tot.		188232*	
% départs		2,6	
1943			
Navét.		5300	
Pop. tot.		193000	
% départs		2,7	
1944			
Navét.		1500	
Pop. tot.		161380*	
% départs		0,9	
1952			
Navét.	1000		
Pop. tot.			
1953			
Navét.	1500		6000
Pop. tot.			

* nos estimations. Ces résultats sont à prendre avec réserve étant donné les limites des recensements administratifs d'une part et celles des données sur les départs qui sont souvent sous-estimées d'autre part.

Sources: ANM, recensement série 5D, rapports politiques, série 1E.

ANNEXE VI

VARIABLE	NORMALIZED COEFFICIENT	STANDARD ERROR	ASYMPTOTIC T-RATIO	REGRESSION COEFFICIENT	ELASTICITY OF $E(Y)$
MORET	-0.5240E-01	0.2252E-01	-2.3275	-0.9070E-01	-0.085
PROFEM	-1.3622	0.2635E-01	-5.1387	-2.3570	-0.0680
REVDY	0.5220E-06	0.6922E-06	0.7653	0.9042E-06	-1.0035
NIVEDCO	0.0989E-01	0.3004E-01	3.3213	0.027	0.027
NIVEDCO	0.0989E-01	0.0704E-01	1.4150	0.000	0.0184
ETINNAT	0.1083	0.4203E-01	2.5150	0.000	0.0896
ETINNAT	0.1083	0.3203E-01	3.2153	0.000	0.0760
ACCMAX	-0.1312E-01	0.1111E-01	-2.1743	0.000	0.0760
RECCHEP	-0.2112E-01	0.1111E-01	-2.0957	0.000	0.0760
SERVMAX	0.2621E-01	0.7857E-01	3.3482	0.000	0.0760
SATISAL	0.1348E-01	0.8211E-01	1.6538	0.000	0.0760
CONSTANT	-0.5779E-01	0.1599E-01	-3.5725	0.000	0.0760
NETLOAD	0.5779E-01	0.1845E-01	3.0929	0.000	0.0760

THE PREDICTED PROBABILITY OF $Y \geq Y_{\text{LIMIT}}$ IS 0.5314
AT THE OBSERVED FREQUENCY OF V .
THE AVERAGE $X_{(1)}$ IS 0.3736

AT MEAN FREQUENCY OF ALL $X_{(1)}$, $E(V) = 0.8827$

VARIANCE-COVARIANCE MATRIX OF COEFFICIENTS

PROFEM	0.5072E-03	0.7026E-03	0.46612E-12	0.90382E-03	0.41081E-02
REVDY	-0.5803E-09	0.3187E-09	0.46612E-12	0.90382E-03	0.41081E-02
NIVEDCO	0.4230E-04	0.5740E-04	0.29059E-02	0.46975E-04	0.62633E-04
NIVEDCO	0.5337E-04	0.5740E-04	0.29059E-02	0.46975E-04	0.62633E-04
ADHEN	-0.5175E-04	-0.26427E-03	0.69475E-10	-0.82927E-05	-0.34591E-04
ETINNAT	0.1706E-03	0.8501E-02	0.47295E-09	0.31542E-03	0.58077E-03
ETINNAT	0.1706E-03	0.8501E-02	0.47295E-09	0.31542E-03	0.58077E-03
ACCMAX	0.1261E-03	0.35995E-02	0.12346E-09	0.17745E-03	0.14758E-02
RECCHEP	0.1967E-04	0.10871E-02	0.10323E-09	0.15795E-01	0.14988E-02
SERVMAX	0.2630E-03	0.19706E-02	0.10323E-09	0.15795E-01	0.14988E-02
SATISAL	0.2144E-04	0.34995E-02	0.10920E-09	0.46639E-03	0.93734E-03
RECALL	0.4743E-04	0.92234E-04	0.64892E-09	0.35636E-03	0.81504E-03
CONSTANT	0.1530E-03	0.7958E-04	0.94159E-04	-0.41270E-04	-0.35986E-04
NETLOAD	-0.7733E-03	0.24134E-03	-0.94159E-04	0.23594E-03	0.16539E-03
PROFEM	0.0033E-03	0.16017E-04	0.16017E-04	0.70996E-03	-0.26627E-03
REVDY	0.0033E-03	0.16017E-04	0.16017E-04	0.70996E-03	-0.26627E-03
ADHEN	0.0033E-03	0.16017E-04	0.16017E-04	0.70996E-03	-0.26627E-03
SERVMAX	0.0033E-03	0.16017E-04	0.16017E-04	0.70996E-03	-0.26627E-03

LOG-LIKELIHOOD FUNCTION = -1330.4503
KENT-SCALAR CORRELATION = 1.3586242
SQUARED CORRELATION BETWEEN OBSERVED AND EXPECTED VALUES = 0.60432

UNIT 6 IS NOW ASSIGNED TO: result5.sba
 FILE 5 IS NOT ASSIGNED TO: progs.sba
 UNIT 500
 PAR 150 500 MAXIMUM VARIABLES IS 500
 FILE 11 IS NOW ASSIGNED TO: fichmen.sba
 FORMAT (F7.0,T26,F5.3,T32,F8.0,T41,F8.0,T59,F8.0,T68,F8.0/F8.0,
 128,F8.0,T37,F8.0,T46,F8.0,T55,F8.2,T64,F8.2/F8.2,T70,F7.0)
 READ(11) HIGREI, PRUDER, EHNSEN, ETHERDO, AND PAKER, HUMPHREY, RECHER,
 SERTHING, KEGOL, KENYAGA, JONES, TAYLOR, ADUNI, SATISAT, FB.0,T59,F8.0,T68,
 READ USES FORMAT (F7.0,T26,F5.3,T32,F8.0,T41,F8.0,T59,F8.0,T68,F8.0/F8.0,
 FB.0,F8.2,T28,F8.0,T37,F8.0,T46,F8.0,T55,F8.2,T64,F8.2,
 FB.2,T10,F7.0)

SAMPLE RANGE IS NOW SET TO: 1 1028

1 SK1TF (ETHNISON, CO, CO)
 OBSERVATION 1 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 2 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 3 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 4 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 5 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 6 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 7 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 8 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 9 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 10 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 11 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 12 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 13 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 14 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 15 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 16 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 17 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 18 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 19 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 20 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 21 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 22 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 23 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 24 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 25 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 26 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 27 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 28 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 29 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 30 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 31 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 32 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 33 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 34 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 35 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 36 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 37 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 38 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 39 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 40 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 41 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 42 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 43 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 44 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 45 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 46 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 47 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 48 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 49 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 50 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 51 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 52 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 53 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 54 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 55 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 56 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 57 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 58 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 59 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 60 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 61 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 62 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 63 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 64 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 65 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 66 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 67 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 68 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 69 MILL BE SKIPPED
 OBSERVATION 70 MILL BE SKIPPED

```

;_T0011 NEMIGAD MIGRET PROFM REVMDY NIVEDCO NIVEDFO %
;_ADUHEN ACCMAX RECCHEP SATISAL SERVMAX REACOLL /PCDV
REQUIRED MEMORY IS PAR= 132 CURRENT PAR= 500
FOR MAXIMUM EFFICIENCY USE AT LEAST PAR= 164

TOBIT ANALYSIS, LIMIT= 0.00 25 MAX ITERATIONS
100 LIGHT OBSERVATIONS
200 NON-LIMIT OBSERVATIONS

ITERATION 0 NORMALIZED COEFFICIENTS 0.89775E-01 0.38535 0.21789 -0.24602 -0.27337 -0.37505E-01 0.13187
0.14975E-01 -0.1.9418 0.98513E-06 0.89775E-01 0.38535 0.21789 -0.24602 -0.27337 -0.37505E-01 0.13187
0.29000E-01 -0.67419 0.552117 0.98513E-06 0.89775E-01 0.38535 0.21789 -0.24602 -0.27337 -0.37505E-01 0.13187
ITERATION 1 NORMALIZED COEFFICIENTS 0.94841E-01 0.38362 0.20868 -0.22834 -0.27308 -0.33956E-01 0.67423
0.11401E-01 -0.1.07010 0.36157E-06 0.94841E-01 0.38362 0.20868 -0.22834 -0.27308 -0.33956E-01 0.67423
0.30425E-01 -0.65602 0.50764 0.94841E-01 0.38362 0.20868 -0.22834 -0.27308 -0.33956E-01 0.67423
ITERATION 2 NORMALIZED COEFFICIENTS 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.11445E-01 -0.1.0714 0.36157E-06 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.30455E-01 -0.65606 0.50782 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
ITERATION 3 NORMALIZED COEFFICIENTS 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.11447E-01 -0.1.0714 0.36157E-06 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.30457E-01 -0.65606 0.50782 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
ITERATION 4 NORMALIZED COEFFICIENTS 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.11451E-01 -0.1.0714 0.36157E-06 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
0.30455E-01 -0.65606 0.50782 0.94870E-01 0.38370 0.20874 -0.22843 -0.27315 -0.33973E-01 0.67408
FIRST DERIVATIVES OF LOG OF LIKELIHOOD FUNCTION EVALUATED AT MAXIMUM
-0.23298888E-11 -0.4259257E-12 -0.1936755E-12 -0.5497824E-12 -0.1539324E-12 -0.85320639E-12 0.2051650E-12
-0.82363048E-12 -0.18984814E-13 -0.82811535E-12 -0.85320639E-12 0.2051650E-12 -0.29865799E-14

NUMBER OF ITERATIONS = 4

DEPENDENT VARIABLE = NEMIGAD
VARIANCE OF THE ESTIMATE = 8778
STANDARD ERROR OF THE ESTIMATE = 9692

VARIABLE NORMALIZED COEFFICIENT STANDARD ERROR ASYMPTOTIC T-RATIO REGRESSION COEFFICIENT OF INDEX OF ELAS ELAS
MIGRET 0.4060E-01 0.3209E-01 0.2963E-01 0.5152 0.0 0.0508
PROFM -0.1.0044 0.3209E-01 -0.3209E-01 0.5152 0.0 0.0508
RECHEP 0.36150E-06 0.30935E-05 -0.1.8949 0.1.7187E-06 0.0 0.004 0.0 0.004
NIVEDCO 0.94870E-01 0.36150E-06 0.56159E-01 0.5152 0.0 0.0508
NIVEDFO 0.38370E-01 0.36150E-06 0.56159E-01 0.5152 0.0 0.0508
ACMAX 0.36150E-06 0.30935E-05 0.99621 0.9221 0.0 0.004 0.0 0.004
ADUHEN 0.20874 0.30935E-05 0.99621 0.9221 0.0 0.004 0.0 0.004
REACOLL 0.32813 0.30935E-05 0.5152 0.41105 0.0 0.004 0.0 0.004
SATISAL 0.32813 0.30935E-05 0.5152 0.41105 0.0 0.004 0.0 0.004
SERVMAX 0.32813 0.30935E-05 0.5152 0.41105 0.0 0.004 0.0 0.004
RECHEP 0.30455E-01 0.30935E-05 0.5152 0.41105 0.0 0.004 0.0 0.004
REACOLL 0.30455E-01 0.30935E-05 0.5152 0.41105 0.0 0.004 0.0 0.004
CONSTANT -0.65606 0.31701 0.1.9768 0.0 0.004 0.0 0.004
NEMIGAD 0.30782 0.26456E-01 0.19 0.91 -0.2919 0.0 0.004 0.0 0.004

THE PREDICTED PROBABILITY OF Y > LIMIT GIVEN AVERAGE X (1) = 0.7287
THE OBSERVED PROBABILITY OF Y > LIMIT IS 0.45272
AT MEAN VALUES OF ALL X(1), E(Y) = 1.5272

```

VARIANCE-COVARIANCE MATRIX OF COEFFICIENTS

PROFEM	0.3734E-02	0.2792E-02	0.11915E-11	0.31368E-02	0.39849E-01
REVDY	-0.30743E-08	0.12502E-07	0.44318E-08	0.81426E-04	0.24657E-08
NIVEDFO	-0.16300E-03	0.30498E-02	0.14038E-01	0.24657E-08	0.12000E-03
ADUMEN	-0.1131E-03	-0.10707E-02	0.48321E-09	-0.23395E-04	-0.73237E-02
ACCPMAX	0.0000E+00	0.32468E-02	0.38940E-08	0.60621E-03	0.73237E-02
RECCHEP	-0.80946E-03	0.26899E-02	0.31922E-08	-0.41686E-03	-0.87149E-03
SATISAL	-0.83222E-04	-0.41616E-02	0.18558E-01	-0.20676E-03	0.22245E-03
SERVMAX	-0.30219E-03	0.13835E-03	0.19181E-08	-0.19798E-03	0.84481E-03
RECOLL	-0.14202E-04	0.87740E-03	0.31287E-03	0.12086E-02	0.13322E-02
CONSTANT	-0.12278E-03	0.16687E-03	0.21677E-02	0.81938E-04	0.19635E-01
NETIGAO	-0.12278E-03	0.87558E-02	0.15177E-02	0.14666E-02	0.62449E-02
ADUMEN	-0.12278E-03	0.14008E-03	0.34177E-07	-0.27421E-02	-0.91719E-02
ACCPMAX	-0.12278E-03	0.11400E-01	0.45502E-02	0.19865E-02	0.25516E-02
RECCHEP	-0.12278E-03	0.11431E-02	0.28680E-09	0.80646E-04	0.23991E-03
SATISAL	-0.12278E-03	0.39700E-03	0.50692E-03	0.13894E-04	0.13418E-03
NIVEDFO	-0.12278E-03	0.10021E-03	0.10021E-03	-0.13418E-03	-0.13418E-03
SERVMAX	-0.12278E-03	0.14008E-03	0.34177E-07	-0.27421E-02	-0.91719E-02

LOG-LIKELIHOOD FUNCTION = -489.14492
 MEAN-SQUARE ERROR = 2.71774
 MEAN ERROR = 0.42084996E-02
 SQUARED CORRELATION BETWEEN OBSERVED AND EXPECTED VALUES = 0.58764

11.19.53 UNIXCE 2957-A5 E0102-PTX1 PR 1 B01 LN 15 PG 92/02/07 MFA/ A3 S102A


```

; TUTT' NEMIGAD MIGRET PROBLEMI REVONO NIVEDO RACCOLA /PCON
; ADUNEN ACCIAK RECCHERI SATSAL SERVMAX RACCOLA /PCON
REQUIRED MEMORY IS PAR= 132 CURRENT PAR= 500
FOR MAXIMUM EFFICIENCY USE AT LEAST PAR= 187

TOBIT ANALYSIS, LIMIT= 0.00 25 MAX ITERATIONS
279 LIMIT OBSERVATIONS
253 NON-LIMIT OBSERVATIONS

ITERATION 0 NORMALIZED COEFFICIENTS
0.13338 0.1854E-07 0.11477 0.28761 0.24607 -0.54160 -0.19473 0.86940E-01 0.41184
0.15916 -0.1.2709 0 70931
0.15916 -0.52700

ITERATION 1 NORMALIZED COEFFICIENTS
0.13808 0.1586E-07 0.12024 0.27653 0.25353 -0.65019 -0.21412 0.89371E-01 0.44641
0.18010 -0.43469 0.71123
0.18010 -0.43469

ITERATION 2 NORMALIZED COEFFICIENTS
0.13855 -0.1.6031 0.1694E-07 0.12036 0.27617 0.25377 -0.65543 -0.21455 0.89442E-01 0.44729
0.18064 -0.43229 0.71128
0.18064 -0.43229

ITERATION 3 NORMALIZED COEFFICIENTS
0.13855 -0.1.6031 0.1696E-07 0.12036 0.27617 0.25377 -0.65544 -0.21455 0.89442E-01 0.44729
0.18064 -0.43229 0.71128
0.18064 -0.43229

ITERATION 4 NORMALIZED COEFFICIENTS
0.13855 -0.1.6031 0.1696E-07 0.12036 0.27617 0.25377 -0.65544 -0.21455 0.89442E-01 0.44729
0.18064 -0.43229 0.71128
0.18064 -0.43229

FIRST DERIVATIVES OF LOG OF LIKELIHOOD FUNCTION EVALUATED AT MAXIMUM
0.2242650E-13 0.4035660E-13 0.3147645E-08 0.5849492E-13 0.2078928E-13 0.752952E-13 0.5731597E-13 0.2220446E-14
0.3147482E-13 0.7005507E-13 0.4802655E-13 0.2775352E-14 0.8121284E-13 -0.5731597E-13 0.2220446E-14

NUMBER OF ITERATIONS = 4
DEPENDENT VARIABLE = NEMIGAD
VARIANCE OF THE ESTIMATE = 1.9766
STANDARD ERROR OF THE ESTIMATE = 1.4059

```

VARIABLE	NORMALIZED		ASYMPTOTIC T-RATIO		REGRESSION ELASTICITY ELAS INDEX OF EIV
	COEFFICIENT	ERROR	COEFFICIENT	ERROR	
MIGET	-0.18055	0.39190E-01	-3.5354	-0.19480	-0.32114
PROFM	-1.60311	0.34185	-4.6303	-0.53533	-0.46810
REVNO	0.10566E-07	0.35824E-06	0.29766	-0.16922E-07	0.00000
NIVEDO	0.22617	0.16711E-01	2.1852	0.030712	0.06100
ADUEN	0.23517	0.16711E-01	2.1852	0.030712	0.06100
ACMAX	-0.65544	0.28774	-2.2455	-0.32678	-0.19239
RECCHEP	0.24455	0.14110	1.8803	-0.302149	-0.07115
SERVITAL	0.89442E-01	0.26597E-01	3.4002	0.031579	0.02947
CONSTANT	0.49229	0.12553	3.9819	0.035059	0.05979
NETLOAD	-0.49229	0.30105	-2.0245	0.035059	0.11110
NETLOAD	0.71128	0.35824E-01	20.999	-0.60776	0.02835
THE PREDICTED FREQUENCY OF Y > LIMIT GIVEN AVERAGE X (11) = 0.5262					
AT MEAN VALUES OF ALL X(I), E(Y X)					
VARIANCE-COVARIANCE MATRIX OF COEFFICIENTS					
MIGET	-0.3598E-02	0.1200	0.7792E-08	0.85410E-12	
PROFM	-0.3780E-03	0.1200	0.9464E-03	0.59564E-08	
REVNO	-0.74650E-10	0.7044E-03	0.10077E-03	0.15900E-02	
NIVEDO	-0.10494E-03	0.44180E-03	0.10077E-03	0.15900E-02	
ADUEN	-0.17319E-03	0.44180E-03	0.10077E-03	0.15900E-02	
ACMAX	-0.27290E-03	-0.36016E-03	-0.33224E-08	-0.49535E-03	-0.24885E-02
RECCHEP	-0.49355E-03	-0.30030E-02	-0.10489E-03	-0.40569E-03	0.13340E-03
SATISVAL	-0.10461E-03	0.10077E-03	0.10489E-03	-0.12326E-04	-0.1430E-03
SERVITAL	-0.10461E-03	0.10077E-03	0.10489E-03	-0.12326E-04	-0.1430E-03
CONSTANT	-0.76777E-04	0.47212E-03	0.68232E-09	0.82371E-03	-0.24784E-02
NETLOAD	-0.76777E-04	0.47212E-03	0.68232E-09	0.82371E-03	-0.24784E-02
REACOLL	-0.23110E-03	0.27610E-03	0.17220E-02	0.57577E-03	0.13225E-01
REACOLL	-0.46263E-03	0.27610E-03	0.17220E-02	0.57577E-03	0.13225E-01
REACOLL	-0.46263E-03	0.27610E-03	0.17220E-02	0.57577E-03	0.13225E-01
CONSTANT	-0.14110E-04	0.74649E-04	0.74649E-04	0.13225E-03	0.21775E-02
NEMIGAD	-0.26209E-03	0.45904E-03	0.65659E-02	0.89932E-03	-0.25046E-02
NEMIGAD	-0.13904E-03	0.83397E-03	0.11895E-03	0.61018E-03	0.40010E-03
CONSTANT	-0.37311E-04	0.83397E-03	0.11895E-03	0.61018E-03	0.34744E-03
MEAN ENDPOINT	0.18973E-04	-0.18973E-04	0.1473E-02	0.91548E-03	0.40010E-03
MEAN ENDPOINT	0.2983540E-01	-0.2983540E-01	0.1473E-02	0.91548E-03	0.40010E-03
MEAN SQUARE ERROR = 0.70791162					
MEAN SQUARE CORRELATION BETWEEN OBSERVED AND EXPECTED VALUES = 0.645984					

LOG-LIKELIHOOD FUNCTION = -595.01068
 MEAN-SQUARE ERROR = 0.7041162
 MEAN ERROR = -0.29825407041
 SQUARED CORRELATION BETWEEN OBSERVE

MEAN-SQUARE ERROR= 0.7074162
MEAN ERROR= 0.99825407E-01
SQUARED CORRELATION BETWEEN OBSERVED AND EXPECTED VALUES= 0.64584

11. 24.24. UNILBL1. 29957-AS EG(02-PTX) PR 1 636 LN 11 PG 92/02/07 MFA/ A5 S103C


```

; JUBILI NEMIGAD, MIGET, PROEM, REVENY, NUVEDO, NIVEDO &
; ADJUEN ACCRA, RECHER, SATIGAL, SERVAK, REACOL, PECU
REQUIRED MEMORY IS PAR = 132 CURRENT PAR = 500
FOR MAXIMUM EFFICIENCY USE AT LEAST PAR = 151
TOBIT ANALYSIS, IMPUT 0.00 25 MAX ITERATIONS
DATA 81 NON-LIMIT OBSERVATIONS
ITERATION 0 NORMALIZED COEFFICIENTS
-0.48401E-01 -0.82625 -0.20062E-05 0.76315E-01 0.29531 0.21618 -0.16367E-01 -0.32071 -0.32522E-01 0.18370
-0.14949E-01 -0.86371 0.35401
ITERATION 1 NORMALIZED COEFFICIENTS
-0.27516E-01 -0.89305 -0.58032E-05 0.88997E-01 0.33541 0.23462 -0.49988E-01 -0.39802 -0.56844E-01 0.16561
-0.26873E-01 -0.89639 0.55474
ITERATION 2 NORMALIZED COEFFICIENTS
-0.39179E-01 -0.80147 -0.29270E-05 0.89471E-01 0.33771 0.23553 -0.52076E-01 -0.39963 -0.59507E-01 0.18532
-0.27364E-01 -0.89576 0.55456
ITERATION 3 NORMALIZED COEFFICIENTS
-0.81142E-01 -0.89146 -0.59278E-05 0.89472E-01 0.33772 0.23556 -0.52081E-01 -0.39964 -0.59526E-01 0.16532
-0.87371E-01 -0.89578 0.55450
ITERATION 4 NORMALIZED COEFFICIENTS
-0.39112E-01 -0.80149 -0.29270E-05 0.89472E-01 0.33772 0.23556 -0.52081E-01 -0.39964 -0.59528E-01 0.18532
-0.27371E-01 -0.89578 0.55456
FIRST DERIVATIVES OF LOG LIKELIHOOD FUNCTION EVALUATED AT MAXIMUM
0.4796531E-13 0.1544520E-13 0.5524519E-09 0.1008725E-13 0.16660784E-13 0.32678415E-13 0.24019794E-13 0.34416914E-14
0.10991208E-13 0.22646152E-13 0.7202579E-14 0.17059279E-13
NUMBER OF ITERATIONS = 4
DEPENDENT VARIABLE = NEMIGAD
VARIANCE OF ESTIMATE = 2517.8032
STANDARD ERROR OF THE ESTIMATE = 517.8032

```

THE OBSERVED FREQUENCY OF $\hat{Y} > \text{LIMIT}$ IS GIVEN AVERAGE $\bar{x} (1) = 0.4471$ AT MEAN VALUES OF ALL x_{ij} , $E(\hat{Y}) = 0.6059$ WHICH IS SIGNIFICANTLY DIFFERENT.

LOG-LIKELIHOOD FUNCTION LINEAR 39087
MEAN-SQUARE ERROR 1746169
MEAN ERROR 0.2595513E-01
STANDARD CORRELATION BETWEEN OBSERVED AND EXPECTED VALUES= 0.471

Annexe VII: Chant soninké consacré au prestige de l'arachide et au navétanat

TIGA SANDAN SEGE

La terre qui ne ment pas
 nous offre ses richesses
 Mère mère Demba Kode
 l'arachide est partie à Bafénibadia
 et on la cuît dans la sauce
 l'arachide est allée présenter ses condoléances
 et on la cuît dans la sauce...
 ...l'âne est venu
 ma mère l'a déchargé du sac d'arachides qu'il portait sur
 son dos
 et son frère Jaji Demba est parti l'attacher.
 La femme qui manque la culture de l'arachide est
 une grande perdante,
 elle n'aura pas d'habits neufs...
 L'arachide est bonne mais ne sert qu'à faire la sauce
 Si Sira est un ange
 qu'elle aille visiter Mekke
 On mange de l'arachide à tout repas
 on dit qu'un pied d'arachide fournit un kilog de graines
 Pousse Ségué, pousse Ségué Balou
 je me coucherais derrière toi
 Si j'étais arachide
 je saurais bien par qui me faire cultiver
 c'est Diaw, ce brave garçon, qui me cultiverait
 et Demba Assa, dont la taille est si fine
 Si l'arachide était un homme
 je me coucherais avec elle...
 Il n'y aura jamais plus de jumeaux de la valeur
 des jumeaux de Samba NDIAYE
 l'année où ils sont partis faire la culture est devenue
 légale
 le lion ne peut en effet grandir sous
 l'auvent (de sa maison natale)
 Si je n'avais qu'un seul frère,
 il irait au Sénégal, il irait en Gambie
 il me rapporterait un pagne de dessous
 un couvre-sexe décoré de perles qui traîne jusqu'à terre
 Toi qui pars pour le Sénégal
 tu es un héros tel Diala Makhan
 Mais celui qui n'est pas allé cultiver l'arachide de
 Thiès Diankine celui-là pourra rapiécer son pantalon
 Tiga sandan nga naari ncoxesiine soroncu doro taali
 Quand l'époque de la culture de l'arachide est arrivée,
 tous en ont fait le sujet de leur conversation
 Gambisara Dramé est parti pour la Gambie, qu'il nous
 donne donc des nouvelles de Gambie

Annexe VII (suite)

Tiga mexe baaro da gambi xibaro da a ye teraano
 L'arachide ne refusera pas de nous donner des nouvelles
 de Gambie...

Mamadou le riche navigateur est revenu
 Souleymane le riche navigateur est revenu
 les petits oiseaux peuvent-ils servir de nourriture aux
 chauve-souris?

Écoutons tous
 et vous les dirigeurs-de-prière
 écoutez

notre père Mamadou Konté, le chef des navigateurs,
 est revenu et Diama Madyigui qui est descendu des bateaux
 pour

revoir sa mère Diélé Salou et sa Awa Samba
 Indireleriwooooooo

Salimata Dali, je prends ma calebasse de beurre
 et je m'en vais chez ma tante Ndiaye la fille de Samba
 me faire tresser les cheveux
 comme un chapelet d'or
 kanye kurusu
 comme un chapelet d'or...

Source: David Ph. (1980:119-120).

IMPRIMERIE N.I.B 22.78.20

